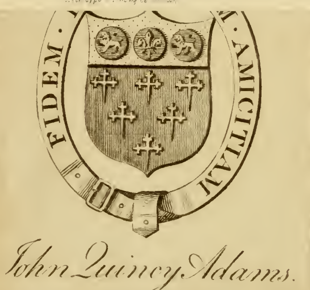



FIDEM
AMICITIAM
John Quincy Adams.

COURS D'ÉTUDE

POUR L'INSTRUCTION

DU PRINCE DE PARME.

COURS D'ÉTUDE
POUR L'INSTRUCTION
DU PRINCE DE PARME,
AUJOURD'HUI
S. A. R. L'INFANT
D. FERDINAND,
DUC DE PARME, PLAISANCE, GUASTALLE, &c. &c. &c.

Par M. l'Abbé de CONDILLAC, *de l'Académie françoise & de celles de Berlin, de Parme & de Lyon; ancien Précepteur de S. A. R.*

TOME NEUVIEME.

INTRODUC. A L'ÉTUDE DE L'HISTOIRE ANCIENNE.



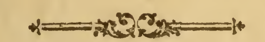
A PARME,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

M. DCC. LXXV.

Hon. Charles F. Adams
July 2, 1891.



TABLE DES MATIÈRES.



LIVRE ONZIEME.

CHAPITRE I.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

De l'habillement.

La tunique. La ceinture. La toge. Changements que le luxe amene dans l'habillement. Les Romains n'ont connu que tard l'usage des tuniques de lin. Leurs chaussures. La coëffure.

Des repas.

Le souper, principal repas des Romains. Luxe de la table. Usages qui se pratiquoient. Les loix somptuaires n'ont pas été un frein au luxe de la table.

Des bains.

Bains publics, construits d'abord simplement, & ensuite avec magnificence. Abus des bains. les empereurs se baignoient quelquefois avec le peuple. Quand on étoit en deuil, on ne se montroit pas aux bains.

Des promenades.

L'exercice du corps est nécessaire à l'esprit même. Le luxe fait de la promenade une occupation dispendieuse. Les grands batissoient de vastes portiques pour se promener. Portiques publics.

Des occupations des Romains dans le cours de la journée.

Comment les Romains s'assuroient de l'heure.

Ils comptoient douze heures dans la journée. A quoi ils employoient l'après midi. Dans les temps des ſpectacles, les jeux rempliſſoient preſque toute la journée.

De l'urbanité romaine.

On ne peut pas ſe faire une idée exacte de l'urbanité. Les Romains avoient des uſages qui nous choquent. Nous en avons qui les choqueroient. L'urbanité conſiderée dans ſes cauſes. L'élégance françoiſe conſiderée dans ſes cauſes.

CHAPITRE IV.

De la juriſprudence.

Pag. 51.

Il y a trois choſes à conſiderer dans la juriſprudence. Sous les rois la juriſprudence n'étoit pas née encore. Chez les Grecs elle n'étoit pas une ſcience. Chez les Romains elle devint une ſcience après l'expulſion des rois. Après la publication des douze tables, les loix ſe multiplierent & ſe compliquerent. Des juriſconſultes s'établiſſent comme interpretes des loix. Connoiſſances & qualités néceſſaires aux juriſconſultes. Ils étoient peu conſiderés pendant

la république. Ils ont commencé tard à écrire, & quand ils ont écrit, c'étoit ſans méthode. Les loix ſe multiplioient à meſure que la république faiſoit des conquêtes. Droits de propriété violés par les généraux. L'adminiſtration arbitraire de la juſtice augmentoit le déſordre. Edit des préteurs. Abus qu'ils faiſoient de leur autorité. Collection qui eſt l'objet de la jurisprudence. Nouvelle preuve que les Romains n'ont pas été véritablement libres.

CHAPITRE V.

Du goût des Romains pour la philoſophie.

Pag. 64.

Chez les Romains, comme chez les Grecs, la philoſophie ne s'établit qu'à meſure qu'on s'intéreſſa moins au gouvernement. Epoque où la philoſophie & l'éloquence s'introduiſent à Rome. Un décret du ſénat chaſſe de Rome les philoſophes & les rhéteurs. Trois philoſophes envoyés à Rome par les Athéniens. Caton veut qu'on ſe hâte de les renvoyer. Il avoit raiſon. Goût des lettres grecques parmi les Romains. L'étude de la langue grecque fait négliger la langue latine. Les citoyens rigides deviennent ſectateurs du portique. Les juriſconſultes préferent

---

LIVRE DOUZIEME.

CHAPITRE I.

Auguste.

roîtront juger qu'en vertu de l'autorité qui leur sera confiée par les empereurs. Pourquoi Auguste affectoit de ne point commander dans Rome. Il refuse la dictature qui lui est offerte. Il passe en Sicile. Il refuse le consulat. Troubles. Agrippa est envoyé pour les dissiper. Auguste le prend pour gendre. Il passe en Asie où il regle tout en souverain. Foiblesse du Roi des Parthes. Elle fit la grandeur d'Auguste. Anarchie entretenue dans Rome par la politique d'Auguste. A son retour à Rome, il obtient la puissance consulaire, le droit de faire des loix & la censure. Il réunissoit alors tous les pouvoirs de la souveraineté. Sa conduite circonspecte. La puissance avoit passé du peuple au Prince. Vérité qui sera bientôt oubliée. Agrippa associé à une partie de la puissance d'Auguste. Censure d'Auguste & d'Agrippa. Loix contre les célibataires. Loix sur les affrachissements. Il se démet de l'autorité pour la reprendre. Combien de fois il l'a reprise. Jeux séculaires. Guerres. Epoque où les généraux cessent d'adresser leurs lettres au sénat, & d'obtenir les honneurs du triomphe. Mort d'Agrippa. Tibere devient gendre d'Auguste. Mort de Drusus. Réglement odieux. Tibere obtient la puissance tribunicienne. Il se retire à Rodes. Il y vit dans la disgrace. Conditions de son retour. Auguste adopte Tibere & Agrippa Posthumus. Il deshérite celui-ci, & l'exile. Tibere commande les armées avec suc-

---

CHAPITRE II.

Observations sur le gouvernement d'Auguste.

déguisé. Pourquoi il ne songea point à mettre un frein à l'autorité. Son peu de courage a servi à son élévation.

CHAPITRE III.

Tibere.

Pag. 125.

Appréhensions des Romains lorsqu'ils prévoyent la fin d'Auguste. Précautions de Livie pour assurer l'empire à son fils. Meurtre d'Agrippa Posthumus. On se hâte de prêter serment à Tibere. Il se hâtoit lui-même de prendre possession de l'empire. Sa dissimulation dans cette conjoncture. L'empire devint perpétuel dans sa personne. Sa modestie affectée. Auguste avoit ôté au peuple la puissance législative : Tibere lui enleve le droit de nommer aux magistratures. Jalousie des ordres favorables au despotisme. Séditions appaisées en Pannonie & en Germanie. Tibere dissimule ses vices tant qu'il se croit mal affermi. Loi de majesté. Elle devient une source d'abus. La conduite équivoque de Tibere ouvre la porte aux délations. Sous lui la loi de majesté fit un crime des actions les plus indifférentes. Hispon délateur. Germanicus rappellé de Germanie est envoyé en Asie. Il meurt.

CHAPITRE IV.

Caïus Caligula.

CRAPITRE V.

Claude.

cultivé. Comment les noms d'Auguste & de César devinrent des titres de dignité. Il commence son regne par des actions populaires. Il se livre aux affranchis & à ses femmes. Il donne les jugements aux affranchis. Ap. Silanus victime de la stupidité de Claude. Autre victime, Valerius Asiaticus. Messaline femme de Claude, épouse Silius. Sa mort. Claude épouse Agrippine. Loi portée à cette occasion. Elle médite d'assurer l'empire à son fils Ses mesures à cet effet. Elle confie à Sénéque l'éducation de Néron. Néron prononce des discours qu'il n'a pas faits. Agrippine empoisonne Claude.

CHAPITRE VI.

Néron.

Pag. 164.

On a tort de louer les premieres années du regne de Néron. Ses amusements dans les temps même dont on fait l'éloge. Agrippine n'a pas toute la puissance dont elle s'étoit flattée. Sa conduite avec son fils, qu'elle veut gouverner. Disgrace de Pallas. Emportement d'Agrippine. Mort de Britannicus. Agrippine paroît vouloir former un parti. Prêt à l'immoler, Néron paroît se réconcilier avec elle. Néron devient amou-

---

LIVRE TREIZIEME.

CHAPITRE I.

Galba.

Galba aliene plusieurs soldats. Il ôte le commandement à Virginius. Il exerce le despotisme avec les soldats. Ministres qui le gouvernent. Sentiments divers à la mort de Néron. Quelques citoyens se faisoient illusion sur Galba. D'autres regrettoient Néron. Dispositions des gardes prétoriennes. Deux meurtres rendent Galba odieux. Les généraux de l'orient pouvoient aspirer à l'empire. L'Egypte devoit se declarer pour eux. Provinces qui ne faisoient point craindre de révolutions. Provinces qui en faisoient craindre. Généraux auxquels Galba les avoit confiées. Circonstances dans lesquelles les légions du haut Rhin se souleverent. Galba adopte Pison. Othon aspire à l'empire. Deux soldats le lui donnent. Le peuple & les grands dans cette conjoncture. Mort de Galba & de Pison.

CHAPITRE II.

Othon.

Le sénat & le peuple s'humilient devant Othon. Les soldats disposent de tout. Consternation des Romains qui se voyent menacés d'une guerre civile. Othon montre des vertus, qui ne rassurent pas. Vitellius n'en montre point.

CHAPITRE III.

Vitellius.

bats à l'arrivée de Primus à Rome. Mort de Vitellius.

CHAPITRE IV.

Vespasien.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

LIVRE QUATORZIEME.

CHAPITRE I.

Nerva & Trajan.

Pag. 220.

On comprend difficilement que Rome puiſſe être long-temps bien gouvernée. Nerva eſt vertueux, mais trop foible. Il connoît le beſoin qu'il a d'un appui, & il adopte Trajan. Sa mort. Trajan eſt digne du trône. Ce prince à la tête de ſes troupes. Ses guerres contre les Daces. Ses conquêtes en orient. Sa paſſion pour les conquêtes eſt blâmable. Son attention à faire reſpecter les loix par ſon exemple. Ses ſoins pour le bonheur des peuples. Son économie & ſa vigilance. Sa ſimplicité Il ne ſe croyoit que le magiſtrat d'une république libre. Il connut l'amitié & la fit connoître. Sa mort.

CHAPITRE II.

Adrien.

Pag. 227.

Proclamation d'Adrien. Il abandonne les

conquêtes que Trajan avoit faites sur les Parthes. Pourquoi? Sa libéralité. Il voyage dans toutes les provinces pour soulager les peuples & pour réprimer les abus. Comment il voyageoit. Peu jaloux de ses titres, il étoit populaire jusqu'à oublier son rang. Son amitié n'assuroit pas sa confiance. Quelquefois cruel avec les grands, il étoit toujours humain avec le peuple. Il paroissoit avoir étudié toutes les sciences. Il protégeoit les savants & les artistes, & il en étoit jaloux. Sa mort. Choix qu'il fait de ses successeurs. Il est triste qu'il ait eu des vices.

CHAPITTE III.

Antonin.

Pag. 234.

Temps peu féconds pour l'histoire. Le vertueux Antonin mit son bonheur à être aimé. Il n'avoit rien à lui. Avec quelle simplicité il jouissoit des avantages de son rang. Sa conduite avec les gouverneurs des provinces. Trait qui la caractérise. Il étoit respecté des nations étrangeres. Choix qu'il fait de Marc-Aurele. Sa mort. Le nom d'Antonin devient un titre Auguste.

CHAPITRE IV.

Marc-Aurele.

Pag. 238.

La famille de Marc-Aurele. Nom que lui donnent les historiens. La secte des stoïciens dominante sous les empereurs. Pourquoi Marc-Aurele adopte la morale de cette secte. On ne peut l'excuser d'avoir associé à l'empire L. Verus. Les ennemis arment contre l'empire. Plusieurs fléaux retiennent à Rome Marc-Aurele. Conduite de Verus en orient. Par son imprudence la peste ravage l'empire. Les nations Germaniques prennent les armes. Triste conjoncture, où cette guerre commence. Les deux Augustes marchent contre les peuples de Germanie. Mort de Verus. Les peuples de Germanie ne connoissoient d'autre droit que celui du plus fort. Marc-Aurele les force à la paix. Révolte de Cassius. Lettre de Marc-Aurele à Verus, à qui Cassius paroissoit suspect, & qui demandoit la mort de ce capitaine. Clémence de Marc-Aurele, lors de la Révolte de Cassius. Marc-Aurele en orient. Nouvelle guerre en Germanie. Marc-Aurele magistrat plutôt que souverain. Sa mort.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

La flatterie a fait un monstre de Commode. Faustine sa mere a contribué à le rendre vicieux. Fautes de Marc-Aurele au sujet de son fils. Commode achete la paix des barbares. Trafic qu'il fait des emplois. On conspire contre lui. Sa mort. Pertinax lui succéde. Sous le regne précédent les désordres s'étoient tout à coup reproduits. La sagesse de Pertinax souleve ses gardes, & il est égorgé. L'empire à l'enchere. Il est adjugé à Didius. Mécontentement du peuple. Trois Augustes proclamés par leurs troupes, Niger, Albinus, & Severe qui marche à Rome. Didius est abandonné & executé. Severe casse les prétoriens & crée une nouvelle garde. L'orient & l'occident arment

---

CHAPITRE VII.

Jusqu'à l'avénement de Valerien.

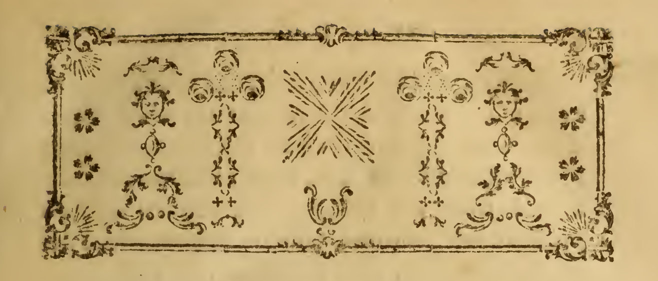
CHAPITRE VIII.

Juſqu'à l'avénement de Diocletien.

CHAPITRE IX.

Dépuis l'avénement de Dioclétien jusqu'en 325, que Constantin seul maître de l'empire, donne la paix à l'église.

FIN de la Table.



INTRODUCTION

A L'ÉTUDE DE L'HISTOIRE.

LIVRE ONZIEME.

La prévoyance est nécessaire aux souverains.

Il faut, Monseigneur, que l'étude de l'histoire vous accoutume à prévoir l'avenir, si vous voulez être capable de le prévoir, quand vous aurez un peuple à gouverner. C'est cette prévoyance qui fait les grands souverains. Celui qui ne prévoit rien, ne sauroit prévenir les abus; & lorsqu'il veut remédier à ceux qu'il n'a pas su prévoir, il court risque d'en faire naître de semblables ou de plus grands.

Comment elle s'acquiert.

C'est en observant les peuples dont on étudie l'histoire, qu'on apprend à saisir d'un coup d'œil l'enchaînement des causes & des effets, & qu'on voit dans les siecles antérieurs se préparer des révolutions po r le bonheur ou pour le malheur des siecles qui doivent suivre.

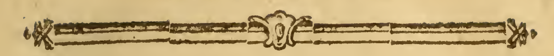
Nous acquérons facilement cette prévoyance, lorsque nous considérons toutes les révolutions d'une nation qui n'est plus : car si nous savons observer comment toutes ces révolutions naissent les unes des autres, nous voyons dans un premier âge, comme dans un germe, tous les temps où elles se sont succédées.

Or, Monseigneur, de quelque maniere que les événements se varient, ils ne peuvent jamais avoir pour résultat que le bonheur ou le malheur des peuples ; & les causes, qui peuvent produire aujourd'hui ce bonheur ou ce malheur, sont les mêmes qui l'ont produit dans les siecles qui nous ont précédés, & elles seront encore les mêmes dans les siecles à venir.

Objet de ce livre.

C'est par les mœurs qu'un peuple est heureux ou malheureux. Tout ce qui a quelque influence sur les mœurs, mérite donc d'être observé. A cet égard il nous reste quelques observations à faire sur les Romains. Elles seront le sujet de ce livre.





CHAPITRE I.

De la passion des Romains pour les spectacles.

Les jeux qu'institua Romulus, en l'honneur de Consus, dieu des conseils, ont été nommés jeux du Cirque, d'après la forme de l'hippodrome que Tarquin l'Ancien fit construire pour en donner le spectacle.

Jeux du Cirque.

Il paroît que dans les commencements ces jeux se bornoient à des courses de chars & de chevaux. Nous avons vu que l'an de Rome 490 M. & D. Brutus donnerent pour la premiere fois des combats de gladiateurs. Les combats d'Athletes ne furent introduits dans ces jeux que long-temps après, en 568 ; & vers le même temps, on fit combattre des hommes contre des ours, contre des lions, &c. Je ne veux considérer ces choses que par l'influence qu'elles ont sur les mœurs. C'est pourquoi je n'entrerai pas dans de grands détails.

Vers le milieu du sixieme siecle, on faisoit combattre trente couples de gladiateurs ou mê-

me davantage. Dans les commencements, le nombre en avoit été beaucoup moins grand : mais il s'étoit toujours accru, & il s'accrut encore. César en donna trois cents vingts couples pendant son édilité. Ce spectacle duroit quelquefois plusieurs jours.

On ne se borna pas non plus à faire combattre deux ou trois hommes contre deux ou trois bêtes féroces. Sylla donna, pendant sa préture, un combat de cent lions contre cent hommes. Avant lui on laissoit les chaînes à ces animaux, lorsqu'ils alloient combattre : aux jeux de Sylla, on les leur ôta pour la premiere fois. On augmentoit le danger, afin d'augmenter le plaisir des spectateurs.

Avec quelle férocité les Romains se portoient à ces jeux.

Féroces sous Romulus, les Romains n'ont jamais cessé de l'être. Plusieurs causes entretenoient leur férocité : les guerres qui se succédoient sans interruption, la pratique d'exterminer les peuples qui avoient le courage de leur résister, & les triomphes dont les principaux ornements étoient les dépouilles des nations vaincues, les captifs qui avoient échappé au fer des soldats, & les simulacres des villes qu'on avoit prises, saccagées & ruinées.

La férocité des Romains croissoit encore avec les progrès de la république : car un peuple conquérant ne peut être qu'un despote inhumain. Si le luxe adoucit ses mœurs à quelques égards,

il acheve d'étouffer en lui tout ſentiment d'humanité.

Avec ce caractère, les Romains devoient s'abreuver du ſang qui couloit ſur l'arene. Il n'y avoit point de ſpectacle qui leur fût plus agréable, & où il y eût un plus grand concours de citoyens de toute condition. Cette fureur alloit au point, qu'au milieu des repas, on ſe donnoit ſouvent le plaiſir barbare de faire combattre des gladiateurs. Dès que c'étoient-là les jeux des Romains, il ne faut plus s'étonner des horreurs qu'ils commettent pendant les guerres civiles.

Premiere poëſie des Romains.

Les Romains ont eu de bonne heure une ſorte de poëſie. C'étoit une proſe cadencée qu'ils chantoient en danſant, lorſqu'ils offroient des ſacrifices. Il paroît qu'ils durent aux Étruſques tout ce que l'art put ajouter à cette poëſie : car leurs vers ſe nommoient *Feſcennins* de Feſcennia, ville d'Étrurie.

Comme ces danſes & ces chants devinrent un objet d'émulation, ceux qui n'y réuſſiſſoient pas, furent expoſés aux railleries de ceux qui s'y diſtinguoient ; & les Romains employerent à ſe donner mutuellement des ridicules, le même langage qu'ils avoient d'abord conſacré à chanter les dieux. Inſenſiblement ils parlerent de tout en poëſie, & avec d'autant plus de facilité, qu'il falloit peu de talent pour faire des vers feſcennins.

Il étoient dans l'uſage d'offrir tous les ans à Cérès & à Bacchus les prémices de leur récolte ; & ils les préſentoient dans un baſſin qu'ils nommoient *ſatura* ou *ſatyra* de *ſatur* plein, parce qu'ils y accumuloient des fruits de toute eſpece. Ce mot fut enſuite employé pour exprimer toute ſorte de mélanges. On le donna, non-ſeulement, aux mets compoſés de pluſieurs choſes, mais encore aux loix qui renfermoient des réglements ſur pluſieurs chefs ; & par une ſemblable analogie, on le tranſporta aux pieces de vers, où l'on ramaſſoit tout ce qu'une imagination groſſiere pouvoit produire. Telle a été la ſatyre dans ſon origine.

La raillerie avoit été l'acceſſoire de ce poëme: elle en devint le principal, & elle dégénéra en invectives & en calomnies. Une loi des douze tables, qui condamnoit à mort ceux qui auroient compoſé des vers contre la réputation d'un citoyen, fait voir juſqu'où cet abus avoit été porté vers la fin du troiſieme ſiecle.

Commencement des jeux Scéniques.

Nous avons vu que l'an de Rome 391, les Romains, dans l'eſpérance d'appaiſer la colere des dieux & de faire ceſſer la peſte, firent venir d'Étrurie des hiſtrions, dont tout le talent étoit de danſer au ſon de la flûte. C'eſt à cette époque qu'on a fait commencer parmi eux les jeux Scéniques. Du mélange de la poëſie des Romains avec les danſes des Étruſques, naquirent des pieces de théâtre, auxquelles on con-

ſerva le nom de ſatyres. C'étoient des farces informes & groſſieres où les acteurs agiſſoient & parloient ſans avoir de plan arrêté.

Andronicus donne le premier aux Romains l'idée d'un drame régulier.

Tels furent à Rome les jeux ſcéniques juſqu'en 514, que Livius Andronicus, affranchi de M. Livius Salinator, leur fit prendre une forme toute nouvelle. Cependant il n'inventa rien. Grec de naiſſance, il ne fit que tranſporter à Rome un genre de drame que la Grece avoit créé & perfectionné. Il fut, ſans doute, fort au deſſous de ſes modeles : il eſt même vraiſemblable qu'une imitation plus parfaite auroit eu peu de ſuccès chez un peuple encore groſſier. Quoi qu'il en ſoit, ce fut alors que le théâtre donna pour la premiere fois aux Romains l'idée d'une action ſuivie & ſoutenue, ce qui leur fit abandonner leurs ſatyres pour un temps.

A Rome comme en Grece, c'eſt dans des temps de guerre que les arts ont fleuri.

C'eſt, ſur-tout, dans le cours de deux guerres, celle contre les Perſes & celle du Péloponeſe, que la Grece a produit de grands écrivains & de grands artiſtes en tout genre : & dans le ſiecle ſuivant, le goût des arts & des ſciences ſembla croître avec les troubles.

Il en a été de même à Rome. La premiere guerre punique venoit d'être terminée, lorſqu'Andronicus parut, & la poëſie continua de faire des progrès juſqu'à Jules Céſar : époque où tous les arts concouroient à l'embelliſſement de la capitale, où floriſſoit le plus grand des

orateurs, où la philosophie se répandoit & où tous les genres de littérature étoient cultivés. Aussi la poësie fit rapidement de nouveaux progrès. Les deux plus grands poëtes, Horace & Virgile, se formoient sur la fin des dernieres guerres civiles.

Térence a été l'époque du goût parmi les Romains.

Térence, qui vivoit du temps du second Africain & de Lélius, a été l'époque du goût parmi les Romains. Il donna le modele, d'après lequel le goût se perfectionna dans tous les genres, & il ne restoit plus de progrès a faire à cet égard, lorsqu'après la bataille d'Actium, Octavius devint le maître de l'empire. C'est la flatterie qui a attribué à ce monarque les progrès de tout ce qui se perfectionnoit sans lui. Je conviens que la protection des princes peut multiplier les écrivains: mais l'estime publique fait seule les bons.

Depuis Térence, la comédie ne fit plus de progrès. Il ne paroît pas que la tragédie se soit jamais élevée au dessus du médiocre: mais tous les autres genres de poësie atteignirent à la perfection.

Combien chez les Grecs les circonstances étoient favorables aux progrès de la poësie dramatique.

Lorsque Thespis, Eschile, Sophocle & Euripide créerent la tragédie, il y avoit plus de quatre cents ans qu'Homere avoit perfectionné la poësie épique. Dans cet intervalle, on écrivit en vers sur toute sorte de matierés, & il se forma d'excellents poëtes, sur-tout, dans le genre lyrique.

Les poëmes étoient récités dans les places & dans les jeux publics par les poëtes ou par les rapsodes. Le peuple, qui accouroit à ces lectures, approuvoit ou blâmoit suivant qu'il étoit affecté. Il comparoit les ouvrages qu'il avoit entendus avec ceux qu'il entendoit; & en rapprochant les uns des autres, il apprenoit à juger du beau & à l'apprécier.

Voilà les spectateurs que les poëtes tragiques de la Grece avoient pour juges. C'étoient des hommes dont le goût exercé recherchoit dans les tragédies la netteté, la précision, l'élégance & la régularité, qu'ils s'étoient fait une habitude de sentir dans les autres genres de poësie.

Les poëtes, qui ont donné les premieres comédies, sont postérieurs à Thespis d'environ cent ans. Ils vivoient dans le siecle de Périclès c'est-à-dire, dans le siecle des grands architectes, des grands sculpteurs & des grands peintres, comme des grands poëtes. C'étoit le temps où le goût, qui s'exerçoit à la fois dans tous les genres, achevoit de se perfectionner. On conçoit donc que la comédie devoit se perfectionner elle-même.

Combien elles leur étoient contraires chez les Romains.

Autant les circonstances étoient favorables aux progrès de la poësie dramatique chez les Grecs, autant elles leur étoient contraires chez les Romains. Lorsque les jeux Scéniques commencerent à Rome, le peuple n'avoit encore rien vu qui pût lui donner l'idée d'un poëme régulier & bien écrit. Aussi goûta-t-il peu les

comédies de Térence. Son insensibilité alloit au point, qu'au milieu des plus belles scenes, il demandoit un ours, des athletes ou des gladiateurs. Il falloit à ce peuple des spectacles de sang.

Les Romains étoient donc dépourvus de goût, & leur passion pour les jeux du Cirque sembloit leur ôter jusqu'au pouvoir d'en acquérir. Voilà pourquoi la poësie dramatique a fait peu de progrès parmi eux. Dans ce genre, leurs suffrages pouvoient plutôt égarer les poëtes que les conduire à la perfection. Les poëtes supérieurs, tels qu'Horace & Virgile, se sont bornés à écrire pour des lecteurs dont le goût s'étoit formé par l'étude des poëtes grecs; & c'est en quelque sorte en Grece, plutôt qu'à Rome, que la poësie latine devoit se perfectionner.

Progrès de la déclamation. Pantomimes.

Ce qui attiroit les Romains au théâtre, c'étoit moins l'excellence des drames que la maniere dont on les déclamoit. Comme la déclamation étoit la premiere & la principale partie de l'art oratoire, elle étoit aussi la premiere & la principale partie de l'art dramatique. Aussi les jeux Scéniques ont-ils fait à cet égard des progrès que nous avons de la peine à comprendre.

Tout étoit noté dans la déclamation des anciens & les syllabes & les gestes; de sorte que l'acteur étoit assujetti à une mesure, comme aujourd'hui le musicien & le danseur.

Ce mouvement mesuré donna lieu de partager la déclamation entre deux acteurs, dont l'un récitoit, & l'autre faisoit les gestes. Livius Andronicus, qui jouoit dans une de ses tragédies, s'étant enroué à répéter plusieurs fois des morceaux que le peuple avoit goûtés, fit trouver bon qu'un esclave récitât les vers, tandis qu'il faisoit lui-même les gestes. Il mit d'autant plus de vivacité dans son action, que ses forces n'étoient point partagées; & son jeu ayant été applaudi, cet usage prévalut dans les monologues.

Depuis ce partage, l'art des gestes faisant tous les jours de nouveaux progrès, devint sous Auguste un langage qui n'eut plus besoin de celui des sons articulés. Les pantomimes jouoient des pieces entieres, sans prononcer un seul mot.

L'art des pantomimes charma les Romains dès sa naissance, & la passion du peuple fut extrême pour ces comédiens, qu'il préféroit à tous les autres. Il me semble que cette passion devoit nuire aux progrès de la poësie dramatique.

Dépenses ruineuses, où engageoit la passion du peuple pour les jeux.

On a remarqué que la représentation de trois pieces de Sophocle a plus coûté aux Athéniens que la guerre du Péloponese. Rome, plus riche, faisoit encore de plus grandes dépenses en spectacles, & le peuple se passionnoit pour les jeux, parce qu'il en admiroit la magnificence.

Des ſpectacles qui auroient moins coûté, lui auroient moins plu.

Il y avoit des jeux qui ſe donnoient réguliérement toutes les années & dont les édiles faiſoient les frais. Il y en avoit d'autres qui ſe donnoient extraordinairement. On les nommoit votifs, parce qu'on les célébroit en conſéquence des vœux qui avoient été faits pour aſſurer le ſuccès d'une entrepriſe, ou pour appaiſer les dieux dans des temps de calamité. La république faiſoit les frais de ceux-ci, parce que c'étoit en ſon nom qu'on les avoit voués; & comme le ſénat en régloit la dépenſe, elle étoit modérée.

Dans les jeux, au contraire, que donnoient les édiles, la dépenſe n'avoit point de bornes; & il ſeroit difficile de ſe faire une idée des ſommes, que pluſieurs prodiguoient à cette occaſion dans le dernier ſiecle de la république.

Les édiles ornoient d'étoffes précieuſes, de ſtatues, de tableaux, toutes les rues & toutes les places par où devoit paſſer une proceſſion ſolemnelle, qui précédoit toujours la célébration des jeux: proceſſion où les pontifes, les prêtres, les augures, tous ceux qui avoient quelque emploi dans les temples, marchoient en habit de cérémonie, & où l'on portoit en pompe les images & les ſtatues des dieux.

Les édiles donnoient ensuite les jeux, c'est-à-dire, des courses, des combats, & des représentations dramatiques. C'est alors qu'ils étaloient à l'envi la plus grande magnificence dans les chars, dans les chevaux, dans les prix destinés aux vainqueurs; dans le nombre des athletes, des gladiateurs, des lions, des ours, des tigres, des pantheres, des éléphants & de toute sorte d'animaux rares; dans les récompenses qu'ils donnoient aux acteurs, aux poëtes, aux musiciens; enfin dans la construction des théâtres.

Ils bâtissoient quelquefois des théâtres qui contenoient jusqu'à quatre-vingt mille spectateurs: ils les bâtissoient pour quelques jours avec la même solidité, que s'ils avoient dû subsister; & ils les décoroient de tout ce que l'architecture, la sculpture & la peinture pouvoient fournir de plus rare & de plus riche.

Ce n'étoient pas seulement les édiles qui donnoient de pareils jeux. Il étoit libre aux préteurs & aux consuls d'en donner, & souvent de simples particuliers recherchoient par cette voie la faveur du peuple. Il n'y avoit pas de plus sûr moyen de parvenir aux magistratures. Un homme riche, qui, pour éviter les dépenses des jeux, auroit voulu se dispenser de passer par l'édilité, se seroit exposé à un refus, lorsqu'il auroit brigué la préture ou le consulat.

La passion des Romains pour les jeux a été, sur la fin de la république, une des principales causes des désordres; pour amuser un peuple stupide & désœuvré, les citoyens les plus riches se ruinoient; & ils ruinoient encore les provinces, qu'ils mettoient à contribution.

Les richesses ont nécessairement des bornes: cette passion des Romains n'en avoit pas. Les empereurs ne seront donc pas assez riches pour la satisfaire, & on prévoit qu'ils ruineront l'empire. Bien d'autres causes contribueront encore à le ruiner.





CHAPITRE II.

Du goût des Romains pour les arts & pour les ſciences.

En Sicile, pendant la premiere guerre punique, les Romains commencerent à prendre quelque connoiſſance des beaux-arts. Voilà vraiſemblablement pourquoi Livius Andronicus haſarda ſur le théâtre des poëmes plus réguliers que ceux qu'on avoit joués avant lui.

Epoque où les beaux-arts ſe ſont introduits à Rome.

Mais ce fut proprement après la priſe de Syracuſe que les beaux-arts ſe montrerent à Rome pour la premiere fois. Marcellus orna de vaſes, de ſtatues, de tableaux, les temples de l'Honneur & de la Vertu, & pluſieurs autres lieux publics.

Trois ans après, l'an de Rome 545, Fabius Maximus, qui ſe rendit maître de Tarente, n'emporta qu'une ſtatue coloſſale d'Hercules qu'il fit placer dans le Capitole. A cela près il laiſſa aux Tarentins tous les ouvrages de ſculpture & de peinture, dont leur ville étoit décorée. Il crut dangereux de montrer aux Romains les arts qui avoient amolli les Grecs. Autant

les hiſtoriens ont applaudi à ſa conduite, autant ils ont blâmé Marcellus.

Polybe, Tite-Live, Plutarque & Caton le Cenſeur auroient voulu qu'on n'eût offert que des trophées d'armes aux yeux d'un peuple guerrier & conquérant. Il auroit donc fallu que les Romains n'euſſent jamais vaincu que des peuples pauvres comme eux. Ceux qui blâmoient Marcellus, auroient dû s'appercevoir que la précaution de Fabius étoit tout-à-fait inutile. Ce ſont les Romains qui avoient tort d'être conquerants. S'il vouloient conſerver leurs anciennes mœurs, ils devoient ceſſer de l'être, depuis qu'ils ne pouvoient plus conquérir que des nations opulentes.

En effet, les conquêtes devoient amener les richeſſes; &, par une ſuite néceſſaire, les richeſſes devoient amener les arts. Auſſi à peine les Grecs furent ſubjugués, que Rome s'embellit de ſtatues, de tableaux, & devint le rendez-vous des plus fameux artiſtes de la Grece & de l'Aſie.

Avidité avec laquelle les Romains raviſſent les ouvrages des grands artiſtes.

De tout ce que Marcellus tranſporta de Syracuſe, il ne réſerva rien pour lui. Mais dans la ſuite, on ceſſa de conſacrer à l'ornement des temples les ouvrages de ſculpture & de peinture, qui avoient décoré les villes grecques; comme on ceſſa de porter au tréſor public l'or & l'argent des peuples vaincus. Ces choſes avoient une valeur quelconque: c'en étoit aſſez. Elles exciterent l'avidité, avant de former le goût,

goût, & les maiſons des citoyens puiſſants en furent ornées avec profuſion.

Les généraux employoient toutes ſortes de moyens pour enlever ce qu'il y avoit de rare dans leurs provinces. Quelques-uns achetoient à vil prix : d'autres raviſſoient. Les plus modérés en apparence empruntoient pour ne pas rendre. Ils pilloient les maiſons des particuliers : ils pilloient les temples mêmes ; & après avoir exercé ce brigandage dans leurs gouvernements, ils l'exercerent encore dans Rome. Sur la fin de la république, on ne voyoit plus, dans les temples de l'Honneur & de la Vertu, les ſtatues & les tableaux que Marcellus y avoit dépoſés.

Pourquoi les Romains ont eu moins de goût que les Grecs.

Lorſque Mummius, après s'être rendu maître de Corinthe, chargea des entrepreneurs de tranſporter à Rome pluſieurs ſtatues & pluſieurs tableaux des meilleurs artiſtes ; il les menaça, s'il arrivoit quelque dommage à ces chef-d'œuvres, de les obliger d'en fournir d'autres à leurs frais & dépens. Telle étoit l'ignorance groſſiere de ce conſul. Alors cependant il y avoit plus de ſoixante ans que Syracuſe avoit été priſe ; & la paſſion avec laquelle on recherchoit les ouvrages des grands peintres & des grands ſculpteurs, paroîtroit prouver que le goût des arts s'étoit déja répandu. Comment donc un conſul pouvoit-il être ignorant au point de ne pas ſavoir, au moins par oui-dire, qu'il y a

de la différence entre un tableau & un tableau ?

Je conjecture que les Romains avoient d'autant plus de peine à se former le goût, qu'il leur étoit plus facile de ramasser tout ce que les arts avoient produit de plus précieux. En général les, gens riches faisoient des collections, parce qu'ils étoient riches. Incapables de juger du prix des choses rares qu'ils possédoient, souvent ils ne savoient pas les avoir. Une preuve qu'ils avoient plus d'avidité que de goût, c'est que Rome, où le luxe attiroit les plus grands artistes, n'en a pas produit un seul, qui ait eu quelque célébrité.

Le goût est un jugement rapide, auquel toutes les facultés de l'esprit conspirent, & qui embrassant dans ses comparaisons une multitude d'idées, demande une ame exercée sur chacune, & accoutumée à les saisir toutes ensemble. Pour acquérir du goût, il faut donc beaucoup voir, beaucoup comparer : il faut que tous les arts & toutes les sciences se prêtent mutuellement des secours. C'est un avantage qu'ont eu les Grecs. Leurs premiers écrivains ont été tout-à-la fois poëtes, historiens, philosophes & orateurs. Sans doute, ils ont d'abord été bien médiocres : mais ils réunissoient tous les genres, ils les cultivoient tous à la fois ; & par cette raison, ils devoient les perfectionner tous également. En effet, ils les ont perfectionnés.

Lorsque les arts ont commencé à se montrer

aux Romains, il n'y avoit proprement parmi eux ni poëtes, ni historiens, ni philosophes, j'ajouterois même ni orateurs ; car l'éloquence étoit encore bien grossiere. A leurs yeux qui n'avoient pas appris à voir, on montroit tout-à-coup une multitude de chefs-d'œuvre : étoient-ils capables d'en juger?

C'est par degrés que les arts se perfectionnent : le goût se forme également par degrés. Or, les Romains n'ont eu les arts, que parce qu'ils les avoient conquis, & lorsqu'ils les ont conquis, on les avoit portés à la derniere perfection. Les Grecs avoient employé plusieurs siecles à les créer.

Ce n'est pas pour un peuple le siecle du goût, que celui où, encore grossier, il emprunte tout-à-coup d'une nation éclairée les arts & les sciences. Alors il apprend moins les choses, que les jugements que les autres en ont portés. Il étudie sans méthode, il accumule sans choix, & il lui est tous les jours plus difficile de s'instruire. Un peuple ne commence donc à penser, que lorsqu'il tente de faire des découvertes par lui-même, & le besoin d'inventer peut seul lui donner des talents. Voilà le cas où ont été les Grecs. Comme ils ne pouvoient presque rien apprendre des étrangers, ils ont été, en quelque sorte, forcés d'avoir du génie, & ils ont inventé.

Il n'a pas été possible aux Romains de prendre le même essor. Puisque les arts étoient cré-

és, ils ne pouvoient que les recueillir; & ils les enleverent, comme autrefois ils avoient enlevé des gerbes. N'ayant donc rien inventé, ils ne perfectionnerent rien; parce que l'esprit qui perfectionne dans un temps, est le même qui eût inventé dans un autre. Je conjecture qu'ils ont eu plus de magnificence que de goût, plus de recherche que de discernement; & que, juges médiocres des arts, ils ne les ont estimés, que comme des choses de luxe.

En effet, ils regardoient au dessous d'eux de s'en occuper eux-mêmes, & ils bornoient toute leur gloire à commander à ceux qui les cultivoient. Certainement ce préjugé n'étoit pas favorable au goût: mais il leur étoit cher; & c'est d'après ce préjugé même, que Virgile loue les Romains. Vous vous souvenez, Monseigneur, de ces beaux vers *Excudent alii spirantia*, &c.

Les Romains qui ont eu du goût, se sont formés d'après les Grecs.

Quoique le gouvernement de la république romaine fût propre à former des orateurs, ce fut par les leçons des Grecs que Cicéron se forma lui-même; & il surpassa bientôt Hortensius, qui étoit alors le plus éloquent des Romains. Il étudia la langue des Grecs, leurs poëtes, leur histoire, leurs philosophes, leurs arts, leurs sciences. Il essaya même de faire des vers. S'il n'eût étudié que l'éloquence, il eût été moins éloquent: car il faut connoître bien des genres, pour réussir dans un seul. C'est ainsi que tous les hommes de goût & de talent que

Rome a produits, se sont formés d'après les Grecs.

Dès que les Romains s'occupoient des arts par luxe plutôt que par goût, on conçoit que les sciences devoient avoir peu d'attrait pour eux. Aussi n'ont-ils eu ni géometre, ni astronome, ni physicien. Varron, le seul savant que la république ait produit, s'est borné à des recherches d'érudition. Cicéron, qui étoit son contemporain, en fait grand cas. En effet, Varron étoit un phénomene pour son siecle.

Les Grecs avoient peu de critique : les Romains n'en ont pas eu davantage, & ils avoient peu de disposition pour les sciences.

Quoique les Grecs aient méprisé toutes les nations, ils ne les ont jamais regardées avec indifférence. Comme ils se souvenoient des secours qu'ils avoient tirés de quelques-unes, ils ont toujours paru curieux de les connoître. Mais parce qu'ils aimoient le merveilleux, & qu'ils étoient d'une grande crédulité, ils ramassoient les traditions avec peu de discernement. Ils sembloient n'interroger les peuples que pour apprendre des opinions : ils cherchoient dans la lecture des historiens, le style plutôt que la vérité, & c'étoit assez pour eux que l'histoire fût bien écrite. Voilà pourquoi ils ne nous donnent que des connoissances très imparfaites & très confuses des révolutions arrivées en Asie avant les conquêtes de Cyrus.

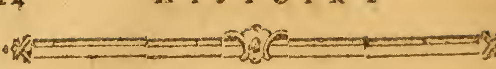
Ce n'est, que sous les successeurs d'Alexandre que les Grecs ont paru s'appliquer sérieusement à l'étude de l'antiquité ; & ils se hâterent

de penser qu'il leur étoit possible de débrouiller l'histoire des siecles les plus reculés. Nous ne nous flattons jamais plus de réussir dans une science, que lorsque nous commençons à nous en occuper ; & pour nous convaincre de notre impuissance, il faut que des tentatives inutiles se répétent pendant des siecles. Nous avons vu avec quelle obstination les anciens philosophes ont entrepris les uns après les autres d'expliquer la formation de l'univers : hasarderons-nous beaucoup, si nous jugeons que les historiens, qui vivoient dans les mêmes temps, se sont conduits avec le même esprit, & qu'ils ont eu la même confiance avec aussi peu de fondement ? Il n'y a pas long-temps que les hypotheses regnoient dans l'histoire, parce qu'elles regnoient encore dans la philosophie. On vouloit tout deviner, les événements & la nature. Cela prouve que lorsque les philosophes sont mauvais, les critiques le sont également. J'ajouterai même, & notre expérience le prouve, que les bons critiques ne viennent que long-temps après les bons philosophes : les érudits sont les derniers à savoir douter.

Les Romains, aussi mauvais critiques, & beaucoup moins curieux, étoient peu propres à faire des recherches, & ils ne s'y portoient pas. Ils nous parlent de leurs guerres, de leurs victoires, de leurs triomphes. On diroit qu'ils n'ont

connu les peuples, que pour les ſubjuguer ou pour les exterminer; & ils ſemblent avoir voulu effacer tous les monuments, qui en pouvoient tranſmettre l'hiſtoire. En un mot, avec auſſi peu de diſpoſitions pour les ſciences que pour les arts, ils ne les ont connus que parce qu'ils ont conquis la Grece; & ils n'ont guere ſu que ce qu'ils ont appris des Grecs, qui ont été leurs maîtres, & qui devoient être les nôtres.





CHAPITRE III.

De quelques uſages des Romains.

Il n'eſt pas poſſible de ſe faire une idée exacte des uſages.

Les relations ſont peu propres à faire connoître les uſages : les plus détaillées n'en donnent que des notions imparfaites. Si elles montrent le fond des choſes, elles ne repréſentent que confuſément la maniere dont elles ſe font. C'eſt néanmoins dans la maniere que conſiſte le prix réel ou imaginaire, que chaque peuple attache à ſes uſages.

Preſque tout eſt arbitraire en ce genre, & cependant chaque peuple croit ſes uſages fondés en raiſon. Ce préjugé eſt cauſe que les nations ont, à cet égard, bien de la peine à ſe juger. Soit qu'elles s'approuvent, ſoit qu'elles ſe condamnent, elles ſont les unes des autres des tableaux peu reſſemblants

D'ailleurs les uſages ne ſont pas conſtants. Ils ſe conſervent à peu-près les mêmes, tant qu'un peuple a peu de beſoins. Mais auſſitôt que le luxe commence, il amene des changements dans les uſages ; & les révolutions qu'il produit,

ſont d'autant plus grandes, qu'il fait lui-même de plus grands progrès. Les uſages qui méritent plus particuliérement d'être obſervés, ſont ceux qui ſe ſont introduits dans le dernier ſiecle de la république (*).



DE L'HABILLEMENT.

LA tunique étoit le vêtement que les Romains portoient immédiatement ſur la peau : elle étoit dans l'origine fort groſſiérement faite, & on peut ſe la repréſenter comme un ſac, ouvert pour laiſſer paſſer la tête & les bras. Celles des femmes avoient ſeules des manches, & c'eût été une marque de molleſſe dans les hommes d'avoir les bras couverts. La tunique.

Une ceinture, aſſujettiſſoit la tunique, & ſervoit à la relever, lorſqu'on avoit quelque choſe à faire. C'eſt pourquoi *ſe accingere* ſignifioit ſe préparer à une choſe. La ceinture.

En conſéquence on paroiſſoit plus ou moins

(*) Je tire des Mémoires de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres le peu que je dis à ce ſujet.

capable d'agir, ſuivant la maniere dont on portoit ſa ceinture : ce qui fut cauſe qu'on jugea des diſpoſitions de l'ame ſur cet indice, & qu'on nomma *alte cincti* les hommes d'un caractère ſévere & courageux, & *diſcincti* ceux qui ſe livroient à la débauche ou à la molleſſe.

La toge.

Les Grecs ne portoient ſur la tunique qu'un ſimple manteau : les Romains portoient une robe qu'ils nommoient *toge*. Elle étoit différente ſuivant les conditions & ſuivant les circonſtances, & il y avoit toujours dans l'habillement quelques marques propres à faire diſtinguer les dignités civiles ou militaires. Les tribuns du peuple paroiſſent avoir été les ſeuls magiſtrats qui n'avoient point de ces marques diſtinctives.

Changements que le luxe amene dans l'habillement.

Le luxe tendoit à tout confondre. On prodigua l'or, les pierreries & la pourpre. On multiplia les tuniques. On leur fit prendre différentes formes, & ce fut un art d'en diſpoſer les plis avec grace. Les femmes échancrerent les leurs, de maniere qu'elles montrerent la gorge, les épaules & une partie du bras droit. La toge leur parut auſſi trop ſimple : elles en augmenterent inſenſiblement le volume, & elles y ajouterent une longue queue, chargée d'ornements. C'eſt ce qu'on nomma *ſtole*. Cet habit leur devint particulier. Mais parce que les raffinements que la corruption produit, tendent

tour-à-tour à diſtinguer & à confondre les ſexes, quelquefois les ſtoles ſe raccourcirent, & les toges s'allongerent; de ſorte que les femmes paroiſſoient effrontées, & les hommes efféminés.

Ce n'eſt que ſous les empereurs que les Romains ont eu des tuniques de lin. En Egypte cependant l'uſage de ces tuniques remontoit à la plus haute antiquité; & il y avoit pluſieurs ſiecles qu'elles étoient connues des Grecs, lorſque les Romains n'employoient encore le lin que dans les voiles de leurs vaiſſeaux. Dans la ſuite, ils s'en ſervirent avec plus de luxe que de goût. Voulant de l'or & de la pourpre partout, ils en mêlerent dans le tiſſu des tuniques, & ils ſemblerent craindre qu'elles ne fuſſent pas aſſez rudes à la peau.

Les Romains n'ont connu que tard l'uſage des tuniques de lin.

Il y a eu bien des ſortes de chauſſures chez les Romains: il a même été un temps où elles varioient comme les conditions. En général, on en diſtinguoit de deux eſpeces. L'une étoit une ſemelle qui laiſſoit le pied à découvert, & qui s'attachoit avec des courroies. L'autre couvroit tout le pied, montoit juſqu'à mi-jambe, & s'arrêtoit avec une eſpece de ruban, auquel on faiſoit faire pluſieurs tours.

Leurs chauſſures.

Quoique les ſouliers fuſſent ordinairement de cuirs apprêtés, on en fit auſſi de toutes les matieres propres à les rendre plus légers & plus

ſouples. Mais parce qu'un goût dépravé portoit autant à la magnificence qu'à la molleſſe, on ne ſe contenta pas de les ſurcharger de pierreries ; quelquefois on voulut encore que la ſemelle en fût d'or maſſif. Cette chauſſure ne devoit pas être commode.

Le noir pour les ſouliers des hommes & le blanc pour ceux des femmes étoient d'abord les ſeules couleurs décentes. Les courtiſannes changerent inſenſiblement cet uſage, & firent donner la préférence aux ſouliers rouges qu'elles affectoient de porter. Dans la ſuite, les empereurs furent ſi jaloux de cette couleur, que l'ayant réſervée pour eux, ils la défendirent aux hommes, & ne la permirent qu'aux femmes,

La coëffure.

Quant à la coëffure, elle a été ſujette à tous les caprices de la mode. Rien n'a plus varié, & les Romains ne paroiſſent s'être accordés que ſur l'eſtime qu'ils faiſoient du blond le plus ardent.



DES REPAS.

Le ſouper, principal repas des Romains.

LE ſouper étoit proprement le ſeul repas des Romains : le matin, ſur le midi, ils ne mangeoient qu'un morceau.

Après avoir distribué des coupes aux convives, & fait des libations, on apportoit le premier service, qui commençoit ordinairement par des œufs frais, & on finissoit le second par des fruits : d'où est venue l'expression *ab ovo usque ad mala*, pour dire du commencement à la fin.

Ces deux services se divisoient en plusieurs autres. Mais en quelque nombre qu'ils fussent, on ne les distingua jamais que par les noms de *primæ & secundæ mensæ*.

Luxe de la table.

Les tables, servies pendant plusieurs siecles avec simplicité, furent couvertes avec profusion sur la fin de la république. On compta quelquefois jusqu'à quinze ou vingt services. Je ne répondrois pas du goût des Romains à cet égard. Il me semble que la bonne chere s'allie difficilement avec le grand luxe : aussi les gens riches estimoient-ils les mets par la rareté & par le prix, plutôt que par la saveur.

Usages qui se pratiquoient.

L'usage de manger couché ne commença que vers la fin du sixieme siecle. Ce furent les hommes qui l'établirent. Les femmes s'y refuserent, tant que la république subsista ; & on ne le permit que fort tard aux jeunes gens, qui n'avoient pas encore pris la robe virile. Ils étoient assis sur le bord du lit de leur plus proche parent.

La table étoit quarrée, sans nappe, d'un bois précieux, & incrustée de cuivre, d'argent, d'or,

ou même de pierreries. Un des côtés restoit libre pour le service, & le long des trois autres on rangeoit trois lits : ce qui fit nommer *triclinium* & la table & la salle à manger.

Chaque lit pouvoit contenir trois ou quatre personnes, rarement davantage. Avant de s'y coucher, on quittoit ses souliers, ou même on se lavoit les pieds, afin de ne pas salir les étoffes précieuses dont ils étoient couverts.

On se rendoit au *triclinium* avec une robe particuliere, qui ne servoit que pour les repas. Il n'eût pas été décent de s'y montrer avec tout autre habit. Ce qui paroît singulier, c'est que long-temps encore après Auguste, on n'étoit pas dans l'usage des fournir des serviettes aux convives : chacun apportoit la sienne.

La place la plus distinguée étoit la premiere du lit-milieu. Le lit à la gauche de celui-là étoit pour les personnes, auxquelles on devoit le moins d'égard. Tels étoient ceux qu'on nommoit *ombres*, parce qu'ils venoient sous les auspices des conviés qui les présentoient.

Un grand nombre d'esclaves étoit employé au service. Des joueurs de flûte & de hautbois accompagnoient les poissons & les oiseaux rares qu'on apportoit. Les acclamations des convives se mêloient aux sons des instruments ; & un écuyer tranchant coupoit les viandes en cadence.

Pendant le repas on faiſoit paroître quelquefois des bouffons des farceurs, des danſeurs, des muſiciens, des pantomimes, ou même des gladiateurs. On donnoit, en un mot, des ſpectacles de toute eſpece, & on prodiguoit encore les parfums, comme pour flatter tous les ſens à la fois.

Quand on a beſoin de tant de choſes, on ne s'amuſe d'aucune; & tout cet appareil ne valoit pas un repas ſimple, que la gaité aſſaiſonne. Forcés à revenir à des amuſements moins chers, ſouvent les grands, au milieu du repas, jouoient à pair ou non, aux dez, à tout autre jeu: ils buvoient à la ſanté les uns des autres: ils ſe portoient celle de leurs amis: ils créoient un roi qui impoſoit des loix aux convives: en un mot, ils cherchoient à ſe tirer de l'aſſoupiſſement, où le luxe de la table les plongeoit.

Avant de ſe ſéparer, on faiſoit des libations pour la proſpérité de l'hôte. Celui-ci offroit enſuite des préſents à ſes convives: il diſtribuoit une partie des reſtes aux eſclaves, réſervoit l'autre, & brûloit les choſes qui ne méritoient ni d'être données ni d'être gardées. Cette derniere cérémonie étoit une eſpece de ſacrifice, qu'on nommoit *protervia*. Caton d'Utique fit alluſion à cet uſage, lorſqu'il dit d'un homme qui, après avoir mangé tout ſon bien, mit le

feu à sa maison : *il n'a rien fait qui ne soit dans les regles.*

Les loix somptuaires n'ont pas été un frein au luxe de la table.

Les détails où je viens d'entrer, suffisent pour vous faire juger des excès, où le luxe de la table fut porté. On tenta inutilement d'y mettre un frein. On renouvella plusieurs fois une loi, qui ordonnoit de manger dans la piece de la maison, qu'on nommoit *atrium* : espece de vestibule où l'on étoit exposé aux yeux du public. On régla même la dépense de la table. Mais la licence, devenue plus forte que les loix, rendit inutiles toutes ces précautions. Chacun se dégoûta des vestibules : on voulut se dérober aux regards, & les sallons qu'on bâtit à cet effet, furent l'occasion d'un nouveau luxe.

DES BAINS.

Bains publics construits d'abord simplement, & ensuite avec magnificence.

COMME les Romains ne connoissoient pas l'usage du linge, ils étoient dans la nécessité de se baigner fréquemment. Pendant long-temps ils ne se sont baignés que dans les rivieres. Ce n'est du moins que sur la fin de la république, qu'ils ont commencé à construire des bains publics. On s'y baignoit pour la quatrieme partie d'un

d'un as, c'eſt-à-dire, pour trois deniers de notre monnoie.

Les bains, d'abord conſtruits ſimplement & avec peu de dépenſe, devinrent dans la ſuite des édifices, dont on admira la grandeur & la beauté. M. Agrippa, étant édile, en fit conſtruire cent ſoixante-dix, où les citoyens ſe baignoient gratis à l'eau chaude & à l'eau froide. Pluſieurs empereurs ſuivirent cet exemple; & cette libéralité fut ſi agréable au peuple, que ce fut un des plus ſûrs moyens de lui plaire.

Abus des bains.

Alors l'uſage de ſe baigner dégénéra bientôt en abus. On vint aux bains par molleſſe, par oiſiveté: on y vint parce qu'il y avoit un grand concours, & c'eſt là que les poëtes, qui aimoient à réciter leurs vers, venoient chercher des auditeurs.

Les gens riches avoient chez eux des bains, qui étoient moins conſtruits pour le beſoin que pour la ſenſualité. Lorſque les empereurs s'ennuyoient, ces bains étoient pour eux d'une grande reſſource, & on en a vu qui ſe baignoient juſqu'à cinq ou ſix fois par jour.

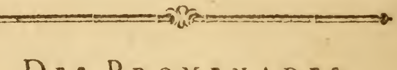
Les empereurs ſe baignoient quelquefois avec le peuple.

Quelques-uns ne dédaignoient pas néanmoins de ſe baigner avec le peuple. On raconte qu'Adrien ayant rencontré, dans un bain public, un vieux ſoldat qu'il reconnut, & qu'ayant remarqué que, faute de valet pour le nettoyer,

ce vieillard ſe frottoit le dos contre les murs ; il lui donna des eſclaves & de quoi les nourrir. Peu de jours après, d'autres vieillards ne manquerent pas de ſe trouver aux bains, & de ſe frotter auſſi le dos contre les murs : mais ils n'eurent que des étrilles ; & l'empereur, qui les leur fit diſtribuer, leur ordonna de s'étriller les uns les autres.

Quant on étoit en deuil, on ne ſe montroit pas aux bains.

L'uſage ne permettoit pas de ſe montrer aux bains publics, lorſqu'on étoit en deuil : c'étoit une choſe ſi univerſellement reçue, que les mots *ſquallor & ſordes* ſont pris pour deuil dans les meilleurs écrivains. Il ſembloit que pour être triſte, il fallut être malpropre. C'eſt une idée de décence qui paroît aujourd'hui bien ſinguliere : mais avant les Romains, les peuples de l'Aſie l'avoient trouvée fort raiſonnable.



DES PROMENADES.

L'exercice du corps eſt néceſſaire à l'eſprit même.

L'EXERCICE du corps eſt néceſſaire à l'eſprit même, qui a quelquefois beſoin de ſe diſtraire de ſes occupations. Pour ceux qui penſent, la promenade eſt même tout-à-la fois un exercice modéré des facultés du corps & des facultés de l'ame. C'eſt le moment où l'on obſerve ſans ef-

fort & ſans fatigue. Tout ſeul, on réfléchit comme en rêvant, & on laiſſe aller ſa penſée aux objets qui l'appellent. Avec les autres, on cauſe, on s'éclaire, & la nature devient en quelque ſorte un livre qu'on étudie, & que la converſation apprend à lire. Heureuſement ce plaiſir ſe trouve à peu de frais, & il eſt bien mieux goûté de ceux qui ſavent jouir de la nature, que de ceux qui ſe piquent de la vaincre. Ils ſe promenent délicieuſement dans un bois, ou dans une prairie.

Le luxe fait de la promenade une occupation diſpendieuſe.

Lorſqu'à Rome le luxe eut amené l'oiſiveté, la promenade, au lieu d'être un délaſſement devint une occupation. C'eſt ainſi qu'on change la deſtination des choſes. Bientôt l'Italie parut à peine ſuffire à la manie de bâtir des maiſons de campagne. On combla les mers, on perça les montagnes; & les lieux les plus ingrats furent ornés, s'ils ne furent pas embellis. Si vous voulez ſavoir comment les plus opulents jouiſſoient des plaiſits, Lucrece vous l'apprendra.

Exit ſæpe foras magnis ex ædibus ille,
Eſſe domi quem pertæſum eſt, ſubitoque revertit
Quippe foris nihilo melius qui ſentiat eſſe.
Currit, agens mannos, ad villam præcipitanter,
Auxilium tectis quaſi ferre ardentibus inſtans:
Oſcitat extemplo tetigit cum limina villæ:
Aut abit in ſomnum gravis, atque oblivia quærit,
Aut etiam properans urbem petit, atque reviſit.

Les grands batissoient de vastes portiques pour se promener.

La promenade étant devenue une occupation essentielle, il ne falloit pas qu'elle vînt a manquer. On n'auroit sû que mettre à la place, parce que rien n'est si difficile, que de suppléer aux choses frivoles.

Il n'étoit donc pas raisonnable de se mettre dans la nécessité d'attendre toujours le beau temps, & de s'exposer à être souvent sans promenade, au milieu des plus beaux jardins. C'est pourquoi on joignit aux maisons des galeries, quelquefois si longues qu'on les appella milliaires, & des portiques assez vastes pour se promener en voiture. Ce goût gagna jusqu'aux personnes qui savoient s'occuper. Cicéron ayant fait bâtir, sentoit qu'il lui manquoit une promenade couverte; & il vouloit au moins en avoir une petite: *tecta igitur ambulatiuncula addenda est*, disoit-il. Ce diminutif semble faire la critique d'un usage, où l'exemple l'entraînoit.

Les portiques se multiplierent à la ville & à la campagne. Ce fut un genre de magnificence où les grands chercherent à se surpasser. On y employa le marbre le plus précieux: on les orna de statues, de tableaux; & on s'appliqua, sur-tout, à les rendre commodes pour toutes les saisons.

Portiques publics.

Il falloit au peuple les mêmes ressources qu'aux grands, puisqu'il étoit tout aussi désœuvré. Il y eut donc des portiques publics & en

grand nombre. C'étoient des rendez-vous, où à certaines heures on accouroit de toutes les parties de la ville, & où il étoit du bel air de se montrer. Désœuvrement, frivolité, ennui; voilà le partage des grandes villes dans les siecles florissants. Il ne reste d'amusements véritables que pour les personnes, qui, se tenant un peu à l'écart, vivent comme en retraite au milieu du tumulte; & qui, simples spectateurs, observent les sottises des autres.



DES OCCUPATIONS DES ROMAINS DANS LE COURS DE LA JOURNÉE.



Comment les Romains s'assuroient de l'heure.

LES Romains furent long-temps à ne distinguer dans la journée que le matin, le midi & le soir. Sur la fin du cinquieme siecle, ils commencerent à avoir des cadrans solaires assez grossiérement faits; & plus de cent ans après, ils connurent l'usage des clepsydres, qui mesuroient les heures par l'écoulement de l'eau.

Le luxe, qui se répandoit, faisoit alors une nécessité de s'occuper, aux heures marquées par l'usage, de toutes les frivolités qui de-

voient remplir la journée. On avoit donc besoin de savoir toujours l'heure avec précision. on imagina d'avoir des esclaves, dont tout l'emploi étoit d'observer le cadran ou la clepsydre, & de dire l'heure à leur maître, lorsqu'il la demandoit. C'est la chose dont les gens du monde s'informent le plus, parceque l'ennui, qui les dévore, les force à compter les moments.

Ils comptoient douze heures dans la journée.

Les Romains comptoient douze heures au jour : les six premieres depuis le lever du soleil jusqu'à midi, & les six dernieres depuis midi jusqu'à la nuit. Elles étoient donc, comme les jours, plus longues en été & plus courtes en hiver.

A quoi ils employoient la matinée.

Les citoyens les plus sensés donnoient la matinée à leurs affaires domestiques, aux devoirs de leur état, ou à l'étude. Mais ce n'est pas d'après eux qu'on peut juger des mœurs.

Un plus grand nombre, qui diminuoit tous les jours, commençoit la journée & la finissoit par visiter les temples. Cette dévotion prenoit souvent beaucoup de temps : car si on avoit plusieurs choses à demander, il falloit s'adresser à des divinités différentes, & faire en quelque sorte des pélerinages dans la ville. Les riches faisoient des sacrifices ou d'autres offrandes ; & les pauvres se contentoient de saluer les

dieux, en portant la main à la bouche: ce qu'on nommoit par cette raiſon *adorer*. On adoroit le matin les dieux céleſtes & le ſoir les dieux infernaux.

Il y avoit encore plus de concours à la porte des grands qu'à celle des temples. On conſacroit la premiere heure & même la ſeconde à ces viſites; & ſouvent on devançoit le jour, crainte d'être prévenu ou de laiſſer échapper le moment. Les veſtibules étoient remplis de la foule des clients, auxquels le patron ſe déroboit quelquefois par une porte de derriere. S'il ſortoit publiquement, ils s'empreſſoient autour de lui & l'accompagnoient. Celui-ci alloit chez un plus grand que lui jouer le même perſonnage, & toute la ville étoit en mouvement.

Tous les jours, excepté ceux qui étoient deſtinés aux comices ou conſacrés au repos, les tribunaux ſe tenoient pendant la troiſieme heure, la quatrieme & la cinquieme; & le peuple s'occupoit, avec plus ou moins de chaleur, des affaires qui ſe traitoient. S'il n'y prenoit aucun intérêt, il erroit par déſœuvrement dans les rues & dans les places. Alors ſe préſentoient ceux qui aſpiroient aux charges, accompagnés de leurs amis qui les recommandoient, & ayant à leur gauche des nomenclateurs qui leur diſoient le nom & le ſurnom des paſſants. D'au-

tres couroient tous les quartiers de la ville, uniquement pour se donner en spectacle. Ils payoient des citoyens, afin d'avoir un cortege plus nombreux ; & c'étoit à qui traîneroit après soi plus de litieres, plus d'esclaves & plus de clients.

A quoi ils employoient l'après-midi.

On dînoit à midi : c'étoit un léger repas, après lequel on faisoit communément la méridienne. Ensuite, la multitude se répandoit dans les promenades, pendant que les jeunes gens, qui conservoient quelque reste des anciennes mœurs, jouoient à la paume, ou s'exerçoient dans le champ de mars. Enfin, on alloit aux bains à huit ou neuf heures, & on soupoit à dix.

Dans les temps de spectacles, les jeux remplissoient presque toute la journée.

Telles étoient en général les occupations ou les amusements des Romains dans les temps où il n'y avoit point de spectacles. Dans les autres les jeux remplissoient presque toute la journée. Le matin, on faisoit combattre des hommes contre les bêtes féroces : avant midi, on assistoit à des combats de gladiateurs, auxquels on revenoit après avoir dîné ; & on passoit le reste du jour au cirque ou au théâtre. Mais tout cela a souffert des variations.

DE L'URBANITÉ ROMAINE.

ROME s'appelloit par exellence *urbs*, la ville, & c'eſt de-là qu'on a fait *urbanitas*. Or, comme la langue ſe poliſſoit dans le temps où les mœurs reſtoient encore groſſieres, ce mot n'a d'abord exprimé que le don de joindre à la pureté du langage, les graces de la prononciation : de parler & de prononcer, comme on parloit & prononçoit à la ville.

On ne peut pas ſe faire une idée exacte de l'urbanité.

A meſure que les mœurs ſe polirent, l'acception de ce mot s'étendit ;& l'urbanité ſe remarqua, non - ſeulement, dans le langage, mais encore dans le geſte, dans le ton, dans les manieres, dans l'extérieur de toute la perſonne, enfin dans tout ce qu'on jugeoit pouvoir contribuer à l'agrément,

L'urbanité eſt donc une choſe qui a varié, & ſur laquelle les Romains même n'ont pu s'accorder dans aucun temps. Comment auroient-ils déterminé la notion qu'ils s'en formoient, & dans laquelle chacun, ſuivant ſon état, faiſoit entrer différents acceſſoires ? Il en eſt de l'urbanité comme de ce que nous nommons le ton de la bonne compagnie. Il ne nous eſt donc pas poſſible de nous en faire un idée exacte : nous

ne pourrions pas même en juger, comme en jugeoient en général les Romains. Nous sommes trop prévenus pour nos usages.

Les Romains avoient des usages qui nous choquent.

Par exemple, nous ne trouverions pas plus de graces que de commodité à manger couché; & nous aurions quelque répugnance à voir prendre les viandes avec les doigts, quelque délicatement qu'on les prît. C'est ainsi néanmoins qu'on mangeoit encore dans le siecle d'Auguste. La coutume de boire souvent tous dans la même coupe auroit encore de quoi nous dégoûter.

Cependant pour ne pas juger précipitamment, il faut considérer que les circonstances peuvent amener chez différents peuples des usages différents, & tous également fondés en raison.

Dans une république, où tous les citoyens avoient droit de suffrage, il étoit impossible qu'un candidat connût tous ceux dont il briguoit la faveur. Cependant aucun d'eux ne vouloit être inconnu; & c'est, sans doute, ce qui introduisit l'usage de saluer chacun par son nom. Chez nous au contraire ce seroit-là une impolitesse; parce que, n'ayant de relation qu'avec le petit nombre de personnes que nous connoissons, leur nom, qu'il est superflu de prononcer, ne paroît dans notre bouche qu'une affectation de familiarité ou de supériorité.

Nous trouverions bien de l'excès dans la politesse à laquelle les premiers citoyens se prêtoient, lorsqu'ils se montroient dans la place pour s'assurer des suffrages. Ce n'étoit pas assez de saluer, il falloit embrasser. Le besoin de ménager les citoyens de tout état, faisoit une nécessité de s'assujettir à un usage, qui s'étoit introduit sans répugnance dans les premiers temps de la république.

Nous en avons qui les choqueroient.

Mais les Romains trouveroient aussi chez nous bien des choses qu'ils n'approuveroient pas. Plus simples, ils ne croiroient voir que de la frivolité dans plusieurs de nos usages, & ils ne comprendroient pas le ton sérieux avec lequel nous en jugeons. Ils seroient scandalisés de nous voir courber le corps en nous abordant, & ils seroient choqués de nos expressions rampantes ou tout-à-fait vuides de sens. Pour comprendre ces choses, il faudroit qu'ils pussent prévoir ce qu'ils deviendront sous les empereurs.

L'urbanité considérée dans ses causes.

D'après ces considérations, nous n'approuvons & nous ne blâmons que ce qu'il y a de plus sensible dans l'urbanité. Ce qui la caractérise plus particuliérement est un je ne sais quoi, dont il n'est pas possible de se faire une idée précise. il me suffira de l'examiner dans ses causes. A cet effet, je distinguerai le peuple, les grands & les gens de lettres. Il est

évident que ces trois classes de citoyens devoient produire trois sortes d'urbanité bien différentes.

Je me représente dans les manieres du peuple quelque chose de fier, de grossier & de féroce. Ce caractère ne pouvoit manquer d'être l'effet d'un empire acquis par des guerres non-interrompues, & celébre par une longue suite de triomphes. D'ailleurs la grossiéreté étoit entretenue par les farces qui excluoient la bonne comédie, comme la férocité l'étoit par les combats de gladiateurs.

On remarque qu'en général les grands, qui par le rang se trouvent placés dans la premiere classe des citoyens, se placent eux-mêmes dans la derniere par les sentiments qu'ils montrent: & on a dit à ce sujet que les extrémités se touchent. Cette observation n'a, nulle part, été plus vraie qu'à Rome. En effet, étoit-il possible de vivre au milieu du peuple, de n'être occupé qu'à lui plaire, de ne goûter que les jeux dont il s'amusoit, & de n'en pas prendre les manieres plus ou moins ? Considérons, sur-tout, qu'on voyoit alors ce qu'on ne voit plus aujourd'hui. Car c'étoient les grands qui faisoient la cour au peuple : ils étoient les flatteurs.

Excepté Athènes, où la populace même avoit du goût, par-tout où le peuple aura la principale part à la souveraineté, la politesse aura

toujours quelque chose de grossier. Ce n'est pas néanmoins que je prétende qu'à Rome les grands ne différassent en rien du peuple : je veux dire seulement qu'ils lui ressembloient à bien des égards. D'ailleurs se trouvant par état dans des circonstances différentes, il falloit nécessairement qu'ils contractassent des habitudes particulieres.

Ce sont eux qui les premiers ont cultivé les lettres. Or, ceux qui s'y sont appliqués avec fruit, ont dû être les modeles de la vraie urbanité.

Ils eurent en ce genre les Grecs pour maîtres. Ils les lisoient, ils les attiroient auprès d'eux, ils alloient enfin respirer l'air d'Athènes ; & par ce moyen, ils enlevoient insensiblement l'atticisme, comme ils avoient enlevé les arts : je veux dire, qu'à cet égard ils furent encore inférieurs aux Athéniens. En général, ils ne pouvoient en avoir la douceur, ni même l'humanité.

Cependant, plusieurs devinrent, sans doute, d'excellents écoliers. C'étoit l'effet des soins qu'on donnoit à l'éducation. Car, à Rome on étoit convaincu que les habitudes, contractées dans l'enfance, déterminent ce qu'on doit être un jour. Les Romains néanmoins n'y apportoient pas autant de scrupule que les Grecs, qui jugeoient essentiel ce que d'autres peuples

auroient jugé frivole. C'eſt pourquoi Cornélius Népos, voulant parler des premieres etudes d'Epaminondas prend des précautions contre la façon de penſer de ſes concitoyens. Mais enfin, dans les meilleures familles, on avoit au moins l'attention de confier d'abord les enfants aux eſclaves les plus inſtruits, & de les envoyer enſuite en Grece pour achever leurs études.

On leur apprenoit à lire avec goût les meilleurs écrivains, à penſer, à s'exprimer comme eux : on les formoit aux exercices de toute eſpece, on les accoutumoit aux fatigues : enfin on ſemoit dans leur ame les connoiſſances, qui devoient les préparer à remplir un jour toutes les charges de la république. Auſſi, parmi les Romains les lettres, la guerre, le barreau, le ſacerdoce paroiſſoient à peine des profeſſions différentes. Le même homme paſſoit ſucceſſivement par toutes les magiſtratures, & ne paroiſſoit étranger dans aucune. Tranſporté de charge, en charge, il s'étudioit à prendre, ſuivant les circonſtances, les habitudes qui lui aſſuroient des ſuccès. Par-là, ſon caractère ſe formoit des meilleures qualités qu'il avoit acquiſes dans différentes poſitions, & qui, ſe tempérant mutuellement, ne pouvoient manquer de produire l'effet le plus agréable. Telle étoit l'urbanité : nous ne l'appercevons pas en elle-même, nous en jugeons ſeulement par ſes cauſes.

Quand nous parlons de nos mœurs, le mot *urbanité* n'eſt point d'uſage: ceux de *politeſſe* & de *civilité* ne le rendent pas, & celui *d'élégance* le rendroit ſeul, ſi le tranſportant du langage au ton & aux manieres, nous lui donnions la même étendue qu'au mot *urbanité*. Je le prendrai dans cette acception, & je chercherai notre élégance dans ſes cauſes.

L'élégance françoiſe conſidérée dans ſes cauſes.

Il eſt évident que parmi nous l'éducation ne forme pas à l'élégance, ſi, par ce mot, nous entendons des habitudes acquiſes, propres à répandre de l'agrément dans ce que nous faiſons, comme dans ce que nous diſons.

Quand on a fini ſes études, on ſait mal ce qu'on a appris; on ne ſait encore rien de ce qu'il importe le plus de ſavoir; & on n'eſt préparé à aucune profeſſion.

C'eſt néanmoins le moment de prendre un parti, & on demande à un jeune homme quelle eſt ſa vocation. Mais il n'en ſauroit avoir. Comment choiſiroit il entre les différents états qu'on lui propoſe, s'il ne connoît pas quels en ſont les devoirs, ni quelles ſont les qualités qu'il y faut apporter? Les parents le décident, & on le met dans la robe, dans l'épée ou dans l'égliſe.

Conſidérons les jeunes gens qui ayant pris un état, ont quelque envie de s'y diſtinguer.

S'ils ſont impatiens de s'inſtruire, ils le ſont plus encore de jouir du monde où tout eſt nouveau pour eux. Ils liſent à la hâte. S'ils trouvent un livre qui parle de bien des choſes, & qui en parle hardiment, c'eſt tout ce qu'il leur faut. Ils ne l'entendent pas: mais ils ont de la mémoire, ils en retiennent quelque choſe, & ils ſe croient inſtruits. De l'ignorance, de la confiance & de la fatuité: voilà ce qu'on remarque dans la jeuneſſe qui ſe renouvelle tous les ans. Certainement ce n'eſt pas chez elle qu'il faut chercher l'élégance. Ce ne ſera pas non plus dans les ſociétés où elle eſt goûtée.

Conſidérons donc les hommes d'un âge mûr, & obſervons-les dans l'épée, dans la robe & dans l'égliſe.

Je remarque que chacune de ces profeſſions a ſon ton, ſes manieres, ſon eſprit; & qu'elles paroiſſent former trois nations différentes. Elles ne peuvent ſe rapprocher, qu'auſſitôt on ne juge le militaire trop grave, le robin ridicule & l'eccléſiaſtique indécent. Si, au contraire, ils ſe renferment chacun dans les bornes de leur état, nous croyons remarquer en eux une affectation d'être toujours ce qu'ils doivent être; & nous appellons cela de la pédanterie. Il eſt donc impoſſible de trouver une élégance commune à ces trois profeſſions.

Il

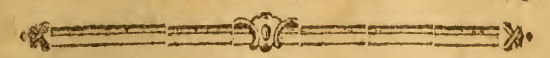
Il reste les gens de lettres & les hommes désœuvrés, qui sont toujours en grand nombre dans une grande ville. Quand nous considérons ces deux classes séparément, nous trouvons dans les premiers de la solidité ; mais en même temps un air emprunté, qui les fait paroître étrangers, dès qu'ils sortent de leur cabinet. Nous ne trouvons, au contraire, dans les autres que des manieres frivoles ; mais elles sont accompagnées de graces, parce que le desir de plaire en doit donner à des personnes, qui ne s'amusent qu'autant qu'elles commercent ensemble.

Quelque distance qu'il y ait entre ces deux classes, elles sont les plus faites pour se rapprocher. Les gens de lettres trouvent par intervalles une distraction agréable dans les manieres légeres de ceux qui n'ont que des graces en partage ; & les personnes désœuvrées, dont la curiosité se réveille quelquefois, sentent aussi par intervalles le besoin de la satisfaire, lorsqu'il ne leur en coûte que d'écouter. Ils se cherchent donc les uns les autres ; de sorte qu'insensiblement les premiers parviennent à badiner avec légéreté, & les seconds à penser solidement. Voilà, je crois, la vraie & l'unique source de l'élégance françoise.

D'après ces réflexions, je conjecture que notre élégance a plus de frivolité que de solidité ;

que l'urbanité romaine avoit plus de ſolidité que de frivolité; & que l'atticiſme allioit à peu-près également ces deux choſes. Je ne connois point de peuple qui ait été tout-à-la fois plus ſolide & plus frivole que les Athéniens.





CHAPITRE IV.

De la Jurisprudence.

ON fait honneur aux Romains d'avoir créé la jurisprudence. Pour juger s'ils méritent des éloges à cet égard, il faut observer cette science dans son origine & dans ses progrès.

Il y a trois choses à considérer dans la jurisprudence

La jurisprudence est la connoissance du droit; elle comprend toutes les loix, d'après lesquelles on juge les citoyens.

Il y a trois choses à considérer pour juger de cette science : premierement, les loix en elles-mêmes, la maniere dont elles se font, & la puissance qui les protege & qui les fait observer; en second lieu, l'administration de la justice, c'est-à-dire, l'autorité qui est donnée aux juges, & les regles ou formes qu'ils suivent dans les jugements; enfin l'explication ou l'interprétation des loix, & à qui elle est confiée.

Sous les rois la jurisprudence n'é-

Sous les rois, les loix n'ont été que des usages introduits par les circonstances, ou des réglements proposés par le sénat, & confirmés

toit pas née encore.

dans l'aſſemblée du peuple. Ainſi c'eſt la nation qui portoit les loix, & qui les protégeoit.

Comme alors les Romains avoient peu de beſoins, ils avoient peu de ſujets de diſſentions; &, par conſéquent, les loix étoient ſimples & en petit nombre.

Dès que les loix étoient ſimples, l'adminiſtration de la juſtice l'étoit également. On n'imaginoit pas de l'aſſujettir à une multitude de formes, & les rois, qui étoient les ſeuls juges, ſe régloient d'après l'équité naturelle. On peut préſumer que, lorſqu'il ſurvenoit des cas difficiles, ils conſultoient, & qu'ils formoient un tribunal qui jugeoit avec eux.

Les loix ſont preſque toujours claires, quand elles ſont ſimples & en petit nombre. Celles des Romains, ſous les rois, avoient donc rarement beſoin d'être interprétées. Si cependant le cas arrivoit, le ſénat les expliquoit; & ſon explication avoit force de loi, dès qu'elle avoit été confirmée dans l'aſſemblée du peuple.

Tant que les loix ont été ſimples, claires & en petit nombre, la connoiſſance s'en acquéroit ſi facilement, qu'on ne la regardoit pas comme une ſcience. Alors, par conſéquent, la juriſprudence n'étoit pas née encore.

Jusqu'à l'expulsion des rois, les Romains ont donc été proprement sans jurisprudence. C'est un avantage dont les républiques de la Grece ont toujours joui. Comme les circonstances par où elles ont passé, ne les mettoient pas dans la nécessité de multiplier les loix & de les compliquer; elles n'ont pas fait de ces codes, ou collections de loix, qui ayant besoin d'être toujours interprétés, deviennent plus obscurs, à mesure qu'on les commente davantage. Leurs loix simples, en petit nombre, & faciles à connoître, ne pouvoient pas être l'objet d'une science.

Chez les Grecs elle n'étoit pas une science.

Après l'expulsion des Tarquins, les patriciens se saisirent de la puissance législative; les consuls, seuls juges des citoyens, rendirent la justice arbitrairement; & si quelquefois ils paroissoient avoir des doutes, on consultoit le college des pontifes, dont les réponses étoient reçues comme des oracles.

Chez les Romains elle devint une science après l'expulsion des rois.

Les loix n'étoient donc connues que des patriciens, qui les changeoient ou les interprétoient suivant les intérêts de leur ordre. Un jugement rendu dans une affaire, tenoit lieu de loi pour tous les cas semblables, tant qu'il importoit aux patriciens de le regarder comme une loi. Lorsqu'il leur fut avantageux de n'avoir aucun égard à ce premier jugement, ils n'en tinrent aucun compte; & ils eurent bientôt des jugements contradictoires, &, par con-

séquent, des loix qui les favorisoient dans tous les cas possibles. Ce désordre s'introduisoit facilement, soit parce que, de la part des consuls, la justice étoit tout à fait arbitraire; soit parce que les pontifes, qui étoient devenus les interprétes des loix, ne rendoient aucune raison de leurs décisions.

La puissance législative, la puissance exécutrice & la puissance interprétative concouroient donc à répandre l'obscurité sur les loix; & le corps des loix devenoit une science, dont les patriciens avoient seuls le secret. Ce fut alors proprement que la jurisprudence commença.

Après la publication des douze tables, les loix se multiplierent & se compliquerent.

Pour remédier aux abus, il falloit des loix, qui simples, claires & connues de tout le monde, servissent de regles aux magistrats dans le jugement des affaires publiques & particulieres. C'est ce qui fut proposé par le tribun C. Terentillus; & on nomma les décemvirs à cet effet.

Lorsque les loix des douze tables eurent été portées, les dissentions, bien loin de cesser, se renouvellerent avec plus de vivacité que jamais. Les plébéiens, qu'elles humilioient, connurent qu'ils ne pouvoient attendre de justice que d'eux-mêmes. Ils aspirerent aux magistratures, & peu-à-peu l'autorité se partagea entre les deux ordres.

Alors les loix furent uniquement l'ouvrage des circonstances. Non-seulement, la puissance

légiſlative ne parut pas voir au de-là du moment préſent ; elle parut même changer de vues, comme d'intérêts, ſuivant qu'elle paſſa des patriciens aux plébéiens, qu'elle ſe balança entre ces deux ordres, ou qu'elle ſe concentra dans un magiſtrat qui ſe rendoit maître des comices. Le ſénat, les centuries, les tribus, les dictateurs, les conſuls, & les tribuns furent tour-à-tour legiſlateurs. On oublia les loix, on les abolit, on les renouvella, on les interpréta, & enfin on les éluda, quand on eut le pouvoir de s'y ſouſtraire. Il eſt évident que tout cela ne pouvoit former qu'un code monſtrueux.

Des juriſconſultes s'établiſſent comme interpretes des loix.

Les plébéiens parvenoient aux magiſtratures, & cependant l'oppreſſion continuoit, parce que les patriciens étoient encore aſſez puiſſants pour entretenir la confuſion où étoient les loix : ils avoient même pour eux ceux du ſecond ordre, qui épouſoient leurs intérêts, à meſure qu'ils s'élevoient.

Plus cette confuſion croiſſoit, plus on ſentoit la néceſſité d'y apporter quelque remede ; & ce fut alors qu'il y eut des citoyens, qui s'appliquerent à l'étude des loix. On les nomma juriſconſultes. Ils répondoient à ceux qui les venoient conſulter : ils ſe montroient en public, pour aller au devant des queſtions qu'on leur pouvoit propoſer : s'il étoit néceſſaire, pluſieurs s'aſſembloient ; & après avoir diſcuté

les points controverſés, ils les décidoient à la pluralité des voix.

Comme interprétes des loix, les juriſconſultes avoient pour objet de lever les équivoques & les incertitudes qui les enveloppoient, de concilier celles qui renfermoient des contradictions apparentes, de choiſir avec diſcernement, lorſqu'en effet, elles étoient contradictoires; en un mot, de déterminer avec préciſion les cas où chaque loi étoit applicable.

Connoiſſances & qualités néceſſaires aux juriſconſultes.

Cette recherche demandoit une grande connoiſſance des temps, des uſages & des changements arrivés dans la langue. Un uſage ignoré, une circonſtance oubliée, un mot dont la ſignification n'étoit plus entiérement la même, formoient autant d'obſtacles qui ne permettoient pas de ſaiſir l'eſprit de la loi. Il falloit encore une philoſophie ſaine, une critique judicieuſe, une analyſe ſûre & une méthode exacte. Or, Rome a-t elle jamais produit un génie qui ait réuni tous ces avantages? Varron, qui a paſſé pour le plus ſavant des Romains, n'étoit pas juriſconſulte; & d'ailleurs, il s'enſuivroit que juſqu'à lui la juriſprudence auroit manqué des ſecours les plus néceſſaires.

Ils étoient peu conſidérés pendant la république.

Il étoit d'ailleurs difficile aux meilleurs juriſconſultes de ſe rendre utiles par leurs travaux. Car, tant que la république a ſubſiſté, il y a eu des partis puiſſants, qui s'intéreſſoient au déſordre & à la confuſion. Les orateurs, ſur-tout,

ne vouloient pas qu'on répandît la lumiere ſur la juriſprudence. Comme ils ſe piquoient de défendre toute ſorte de cauſes, & de gagner les plus mauvaiſes, ils aimoient à rendre problématiques les queſtions les plus ſimples, oppoſant loi à loi, brouillant tout, confondant tout. La réputation dont ils jouiſſoient, donnoit beaucoup de poids à leur façon de penſer; & ils jetoient des ridicules ſur les juriſconſultes qu'ils appelloient, par mépris, *formularii* ou *legulei.* Auſſi les juriſconſultes n'ont-ils été conſidérés que ſous les empereurs; & peut-être le furent-ils trop; car ſouvent leurs déciſions eurent force de loi.

Moins les juriſconſultes avoient de conſidération, moins ils pouvoient être utiles. On faiſoit ſi peu de cas de leur profeſſion, qu'on l'abandonnoit à quiconque vouloit l'embraſſer. Chacun pouvoit ſe donner pour juriſconſulte, & cet abus a ſubſiſté juſqu'à Auguſte. Il y avoit néanmoins de l'imprudence à laiſſer l'interprétation des loix à des hommes qui, par ignorance ou par mauvaiſe foi, pouvoient abuſer de la confiance des citoyens.

Ils ont commencé tard à écrire, & quand ils ont écrit, c'étoit ſans méthode.

Pendant long-temps, il n'y eut rien d'écrit ſur la juriſprudence. Par conſéquent, à chaque génération, les juriſconſultes étoient bornés aux connoiſſances des temps où ils vivoient. Ils n'étoient pas éclairés par ceux qui les avoient

précédés, & ils n'éclairoient pas ceux qui devoient venir après eux.

Ils n'ont commencé à écrire, que lorſque les Romains commençoient à prendre connoiſſance des ouvrages des Grecs, c'eſt à-dire, au commencement du ſixieme ſiecle, Mais ils ne ſavoient pas encore ſe propoſer un objet général : ils ne ſe faiſoient point d'idées préciſes des choſes qu'ils traitoient : ils ne définiſſoient rien : ils n'avoient point de plan : ils ne ſongeoient pas à diſtribuer les matieres dans une ſuite de claſſes ſubordonnées : ils ramaſſoient ſeulement les queſtions qu'on leur avoit faites, & les déciſions qu'ils avoient rendues ; & ils ne donnoient point de principes pour réſoudre les difficultés qui s'offroient le plus ſouvent. C'eſt avec auſſi peu d'art qu'ils ont traité la juriſprudence juſqu'à Servius Sulpicius, qui écrivit avec plus de méthode. Il étoit contemporain de Cicéron.

Cette méthode fut encore bien imparfaite. On la prit dans la dialectique des Grecs, qui n'a jamais été qu'un jargon. Cependant, pour s'être fait philoſophes, les juriſconſultes ſe crurent plus habiles. Ils puiſerent dans toutes les écoles, ſur-tout, dans celle de Zénon, à laquelle ils donnoient la préférence ; & ils définirent la juriſprudence, comme les Stoïciens avoient défini la philoſophie, *la ſcience des choſes divines & humaines*. Admirable définition !

Pendant que les jurifconfultes contribuoient fi peu à répandre des lumieres fur la jurifprudence, les loix continuoient à fe multiplier.

Les loix fe multiplioient à mefure que la républiqua faifoit des conquêtes.

Non-feulement, elles fe multiplioient à l'occafion des diffentions, elles fe multiplioient encore à mefure que la république faifoit des conquêtes.

Parmi les villes d'Italie, les unes jouiffoient des droits de cité, les municipes confervoient leurs loix, & les préfectures étoient gouvernées par des magiftrats qu'on renouvelloit chaque année. La jurifprudence varioit donc néceffairement d'une ville à l'autre. Elle devoit même varier encore dans le même lieu, foit par le changement fréquent des magiftrats, dont le gouvernement étoit arbitraire, foit par les droits qu'on accordoit ou qu'on enlevoit aux peuples pour les récompenfer ou pour les punir. Il dut, fur-tout, fe faire une grande révolution dans les loix, lorfqu'on eut accordé aux alliés les droits de cité. Dévenus citoyens, ils avoient des coutumes qu'ils conferverent. Ils les apporterent à Rome, où elles fe naturaliferent peu-à-peu; & elles firent partie du code.

L'abus fut encore plus grand, lorfque les Romains eurent étendu leurs conquêtes au de-là de l'Italie. Car dans la néceffité de ménager les

peuples, ils furent plus d'une fois forcés de leur laisser leurs loix. Le code s'étendit donc comme l'empire, & devint un assemblage de pieces mal assorties.

Droits de propriété violés par les généraux.

Les généraux mirent le comble aux abus, lorsqu'ils s'arrogerent de distribuer aux soldats les domaines de la république & ceux des particuliers. C'étoit établir de nouveaux droits par la force, sans détruire ceux qui étoient plus anciens & plus légitimes. Ce desordre, sur la fin de la république, vint au point, qu'il paroissoit difficile de décider, si les terres appartenoient à ceux qui les possédoient, ou à ceux qui en avoient été dépouillés. Les Romains le savoient eux-mêmes si peu, que Virgile regardoit Auguste comme un dieu bienfaisant, parce que cet usurpateur lui avoit fait rendre un petit champ qui lui avoit été enlevé.

L'administration arbitraire de la justice augmentoit le désordre.

Les loix se multiplioient, & la puissance législative les compliquoit tous les jours davantage. La confusion que produisoit ce désordre, croissoit encore par la maniere dont la justice étoit administrée.

Comme les premiers magistrats ont été pendant long-temps tirés uniquement du premier ordre, le sénat, auquel il importoit qu'ils eussent la plus grande autorité possible, ne les avoit assujettis à aucune regle dans l'exercice de leurs fonctions. Nous avons vu que les censeurs jouissoient d'une puissance illimitée,

dont ils pouvoient abuser impunément. On ne borna pas davantage la puissance des consuls, & il paroît que tant qu'ils furent chargés de rendre la justice, il dépendit d'eux de la rendre d'une maniere arbitraire.

Lorsque l'an de Rome 388, l'administration de la justice fut confiée au préteur de la ville, ce nouveau magistrat se trouva naturellement revêtu à cet égard de toute l'autorité des consuls; il l'exerca, comme eux, avec toute l'étendue qu'elle avoit eue jusqu'alors. Il en fut de même du préteur étranger, qu'on créa 124 ans après, en 512.

Les préteurs ne jugeoient pas seuls. Ils présidoient à des tribunaux, dont les membres, jusqu'à C. Gracchus, ont été pris dans l'ordre des sénateurs. Ce tribun transporta les jugements aux chevaliers, & nous avons vu que ce fut là un grand sujet de dissentions.

Mais de quelque maniere que les tribunaux aient été composés, il paroit que les prévarications ont été fréquentes avant & après les Gracques. Ce désordre ne venoit pas uniquement de la corruption des mœurs: il avoit pour premiere cause le défaut de regles dans l'administration de la justice. Les loix laissoient un libre cours aux prévarications, parce qu'elles ne prescrivoient ni les formes ni les principes qu'on devoit suivre invariablement dans les jugements.

Edit des préteurs. Abus qu'ils faisoient de leur autorité.

Ces formes & ces principes étoient absolument au choix des préteurs. On exigea seulement d'eux qu'ils fissent connoître, lorsqu'ils entroient en charge, les formes & les principes qu'ils suivroient; & ils donnoient un édit à cet effet. La jurisprudence varioit donc d'une année à l'autre, suivant les lumieres ou l'équité des préteurs qui se succédoient.

Cet abus, qu'on a peine à comprendre, n'étoit pas le seul. La jurisprudence pouvoit encore varier, & varioit même souvent dans la même année : car le préteur ne se conformoit pas toujours, dans ses jugements, à l'édit qu'il avoit publié. Il jugeoit par passion, par faveur, & la justice devenoit tout-à-fait arbitraire. Il est vrai qu'on entreprit de remédier à ce dernier abus : mais ce ne fût que l'an de Rome 687. Une loi, proposée par le tribun C. Cornélius, ordonna que les préteurs seroient tenus de se conformer à leur édit.

Cornélius ne remédia qu'à une partie du mal. L'usage où étoient les préteurs de se faire, chaque année, des principes à leur choix dans l'administration de la justice, a subsisté jusqu'au second siecle de l'ére chrétienne. C'est l'empereur Adrien, qui a le premier donné un édit perpétuel, qui devoit servir de regle aux préteurs, & auquel il ne leur ét it plus permis de rien changer.

Collection

Les édits des préteurs, les loix des empereurs

& les décisions des jurisconsultes forment une collection, qui est l'objet de la jurisprudence : quand on considere comment elle a été faite, on ne peut pas douter qu'elle ne contienne d'excellentes loix. Cependant peut-on penser qu'elle soit autre chose qu'un chaos ?

qui est l'objet de la jurisprudence.

L'administration arbitraire de la justice est une nouvelle preuve que les Romains n'ont jamais connu la vraie liberté.

Nouvelle preuve que les Romains n'ont pas été veritablement libres.





CHAPITRE V.

Du goût des Romains pour la philosophie.

Chez les Romains, comme chez les Grecs, la philosophie ne s'établit qu'à mesure qu'on s'intéressa moins au gouvernement.

Il s'est écoulé trois siecles depuis Homere jusqu'à Thalès, qui florissoit six cents ans avant J. C. La philosophie, ou ce qu'on nommoit ainsi, a donc commencé tard chez les Grecs. Elle se répandit même avec assez de lenteur: car les écoles ne se multiplierent, que lorsqu'on se dégoûta de prendre part au gouvernement. On parut alors chercher, dans la liberté de penser, un dédommagement à la perte d'une liberté plus précieuse; & on fut philosophe avec la même passion qu'on avoit été citoyen.

Ignorée des Romains pendant plusieurs siecles, la philosophie ne s'établit aussi parmi eux, que lorsque la licence commençoit à diminuer le zele pour le bien public & pour l'ancien gouvernement. Jusqu'alors, ils s'étoient occupés de toute autre chose que de recherches philosophiques. Ils n'avoient pas même étudié la morale & la législation, qui avoient été la premiere

re étude des philoſophes de la Grece. Condamnés à être conquérants, & à n'être que conquérants, ils s'appliquoient uniquement à perfectionner l'art militaire. Toute autre étude leur paroiſſoit inutile ou frivole ; & les ſciences leur étoient étrangeres, ainſi que les beaux arts.

Epoque où la philoſophie & l'éloquence s'introduiſent à Rome.

C'eſt ſur la fin du ſixieme ſiecle, principalement dans l'intervalle de la guerre de Perſée à la troiſieme guerre punique, que la philoſophie ſe fit connoître à Rome, & elle y introduiſit avec elle le goût pour l'éloquence & pour les lettres : car l'éloquence & la philoſophie n'étoient alors qu'une même choſe. Elles ſe rapprochoient au moins, & ſe confondoient. En effet, Carnéade, le plus célebre des philoſophes de ce ſiecle, n'étoit qu'un rhéteur, qui diſſertoit ſur des opinions.

Parmi les Romains, l'éloquence n'avoit pas juſqu'alors été réduite en art. Comme ils n'avoient point de modeles en ce genre, ils n'avoient point non plus de préceptes. Leur langue, encore imparfaite, étoit peu ſuſceptible de préciſion & d'ornements. Difficile à manier, bien loin de ſe prêter à tous les mouvements de l'ame, elle avoit une inertie, qui ne pouvoit ſe vaincre que peu-a-peu & après des efforts redoublés. Elle mettoit des entraves au génie des orateurs, qui, n'ayant encore que l'inſtinct

pour guide, ne pouvoient être que mauvais ou bien médiocres.

Il y avoit quelque temps que les philoſophes & les rhéteurs grecs commençoient à venir à Rome où ils ouvroient des écoles, lorſque Paul Emile, après la défaite de Perſée, amena d'Athènes Métrodore, qui paſſoit pour exceller dans la philoſophie & dans la peinture. Il lui donna la direction des ornements de ſon triomphe, & il le chargea d'achever l'éducation de ſes fils.

Un décret du ſénat chaſſe de Rome les philoſophes & les rhéteurs.

Cependant le goût de la philoſophie, quoique autoriſée par l'exemple de Paul Emile, paroiſſoit contraire à l'eſprit du gouvernement. Les vieux ſénateurs, qui n'avoient pas été élevés dans les lettres grecques, regardoient les queſtions des philoſophes & les préceptes des rhéteurs comme des frivolités dangereuſes. Ils jugerent donc devoir s'oppoſer à ces nouvelles études; & l'an de Rome 593, ils obtinrent du ſénat un décret par lequel les philoſophes & les rhéteurs furent chaſſés de la ville.

Trois philoſophes envoyés à Rome par les Athéniens.

Quelques années après, une ambaſſade, envoyée par les Athéniens, hâta la révolution que redoutoient les vieux ſénateurs; & c'eſt proprement l'époque, où le goût des lettres grecques ſe répandit parmi les Romains.

Les ambaſſadeurs étoient Carnéade chef de la nouvelle académie, Diogene le Stoïcien & le Péripatéticien Critolaüs. Les Athéniens re-

gardoient l'estime qu'ils avoient pour ces philosophes, comme un présage du succès de la négociation.

En effet, ces ambassadeurs furent extraordinairement accueillis. Ils parurent des hommes merveilleux aux yeux des Romains, qui admiroient d'autant plus, qu'ils étoient plus ignorants, & les jeunes gens s'empresserent pour les entendre. Carnéade, sur-tout, les ravissoit: ils en parloient, comme d'un homme dont le savoir étoit plus qu'humain, & dont l'éloquence persuasive portoit à sacrifier toutes les occupations & tous les plaisirs à l'unique étude de la philosophie. Bientôt ses discours furent traduits par un sénateur, & on se les arracha.

Caton veut qu'on se hâte de les renvoyer. Il avoit raison.

Qu'ils s'en retournent dans leurs écoles, disoit Caton le Censeur, *& qu'ils instruisent les enfants des Grecs: mais que les enfants des Romains n'écoutent ici que les loix & les magistrats.* Il employa tout son crédit pour terminer promptement l'affaire qui les avoit appellés à Rome, & il les fit partir.

Caton avoit raison. Dans un siecle où le luxe commençoit à se répandre, & où par conséquent, on commençoit à se détacher de la patrie, il étoit dangereux d'offrir à la jeunesse romaine un objet d'étude, qui pouvoit la dégoûter de tout autre, & auquel déja elle se portoit avec enthousiasme. Caton étoit un de ceux qui jugeoient que toute la science des philosophes

grecs n'étoit que frivolité. Il ne favoit pas, fans doute, combien il étoit raifonnable d'en juger ainfi. Mais il ne voyoit pas qu'elle renfermât des chofes utiles à un peuple guerrier & conquérant; & il ne remarquoit pas que les Grecs, depuis qu'ils étoient philofophes, en fuffent devenus meilleurs citoyens. En effet, la manie de philofopher avoit achevé d'étouffer en eux tout amour de la patrie.

Ce n'eft pas que l'éloquence, la philofophie, les lettres, en un mot, ne puiffent fe concilier avec les vertus militaires & civiles. Le fecond Scipion l'Africain, qui étoit jeune encore, prouva bientôt que ces chofes ne s'excluent pas. Il attiroit les favans auprès de lui. Il vivoit avec Panétius le Stoïcien, avec Polybe. Il fe plaifoit dans la lecture des poëtes. On le croyoit poëte lui-même; & on l'a foupçonné, ainfi que Lélius fon ami, d'avoir eu part aux comédies de Térence.

Ce font les citoyens deftinés par la naiffance aux premieres magiftratures, qui s'appliqueront avec plus de paffion à l'étude de la langue grecque, & ce fera le malheur de la république. Car ils trouveront, dans des fectes de philofophie, une morale qui les enhardira à facrifier la patrie à leur ambition, & l'éloquence, à laquelle ils vont fe former, fera pour eux une arme de plus. Céfar a été philofophe & orateur.

La précaution de Caton a donc été inutile. Le mal étoit fait : les jeunes gens avoient écouté Carnéade. Ils succéderent dans les magistratures aux hommes séveres qui les blâmoient. Alors, maîtres de leurs études, ils se livrerent aux lettres grecques avec le goût qu'on a pour la nouveauté : goût d'autant plus vif, qu'il avoit été contrarié. Leur séjour dans la Grece & dans l'Asie leur fournit l'occasion de se satisfaire. Ils lurent, ils converserent, ils rapporterent avec eux les ouvrages des Grecs, & ils appellerent à Rome les philosophes & les rhéteurs.

Goût des lettres grecques parmi les Romains.

Ce fut alors que la langue grecque fut cultivée, sans opposition ; & comme les goûts sont exclusifs, sur-tout, quand ils sont nouveaux, on négligea presque généralement la langue latine. On ne voulut plus parler que la langue des philosophes & des rhéteurs ; de sorte que pour apprendre à haranguer le peuple qui n'entendoit que le latin, on apprenoit dans les écoles à composer des discours en grec. Ce préjugé prévalut si fort, que lorsque cinquante ou soixante ans après, L. Plotius Gallus ouvrit la premiere école latine, les censeurs Domitius Ahenobarbus & Licinius Crassus condamnerent par un édit ce nouvel usage, comme contraire aux anciennes coutumes & au bon ordre. De pareils préjugés paroissent fort extraordinaires. Ils ne le sont pas néanmoins, ils ne sont qu'absurdes.

L'étude de la langue grecque fait négliger la langue latine.

Nous les retrouverons chez nos ancêtres, à la renaiſſance des lettres.

Après avoir vu les lettres grecques s'établir chez les Romains, il nous reſte à obſerver les ſuccès des différentes ſectes parmi eux.

Les citoyens rigides deviennent ſectateurs du Portique.

Quoique la ruine de Carthage ſoit l'époque où les mœurs commencerent à changer ſenſiblement, on remarquoit néanmoins encore dans le gouvernement un reſte de l'ancienne ſévérité. D'après cette ſeule conſidération, vous pouvez deviner la ſecte, pour laquelle ſe déclarerent les citoyens rigides, qui aimoient véritablement la république. Celle du Portique étoit la plus conforme à leur caractère. Ils furent donc ſtoïciens.

Une circonſtance a pu contribuer auſſi à les déterminer dans ce choix. C'eſt que Scipion fut inſtruit par Panétius ſtoïcien. Ayant donc adopté la doctrine de Zénon, il entraîna par ſon autorité un grand nombre de ceux qui ſe porterent à l'étude de la philoſophie. Il eſt vrai, cependant, qu'il ne fut pas ſtoïcien rigide: ſon goût pour tous les genres de litterature, &, ſurtout, pour la poëſie, ne le permettoit pas.

Les juriſconſultes préferent auſſi cette ſecte.

Les jurisconſultes furent des premiers à cultiver la philoſophie. Ayant deſſein de débrouiller le chaos des loix, il paroiſſoit naturel qu'ils fiſſent une étude, dans laquelle ils croyoient devoir apprendre à raiſonner. Quand je ne vous aurois pas dit la ſecte qu'ils ont préférée, vous

le devineriez facilement, en vous représentant leur objet. Le pyrrhonisme étoit contraire à leurs vues, parce que ne reconnoissant aucune regle de vérité, il détruisoit tout principe de morale. L'académie, qui n'osoit rien assurer, ne pouvoit être goûtée par des hommes qui aimoient à donner des décisions. La secte d'Épicure contrarioit tout à-la fois, & leur objet, parce qu'elle renversoit toute religion; & leur caractère, parce qu'elle inspiroit de l'éloignement pour les affaires publiques. Platon étoit trop sublime. On pouvoit estimer sa métaphysique, parce qu'on ne savoit pas se faire des idées exactes: mais on n'y trouvoit rien dont on pût faire usage; & le songe, dans lequel il avoit cru voir le modele d'une bonne république, ne pouvoit certainement convenir aux Romains, ni même à aucun autre peuple. Enfin Aristote n'étoit pas connu à Rome, parce que ses ouvrages n'avoient pas encore été recouvrés; & les deux plus anciennes sectes, l'Ionique & l'Italique, étoient éteintes & ignorées. Il ne restoit donc que le Portique. Or, les stoïciens avoient beaucoup écrit sur les devoirs des citoyens, ce qui rentroit dans l'objet de la jurisprudence. Ils se piquoient d'ailleurs de donner des leçons de dialectique, & ils soutenoient volontiers des paradoxes: deux choses qui avoient leur prix, dans un siecle corrompu où l'on ne vouloit en général raisonner sur les loix,

que pour les éluder. Par toutes ces considérations, les jurisconsultes devoient donner la préférence au Portique.

Le péripatétisme avoit peu de sectateurs.

C'est au siecle de Cicéron, que toutes les sectes se répandirent à l'envi parmi les Romains. Comme il y avoit alors des mœurs de toute espece, toute doctrine trouvoit des caractères faits pour l'adopter. La secte même d'Aristote se fit connoître. On venoit de déterrer les ouvrages de ce philosphe. Sylla les avoit apportés d'Athènes; & Andronicus de Rhodes, après les avoir mis en ordre, en avoit rétabli, comme il avoit pu, les manuscrits mutilés par le temps. Cicéron néanmoins remarque que le péripatétisme n'étoit connu que de quelques philosophes. En effet, cette philosophie, alors plus estimée qu'étudiée, n'eut gueres de réputation que par Cratippe qui l'enseignoit à Athènes, & qui jouissoit à Rome d'une grande considération. On le regardoit comme le premier philosophe de son siecle. Les meilleures familles lui envoyoient leurs enfants; & Cicéron, qui lui confia son fils, en fait de grands éloges. Cependant Aristote trouva plutôt parmi les Romains des protecteurs que des sectateurs. Sa maniere de raisonner, seche, obscure & difficile, ne pouvoit pas avoir beaucoup d'attraits pour des hommes, qui philosophoient plus par goût que par raison.

Lucullus contribue à faire connoître les opinions des philosophes.

Lucullus, d'abord questeur en Macédoine & ensuite chargé de la guerre contre Mithridate, fut à portée de connoître les Grecs & leurs ouvrages. Il saisit cette occasion avec une curiosité qui lui fit étudier tous les philosophes, & qui lui en rendit familieres toutes les opinions. Le desir de s'instruire & la facilité que lui donnoit une grande mémoire, ne souffroient pas qu'il se bornât à une secte; & s'il donna la préférence à l'ancienne académie, ce fut peut-être l'effet de l'amitié qu'il conçut pour Antiochus Ascalonite, qui venoit de la renouveller.

Ce goût devint sa principale ressource, lorsqu'il eut pris le parti de vivre dans l'éloignement des affaires. Considéré par la gloire qu'il avoit acquise dans les armes, & peut-être plus encore par son luxe, il parut revêtir la philosophie de tous les dehors qui convenoient à son siecle. Il ne négligea rien pour la répandre. Il recueillit les meilleurs livres: il forma une bibliotheque, qu'il ouvrit à tous les curieux; sa maison devint l'asyle des savants; & les philosophes vinrent de toutes parts dans une grande ville, où ils trouvoient un protecteur tel que Lucullus. L'exemple de ce Romain fut contagieux. Le temps de sa retraite est l'époque où l'on commença d'agiter à Rome une multitude de questions, déja tant rebattues par les Grecs, & si inutilement.

Comment les Romains choisissent entre les sectes.

Alors on étudia toutes les sectes, avec beaucoup de curiosité, &, par conséquent, à la hâte. Peu d'esprits étoient capables d'examiner, & d'ailleurs les circonstances n'en laissoient pas le loisir. C'est parmi les premiers citoyens, que la philosophie trouva d'abord des disciples; & cela dans les temps les plus agités. C'est-à-dire, qu'elle devint l'étude de ceux qui avoient le moins de temps à lui donner. Tous étoient trop occupés, ou de leur fortune, ou de la république. Chacun prit donc une secte, & personne ne choisit.

Choix de Caton d'Utique.

Caton d'Utique fut stoïcien, parce qu'il étoit de mœurs rigides & séveres.

de Brutus,

Antiochus en renouvellant l'ancienne académie, avoit tenté de la concilier avec le stoïcisme. Cette secte réunissoit donc l'enthousiasme de Zénon à celui de Platon; & Brutus l'embrassa, comme plus conforme à son caractère.

de Cicéron.

De toutes les sectes aucune ne convenoit mieux aux orateurs que la nouvelle académie, qui enseignoit l'art de défendre toutes les opinions, & qui trouvoit dans les plus contraires une égale probabilité. Cicéron sentit de quel secours elle pouvoit être à l'éloquence; & il l'embrassa. Il est vrai qu'il ne négligea pas les autres: il en fit au contraire une grande étude. Mais ce ne fut pas avec cet esprit de critique, qui remonte aux principes, qui les apprécie,

& qui discerne le vrai du faux. Il passoit d'une école à l'autre, trouvant des probabilités par-tout, ne sachant à quoi se fixer, & se conduisant parmi les sectes, comme nous l'avons vu au milieu des factions qu'il mécontentoit tour-à-tour. Lorsqu'il se souvenoit qu'il étoit républicain, il avoit en horreur les jardins d'Epicure, qui enlevoient les citoyens aux affaires publiques. Il se plaisoit, au contraire, au Portique, où il trouvoit des principes relatifs au gouvernement, & une dialectique utile à l'éloquence. Il ne dédaignoit pas non plus le Lycée, lorsqu'il y pouvoit puiser de pareils secours. Mais Platon excitoit, sur-tout, son admiration, parce qu'il croyoit démêler de grandes vues dans un grand style, éloquent comme le sien. Aussi disoit-il souvent qu'il aimoit mieux se tromper avec ce philosophe, que de trouver la vérité avec les autres. Après avoir pris par-tout, Cicéron revenoit donc toujours à l'académie, comme plus analogue à son caractère & à sa profession. C'est avec cet esprit indécis, qu'il a exposé les opinions des philosophes. Les ouvrages qu'il a composés en ce genre, ont été faits dans l'intervalle, où il vécut éloigné des affaires, César s'étant rendu maître de la république.

Les Epicuriens, devenus odieux aux Grecs, le furent aussi dans les commencements aux Romains, qui ne les connurent d'abord que par

Quelque idée qu'on se fit d'Epicure, il

devoit avoir, pour partisans,

les calomnies des Stoïciens & des Académiciens. Cicéron les jugea dans cet esprit de prévention ; & sans chercher ce qu'ils entendoient par le mot de volupté, il supposa qu'ils professoient une débauche infâme. Il est vrai que des philosophes, ennemis de toute religion, & jaloux de vivre dans l'éloignement des affaires, pouvoient difficilement trouver des partisans à Rome, tant que l'esprit religieux & républicain s'y conserva. Mais ce n'étoit plus la même chose, lorsqu'il se fut fait une révolution dans la façon de penser. Alors quelque idée qu'on se fît d'Epicure, vraie ou fausse, il devoit, dans l'un & l'autre cas, avoir des sectateurs.

les citoyens qui vouloient vivre éloignés des affaires,

Ce sont les troubles de la Grece qui avoient fait chercher le bonheur dans la tranquillité d'une vie privée. A Rome, des désordres encore plus grands ne pouvoient manquer de produire le même effet. Il y eut donc des citoyens qui crurent voir dans Epicure le plus sage des philosophes ; & ils se réfugierent dans ses jardins, comme dans un asyle. Tel fut Atticus, en qui Cicéron avoit mis toute sa confiance.

les débauchés,

Dans un siecle corrompu, où l'on se croyoit philosophe, & dans lequel par conséquent on vouloit être vicieux par systême, Epicure calomnié devoit avoir pour sectateurs tous les débauchés, qui se piquoient d'avoir des connoissances, & de regarder toutes les opinions du

peuple comme autant de préjugés. On conçoit donc que cette ſecte, qui déshonoroit Épicure en le prenant pour chef, acquéroit des partiſans à meſure que la corruption croiſſoit.

De quelque maniere qu'on penſât ſur ce philoſophe, les ambitieux trouvoient dans ſa doctrine des principes qui leur étoient favorables. ils dépouilloient avec lui toute crainte : ils enviſageoient la tranquillité comme un port où ils pourroient toujours ſe retirer; &, au pis-aller, ils regardoient la mort comme un dernier terme, après lequel il n'y avoit plus rien. Pour eux ceſſer de vivre, c'étoit ceſſer d'exiſter ; & la mort n'étoit pas plus une peine qu'une récompenſe. Céſar raiſonnoit ſur ce dernier principe, & parloit en Épicurien, lorſque, dans le ſénat, il opina pour ne pas condamner à mort les complices de Catilina. Un pareil langage, dans une pareille aſſemblée, ſuppoſe qu'il s'étoit fait une révolution générale dans la façon de penſer. Auſſi Caton, tout ſévere qu'il étoit, au lieu de paroître ſcandaliſé, ſe contenta de dire, d'un ton ironique, que Céſar avoit bien diſſerté ſur la vie & ſur la mort. & les ambitieux.

Il eſt vrai que ces diſcours ſont de Sallufte : mais cet hiſtorien étoit contemporain de Caton & de Céſar; & on peut préſumer qu'il les a fait parler l'un & l'autre dans leur caractère & dans l'eſprit de leur ſiecle.

Lorsque la doctrine d'Épicure se répandoit il y avoit long-temps que les poëtes combattoient l'idolâtrie.

La doctrine d'Épicure se répandoit précisément sous le consulat de Cicéron : car Lucrece venoit de publier, peu d'années auparavant, le poëme dans lequel il l'enseignoit. Alors il y avoit déja plus d'un siecle, que l'idolâtrie devenoit l'objet d'un mépris qu'on ne cachoit plus. C'est ce qu'on voit dans des fragments d'Ennius, qui se moquoit ouvertement, des augures ; & dans d'autres de Lucilius, qui tournoit en ridicule la multitude des dieux, & la simplicité des peuples qui les adoroient.

Pourquoi la poësie combattoit à Rome l'idolâtrie, qu'elle avoit enseignée aux Grecs.

Il paroît singulier qu'à Rome, la poësie, presque dès sa naissance, se soit élevée contre l'idolâtrie, qu'elle avoit elle-même enseignée aux Grecs. Mais la raison de cette différence est sensible.

Comme les premiers poëtes grecs vivoient dans des siecles où l'on croyoit toutes les fables, ils en écrivirent ; & tant que le merveilleux leur assura des succès, ils en firent le principal ornement de leurs poëmes. Ennius, au contraire, qui vivoit dans des temps différents, apprit à douter, parce qu'il se forma dans la lecture des derniers écrivains de la Grece. Il étoit contemporain du premier Africain, qui l'honora de son amitié, & auquel on reprochoit son goût pour la littérature grecque. Lucilius qui fut l'ami du second Africain, se trouva dans des circonstances encore moins favorables à la crédulité superstitieuse des peuples : car

lorſqu'il floriſſoit, il y avoit déja pluſieurs années que Carnéade avoit laiſſé à Rome une doctrine prétendue philoſophique, qui combattoit tout-à-la fois les opinions & les vérités.

Goût des poëtes pour la philoſophie.

Or, les poëtes ont toujours été jaloux de ſe donner pour philoſophes; & peut être qu'Homere & Héſiode n'ont écrit des fables, que parce que, de leur temps, les fables tenoient lieu de philoſophie. Une révolution dans la philoſophie en devoit donc amener une dans la poëſie. Les poëtes ne pouvoient manquer d'entrer dans la nouvelle carriere qui s'ouvroit à eux; & ils douterent, parce que les philoſophes doutoient.

Lorſqu'après la ruine de la république, la paix regna dans l'empire, les poëtes ne parurent plus philoſophes que par amuſement. Horace ſe fit épicurien, ſans raiſonner ſur Épicure. Il ſe trouvoit une fortune médiocre: il ne demandoit, pour aſſurer ſon bonheur, que l'abſence de toute inquiétude. Virgile chanta les bergers, les ſoins ruſtiques & Auguſte dans un poëme qu'il fit pour le flatter. C'étoit le temps où l'on ſe croyoit heureux d'avoir un maître, & où, par conſéquent, la flatterie & le plaiſir devoient être les principaux objets de la poëſie. Au reſte, pour quelque ſecte que les poëtes ſe fuſſent déclarés, ils puiſoient indifféremment dans chacune; lorſqu'ils y trouvoient des ma-

ximes ou des images convenables à leur sujet. Il ne faudroit pas chercher dans leurs ouvrages un même systême toujours soutenu.

Avec combien peu de critique les Romains cultivoient la philosophie.

Par la maniere dont ce qu'on nommoit philosophie s'est répandu parmi les Romains, on voit que le choix d'une secte étoit determiné d'avance par le caractère de celui qui l'adoptoit, par sa profession, & souvent par la seule autorité du premier maître qu'il avoit entendu. On ne savoit rien discuter, & on ne discuta rien. On supposa que les Grecs avoient tout trouvé, qu'il suffisoit de penser comme eux. On marcha donc aveuglément sur leurs traces; & la philosophie ne parut se montrer à Rome, que pour jeter, dans les opinions, le même désordre qui étoit dans le gouvernement.

Pourquoi la philosophie étoit une profession chez les Grecs,

Nous avons vu qu'en Grece la philosophie faisoit une profession, qui se distinguoit même par l'habillement. C'est que d'ordinaire les philosophes ne se mêloient pas du gouvernement des républiques; & que d'ailleurs, jaloux de la considération dont ils jouissoient, ils vouloient se faire reconnoître par leur conduite & par leur extérieur, autant que par leurs opinions.

&c n'en étoit pas une chez les Romains.

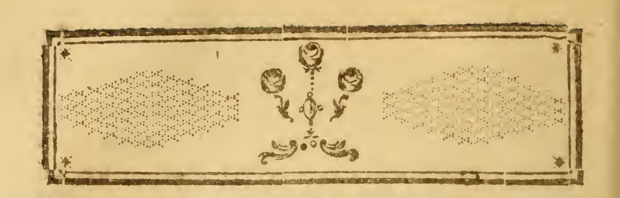
Il n'en fut pas de même à Rome. Les citoyens, qui embrassoient une secte avoient chacun un état, auquel ils tenoient par ambition ou par amour pour la république. Ils pouvoient donc bien vouloir des opinions des philosophes: mais

mais ils ne vouloient pas de leur profession. Ce changement eût été trop contraire aux mœurs. En effet, ils n'avoient pas besoin, comme les Grecs, de se faire philosophes pour avoir un état: il leur suffisoit de choisir la secte qu'ils jugeoient plus convenable à leur caractère & à leur position.

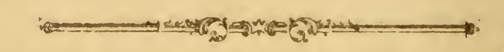
Les Romains n'ont pas seulement trouvé une erreur nouvelle.

Je me suis borné à faire voir comment les opinions philosophiques se sont introduites parmi les Romains; parce que c'est tout ce qu'on peut dire d'eux à ce sujet. Bien loin de découvrir une vérité, ils n'ont pas seulement trouvé une erreur nouvelle.





LIVRE DOUZIEME.



CHAPITRE PREMIER.

Auguste.

Foiblesses d'Octavius.

OCTAVIUS a regné. Il falloit donc qu'il fût loué ; & nous ignorerions ses vices, s'il eût été possible de les faire oublier. Cruel, perfide & lâche, il a eu encore les foiblesses & les superstitions des petites ames. Il craignoit si fort le tonnerre, que lorsqu'il prévoyoit un orage, il s'enfermoit promptement dans un lieu souterrain ; & pour plus de précaution, il portoit toujours avec lui une peau de veau marin, qu'il regardoit comme un bon préservatif.

Si, lorsqu'il partoit pour un grand voyage, il tomboit quelques gouttes d'eau, il en augu-

roit bien : mais il s'attendoit à quelque malheur toutes les fois qu'on lui avoit donné le matin un soulier pour l'autre. Le danger qu'il courut dans une sédition, lui rappella, qu'en s'habillant, il avoit chaussé le pied gauche avant le pied droit.

Les Romains regardoient comme malheureux les jours où la République avoit essuyé quelque grand revers. Octavius partageoit ces préjugés avec le peuple. Il écrivoit à Tibere, que pour éviter la malignité attachée à certains noms, il n'entamoit point d'affaires importantes le jour des Nones, & qu'il ne se mettoit jamais en chemin le lendemain des jours de foire.

Il regardoit, sur-tout, les songes, comme des avertissements qu'il ne faut pas négliger, & ce ne devoit pas être pour lui une petite occupation que d'interpréter tous les siens : car il lui étoit ordinaire d'en faire, & des plus effrayants. Il eût dormi d'un sommeil plus tranquille, s'il eût été moins foible & moins superstitieux.

Tel étoit Octavius : peut être trouverons nous, dans sa foiblesse, la raison de la conduite qu'il tiendra. Nous voyons quelles étoient les circonstances où il se trouvoit. Circonstances où il se trouve.

On gémissoit au souvenir récent des maux qu'on avoit soufferts; & la seule crainte d'une

guerre nouvelle achevoit d'étouffer tout amour de liberté. De tant de chefs qui avoient combattu, il ne restoit qu'Octavius. Les plus fiers républicains n'étoient plus. La multitude n'osoit remuer. La Noblesse se flattoit de s'élever, en se dévouant au vainqueur. Les riches ne vouloient pas hazarder ce qu'ils avoient acquis ou conservé. Les pauvres, qui depuis long-temps n'avoient plus de part à l'autorité, ne demandoient que du pain & des jeux; enfin les provinces jugeoient que la servitude de la capitale assuroit leur tranquillité : elles se flattoient au moins qu'un tyran auroit quelque interêt à les ménager. C'est ainsi que Rome succomboit : il ne restoit que l'espérance d'adoucir une ame féroce, qui, jusqu'alors s'étoit assouvie du sang des citoyens.

Fautes de César dans des circonstances bien différentes.

César, maître de la République, se trouvoit dans des circonstances bien différentes; s'il avoit vaincu ses ennemis, il ne les avoit pas exterminés: il leur avoit laissé & même donné des armes contre lui. Cependant jaloux de subjuguer jusqu'aux préjugés des Romains, il vouloit qu'en lui tout annoncât la puissance; & l'autorité sembloit disparoître à ses yeux, si elle se déguisoit aux yeux des autres. Voilà pourquoi il ambitionna le titre de roi. Il eut la politique la plus éclairés & la plus adroite, quand il eut besoin de parvenir; il ne garda plus de ménagements, quand une

fois il fut parvenu; on lui attribue d'avoir dit : *La République n'est plus qu'un nom, & désormais il n'y aura d'autres loix que mes volontés.*

Les fautes de César sont sensibles : Octavius n'en pouvoit pas faire de semblables, parce qu'il étoit superstitieux ; il le blâmoit d'avoir méprisé les prodiges, qui lui présageoient sa fin prochaine ; parce qu'il étoit timide & lâche, il devoit le blâmer d'avoir affecté le despotisme. Octavius ne pouvoit pas faire de pareilles fautes.

Octavius étoit encore en Egypte, lorsqu'on lui décernoit à Rome tous les honneurs humains & divins ; & on se hâta d'ajouter aux honneurs les titres de la puissance. Dès le premier janvier, Sex. Apuleius, son Collegue dans le consulat & tous les sénateurs jurerent d'observer ses décrets. (*) Ils lui déférerent Honneurs & puissance qu'on lui décerne

(*) Pour juger de cet usage qui a commencé sous César, il faut remonter à l'origine des serments chez les Romains, & observer les changements que les circonstances y ont apportés.

Lorsqu'on enrôloit les citoyens, ils juroient que, ni dans le camp, ni dans l'espace de dix milles à la ronde, ils ne voleroient jamais par jour au de-là d'une piece d'argent ; & que s'il leur tomboit entre les mains quelque effet d'un plus grand prix, ils l'apporteroient fidelement au Général.

Lorsque les noms étoient inscrits, on fixoit le jour de l'assemblée générale. Tous s'y rendoient & faisoient un second serment, par lequel ils promettoient de se trouver au rendez-vous, s'ils n'étoient retenus par des empêchements que la loi avoit prévus ; de ne point quitter les drapeaux

le prénom d'empereur : ils l'inviterent à conserver le consulat autant qu'il seroit nécéssaire

---

sans congé ; & d'apporter dans le lieu marqué par le consul, tout le butin qu'ils auroient fait. On ajoutoit cette derniere clause, parce que les soldats qui restoient à la garde du camp, devoient avoir part au butin.

Lors de la premiere retraite sur le mont sacré, les soldats crurent ne pas manquer à leurs engagements, parce-qu'ils emporterent les drapeaux avec eux. C'est pourquoi on ajouta dans la suite au serment, qu'ils ne se retireroient jamais, sans en avoir eu la permission.

Quand ils étoient assemblés, & partagés en bande de dix & de cent, ceux qui formoient chaque bande se juroient volontairement les uns aux autres, de ne point prendre la fuite, & de ne point sortir de leur rang, sinon pour reprendre leur javelot, pour en aller chercher un autre, pour frapper l'ennemi, ou pour sauver un citoyen.

Voilà ce qui paroît s'être observé jusqu'à la seconde guerre punique. Mais quelques mois avant la bataille de Cannes, comme on croyoit ne pouvoir trop s'assurer du courage des troupes, les tribuns commencerent à faire prêter au nom du général, ce dernier serment que les soldats avoient coutume de se faire les uns aux autres.

Cependant lorsque les armées parurent oublier qu'elles étoient à la République, on sentit qu'on n'avoit pas encore pris assez de précaution ; & on fit entrer dans le serment, la promesse d'être fidele au sénat & au peuple.

La prestation du serment faisoit le soldat. On voulut même que ce fût une condition essentielle, sans laquelle il ne seroit pas permis de combattre, hors les cas d'extrême nécessité. Aussi les armées renouvelloient-elles le serment chaque année, lors même que le commandement étoit continué au même général. On jugeoit que le général recevant de nouveaux pouvoirs, les troupes devoient aussi contracter avec lui de nouveaux engagements. Tant que la république a subsisté, le serment ne s'éxigeoit que des citoyens auxquels la loi fai-

pour le bien de la république ; & ils lui offrirent la puissance tribunicienne à perpétuité.

On ne lui offroit pas le tribunat, parce que cette magistrature n'étoit pas compatible avec le consulat, & que d'ailleurs elle ne pouvoit pas être conférée à un patricien. On se bornoit donc à lui offrir la puissance tribunicienne, & on ne croyoit pas violer les loix : comme s'il n'y avoit eu d'incompatible que les noms de consul & de tribun ; & que jusqu'alors, en séparant ces deux magistratures, on n'eût pas voulu partager l'autorité.

Pourquoi on lui offre la puissance tribunicienne & non le tribunat.

Il ne paroît pas qu'Octavius ait alors accepté la puissance tribunicienne. Il ne l'accepta du moins que pour un temps limité, car on

Circonspection avec laquelle il accepte les

soit une obligation de s'enrôler. Le sénat & le peuple en corps n'en prêtoient point ; car c'eût été jurer de se défendre soi-même, ce qui étoit superflu. Il n'en fut pas de même sous les empereurs. Alors ce fut au peuple entier à prêter serment au maître qui le gouvernoit. Tous les ordres jurerent de servir de gardes à Jules César, & de poursuivre à outrance quiconque attenteroit à ses jours. Telle est l'origine du serment que les magistrats, le sénat & le peuple ont dans la suite prêté aux empereurs.

Mais il faut observer que dans les temps de la république, on ne juroit que *in verba*, ou *in nomen* ; ce qui signifioit qu'on promettoit d'obeir à tous les ordres du général. Sous les empereurs, on jura *in acta Imperatoris*. Or, ce second serment ne regardoit pas seulement ce que les Empereurs ordonnoient, comme généralissimes, il comprenoit encore ce qu'ils ordonnoient en vertu des autres pouvoirs, dont ils jouissoient à différents titres. Jurer en leurs actes, signifioit jurer d'observer toutes leurs ordonnances.

titres qu'on lui offre.

la lui donna quelques années après. Autant il desiroit d'être le maître de l'empire, autant il craignoit de le paroître; & il se proposoit de n'accepter qu'avec beaucoup de circonspection, tous les titres qui lui seroient prodigués.

Temples qui lui sont consacrés.

Il y avoit long-temps que les provinces élevoient des temples à la ville de Rome, & souvent elles en élevoient à de simples proconsuls. Octavius ne voulut point en avoir à Rome. Il permit, seulement, de lui en consacrer dans les provinces; & il ordonna que la ville de Rome fût honorée sur les même autels, & qu'elle partageât toujours avec lui le culte qui lui seroit rendu. Par cette conduite il n'acceptoit que des honneurs qui avoient été décernés à d'autres: il ne les réservoit pas même pour lui seul, & il en excitoit moins l'envie.

On le regarde comme un libérateur parce qu'il a fermé le temple de Janus.

Le temple de Janus fut fermé; on jouit donc de la paix, & on en jouit avec une sorte de délire. On oublia les cruautés du triumvir. On ne vit en lui qu'un libérateur, on voulut croire qu'il avoit moins pris les armes contre la république, que contre ses propres ennemis. On se flatta qu'il rétabliroit l'ancien gouvernement; peut-être même se croyoit-on libre, parcequ'on n'avoit plus à combattre pour la liberté.

Comment il cherche la

Cet enthousiasme écartoit, au moins pour un temps, les dangers auxquels l'ambition ex-

posoit Octavius. Il en profita pour intéresser de plus en plus le peuple à son administration; il fit des largesses: il donna des spectacles : il répandit l'abondance : il affecta, sur-tout, beaucoup de déférence pour le sénat: il respecta les anciens usages : il rétablit les comices interrompus depuis plusieurs années : il voulut que le peuple élût ses magistrats : il n'opina jamais que dans sa tribu, comme un simple citoyen : s'il présentoit des candidats, il demandoit qu'on n'eût égard à sa recommandation, qu'autant qu'on les jugeoit dignes des magistratures. Le peuple croyoit donc se gouverner; à la verité, les plus clairvoyants n'y étoient pas trompés : mais ils préféroient l'illusion à la liberté, qu'on ne connoissoit depuis long-temps que par des abus. De tous ceux qui vivoient alors, aucun n'avoit vu la république, & tous avoient gémi sous l'anarchie.

[...] bienveillance du peuple.

Dès la premiere année, Octavius délibéra avec Agrippa & Mécènas, s'il se démettroit de l'empire; ce n'étoit qu'un jeu. Il eût abdiqué, s'il l'eût voulu sérieusement : il vouloit, seulement, qu'on sût qu'il en avoit délibéré. Toute sa conduite, depuis le jour qu'il partit d'Apollonie pour venir à Rome, démontre qu'il n'avoit eu d'autre ambition que de succéder à la puissance de César. Mais il falloit laisser au peuple l'espérance

Il feint de vouloir se démettre de l'empire.

de voir rétablir le gouvernement républicain ; ce sont ces petites ruses qui ont fait mettre Octavius au rang des plus grands politiques.

Abus qui s'étoient introduits depuis qu'on avoit cessé de faire le cens.

Il y avoit près d'un demi-siécle que la censure paroissoit supprimée : elle étoit au moins sans fonctions. On ignoroit le nombre des citoyens. On ne savoit pas quels étoient les revenus publics : tous les ordres se confondoient : & le sénat, où l'on comptoit plus de mille sénateurs, renfermoit une multitude de sujets indignes, qui y étoient entrés par brigues.

On donne à Octavius les pouvoirs de censeur.

Octavius auroit pu prendre sur lui de corriger ces abus ; pour y être autorisé, il demanda les pouvoirs de censeur, & il les obtint ; il ne fut pas question du titre, parce qu'on raisonnoit sur la censure, comme on avoit fait sur le tribunat.

Comment il les exerce.

Pendant quinze mois que dura cette censure, Octavius fit dans le sénat, dans les finances & dans toutes les parties du gouvernement, les changements propres à détruire les abus qui étoient contraires à la tranquillité publique & au despotisme du souverain ; il n'auroit pas pu rétablir l'ordre, tel qu'il avoit été dans les beaux temps de la république, & il ne l'auroit pas voulu ; car Rome n'avoit pas en lui un censeur républicain : elle avoit un maître.

qui exerçoit la censure. Octavius vouloit, seulement, ne pas paroître usurper la puissance illimitée, qu'on lui abandonnoit, parce qu'on ne pouvoit pas la lui refuser. Aussi, usa-t il peu de violence. Aulieu de chasser tous les sénateurs, qu'il vouloit exclure, il en détermina plusieurs à se retirer d'eux mêmes, & il leur laissa quelques marques honorifiques, Quant à ceux qui méritoient d'être conservés, si quelques uns n'avoient pas assez de fortune, il y suppléoit.

Ses craintes pendant sa censure.

Il n'étoit pas néanmoins sans inquiétude; dans ce temps là même, les sénateurs n'étoient admis à son audience, qu'un à un, & après avoir été fouillés. Lorsqu'il venoit au sénat, il avoit une cuirasse sous sa robe, il portoit un poignard à sa ceinture, & il se faisoit entourer de dix sénateurs des plus braves & des plus attachés à sa fortune.

Agrippa son collegue dans la censure, le nomme prince du sénat.

Agrippa qu'il avoit pris pour collegue à la censure, le nomma prince du sénat; il est au moins vraisemblable qu'il ne s'arrogea pas de lui-même cette premiere place. Comme c'est sous le nom de prince qu'Octavius exercera la souveraineté, c'est ici le lieu d'observer les prérogatives qu'on attachoit à ce titre.

Prérogatives de ce titre.

Primus & *Princeps* sont deux mots synonymes. Le premier désigne proprement une primauté d'ordre, de nombre, ou de temps: le

ſecond emporte de plus une idée d'excellence, des vertus peu communes, un mérite diſtingué. On nommoit en général *principes ſenatûs*, les ſénateurs les plus accrédités ; & *principes juventutis*, les citoyens les plus illuſtres; mais le titre de *principes ſénatûs* appartenoit particulierement au ſénateur, que les cenſeurs inſcrivoient le premier ſur la liſte du ſénat, comme le titre de *princeps équeſtris ordinis* ou de *princeps juventutis* étoit à celui qu'ils inſcrivoient le premier ſur la liſte des chevaliers.

Avant la ſeconde guerre punique, le titre de prince du ſénat ſe donnoit toujours au plus ancien de ceux qui avoient exercé la cenſure. Mais l'an de Rome 544. Cornelius Céthégus, à qui le ſort avoit donné le droit de faire la liſte des ſénateurs, crut devoir déroger à l'uſage en faveur de Fabius Maximus, qu'il regardoit comme le premier des Romains; depuis ce temps les cenſeurs, ſans égard pour l'ancienneté, inſcrivoient, à la tête de la liſte, le ſénateur qu'ils jugeoient le plus digne d'y être.

Cette primauté n'étoit pas une magiſtrature, &, par conſéquent, elle ne donnoit point d'autorité. Cependant le Prince du ſénat ne pouvoit manquer d'avoir beaucoup d'influence dans toutes les délibérations. Chef d'une compagnie qui le reſpectoit, il devoit acquérir

d'autant plus de crédit, que ſa place lui étoit en quelque ſorte aſſurée pour la vie.

Il partageoit, avec les conſuls aſſignés, la prérogative d'opiner le premier. D'où nous pouvons conjecturer qu'il en jouiſſoit ſeul juſqu'aux comices conſulaires, c'eſt-à-dire, pendant les ſix premiers mois de l'année, ou plus long-temps, ſi l'élection des conſuls étoit retardée.

Or, nous jugerons que cette prérogative entraîne naturellement les ſuffrages, ſi nous conſidérons que celui qui en jouit, eſt un homme reſpecté; que ſera-ce, s'il eſt craint, & ſi chaque ſénateur attend de lui ſa fortune?

Comme prince du ſénat, Octavius gouverne avec plus de ſécurité.

Devenu prince du ſénat, Octavius paroiſſoit n'agir deſormais, qu'au nom du premier ordre de la république. Sa jouiſſance en étoit donc moins odieuſe, & il en pouvoit jouir avec plus de ſécurité.

Il déclare au ſénat qu'il ſe dépouille de tous ſes titres.

Av. J. C. 27 de Rome 727.

Cependant au commencement de ſon ſeptieme conſulat, il vint au ſénat pour déclarer qu'il ſe dépouilloit de tous ſes titres, & qu'il rentroit dans la vie privée. *Je vous rends*, dit-il, *les armées, les provinces, non-ſeulement, celles qui appartenoient à la république avant mon adminiſtration, mais encore celles que j'ai conquiſes,*

Effet que produit cette propofition.

Cette propofition fur laquelle fes confidents étoient feuls prévenus, fit, fans doute, des impreffions bien différentes. Etoit-ce artifice ou fincérité ? dans le cas où l'offre feroit fincere, l'abdication étoit-elle à défirer ou à craindre ? foit intèret public, foit intèret particulier, chacun en jugeoit fuivant fes lumieres ou fes paffions, ou plutôt on ne fe donna par le temps de démêler les fentiments confus qu'on éprouvoit : il y auroit eu du danger à balancer ; on fe hâta donc de s'écrier qu'Octavius étoit plus nécéffaire que jamais, & que la république étoit perdue, s'il ceffoit de la gouverner.

Il accepte l'empire pour un temps limité, & veut que le fenat & le peuple gouvernent une partie des provinces.

Octvius fe rendit ; mais pour flatter fes ennemis de l'efpérance de le voir rentrer dans la vie privée, il affecta de ne foupirer qu'après le repos. *Je n'accepte l'empire*, dit-il, *que pour dix ans, ou pour moins encore, fi la tranquillité rétablie, par-tout, me permet de me retirer* Il ne voulut pas même fe charger feul d'un fardeau fi pefant ; il exigea que le peuple & le fénat gouverneroient une partie des provinces ; fe réfervant, feulement, malgré fon goût pour le repos, celles où les légions étoient, parce que, difoit-il, elles étoient expofées à plus de troubles ; mais dans le vrai parce que les légions y étoient.

Partage qu'il fait des provinces.

Le partage du fénat & du peuple fut l'afrique, la Numidie, la Libye cyrénaïque, la

Bithynie, le Pont, la Grece, l'Epire, l'Illyrie, la Dalmatie, la Macedoine, les îles de Crête, de Sicile, de Sardaigne, & la partie de l'Espagne nommée Betique. Celui d'Octavius comprenoit le reste de l'Espagne, les Gaules, la Germanie, la Syrie, la Phenicie, l'île de Chipre, l'Egypte & tous les pays gouvernés par des rois soumis aux Romains. Ce partage, au reste, souffrit dans la suite quelques changements; & je ne le mets sous vos yeux, que pour vous montrer toute l'étendue de l'empire. Il est à propos de remarquer, qu'Octavius ne donna aux gouverneurs de ses provinces, que le titre de propréteur; & qu'au contraire, il donna, par distinction, celui de proconsul aux gouverneurs des provinces du sénat.

Puisqu'il avoit exterminé tous ses ennemis, aucun parti ne pouvoit prendre les armes contre lui. Après tant de guerres, la paix s'établissoit donc d'elle même nécessairement: mais la flatterie affectoit de dire qu'elle étoit l'ouvrage d'Octavius. On le regardoit, en conséquence, comme un second fondateur de Rome; & on lui eût donné le nom de Romulus, s'il n'eût pas craint, en l'acceptant, de paroître aspirer trop ouvertement à la tyrannie. On lui donna celui d'Auguste, nom qui jusqu'alors n'avoit été donné qu'aux tem-

On lui donne le nom d'Auguste.

ples consacrés par les augures. Quelque temps après, il fut déclaré pere de la patrie.

Il se démet du consulat. Pourquoi ?

Consul d'année en année, Auguste, c'est ainsi que je le nommerai désormais, jugea, sans doute, qu'un consulat non interrompu ressembloit trop à la dictature devenue odieuse.

Av. J. C. 23 de Rome 731.

C'est pourquoi, au lieu d'en accepter un douzieme, il se démit du onzieme, qu'il affecta de faire tomber à L. Sextius, partisan déclaré de Brutus.

Conduite d'Auguste dans une maladie.

Il sortoit alors d'une maladie mortelle, pendant laquelle il parut reconnoître que le sénat avoit la principale part à la souveraineté. Car, au lieu de prendre des mesures pour assurer sa puissance à Marcellus son neveu & son gendre (*), il avoit mis entre les mains du consul Pison, en présence des principaux magistrats, le régistre des forces & des revenus de l'empire, pour le remettre au sénat. On lui sut gré encore, en cette occasion, d'avoir donné son anneau à M. Agrippa, plutôt qu'à son gendre; &d'avoir par-là désigné ce capitaine, généralement estimé, comme digne d'être le chef de la République, si on jugeoit convenable qu'elle en eût un.

(*) Il étoit fils d'Octavie, & il avoit épousé Julie, fille d'Auguste & de Scribonia.

Auguste

Auguſte étoit devenu par cette conduite l'objet de la reconnoiſſance publique ; on le conjura de céder aux ordres du peuple & à l'autorité du ſénat ; c'eſt ainſi que parloit la flatterie, & on lui fit accepter la puiſſance tribunicienne pour toute ſa vie, le privilége de propoſer une affaire dans chaque aſſemblée du ſénat & le pouvoir proconſulaire à perpétuité : on ajouta même, que, lorſqu'il ſeroit dans les provinces du reſſort du ſénat, il auroit une autorité ſupérieure à celle des proconſuls.

Il devient l'objet de la reconnoiſſance publique.

Pouvoirs qu'on lui donne.

La permiſſion de mettre une affaire en délibération dans chaque ſéance du ſénat, n'étoit qu'une partie du droit illimité des conſuls. Le pouvoir proconſulaire ne donnoit de juriſdiction que dans les provinces. Auguſte pouvoit l'exercer de Rome même, mais non pas ſur Rome, car les proconſuls n'eurent jamais d'autorité dans la capitale ; il ne conſervoit donc plus ſur cette ville d'autres pouvoirs que ceux qu'il tenoit de la puiſſance tribunicienne.

Autorité qui émanoit de ces pouvoirs.

Mais ſi des tribuns annuels ont commandé dans Rome, que ne pourra pas un tribun perpétuel qui diſpoſe des légions ? On conçoit que, ſans uſer de violence, Auguſte trouvera des conjonctures favorables pour étendre les prérogatives de la puiſſance tribunicienne. En effet, on lui avoit accordé de l'exercer juſ-

Il exerce la puiſſance tribunicienne dans tout l'empire.

qu'à un mille au de-là de Rome, & il l'exerça bientôt dans toutes les provinces. C'eſt qu'en l'exerçant, il ne paroiſſoit que le protecteur du peuple.

Pourquoi il en prend poſſeſſion tous les ans.

Il ſembloit néanmoins vouloir cacher l'autorité qu'il s'arrogeoit. Quoiqu'il eût à vie la puiſſance tribunicienne, il auroit voulu la faire paroître annuelle, & il en prenoit poſſeſſion tous les ans.

Comment il devient juge ſouverain dans le civil & dans le criminel.

En vertu de cette puiſſance, il devint juge ſouverain dans le civil comme dans le criminel; pouvoir dont aucun magiſtrat n'avoit encore joui, & qui tendoit à rendre arbitraire l'adminiſtration de la juſtice.

Aujourd'hui, lorſqu'on a été mal jugé, on appelle d'un juge inférieur, à un juge ſupérieur. A Rome, appeller, c'étoit avoir recours à une protection ſupérieure, ſoit avant, ſoit après le jugement. En matiere civile, les appels étoient même fort rares. On appelloit quelquefois d'un préteur à ſon collegue, & jamais aux tribuns. Auſſi ces magiſtrats ne prenoient-ils pas ſur eux de réformer les jugements, portés dans les tribunaux. Ils ne jugeoient même que de quelques affaires de police, ainſi que les édiles plebéiens, qui leur étoient ſubordonnés.

En matiere criminelle, la loi Valeria leur donnoit une eſpece de juriſdiction. Cependant ce n'étoit pas à eux qu'on appelloit,

c'étoit au peuple. Ils convoquoient les comices, ils y portoient l'appel, ils avoient une grande influence dans les jugements: mais ils ne jugeoient pas eux mêmes.

Sous Auguste, les tribunaux subsisterent. Cependant il fut permis d'appeller à lui, soit avant, soit après le jugement. On y appella, & c'est ainsi qu'il devint insensiblement seul juge suprême dans le civil, comme dans le criminel.

Comment il cache cette usurpation.

Pour cacher cette usurpation, il se fit une regle de juger les affaires principales avec le sénat; ou, quand il ne le pouvoit pas, avec un conseil privé qui représentoit ce corps. Ce conseil qui l'accompagnoit hors de Rome, & qui le suivoit même à l'armée, étoit composé des deux consuls, d'un magistrat de chaque espece, & de quinze sénateurs tirés au sort.

Comment les tribunaux ne paroîtront juger qu'en vertu de l'autorité qui leur sera confiée par les empereurs.

Quant aux appels sur les affaires moins importantes, il renvoyoit ceux de la ville au préfet de Rome, magistrat qu'il avoit créé lui-même pour le maintien de la police; & il déléguoit dans les provinces, des hommes consulaires qui prenoient connoissance de tous les autres. Par cette administration, Auguste parut l'unique source d'une puissance qu'il usurpoit. On jugea bientôt qu'elle émanoit de lui seul. Aussi le temps viendra, où les

tribunaux croiront ne juger qu'en vertu de l'autorité qui leur sera confiée par les empereurs.

Seul juge suprême, Auguste avoit encore le droit de faire grace aux coupables, dans quelque tribunal qu'ils eussent été condamnés, droit qui le mettoit, à cet égard, au dessus des loix & dont aucun magistrat n'avoit joui.

Pourquoi Auguste affectoit de ne point commander dans Rome.

Maître des armées & juge souverain, Auguste pouvoit commander dans Rome: mais il s'étoit fait une loi de n'exercer la puissance, qu'autant qu'il y seroit autorisé par les magistratures qu'on lui auroit conférées. Or, il n'étoit pas consul; & il paroissoit si éloigné de s'en arroger les pouvoirs, que le peuple se reprochoit de l'avoir laissé rentrer dans la vie privée.

Il refuse la Dictature, qui lui est offerte.

Il survint une famine & une peste; le Tibre se déborda, le tonnerre tomba sur le Panthéon. A ces fléaux on jugea que les dieux punissoient Rome d'avoir souffert qu'Auguste cessât de la gouverner. Le peuple le demande pour dictateur: il force le sénat d'en porter le décret: il court au Palais avec vingt-quatre licteurs, & il presse l'empereur d'accepter la dictature. Auguste qui connoît l'inconstance du peuple, se jette à genoux. Il se découvre la poitrine, & il proteste qu'il rece-

vra plutôt le coup de la mort. Il consent seulement & comme malgré lui, à se charger de l'intendance des vivres, telle que l'avoit eue Pompée.

Cette même année, les comices consulaires s'étant tenus, lorsque l'empereur venoit de passer en Sicile, le peuple lui réserva l'un des deux consulats. Auguste refusa, & son refus occasionna des troubles. Deux candidats qui se mirent sur les rangs, causerent des séditions, & l'impunité multiplia les désordres. Agrippa fut envoyé pour rétablir le calme; mais Auguste, qui craignoit de paroître usurper sur le consulat, ne lui avoit pas donné des pouvoirs assez étendus. Ce fut dans cette circonstance qu'il le prit pour gendre. Il vouloit, peut-être, par ce choix, faire respecter l'autorité qu'il lui confioit. Agrippa répudia Marcella niece d'Auguste, & épousa Julie veuve de Marcellus.

Il passe en Sicile. Il refuse le consulat.

Av. J. C. 22 de Rome 732.

Troubles. Agrippa est envoyé pour les dissiper.

Auguste le prend pour gendre.

De Sicile, l'empereur passa en Grece & delà en Asie. Nous avons vu que la puissance proconsulaire, qui lui avoit été accordée, lui subordonnoit les proconsuls. En conséquence, il régla tout en souverain dans les provinces du sénat, comme dans les siennes. Il disposa de plusieurs royaumes, dont les rois, sous le titre d'amis de la république, n'étoient que des esclaves couronnés. Il menaça Phraate,

Il passe en Asie où il régle tout en souverain.

Av. J. C. 20 de Rome 734.

roi des Parthes, & ce prince lui renvoya les enseignes prises sur Crassus & sur Antoine : il lui donna même ses propres fils pour ôtages de la paix.

Foiblesse du roi des Parthes. Elle fit la grandeur d'Auguste.

La flatterie célébra cet événement. Mais les Parthes tomboient en décadence, depuis qu'ils avoient été défaits par Ventidius. Leurs provinces étoient déchirées par les partis qui divisoient l'empire ; & Phraate, naturellement cruel & timide, avoit éprouvé plusieurs révolutions. Dans de pareilles circonstances, il craignoit une guerre étrangere ; & ce fut sa foiblesse, qui fit toute la grandeur d'Auguste.

Anarchie entretenue dans Rome par la politique d'Auguste.

Cependant les troubles croissoient à Rome, & Auguste ne paroissoit pas s'en occuper. Comme il persistoit à refuser le Consulat, il n'avoit point de titre pour commander dans la capitale ; & il se bornoit à veiller sur les provinces, où il maintenoit l'ordre & la paix.

Tous les gens, remarque M. de *Montesquieu*, *qui ont eu des projets ambitieux, avoient travaillé à mettre une espece d'anarchie dans la république. Pompée, Crassus & César y reussirent à merveille.* (*). Auguste se condui-

(*) Grand. Décad. des Romains. C. 13.

ſoit ſur ce plan. Ce n'eſt pas qu'il voulût forcer le peuple à lui donner à Rome tous les attributs ſenſibles de la ſouveraineté : car tout ce qu'il craignoit, c'étoit de paroître ſouverain; il deſiroit donc qu'on ajoutât la puiſſance consulaire à tous les titres qu'il avoit obtenus S'il étoit une fois revêtu de cette puiſſance, il avoit alors dans Rome même une autorité ſupérieure à celle des conſuls; & cependant il pouvoit laiſſer ſubſiſter le ſimulacre de la république.

Alors C. Sentius Saturninus, unique conſul, gouvernoit en magiſtrat qui ne connoiſſoit point de ſupérieurs, & montroit une vigueur, digne des premiers temps de la république. Les déſordres cependant vinrent au point, que le ſénat donna le décret, qui autoriſoit le Conſul à prendre les armes. Mais Saturninus n'accepta pas une commiſſion qui paroiſſoit empiéter ſur les droits du général, & il fallut députer à Auguſte.

Av. J. C. 19 de Rome 735.

Auguſte qui vouloit dégoûter le peuple de ſe gouverner uniquement par les conſuls, ne hâtoit pas ſon retour. Il donnoit audience à des ambaſſadeurs : il s'occupoit des raretés qui lui venoient des Indes : & il s'arrêtoit à Athènes, pour donner le temps à un gymnoſophiſte de ſe précipiter devant lui dans les flammes, curieux d'avoir ce trait de commun avec Alexandre. Il ne revint à Rome,

A ſon retour à Rome, il obtient la puiſſance conſulaire, le droit de faire des loix & la cenſure.

Av. J. C. 19 de Rome 735. que lorsqu'il sut qu'on étoit disposé à lui donner la puissance consulaire. En effet, il l'obtint; & on lui donna encore le droit de faire des loix, & la censure pour cinq ans, sous le titre de préfet des mœurs.

Il réunissoit alors tous les pouvoirs de la souveraineté. Sa conduite circonspecte.

Il réunissoit alors en sa puissance tous les pouvoirs, auparavant séparés, & il étoit proprement seul & unique magistrat. Il affecta néanmoins de ne disposer de rien par lui-même. C'est pourquoi il demanda les honneurs de la préture pour Tibere, qui venoit de mettre Tigrane sur le trône d'Armenie; & pour Drusus, une dispense qui lui permît d'exercer les magistratures, cinq ans avant l'âge prescrit par les loix. L'un & l'autre étoient fils de Livie.

Attentif à cacher sa puissance, il cherchoit à la rendre en quelque sorte invisible. Il écarta les licteurs. Il ne prit le prénom d'empereur qu'avec les soldats; & dans tous les réglements qu'il fit pour la capitale, il ne s'attribua jamais d'autre titre que celui de prince du sénat. Mais comme, enfin sous ce titre, il exerçoit tous les pouvoirs, on se fit bientôt une habitude d'attacher au nom de prince, toutes les prérogatives de la souveraineté. C'est ce qu'on remarque sous Tibere qui lui succéda.

Il laissa subsister la république, quant à la forme extérieure. L'élection des magistrats

continua de se faire dans les comices. Deux consuls parurent encore gouverner l'empire. La république conserva ses tribuns, ses édiles, ses questeurs & ses préteurs. Auguste affecta même toujours de montrer beaucoup de respect pour les anciennes magistratures. Il refusoit le consulat avec un air de modestie & de reconnoissance, propre à faire croire qu'il l'estimoit au dessus de tout; & afin de mieux convaincre du cas qu'il en paroissoit faire, il en demanda un douzieme & un treizieme, pour donner avec plus de solemnité la robe virile à ses deux petits fils, Caïus & Lucius, fils d'Agrippa & de Julie. Il ne lui manquoit plus que le souverain pontificat : il en fut revétu après les mort de Lepidus (*).

La puissance avoit passé du peuple au Prince. Vérité qui sera bientôt oubliée.

Dans l'accroissement de l'autorité d'Auguste, on voit sensiblement que la puissance passe du peuple au prince. Il viendra un temps où les empereurs chercheront à se dissimuler cette verité. Ils l'oublieront enfin tout à fait, & on l'oubliera avec eux.

Agrippa associé à une partie de la puis-

Lorsqu'Auguste achevoit de recevoir toutes les prérogatives de la souveraineté, Agrippa soumettoit l'Espagne, où depuis environ deux

(*) Je viens d'exposer la politique d'Auguste d'après une dissertation de Mr. l'Abbé de la Bleterie. Mémoires de l'Acad, des Inscrip. & belles lettres.

sance d'Auguste.

siecles, les Romains avoient presque toujours eu la guerre. L'empereur voulut alors associer ce capitaine à une partie de sa puissance. Dans cette vue, il le demanda pour collegue à la censure, & il lui fit donner le tribunat pour cinq ans. Par là il veilloit à sa propre sureté: car il trouvoit dans Agrippa un citoyen assez puissant pour le venger, & qui partageant en quelque sorte l'empire avec lui, ôtoit à tout autre l'esperance d'y parvenir.

Av. J. C. 19 de Rome 735.

Censure d'Auguste & d'Agrippa.

Les deux censeurs travaillerent ensemble à réprimer les abus; ils firent des réformes dans le sénat & dans l'ordre des chevaliers: ils réprimerent les brigues qui troubloient les comices, & ils porterent leur attention jusques sur les spectacles.

Av. J. C. 18 de Rome 736.

Loix contre les célibataires.

Ils firent des loix contre les célibataires. Elles offroient des récompenses à ceux qui auroient un certain nombre d'enfants, & elles punissoient de l'amende ceux qui ne seroient pas mariés dans l'âge prescrit. Mais pour donner plus de force à ces réglements, il eût été nécessaire d'apporter des remedes aux désordres des personnes mariées, dont les débauches entretenoient la corruption de la jeunesse. De pareilles loix sont sans effet dans un siecle où il n'y a point de mœurs; & Auguste contribuoit à les rendre inutiles, parce qu'il étoit vicieux lui-même.

Les affranchiſſements devenoient tous les jours plus communs; ſi quelques citoyens avoient la généroſité de vouloir récompenſer des eſclaves fideles, le plus grand nombre ſe conduiſoit par d'autres motifs. Les uns par avarice, vouloient recevoir au nom de leurs affranchis, le blédque la république diſtribuoit aux pauvres ; les autres, par oſtentation, ambitionnoient d'avoir à leur pompe funebre beaucoup de gens en chapeaux de fleurs. Les cenſeurs porterent des loix contre cet abus, qui multiplioit une populace pauvre, oiſive & ſéditieuſe, & Auguſte prit lui-même pour maxime de n'accorder que rarement les droits de cité.

Loix ſur les affranchiſſements.

L'année ſuivante fut le terme qu'Auguſte avoit marqué lui-même à ſon adminiſtration. Il ſe démit donc : mais il ſe rendit encore aux ordres du peuple, & il reprit le gouvernement pour cinq ans. Dans la ſuite, la même ſcene ſe répéta, de ſorte que ſe chargeant de la république, tantôt pour cinq ans, tantôt pour dix, il ſe ſuccéda cinq fois.

Il ſe démet de l'autorité pour la reprendre.

Av. J. C. 18 de Rome 737.

Combien de fois il l'a repriſe.

Cette même année, il célébra les jeux ſéculaires avec beaucoup de magnificence. Ayant pour les ſpectacles un goût où la politique pouvoit entrer pour quelque choſe, il ne laiſſoit pas échapper l'occaſion d'en donner au peuple. A la fin des jeux, il adopta Caïus

Jeux ſéculaires.

& Lucius, voulant donner un nouvel appui à son autorité. Ils prirent à cette occasion le nom de *Cesar*.

Guerres.

Plusieurs guerres s'éleverent. Auguste partit pour les Gaules, où les Germains avoient fait une irruption. Drusus défit les Rhétiens : Tibere acheva de les subjuguer, & Agrippa rendit la paix à l'Asie.

Epoque où les généraux cessent d'adresser leurs lettres au senat, & d'obtenir les honneurs du triomphe.

Ce capitaine, au lieu de rendre compte au sénat suivant l'usage, n'écrivit qu'à l'empereur; & il refusa le triomphe, qui lui fut offert. Son exemple devint une regle pour les autres généraux. Ils cesserent d'adresser leurs lettres au sénat: le triomphe devint un privilege des empereurs & des princes de leur maison; & on n'accorda plus aux généraux victorieux que les ornements du triomphe, c'est-à-dire, la robe triomphale, qu'ils pouvoient porter dans certaines cérémonies, une statue qui les représentoit couronnés de lauriers, & quelques autres prérogatives moins connues.

Mort d'Agrippa. Tibere devient gendre d'Auguste.

Sur ces entrefaites, Agrippa étant mort, Tibere épousa Julie, & devint gendre d'Auguste. L'empire avoit alors la guerre avec les Pannoniens, les Daces, les Dalmates, les Sicambres & les Cattes. Tibere & Drusus commanderent les armées avec de grands succès : mais Drusus mourut en Germanie, fort

Av. J. C. 12 de Rome 742.

regretté des Romains qui l'estimoient, & qui le croyoient capable de rétablir la république. Il laissoit trois enfants de sa femme Antonia, Germanicus, Claude qui fut empereur & une fille qu'épousa Caïus César.

Mort de Drusus.

Av. J. C. 9 de Rome 745.

Jusqu'alors on n'avoit jamais admis en justice la déposition des esclaves contre leurs maîtres. Auguste qui avoit étouffé plusieurs conjurations, & qui en craignoit de nouvelles, porta une loi par laquelle il statuoit que, lorsqu'un citoyen seroit accusé d'avoir conspiré, on vendroit ses esclaves au public, afin que n'appartenant plus à leur premier maître, leur témoignage pût être reçu. Ce réglement rendoit odieux le législateur qui se jouoit des loix: mais l'empereur trouva le moyen de distraire le peuple par des spectacles, & de se l'attacher en paroissant tous les jours plus populaire.

Reglemens odieux.

Vers ce temps, Auguste fit donner à Tibere la puissance tribunicienne pour cinq ans; soit quil crût trouver en lui le même appui, que dans Agrippa; soit qu'il voulût réprimer l'ambition de ses deux petits fils; soit enfin qu'il eût la foiblesse de céder aux sollicitations de Livie. Il paroît au moins qu'il avoit peu de goût pour son gendre.

Tibere obtient la puissance tribunicienne.

Av. J. C. 6 de Rome 748.

Tibere voyoit lui même son élévation avec une sorte de crainte, parce quelle le mettoit

Il se retire à Rhodes.

en concurrence avec les petits fils de l'empereur. C'eſt pourquoi il prit tout à coup le parti de ſe retirer à Rhodes, malgré les inſtances de ſa mere pour le retenir, & malgré les plaintes de ſon beau-pere, qui lui reprochoit de l'abandonner.

Il y vit dans la diſgrace.

Lorſque le temps de ſa puiſſance tribunicienne fut expiré, & que, devenu ſimple particulier, il ne pouvoit plus être un obſtacle à l'ambition des deux jeunes Céſars qui occupoient alors la ſeconde place, il demanda la permiſſion de revenir à Rome; mais on la lui refuſa: on lui dit même de n'y plus penſer. Il reſta donc à Rhodes, où il vécut encore deux ans, comme un homme ſuſpect, diſgracié, exilé, expoſé, par conſéquent, au mépris & aux injures de ſes ennemis. On ne lui permit de revenir qu'après huit ans d'abſence; & ce fut à condition qu'il ne prendroit aucune part au gouvernement. L'année même de ſon retour, Lucius Céſar mourut à Marſeille, & cette mort fut ſuivie, dix huit mois après de celle de Caïus qui étoit en Orient. Livie fut ſoupconnée de les avoir fait empoiſonner l'un & l'autre.

Conditions de ſon retour.

Dep. J. C. 3

Auguſte adopte Tibere & Agrippa Poſthumus.

Auguſte avoit perdu ſucceſſivement Marcellus, Agrippa, Lucius & Caïus. Il chercha un appui dans Tibere & dans le jeune Agrippa, ſurnommé Poſthumus, parce que Julie l'avoit

mis au monde après la mort d'Agrippa. Il les adopta l'un & l'autre : & quoique Tibere eût un fils, il lui dit d'adopter Germanicus fils de Drusus : il se déterminoit à toutes ces adoptions, parce qu'il avoit plus de soixante-cinq ans, & qu'après avoir vu plusieurs conspirations se former contre lui, il venoit de découvrir encore celle de Cornelius Cinna : vous savez qu'il lui pardonna à la sollicitation de Livie. Dep. J. C. 4

Il deshérite celui-ci, & l'exile.

Agrippa Posthumus d'un esprit stupide & d'un caractère féroce, paroissoit d'une foible ressource pour Auguste. Livie néanmoins, qui craignoit qu'il ne fût préféré à son fils, le fit déshériter & reléguer dans l'île de Planasie.

Tibere commande les armées avec succès.

Cependant Tibere se faisoit une étude de gagner la confiance de l'empereur. Il commanda l'armée contre les peuples d'Illyrie, & termina glorieusement une guerre difficile. Ayant ensuite marché avec Germanicus contre les Germains, qui avoient défait Varus, & taillé en pieces trois légions, il en triompha, & fut associé à l'empire. Le peuple & le sénat, à la priere d'Auguste, le lui donnerent pour collegue dans le commandement des armées & dans le gouvernement des provinces.

Innovation qui hâtoit les progrès du Despotisme.

L'année suivante, Auguste reprit pour dix ans l'administration de la république. Il trouvoit alors dans son âge un pretexte pour se-

Dep J. C. 13

couer la dépendance, dans laquelle il s'étoit mis par politique. Car ne pouvant plus venir régulierement au sénat, il fit arrêter, que ce qu'il décideroit avec Tibere dans un conseil composé des consuls en charge, des consuls désignés, de vingt sénateurs qui devoient changer tous les ans, & de tels autres qu'il jugeroit à propos d'y admettte, auroit la même force qu'un décret porté dans le sénat à la pluralité des voix : innovation qui tendoit à faire passer toute la souveraineté dans le conseil du prince, &, par conséquent, dans le prince seul. Auguste ne survécut pas long-temps à sa derniere installation. Il mourut à Nole en Campanie, le dix neuf août, âgé de 76 ans. Il avoit gouverné la république avec Antoine pendant près de douze, & il la gouverna seul pendant quarante-quatre.

Mort d'Auguste.

Dep. J. C. 14

Son testament.

Par son testament, il institua héritiers Tibere & Livie, & leur ordonna de porter son nom, c'est-à dire, celui d'Auguste. Il leur substitua Drusus, fils de Tibere, Germanicus & les trois fils de ce dernier, & il fit des legs au peuple & aux troupes. Il n'est pas inutile de remarquer qu'il n'imagina pas de disposer de l'empire : car il aura des successeurs qui le regarderont comme leur bien propre.

Aussitôt

Auſſitôt après ſa mort, le ſénat lui décerna un temple, dont Livie fut prêtreſſe, & on compta parmi les prètres, Tibere, Druſus, Germanicus, Claude & les ſénateurs les plus illuſtres. Ils étoient vingt-cinq: on les nomma *ſodales Auguſti*.

On lui conſacre un temple & des prêtres.





CHAPITRE II.

Obſervations ſur le gouvernement d'Auguſte.

Pour juger des forces de l'empire, il faut connoître les changements ſurvenus dans la diſcipline militaire.

POUR juger de l'état où Auguſte a laiſſé la républiqu , il eſt néceſſaire de ſavoir quelles étoient à ſa mort les forces de l'empire; & comme les forces conſiſtent moins dans le nombre des ſoldats, que dans les uſages qui s'introduiſent parmi les troupes, nous examinerons la révolution que les réglements d'Auguſte ont dû produire. Mais pour en mieux juger, il faut d'abord conſidérer qu'elle a été la diſcipline militaire dans les ſiecles précédens.

La légion avant Servius Tullius.

Le mot *légion* donne déja une idée avantageuſe de la milice des Romains, puiſqu'il vient de *legere* qui ſignifie choiſir. En effet, on choiſiſſoit les ſoldats dans les tribus, & chacune en fourniſſoit un égal nombre. C'eſt pourquoi juſqu'à Servius Tullius, la légion fut de 3000 fantaſſins & de 700 cavaliers.

Ce roi ayant fait quatre tribus, la légion fut de 4000 hommes de pied, jusqu'à la bataille de Cannes, qu'on la composa de cinq mille. Cependant le nombre des cavaliers n'augmenta pas, soit parce qu'il étoit difficile aux Romains d'entretenir une grande cavalerie, soit parce qu'ils jugeoient que l'infanterie fait la principale force des armées.

La légion après que ce Roi eut changé le gouvernement.

La derniere classe ne fournissoit point de soldats. Ils étoient tous tirés des cinq premieres, qui ayant des propriétés, étoient plus intéressées au salut de l'état.

On levoit les cavaliers dans les dix-huit premieres centuries de la premiere classe. Or, puisqu'elles étoient les premieres, elles comprenoient ce qu'il y avoit de plus riche parmi les patriciens & parmi les plébéiens. On continua de choisir de la sorte, même lorsqu'on eut assigné une paye aux soldats.

D'où les cavaliers légionnaires étoient tirés.

Il étoit sage de ne confier la défense de l'état qu'aux citoyens qui avoient quelque chose à perdre. Mais Marius voulant se fortifier de la populace contre les nobles, arma les plus pauvres, ceux qu'on nommoit *capite censi*, & les introduisit dans les légions qu'il forma de 6000 hommes.

Changemens que Marius fait à la légion.

Si par ce changement, les légions ne parurent pas perdre de leur courage, elles dégé-

nérerent cependant. En effet, une populace armée ne pouvoit être que séditieuse.

Les légions, lorsque les droits de cité ont été accordés à tous les Italiens.

Quelques années après, on accorda les droits de cité à tous les Italiens, & il n'y eut plus de distinction entre les troupes des Romains & celles des alliés. Cette distinction étoit pourtant capable d'entretenir l'émulation. On peut donc conjecturer que les légions Romaines en devoient devenir moins bonnes, & que celles des alliés n'en devoient pas devenir meilleures.

Les légions pendant les guerres civiles.

Les guerres civiles se succéderent, jusqu'à la bataille d'Actium, & la république n'eut que des troupes vendues aux généraux qui la déchiroient. La légion ne fût donc plus une milice choisie. Jettons un coup d'œil sur les changements arrivés dans la discipline.

Discipline militaire dans les beaux temps de la république.

Dans les beaux temps de la république, les tribuns légionnaires, nommés par les consuls ou par le peuple, exerçoient continuellement les troupes; plutôt que de les laisser croupir dans l'oisiveté, ils les auroient employées à des travaux inutiles; d'où il arrivoit que le temps où elles avoient l'ennemi en tête, étoit en quelque sorte pour elles un temps de repos. Les récompenses qu'on leur offroit, entretenoient le courage, sans exciter l'avidité; & les peines toujours infamantes, ne laissoient de ressources qu'aux

ſoldats capables de ſe réhabiliter par quelque action éclatante (*).

Une pareille diſcipline ne peut ſe conſerver que dans un gouvernement où il y a des mœurs, & où les ſoldats ſont preſque toujours ſous les yeux des Magiſtrats. Il y avoit donc long-temps qu'elle ne ſubſiſtoit plus, lorſqu'Auguſte parvint à l'empire; une innovation qu'il fit, & que cependant il ne pouvoit ſe diſpenſer de faire, achevera de ruiner la diſcipline, & deviendra une ſource de calamités.

Long-temps avant Auguſte cette diſcipline ne ſubſiſtoit plus.

Innovation qui acheve de la ruiner.

Les légions, avant Auguſte, n'étoient pas perpétuelles. On licencioit celles qui avoient ſervi, on en levoit de nouvelles & le même homme continuoit d'être tour-à-tour ſoldat & citoyen. Cet uſage s'étoit établi, lorſque la république n'avoit à défendre que des provinces peu éloignées. Il ſe conſerva, lorſqu'ayant étendu ſon empire au de-là de l'Italie, elle commanda comme puiſſance dominante aux nations diviſées, qui armoient pour elle les unes contre les autres. Mais, quand toutes les provinces furent également aſſujetties, cet uſage ne pouvoit plus ſubſiſter; il n'auroit pas été poſſible de ſecourir toujours à

Auguſte fixe les légions dans les provinces.

(*) V. à ce ſujet les obſervations ſur les Romains. Liv. IV.

temps les frontieres reculées, s'il avoit fallu à chaque fois lever de nouvelles troupes; &, par conséquent, il devenoit nécessaire, d'avoir toujours des armées sur pied. Auguste fixa donc les légions dans les provinces qu'il s'étoit réservées & elles devinrent perpétuelles.

Effets de cet établissement

Depuis cet établissement, les citoyens ne furent plus obligés de quitter leurs foyers, pour courir aux frontieres. Ils payoient des soldats, & l'empire paroissoit armé pour sa défense; mais ils s'amollissoient & cessoient d'être propres aux fatigues de la guerre. Cependant les légions n'étoient plus à la république, elles étoient à l'empereur; & parce qu'elles défendoient l'empire, elles devoient bientôt s'arroger le droit d'en disposer. Recrutées dans les provinces où elles étoient établies, elles se remplissoient de mercenaires, qui ne connoissoient que la paye ou le butin. Elles devoient donc sacrifier tout à leur avidité, & on prévoit qu'elles causeront de grands troubles. De pareilles armées pouvoient être funestes au despote, qui les regardoit comme le soutien de son autorité.

Maître des provinces, Auguste crée les cohortes prétoriennes qui l'assurent

Les forces de l'empire montoient à cinquante légions, dont vingt-cinq étoient de citoyens Romains. Les peuples qu'on nommoit alliés, fournissoient les vingt-cinq autres. Auguste fonda une caisse militaire pour l'entre-

tien des troupes. Il régla la paye, les récompenses & le temps du service.

de l'Italie & de Rome.

Par ces réglements, maître absolu dans les provinces, il s'assura de l'Italie où il établit dix cohortes. Il ne lui manquoit plus que de mettre une garnison dans la capitale de l'empire ; des tumultes survenus dans les élections lui en fournirent le prétexte ; & il fit entrer dans Rome trois cohortes, qui formoient un corps de six mille hommes, les autres camperent aux environs des villes voisines. Ces cohortes étoient proprement la garde de l'empereur ; elles avoient deux préfets pour commandants. On les nommoit prétoriennes du mot *prétoire*, nom qu'on donnoit à la tente du général.

Les circonstances établissoient d'elles mêmes le despotisme

Ainsi le despotisme s'établissoit sans obstacle, de lui-même en quelque sorte. Il trouvoit les circonstances si favorables, qu'Auguste n'avoit pas besoin de tout le génie qu'on lui suppose. „ Les vertus & les vices d'un „ peuple sont, dans le moment qu'il éprou„ ve une révolution, la mesure de la liber„ té ou de la servitude qu'il en doit atten„ dre. C'est l'amour héroïque du bien pu„ blic, le respect pour les loix, le mépris „ des richesses & la fierté de l'ame qui sont „ les fondements du gouvernement libre. „ C'est l'indifférence pour le bien public, la „ crainte des loix qu'on hait, l'amour des ri-

„ chesses & la bassesse des sentiments qui „ sont comme autant de chaînes qui garrot- „ tent un peuple & le rendent esclave. Qu'on „ y réfléchisse, c'est du point différent, où „ ces vertus & ces vices sont portés, que „ résultent les mœurs convenables à chaque „ espece de gouvernement; les vertus nobles, „ austères & rigides du républicain réduiroient „ le monarque à n'être qu'un simple magis- „ trat; les vices bas & lâches de l'esclave le „ rendroient despotique. . . Les mœurs pré- „ cipitoient donc les Romains au devant du „ joug. (*).

Et la monarchie d'Auguste n'étoit qu'un despotisme déguisé.

Aussi Auguste ne prit-il aucune précaution pour prévenir l'abus de l'autorité dans ses successeurs. *Il songea*, dit M. de Monsesquieu, (*) *à établir le gouvernement le plus capable de plaire qu'il fût possible, sans choquer ses intérêts; & il en fit un, aristocratique par rapport au civil, & monarchique par rapport au militaire: gouvernement ambigu, qui n'étant pas soutenu par ses propres forces, ne pouvoit subsister que, tandis qu'il plairoit au monarque, & étoit entierement monarchique par conséquent.*

(*) Observ. sur les Romains liv. III. au commencement.

(*) Grandeur des Romains, Chap. XIII.

Cette monarchie, qui paroissoit modérée, parce qu'Auguste craignoit lui-même de paroître absolu, n'étoit qu'un despotisme déguisé. D'un côté, les Romains avoient tous les vices qui avilissent les ames, & de l'autre, aucune borne n'étoit prescrite à la puissance du monarque.

Auguste auroit mis un frein à cette puissance, s'il eût réglé, par des loix, la succession à l'empire. Pendant quarante-quatre ans qu'il gouverna la république, il lui eût été possible de donner à ses réglements, une force capable de les faire respecter, au moins pour un temps. Il ne le tenta pas; peu inquiet sur ce qui arriveroit après lui, il ne songeoit qu'à sa propre sureté.

Pourquoi il ne songea point à mettre un frein à l'autorité.

D'ailleurs de pareilles loix, s'il les avoit portées, auroient fait connoître qu'il étoit lui-même trop puissant. C'étoit déclarer aux Romains que la république ne pouvoit plus se rétablir, & que désormais ils étoient condamnés à obéir à un monarque sans espérance de recouvrer la liberté. Voilà ce qu'il n'avoit pas le courage de laisser entrevoir, & c'est pourquoi il ne s'étoit jamais chargé du gouvernement que pour un temps limité.

Peut-être, dit Mr. de Montesquieu, *que ce fut un bonheur pour Auguste de n'avoir point eu cette valeur qui peut donner l'empire, & que cela même l'y porta. On le craignit moins. Il*

Son peu de courage a servi à son élévation.

n'est pas impossible que les choses qui le deshonorerent le plus, ayent été celles qui le servirent le mieux. S'il avoit d'abord montré une grande ame, tout le monde se seroit méfié de lui; & s'il eût eu de la hardiesse, il n'auroit pas donné à Antoine le temps de faire toutes les extravagances qui le perdirent.

Voilà donc les causes qui contribuerent à l'élever à l'empire: c'est aussi par elles qu'il se maintint. Avec plus de hardiesse, il n'auroit pas eu la politique qu'on admire: mais il auroit pu être plus grand.





CHAPITRE III.

Tibere.

Il y avoit déja quelques années qu'on prévoyoit la fin d'Auguste, & les esprits incertains sur les suites qu'elle pouvoit avoir, ne savoient à quelle pensée s'arrêter. On redoutoit la guerre, on la desiroit, suivant qu'on craignoit pour une fortune faite, ou qu'on espéroit pour une fortune à faire. En général, on ne songeoit qu'avec frayeur aux maîtres dont on étoit menacé. Agrippa, sans expérience, étoit d'un caractère féroce & de plus irrité par les affronts. Tibere avoit du courage: mais que pouvoit-on attendre d'un prince élevé auprès du trône, sur qui on avoit de bonne heure accumulé les honneurs, & qui sortoit du sang des Claudius? du lieu même de son exil, le bruit de ses emportements, de sa dissimulation & de ses débauches s'étoit répandu jusqu'à Rome & le faisoit craindre comme un fleau qui menaçoit la république. Livie enfin étoit capable de tout ôser, & on

Apprehensions des Romains lorsqu'ils prévoyent la fin d'Auguste.

appréhendoit en elle jusqu'à son sexe qui d'ordinaire est d'autant plus jaloux de la puissance qu'il est plus foible par lui-même.

Précautions de Livie pour assurer l'empire à son fils.

Ces inquiétudes agitoient les esprits, quand l'empereur tomba malade à Nole. Livie dépécha des couriers à Tibere, qui étoit en Illyrie, & disposa des gardes sur toutes les avenues, afin que Rome ne sût que les nouvelles vraies ou fausses qu'elle voudroit répandre. Elle tint de la sorte les esprits en suspens entre l'espérance & la crainte; & on apprit que Tibere étoit maître de l'empire, quand on apprit qu'Auguste venoit de mourir. On la soupçonna même d'avoir hâté la fin de l'empereur, dans l'appréhension qu'Agrippa ne fût rappellé: car elle n'ignoroit pas que son mari l'avoit été voir secrétement, & que dans cette entrevue, le pere & le petit fils s'étoient fort attendris.

Meurtre d'Agrippa Posthumus.

Le meurtre d'Agrippa fut le premier effet des craintes de Tibere & de la haine de Livie. On feignit qu'Auguste en avoit lui-même donné l'ordre; & lorsque l'assassin vint dire qu'il avoit obéi, Tibere osa le désavouer, & le renvoya au sénat. Mais cette affaire fut bientôt oubliée, & on ne parla plus d'Agrippa.

On se hâte de prêter ser-

On n'attendit pas pour se soumettre que Tibere fût arrivé à Rome. Les consuls, le sé-

nat, les ſoldats & le peuple ſe hâterent de lui prêter ſerment. Lui-même il ne ſe hâtoit pas moins de prendre poſſeſſion de l'empire. Il avoit déja donné le mot aux gardes prétoriennes : il envoyoit ſes ordres à l'armée & il prenoit une garde.

ment à Tibere.

Il ſe hâtoit lui même de prendre poſſeſſion de l'empire.

Cependant, lorſque les conſuls propoſerent de lui remettre les rênes du gouvernement, il répondit par un long diſcours ſur la grandeur de l'empire, ſur le génie d'Auguſte, ſeul capable d'animer un ſi vaſte corps; ſur les temps de ſon aſſociation, où chargé ſeulement de quelques parties, il avoit appris ce que pouvoit être le fardeau tout entier; & ſur les perſonnages diſtingués, qui auroient pu partager entre eux tant de ſoins, & pourvoir mieux qu'un ſeul à tous les beſoins de l'etat.

Sa diſſimulation dans cette conjoncture.

Si l'on n'eût pas conſidéré qu'il avoit déja pris l'empire, on n'eût pas ſu dire, s'il l'acceptoit, ou s'il le refuſoit. Naturellement diſſimulé, il s'étudioit alors à l'être; & il affectoit, par ſes réponſes, de tenir en ſuſpens le ſénat, qui ne craignant rien tant que de paroître l'avoir deviné, ſe proſternoit à ſes pieds. Il céda enfin peu-à-peu aux inſtances, aux larmes & aux ſupplications des ſénateurs. Mais en apparence, il ceſſa de refuſer, plutôt qu'il n'accepta, ne renonçant pas à l'eſpoir de recouvrer ſa liberté & ſe flattant

qu'un jour on voudroit bien accorder quelque repos à sa vieillesse. Il ne détermina pas le temps, pour lequel il consentoit à se charger de l'administration. En conséquence, il n'eut pas besoin comme Auguste, de reprendre l'empire de dix en dix-ans, & les magistratures devinrent perpétuelles dans sa personne.

L'empire devient perpétuel dans sa personne.

Sa modéstie affectée.

On voulut prodiguer les honneurs à Livie : il s'y opposa, sous pretexte que les distinctions ne devoient être accordées aux femmes qu'avec beaucoup de réserve ; & pour écarter tous les soupçons qu'il faisoit naître, il affecta lui-même beaucoup de modestie. Il défendit qu'on lui consacrât des temples. Il refusa constamment le titre de pere de la patrie, il ne permit qu'aux militaires de lui donner le prénom d'empereur, & il rejeta toujours le nom de maître. *Je suis*, disoit-il, *le prince du sénat, l'empereur des soldats, & le maître de mes esclaves.*

Auguste avoit ôté au peuple la puissance législative : Tibere lui enléve le droit de nommer aux magistratures.

Pendant la république, le peuple avoit seul la puissance législative, & pouvoit seul aussi prononcer sur la fortune & sur la vie des citoyens. Nous avons vu qu'Auguste, en vertu de sa puissance tribunicienne, lui enleva ces prérogatives, & qu'il affecta de les partager avec le sénat, pour être lui-même seul législateur & seul juge. Par là, le sénat fut dégradé. Au lieu d'être, comme auparavant

le conſeil de la république, il ne fut plus qu'un tribunal, & il ne pouvoit déſormais prendre connoiſſance des affaires, qu'autant qu'il plairoit à l'empereur. Il ne reſtoit qu'a enlever au peuple le droit de nommer aux magiſtratures, & l'empereur ſe l'aſſuroit à lui-même, s'il le donnoit au ſénat. Car il devoit dominer dans un corps dont les membres appréhenderoient ſa diſgrace ou rechercheroient ſa faveur.

D'après ces conſidérations, Tibere tranſporta au ſénat toutes les prérogatives des comices. Le peuple ceſſa de s'aſſembler, la république, dont Auguſte avoit au moins reſpecté le ſimulacre, diſparut tout-à-fait; les ſénatus-conſultes, autoriſés par l'empereur, ou les édits de l'empereur, autoriſés par le ſénat, eurent ſeuls force de loix; & quoique le gouvernement parût ariſtocratique, on voyoit que le deſpotiſme commençoit à ſentir moins le beſoin de ſe déguiſer.

Jalouſie des ordres favorables au deſpotiſme.

Le peuple ſe plaignit, mais inutilement. Le ſénat applaudit, comme s'il eût réellement acquis quelque choſe, & ceux qui aſpiroient aux magiſtratures, ſe félicitoient de n'avoir plus à briguer la faveur du peuple. La jalouſie prenoit, ſous un monarque, la place de l'amour de la liberté. Tous les ordres travailloient mutuellement à leur ruine, & aucun d'eux ne conſidéroit qu'il préparoit la ſienne. C'eſt dans

de pareilles circonstances que le despotisme s'enhardit. Assi verrons nous bientôt les excès auxquels il se portera.

Séditions appaisées en Pannonie & en Germanie.

Tibere cependant n'étoit pas sans inquiétude. A peine les légions de Pannonie eurent appris la mort d'Auguste, qu'elles se souleverent; jugeant cette circonstance favorable pour obtenir d'un prince qu'elles jugeoient mal affermi, une augmentation de paye ou quelqu'autre grace.

Dans le même temps & par les mêmes raisons, une autre sédition se formoit en Germanie; elle paroissoit d'autant plus à craindre, que les légions étoient en plus grand nombre, & que Germanicus qui les commandoit, pouvoit par elles s'élever à l'empire; il lui fut offert: mais bien éloigné de l'accepter, il éteignit la sédition, au risque de sa vie.

Quant aux légions de Pannonie, elles jugerent à une éclipse de lune dont elles furent effrayées, que les dieux se déclaroient contre elles; & Drusus fils de Tibere, ayant profité de cette disposition les fit rentrer dans le devoir.

Tibere dissimule ses vices tant qu'il se croit mal affermi.

Pendant que ces choses se passoient, Tibere cherchoit à plaire au sénat. Il le consultoit: il ne faisoit rien sans son aveu: il lui demandoit jusqu'aux plus petites choses, comme s'il eût ignoré qu'il pouvoit disposer de tout: & il sembloit craindre d'être contraire à l'avis d'un simple sénateur: *peres conscripts*, disoit-il souvent,

un

un Prince bon, ſage, juſte, que vous avez revêtu d'un pouvoir ſi étendu, ſe doit au ſénat, à tous les citoyens, ſouvent même à chaque particulier; je ne me repens point d'avoir tenu ce langage, puiſque j'ai trouvé en vous & que j'y trouve encore des maîtres équitables, pleins d'indulgence & de bonté.

Modeſte, juſqu'à paroître offenſé lorſqu'on le flattoit, il ne permit point qu'on ſévît contre ceux qui critiquoient ſon adminiſtration, ou qui répandoient des libelles contre ſa perſonne; & il diſoit qu'il ne s'étonnoit pas que des hommes libres parlaſſent librement dans une ville libre. En un mot, il diſſimula ſes vices tant qu'il crut ſa puiſſance mal aſſurée; cependant Séjan, préfet des gardes prétoriennes, jetoit dans ſon ame naturellement ſoupçonneuſe des haines qui devoient donner bientôt un libre cours à ſa cruauté.

Il y avoit une loi de majeſté ainſi nommée, parce qu'elle étoit portée contre les criminels d'état. Dans les temps qu'on s'intéreſſoit, ou qu'on vouloit paroître s'intéreſſer au bien public, tous les citoyens ſe faiſoient un devoir, de veiller ſur ceux qui avoient quelque part dans l'adminiſtration, & on n'étoit pas moins conſidéré, lorſqu'on accuſoit un coupable, que lorſqu'on défendoit un innocent; ce fut là, pendant pluſieurs ſiecles, une carriere qui s'ouvroit à l'éloquence, & qui conduiſoit aux dignités.

Loi de majeſté.

Le peuple condamnoit ordinairement à l'amende, quelque fois à l'exil, rarement à la mort. Les plus petites peines paroiſſoient un frein ſuffiſant: des hommes libres étant plus ſenſibles aux moindres flétriſſures, que des eſclaves accoutumés aux humiliations, ne le ſont aux plus cruels ſupplices.

Elle devient une ſource d'abus.

Dans les derniers temps de la république, ces accuſations dégénérerent en abus, parce que les mœurs ſe corrompirent. L'abus devoit être plus grand ſous les empereurs, qui pouvoient étendre arbitrairement la loi de majeſté, & punir de mort les fautes les plus légeres, ou même des actions indifférentes.

La conduite équivoque de Tibere ouvre la porte aux délations.

Sylla déclara coupables de leſe majeſté les auteurs de libelles, quelle que fût la condition des perſonnes diffamées; cette loi s'abrogea d'elle-même ſous Céſar qui parut mépriſer les ſatyres. Auguſte la renouvella; & Tibere ſe conduiſant à cet égard avec ſa diſſimulation ordinaire, ne voulut ni la révoquer, ni paroître la confirmer. Le préteur lui ayant demandé, s'il connoîtroit des accuſations de leſe majeſté, il lui répondit d'obſerver les loix. On répandoit alors des vers ſur ſa cruauté & ſur ſon éloignement pour ſa mere.

Il regnoit à peine depuis un an, & il ouvroit déja cette porte aux délations; elles commencerent auſſitôt. S'il parut d'abord les mépriſer,

c'étoit un artifice, il devoit bientôt les enhardir.

Sous un prince soupçonneux, on ne savoit jusqu'où devoit s'étendre la loi de majesté, & en conséquence elle s'étendoit à tout; on fit un crime à un chevalier Romain d'avoir admis un comédien parmi les poëtes qui desservoient, dans sa maison, (*) un autel consacré à Auguste; & d'avoir vendu la statue de cet empereur, en vendant des jardins où elle étoit. Le crime d'un autre fut d'avoir parjuré le nom d'Auguste.

Sous lui la loi de majesté fit un crime des actions les plus indifférentes.

Comme il suffisoit d'abord à Tibere que ces accusations eussent lieu, il ne permit pas encore de sévir. Il écrivit aux consuls, que les honneurs divins décernés à son pere, ne devoient pas tourner à la ruine des citoyens; que le même comédien avoit représenté dans les jeux, consacrés par Livie à la mémoire d'Auguste, que les statues de cet empereur pouvoient se vendre sans sacrilege, comme celles de toute autre divinité; & qu'il falloit laisser aux dieux le soin de venger leurs injures.

Quelque temps après Marcellus fut accusé d'avoir mal parlé de l'empereur : & comme on avoit pris pour sujet des discours injurieux qu'on

(*) Il y avoit de pareils autels dans presque toutes les maisons. On nommoit *cultores Augusti* les prêtres qui les desservoient.

lui imputoit, les vices même de ce prince, il avoit d'autant plus de peine à se disculper, qu'on ne doutoit pas des discours, parce qu'on ne doutoit pas des vices. Hispon lui reprocha d'autres crimes. Il l'accusa d'avoir élevé sa statue au dessus de celles des Césars, & d'avoir coupé la tête d'une statue d'Auguste, pour y substituer la tête de Tibere. Au récit des injures faites à ces images, l'empereur rompit tout à coup le silence, & dit avec colere, qu'il vouloit être juge dans cette affaire. *A quel rang donc opinerez vous*, lui demande un sénateur? *si c'est avant les autres, je saurai quel avis je dois suivre: si c'est après, je crains de vous être contraire.* Interdit par cette question, Tibere permit que Marcellus fût renvoyé absous. (*)

Hispon délateur.

Hispon, dont je viens de parler, est un de ceux qui ont les premiers fait ouvertement le métier de délateur; en faveur auprès du prince, odieux à tous, il devint riche, il se rendit redoutable; & après avoir fait la perte de plusieurs citoyens, il trouva la sienne; ceux qui l'imiterent, s'éleverent comme lui & périrent de même.

Germanicus rappellé de

Pendant que ces choses se passoient à Rome, Germanicus qui se couvroit de gloire en Ger-

(*) C'est ce que dit Tacite. Selon Suetone, il fut condamné.

manie, fut rappellé, pour l'enlever aux légions qui le cherissoient; Tibere lui donna le gouvernement des provinces de l'orient, prenant pour prétexte qu'il pouvoit seul dissiper les 16
troubles qui s'y formoient.

Germanie est envoyé en Asie.

Il songeoit à le faire périr. C'est au moins le jugement qui fut porté après l'évenement. En effet, Germanicus mourut, & on accusa Cn. Piso de l'avoir fait empoisonner. L'affaire fut
portée au sénat; Tibere, qu'on soupçon- 19
noit d'avoir commandé ce meurtre, parla avec une modération étudiée. *Je pleurs un fils*, dit-il, *& je le pleurerai toujours; mais je ne défends ni à Pison de se justifier, ni aux amis de Germanicus de signaler leur zele; je veux seulement qu'on juge sans passion & qu'on n'ait aucun égard à mes larmes.*

Il meurt. Pison accusé de l'avoir empoisonné.

Le peuple se livroit au desespoir; accoutumé à obéir, & à faire sa félicité de la différence de ses maîtres, il avoit mis toutes ses espérances dans la personne de Germanicus; & il s'affligeoit, remarque Mr. de Montesquieu, comme les enfants & les femmes, qui se désolent par le sentiment de leur foiblesse.

Désespoir du peuple.

Pison avoit donc contre lui le peuple qui demandoit sa mort: les juges paroissoient déterminés à le perdre; & ce qui l'effraya, c'est que Tibere se montroit sans compassion, sans colere, & absolument fermé à tout sentiment. Il pré-

Pison se tue.

vint son jugement, & on le trouva mort chez lui.

Tibere prend Drusus son fils pour collegue dans le consulat & s'absente.

21 Tibere, consul pour la quatrieme fois, fit un voyage en Campanie, dès le commencement de l'année. Soit que dès lors il meditât de s'absenter quelque jour tout à fait, soit qu'il voulût que Drusus qu'il avoit pris pour collegue, gérât seul le consulat.

On propose de défendre aux femmes de suivre leurs maris dans les gouvernements.

Pendant son absence, on parut s'occuper des abus à réformer. Severus Cécina proposa de défendre aux femmes de suivre leurs maris dans les gouvernements. Nos peres, disoit-il, l'avoient ainsi ordonné, & ce n'est pas sans raison. Aujourd'hui nos armées ressemblent à celles des barbares. Nos femmes les embarassent de leur attirail, & elles y répandent leurs frayeurs. Quoique foibles, elles n'en sont ni moins ambitieuses, ni moins avides. Elles s'attachent les hommes corrompus : elles se chargent du succès des affaires les plus odieuses: & on peut remarquer que toutes les fois qu'il y a eu des concussions, ce sont elles, sur tout, qui en ont été coupables. Si on ne les contient, elles gouverneront bientôt, par leurs intrigues, le sénat, les armées & tout l'empire.

Cette proposition est rejetée.

La proposition de Cécina souleva le plus grand nombre des sénateurs. On lui répondit que les loix bonnes pour un temps, s'abrogent naturellement, lorsque les conjonctures changent; que les torts des femmes n'étoient

pas toujours aussi grands qu'on les faisoit ; qu'on devroit plutôt blâmer la foiblesse des maris, qui ne savoient pas les contenir dans le devoir; mais que ce n'étoit pas une raison pour priver les autres d'une compagnie qui étoit, dans les fatigues, le délassement le plus honnête ; que d'ailleurs plus ce sexe étoit foible, plus il seroit imprudent de le laisser à lui-même, au milieu d'une ville corrompue ; & que pour remédier aux abus des provinces, il ne falloit pas augmenter ceux de la capitale. Combien de fois, dit Drusus, Auguste n'a t-il pas visité les provinces, toujours accompagné de Livie? pour moi, j'avoue qu'en pareil cas, j'aurai de la peine à me séparer d'une femme qui m'est chere. La proposition de Cécina fut réjettée.

Abus des asyles. Drusus les réprime en partie.

On se plaignit ensuite d'un abus qui croissoit tous les jours. Les asyles avoient d'abord été fort rares. Tant que la république subsista, il n'y eut que celui de Romulus. Après la mort de Jules César, on en fit un du temple qui lui avoit été consacré. Mais bientôt après, ils se multiplierent, comme les statues des empereurs. Ces statues devinrent l'asyle des esclaves contre leurs maîtres, des débiteurs contre les créanciers, & des criminels contre la justice. Drusus, sur la représentation d'un sénateur, réprima en partie cet abus. On lui en sut gré. Comme on saisit dans le malheur, tous les motifs de consolation, on approuvoit même jusqu'aux défauts

du jeune consul. Drusus aimoit le luxe; & ce goût, qui lui faisoit rechercher les sociétés, paroissoit moins à redouter, que la solitude & les soins rongeurs de Tibere.

Chevalier Romain condamné pour avoir cru prévoir la mort de Drusus.

Cependant les délations continuoient toujours. Drusus ayant été dangereusement malade, un chevalier Romain avoit fait sur sa mort qu'il croyoit prévoir, un poëme qu'il eut l'imprudence de lire dans un cercle de femmes. Trompé par l'événement, il ne voulut pas perdre ses vers, & il substitua le nom de Germanicus à celui de Drusus. La chose ne resta pas secrete. On lui fit un crime du faux pressentiment qu'il avoit eu, & il fut condamné à mort & exécuté.

Conduite de Tibere en cette occasion.

Tibere ayant appris ce jugement, écrivit avec ses détours ordinaires; donnant tout à la fois des louanges à deux sénateurs qui avoient opiné pour modérer la peine, & au zele du sénat, qui punissoit si sévérement de petites injures. Il demandoit néanmoins qu'une autrefois on précipitât moins l'éxécution de pareilles sentences. En conséquence, il fut arrêté qu'à l'avenir on ne les enregistreroit pas avant le dixieme jour. On donnoit cet intervalle dans l'espérance de sauver les condamnés. Mais le sénat ne pouvoit révoquer ses jugements, & Tibere ne pouvoit s'adoucir.

Réponse de Tibere sur la

L'année qui suivit le consulat de Drusus, les édiles ayant représenté au sénat la nécéssité de

réprimer le luxe, les sénateurs renvoyerent la chose à Tibere, n'ôsant la prendre sur eux. Sa réponse fera connoître les mœurs de ce siecle.

proposition qu'on lui fait de réprimer le luxe.

Dans toute autre occasion, écrivit-il, peut-être eût-il été mieux de me trouver à vos délibérations, & d'opiner au milieu de vous : mais dans celle-ci, je me félicite d'avoir été absent. Ma présence n'auroit fait que répandre sans fruit, la honte & la crainte dans l'ame de ceux à qui vos regards auroient reproché leurs excès. Je loue le zele des édiles, qui vous ont porté ces plaintes, & je voudrois que les autres magistrats s'acquittassent également de leurs devoirs ; cependant je ne sais s'il ne seroit pas plus prudent de fermer les yeux sur des vices invétérés, que de montrer ouvertement que nous sommes trop foibles pour les réprimer ; vous attendez, sans doute, du prince quelque chose de plus que d'un édile, d'un préteur, ou d'un consul. En effet, il ne seroit pas honnête de me taire : mais est-il facile de répondre ? je vois seulement que, tandis que les autres se font un mérite de s'élever contre les abus, la haine publique retombe toute entiere sur moi seul, qu'on suppose pouvoir les arrêter. Par où donc commencerai-je la réforme ? par l'immensité des maisons de campagne ? par les légions d'esclaves de toute nation ? par la richesse des habits, égale dans les hommes & dans les femmes ? par les pierres précieuses qui font passer notre

argent chez l'étranger, chez l'ennemi même? je ne l'ignore pas, voilà ce dont on se plaint. On dit dans tous les repas, dans tous les cercles, il faut réprimer le luxe. Mais ceux qui demandent le plus que je sévisse, seront les premiers à se plaindre, si je sévis. Ils ne cesseront de crier que j'ouvre une nouvelle porte aux délations, & que je prépare la ruine des meilleures familles. Cependant on ne peut pas se flatter de réussir par des remedes légers. S'il en faut de violents aux maladies enracinées du corps, il en faut de plus violents aux maladies de l'ame, qui corrompue, se corrompt encore, & se fait des besoins de tous les vices. Tant de loix portées par nos ancêtres, par le divin Auguste, sont oubliées; ou, ce qui est plus honteux, elles sont méprisées, & le luxe ne se montre qu'avec plus de sécurité. C'est ce qui doit arriver. On se contient tant qu'on craint de donner lieu par ses excès, à défendre les choses dont on aime à jouir: mais lorsqu'une fois on désobéit impunément aux loix, il n'y a plus de crainte, & on franchit toutes les bornes de la pudeur. Quelle étoit la cause de la frugalité de nos peres? c'est que leurs mœurs se régloient d'elles-mêmes. Citoyens d'une seule ville, ou renfermés dans l'Italie, rien n'irritoit leurs désirs. Ce sont les guerres étrangeres qui nous ont appris à dévorer les nations vaincues; & dans nos guerres civiles, nous avons appris à nous dévorer nous

mêmes. S'imagine t-on que le luxe soit le plus grand de nos maux ? On ne pense donc pas combien l'Italie a besoin de tout le reste de l'empire ; & que la vie d'un peuple immense est tous les jours confiée aux vagues de la mer. Cependant si les secours des provinces venoient à manquer à tant de citoyens, à tant d'esclaves ; vivrions-nous de nos maisons, de nos jardins, de nos forêts ? Voilà ce qui doit être le soin du prince. Pour tout le reste : c'est à nous à nous appliquer chacun les remédes convenables, & il faut espérer que la honte corrigera ceux qui pensent le mieux ; la nécessité, les pauvres ; & la satiété, les riches. Si cependant il y a des magistrats qui croyent pouvoir hâter ce changement ; je les en loue, & j'avoue qu'ils me soulageront d'une partie de mon fardeau ; mais s'ils aspirent à la considération, dans la pensée de me laisser ensuite toute la haine, je déclare que je ne suis pas si jaloux de me faire haïr, pour hazarder des tentatives tout à la fois odieuses & infructueuses.

Telle fut la réponse de Tibere. Le luxe étoit alors à son plus haut période, parce que les grandes fortunes qui s'étoient formées pendant la république, subsistoient encore, & que les citoyens opulents n'ayant plus à briguer la faveur du peuple par des libéralités, n'auroient su que faire de leurs richesses, s'ils ne les avoient pas employées à des superfluités de toute espece. Mais comme le luxe tend à la ruine

Il ne faut qu'attendre pour voir tomber le luxe.

de l'état & des particuliers, il ne faut qu'attendre pour le voir tomber. Son plus haut période est l'avant-coureur de sa chûte. Il viendra même un temps où les plus riches n'oseront user de leurs richesses, parce qu'ils craindront de les montrer au souverain, dont elles exciteront l'avidité.

Sans la loi de majesté, l'administration de Tibere eût été digne d'éloges à plusieurs égards.

Tibere regnoit depuis huit ans, & jusqu'alors son administration étoit, à plusieurs égards, digne d'éloges. Les affaires de la république & celles des particuliers, lorsqu'elles étoient de quelque importance, se traitoient dans le sénat. Il réprimoit la flatterie. Il donnoit les honneurs à la naissance, aux services, au mérite; les consuls, les préteurs, les moindres magistrats jouissoient encore de quelque considération. Les loix étoient en vigueur, & les contestations entre le Prince & les particuliers se décidoient par les voyes de la justice. L'empereur veilloit aux besoins de Rome; il empéchoit que les provinces ne fussent vexées. Il avoit peu de terres en Italie: ses esclaves s'y conduisoient sans insolence, & sa maison étoit gouvernée par un petit nombre d'affranchis; en un mot, Rome eût été tranquille sans la loi de majesté, qui pouvoit toujours supposer des crimes à ceux à qui on n'avoit rien à reprocher; & la crainte du mal que pouvoit faire l'empereur, permettoit à peine de jouir du bien qu'il procuroit.

Cette crainte n'étoit que trop fondée. En effet, il commença la neuvieme année de son regne à changer de conduite. Elius Séjanus, préfet des gardes prétoriennes, fut la principale cause de ce changement; & le gouvernement devint dans la suite tous les jours plus odieux.

Il change de conduite. Sejan en est la principale cause.

Adroit à gagner la confiance & à jeter des soupçons sur les autres, Séjan prit un tel empire sur l'esprit de Tibere, que ce prince, caché à tous, s'ouvroit à lui seul. Il l'appelloit le compagnon de ses travaux. Il souffroit que les images de ce ministre fussent honorées, comme les siennes, sur les théâtres, dans les places, dans les camps; & il lui abandonnoit peu à peu tous les soins de l'administration.

Empire de ce Ministre sur l'esprit de Tibere.

Séjan réunit dans un même camp les gardes prétoriennes jusqu'alors dispersées. Il prétexta que la discipline en seroit mieux observée, & qu'au besoin, on trouveroit dans ces troupes un secours plus prompt; mais il vouloit les mettre à portée de connoître leurs forces. En effet, par cette innovation, la préfecture commença sous lui à devenir une puissance redoutable. Il nommoit les centurions & les tribuns: il s'attachoit les soldats, & comme il étoit le canal de toutes les graces, il forçoit les sénateurs à lui faire la cour, & il avoit à sa dévotion tous ceux qui aspiroient à quelque place.

Puissance qu'il acquiert.

Pour regner, il projette d'exterminer les Césars, & il empoisonne Drusus.

Cette puissance ne suffisoit pas à l'ambition de ce ministre : il vouloit régner. Résolu d'exterminer les Césars, il fit empoisonner Drusus qui le haïssoit, qui l'avoit offensé, & qui ne lui pardonnoit pas de partager en quelque sorte l'empire avec Tibere. Ce crime n'ayant pas été découvert, ni même soupçonné, il jugea qu'il ne lui falloit plus que du temps pour achever tous les attentats qu'il méditoit.

Tibere paroît soutenir la mort de son fils avec fermeté, & fait douter de la sincerité de ses sentiments à l'égard des enfants d'Agrippine.

Drusus violent & cruel, fut peu regretté. Le peuple se réjouissoit secrétement d'une perte qui paroissoit relever les espérances des enfants de Germanicus ; quant à Tibere, il montra de la fermeté, & pendant la maladie & à la mort de son fils. Il se hâta même de paroître au sénat, cherchant, disoit-il, des consolations dans le sein de la république. Il représenta son âge avancé, l'enfance de ses petits fils ; & ayant fait entrer Néron & Drusus, deux fils de Germanicus, il conjura les sénateurs de veiller à leur éducation, & de leur tenir lieu de pere. Quoique son discours eût d'abord arraché des larmes, on douta bientôt de la sincérité de ses sentiments, parce qu'il offrit de rendre aux consuls l'administration de la république, proposition qu'il avoit déja faite plusieurs fois, & qu'on savoit n'être pas sincere

Agrippine bannie avec son fils Néron,

Agrippine, veuve de Germanicus, ne dissimuloit ni ses craintes ni ses prétentions. Séjan mit auprès d'elle des personnes qui irritoient son ca-

ractère fier & inflexible ; & lorsqu'il l'eut rendue suspecte, il la représenta à la tête d'un parti qui se fortifieroit si on tardoit de sévir. Quelques années après, elle fut bannie avec son fils Néron, & on enferma Drusus son second fils.

& son second fils enfermé.

Rome, Monseigneur, offre bien des révolutions. La souveraineté est d'abord partagée entre le roi, le sénat & le peuple. Les rois en abusent & ils sont chassés. Elle reste aux patriciens qui en abusent encore. Elle passe au peuple, & elle amene tous les désordres de l'anarchie. Enfin elle se perd dans un seul, & la puissance devient arbitraire. Vous avez vu de grandes guerres, de grandes conquêtes, de grandes dissentions. A ce tableau aussi vaste que varié on ne peut plus opposer que Tibere, Séjan, & des délateurs, c'est-à-dire, des détails, qui aujourd'hui ne nous touchent, que parce qu'ils nous font gémir sur les malheurs de l'humanité. Vous les lirez dans Tacite, qui sait les rendre intéressants, & qui vous apprendra l'usage que vous devez faire de l'autorité, parce qu'il vous apprendra combien les mauvais princes sont malheureux. Que vous écrirai-je, disoit Tibere dans une lettre au sénat, comment vous écrirai-je, ou que ne vous écrirai-je pas ? si je le sais, que les dieux & les déesses me fassent périr d'une maniere plus cruelle, que celle dont je péris tous les jours.

Contraste des événemens, dans les siecles qui ont précédé.

Comme les discours qu'on tenoit contre l'em-

Pourquoi Tibere se re-

tire dans l'île de Caprée.

pereur, étoient le principal objet de la loi de majesté, il étoit souvent exposé à entendre toutes les horreurs qu'on disoit de lui, & il se dégoûta de venir au sénat. Il résolut même de quitter Rome pour chercher quelque autre part une retraite, où il pût se livrer sourdement à tous ses
26 vices. Il passa dans la Campanie, sous prétexte d'y dédier deux temples; & bientôt après il alla se cacher dans l'île de Caprée.

Séjan en devient plus puissant.

Séjan qui l'avoit sollicité à prendre ce parti, fut bientôt le collegue, plutôt que le ministre de l'empereur. Comme il n'y avoit plus d'accès que par lui, sa puissance s'accrut à mesure que l'âge & la débauche dégoûterent Tibere des soins du gouvernement. On mêloit son nom avec celui du prince : le sénat lui faisoit des députations : les grands s'avilissoient devant lui & devant ses affranchis. En un mot, l'espérance ou la crainte le rendoit maître des soldats, des sénateurs & de tout ce qui entouroit Tibere.

Il se rend suspect à Tibere, qui a besoin d'artifices pour le perdre.

Mais dans l'ivresse de sa fortune, il usa si insolemment du pouvoir, qu'il ne pouvoit manquer de se rendre enfin suspect à un maître naturellement soupçonneux. Or, dès que Tibere le craignit, il le jugea coupable, & il résolut de le perdre. Il dissimula néanmoins pendant quelque temps, il tint une conduite équivoque, qui ne permettant pas au préfet des gardes de prévoir le danger, faisoit insensiblement soupçonner sa disgrace aux plus clairvoyants.

Ce-

Cependant Tibere trembloit lui-même. Tel eſt le ſort d'un deſpote : cette puiſſance abſolue dont il croit jouir, elle n'eſt pas à lui; elle eſt à tout miniſtre audacieux qui oſera s'en ſaiſir. Séjan régnoit déja, & l'impuiſſance de Tibere ſe déceloit aux artifices dont il avoit beſoin. Que les monarques ſont aveugles, quand ils donnent leur confiance à un miniſtre qui les flatte d'une autorité ſans bornes! ils ne voyent pas tout ce qu'ils ont à redouter.

L'empereur fut heureux: ſes artifices lui réuſſirent; & Séjan, d'autant plus imprudent qu'il croyoit ſa puiſſance mieux aſſurée, ne vit pas le précipice qui s'ouvroit ſous ſes pas. Il fut accuſé devant le ſénat, condamné à mort exécuté, traîné dans les rues, mis en pieces, & jeté dans le Tibre. Le ſupplice s'étendit ſur ſes enfants : on confiſqua ſes biens, & on pourſuivit tous ceux qui avoient eu quelque liaiſon avec lui. Séjan condamné & exécuté.

La mort étoit le prix d'une amitié, qu'on avoit recherchée juſqu'alors. Un chevalier Romain, M. Terentius, eut cependant le courage d'avouer qu'il avoit été l'ami de ce miniſtre. Il tint ce diſcours au ſénat. Terentius accuſé d'avoir été ami de Séjan.

Il ſeroit peut-être plus ſûr pour moi, de nier mon crime : mais quoiqu'il en puiſſe arriver, j'avoue que j'ai été ami de Séjan; j'ai même deſiré de l'être, & je me ſuis réjoui d'y avoir réuſſi,

je le voyois à la tête du gouvernement civil & militaire. Les honneurs se répandoient sur ses parents & sur ses alliés ; son amitié assuroit celle du prince. Si, au contraire, on avoit encouru sa haine, on vivoit dans la crainte ou dans l'humiliation. Je n'en donnerai point d'exemples: il me suffira de défendre à mes seuls risques, ceux qui, comme moi, n'ont point trempé dans ses derniers desseins. Non, ce n'étoit point Séjan de Vulsinie, que nous honorions: c'étoit l'allié des Claudes, des Jules, (*) c'etoit votre gendre (**), César, votre collégue dans le consulat, celui qui partageoit avec vous tous les soins de l'empire. Il ne nous convient, ni de juger ceux que vous élevez, ni de pénétrer vos motifs. Vous commandez, nous obéissons ; & nous n'avons vu dans Séjan que ce que vous avez laissé voir, les richesses, les honneurs, le pouvoir de servir & de nuire. Il eût été dangereux pour nous de fouiller plus avant ; & si vous avez eu des desseins secrets, nous avons dû les respecter. Qu'on ne s'arrête donc pas aux derniers jours de Séjan; songeons à seize ans de faveur, à ces temps où l'on étoit forcé de respecter jusqu'à ses esclaves, où l'on se tenoit

(*) Sa fille avoit été destinée au fils de Claude frere de Germanicus

(**) Parce que le bruit couroit qu'il devoit épouser Livie, veuve de Drusus.

honoré d'en être connu. Je n'ai garde cependant de vouloir justifier également toute liaison avec lui ; qu'on punisse les complices de ses attentats contre la république & contre le prince, mais nous sommes absous du crime d'avoir été de ses amis, par la même raison que vous l'êtes, César.

Lentulus accusé du même crime.

Terentius fut renvoyé. Cn. Lentulus Géticulus, accusé du même crime, se justifia de la même maniere, & menaça ; il étoit assuré des légions de la haute Germanie, où il commandoit ; & il pouvoit compter, sur celles de la basse qui étoient sous les ordres de son beau-pere.

Tibere méprisé des nations étrangeres.

Réduit à craindre ses ministres & ses généraux, Tibere se voyoit méprisé des nations étrangeres, qui commençoient à ne plus redouter les armes romaines. Artaban Roi des Parthes, osoit le menacer d'envahir les provinces de l'Asie. Il le bravoit jusqu'à lui reprocher ses vices ; & il l'invitoit à combler par une mort volontaire, les vœux des citoyens dont il étoit l'horreur.

Il néglige tous les soins de l'empire.

Ce mépris étoit fondé. Car Tibere s'abymoit dans la débauche, & abandonnoit tout à fait le soin de la république. Il ne remplaçoit aucun tribun militaire : il laissoit les provinces sans gouverneur : il livroit l'Armenie aux Parthes, la Mœsie aux Daces & au Sarmates, les Gaules

aux Germains ; & il ne s'inquiétoit ni des dangers, ni du déshonneur de l'empire.

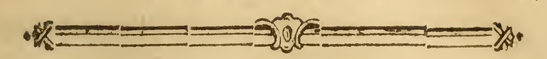
Ses cruautés lorsqu'il apprend que son fils a été empoisonné par Séjan.

Sur ces entrefaites, ayant découvert que son fils Drusus avoit été empoisonné par Séjan, il rechercha tous les complices de ce crime ; & sous prétexte de punir des coupables, il sévit contre tous ceux dont il voulut confisquer les biens. Alors toutes les délations furent reçues sans preuve, & chaque jour fut marqué par des supplices. Il répondoit à ceux qui lui demandoient la mort, qu'il n'étoit pas encore réconcilié avec eux ; & un malheureux s'étant tué pour se soustraire à sa barbarie, *il m'a échappé*, dit-il. Lorsque les soldats conduisoient les victimes qu'il immoloit, ils avoient ordre d'observer la contenance des spectateurs & de dénoncer tous ceux qui laisseroient échapper quelques plaintes ou quelques larmes. Mais pourquoi nous arrêter sur les dernieres années de ce regne? Tibere tomba malade à Misene, & fut étouffé dans son lit par Macron, qui avoit succédé à Séjan dans le commandement des gardes prétoriennes. Il a regné près de vingt-trois ans, & en a vécu soixante-dix-huit.

Sa mort.

37





CHAPITRE IV.

Caïus Caligula.

CAIUS Caligula, troisieme fils de Germanicus & d'Agrippine, avoit été appellé à Caprée dans sa vingtieme année. Elevé dans les camps, &, par conséquent, cher aux armées, il avoit encore tous les vœux du peuple, & Tibere l'avoit peu à peu approché du trône, lorsqu'il cherchoit un appui contre Séjan, dont il redoutoit l'ambition.

Caligula, lorsqu'il étoit à Caprée.

Témoin des supplices qui devenoient tous les jours plus fréquents, Caligula naturellement cruel, s'étoit enhardi à verser le sang des citoyens; & toujours tremblant pour lui-même, il s'étoit formé dans l'art de dissimuler, que les malheurs de ses parents sembloient lui rendre nécessaire. Jamais il ne lui échappa un mot sur le sort de sa mere & de ses freres: il paroissoit ignorer qu'ils eussent vécu. Il ne parut pas moins insensible aux injures qu'il recevoit lui-même. Aussi a-t-on dit de lui, qu'il n'y eut ja-

mais de meilleur esclave, ni de plus méchant maitre.

Enthousiasme du peuple pour ce Prince.

Il faut peu de chose pour exciter l'enthousiasme du peuple. Caligula promit au sénat le gouvernement le plus sage: il rappella les exilés; il écarta les délateurs, & on crut déja voir des vertus dans un Prince qui dissimuloit ses vices. Pendant une maladie dangereuse qui lui survint le huitieme mois de son regne, toute la ville montra les plus vives inquiétudes. On entouroit son palais jour & nuit, l'alarme passa dans les provinces, & il y eut des citoyens qui firent vœu de donner leur vie, si l'empereur réchappoit. Cependant son regne qui dura encore trois ans, ne fut plus que le délire d'un esprit égaré & féroce.

Tout à coup le despotisme se montre à découvert.

Maître de l'empire, Auguste craignoit de le paroître. Tibere crut aussi devoir user de quelque circonspection. Il falloit sur le trône un prince tout à fait extravagant pour montrer tout à coup le despotisme à découvert.

Tyrannie de Caligula, sophiste dans sa cruauté.

» Caligula, dit M. de Montesquieu (*) ôta les accusations des crimes de lese majesté: mais il faisoit mourir arbitrairement tous ceux qui lui déplaisoient; & ce n'étoit pas à quelques sénateurs qu'il en vouloit: il tenoit le glaive suf-

(*) Grand. & Decad. des Romains. Ch. XV.

pendu ſur le ſénat, qu'il menaçoit d'exterminer tout entier . . . C'étoit un vrai ſophiſte dans ſa cruauté, dit encore le même écrivain. Comme il deſcendoit également d'Antoine & d'Auguſte, il diſoit qu'il puniroit les conſuls s'ils célébroient le jour de réjouiſſance, établi en mémoire de la victoire d'Actium; & qu'il les puniroit s'ils ne le célébroient pas; & Druſille ſa ſœur à qui il accorda les honneurs divins, étant morte, c'étoit un crime de la pleurer, parce qu'elle étoit déeſſe, & de ne la pas pleurer parce qu'elle étoit ſa ſœur. »

Il imagina des impôts nouveaux & inouis: il vexa les provinces: pour s'emparer des dépouilles des citoyens, il fit périr les plus riches: & il marqua chaque jour de ſon regne par des cruautés.

Cependant il s'attachoit la populace par des ſpectacles qu'il donnoit fréquemment; & les ſoldats par les gratifications qu'il leur faiſoit. En général, il trouvoit dans le peuple des diſpoſitions à l'excuſer, parce qu'il lui avoit rendu les comices: mais il les lui ôta bientôt après, & il l'aliéna. On n'imagina d'autre vengeance, que d'affecter de ne pas applaudir à des gladiateurs auxquels il applaudiſſoit lui-même, & il s'écria dans ſa colere: *plût aux dieux que le peuple Romain n'eût qu'une tête, je la ferois tomber.*

Mot féroce de ce prince.

Ses folies.

Je n'entrerai pas dans le détail de ses cruautés. Je ne parlerai pas de ses folles dissipations; de sa passion pour un cheval, dont il menaçoit de faire un consul; de ses campagnes militaires, ridicules & extravagantes; des autels qu'il s'élevoit à lui-même, dont il étoit le prêtre, & dont il vendoit chérement le sacerdoce aux plus riches citoyens; de sa manie à se donner, tantôt pour Jupiter, tantôt pour Mercure, tantôt pour Junon, &c. Ces choses ne paroîtroient pas vraisemblables, si on ne savoit pas qu'un despote dans le délire, est fait pour tout oser, & qu'un peuple esclave est fait pour tout souffrir.

Sa mort. 41

Ce monstre périt enfin par les coups de Cassius Chéréa, un des tribuns des gardes prétoriennes. Il étoit dans sa vingt-neuvieme année, & il avoit regné près de quatre ans.

Comment les plus grands interêts se reglent souvent par des abus.

Auguste, qui vouloit tout obtenir du sénat & du peuple, paroissoit bien éloigné de croire qu'il eût quelque droit à disposer de l'empire; & de la part de Tibere, l'offre de le rendre, quoique peu sincere, prouve bien qu'il ne le regardoit pas comme une chose à lui. Caligula en avoit jugé autrement: car pendant sa maladie, il donna par testament l'empire à Drusille sa sœur. S'il fût mort, & que cette femme eût eu pour elles les gardes prétoriennes, l'usage qui se seroit introduit, auroit transporté au prince régnant les droits du peuple; & dans la suite, chaque empereur auroit disposé de l'em-

pire comme de ſon patrimoine. C'eſt ainſi que les plus grands interêts ſe reglent ſouvent par des abus ; & que les peuples, finiſſant par être au ſouverain qu'ils ont choiſi, ſe voyent à ſa diſpoſition, comme de vils troupeaux.





CHAPITRE V.

Claude.

On se flattoit de rétablir le gouvernement républicain.

LES cohortes préposées à la garde de la ville, s'étoient emparées au nom des consuls & du sénat, du capitole & de la place publique. On délibéroit sur les moyens de rétablir l'ancienne liberté: les conjurés osoient se montrer: on applaudissoit hautement au courage de Chéréa, & le peuple même paroissoit entrer dans les vues du sénat; un incident fit bientôt évanouir toutes ces espérances.

Lorsque Claude fut élu empereur par les soldats.

Au moment où les conjurés écartoient tout le monde, comme si Caligula eût voulu être seul, Claude qui l'accompagnoit, s'étoit éloigné. Bientôt effrayé du tumulte qui s'éleva dans le palais, il se cacha derriere une tapisserie, & un soldat qui le découvrit, le salua empereur, lorsque lui-même tout tremblant, il lui demandoit la vie. Aussitôt d'autres soldats se rassemblent autour de lui. Ils le mettent dans une litiere, & le portent au camp des gardes prétoriennes.

Il est le premier qui ait

D'abord incertain de son sort, Claude se rassura bientôt; il promit une forte gratification, & il

reçut le ferment des troupes. Le peuple approuva ce choix. Les cohortes de la ville allerent se joindre à celles du camp ; le sénat se vit réduit à céder à la force. Cet empereur est le premier qui ait acheté l'empire. Il étoit frere de Germanicus & oncle de Caligula.

acheté l'empire.

Claude avoit passé son enfance & sa jeunesse dans des maladies qui le rendirent si foible de corps & d'esprit, qu'on le jugeoit incapable de toute fonction publique. Sa mere Antonia l'appelloit une ébauche de la nature. Livie avoit pour lui le même mépris. Sous Auguste, il n'obtint d'autre dignité que celle de prêtre de Jupiter & d'augure ; & sous Tibere, forcé à renoncer à toute ambition, il vécut dans la retraite avec la plus vile populace. Ce ne fut que sous Caligula qu'il parvint aux magistratures. Cet empereur, qui en faisoit son jouet, le fit sénateur & lui donna le consulat, comme il l'eût donné à son cheval.

Il étoit incapable de toute fonction publique.

Quoique grand & assez bien fait, Claude étoit lent dans tous ses mouvements, ou il s'agitoit sans grace, lorsqu'il vouloit jouer la vivacité. Souvent, soit qu'il parlât, soit qu'il agît, il paroissoit ne savoir, ni ce qu'il étoit, ni ce qu'il vouloit, on eût dit que son ame dépourvue de toute activité, avoit besoin d'une impulsion étrangere pour penser & même pour sentir.

Sa disgrace & son ineptie.

Il avoit l'esprit cultivé.

Cependant il n'étoit pas dépourvu de toutes connoissances. Comme à Rome, les citoyens les plus distingués avoient les premiers cultivé les lettres, l'usage de laisser croupir la noblesse dans l'ignorance n'avoit pas encore prévalu, & c'étoit un préjugé, qu'un grand doit avoir des connoissances & même des talents. Claude fut donc instruit; il savoit l'histoire: il composoit lui-même ses harangues, & il écrivoit avec une sorte d'élégance. C'est qu'il avoit cultivé sa mémoire sous des maîtres éclairés: mais il ne lui avoit pas été possible de se former le jugement. Peu capable de réflexion, il ne saisissoit jamais toutes les circonstances de la chose qu'il étudioit. Il brouilloit ce qu'on lui disoit, & s'il hazardoit de parler d'après sa propre pensée, il lui échappoit quelque ineptie.

Comment les noms d'Auguste & de César devinrent des titres de dignité.

La famille des Jules, soutenue par diverses adoptions, s'éteignit dans Caligula. Quoique Claude vînt par sa mere Antonia, d'Octavia sœur d'Auguste & femme d'Antoine, il n'avoit pas été adopté, &, par conséquent, il n'étoit point de la famille à laquelle les noms d'Auguste & de César avoient appartenu. Cependant comme ces noms avoient été successivement portés par trois empereurs, on attachoit déja à l'un & à l'autre quelque idée de dignité. C'est pourquoi Claude les prit. Ses successeurs l'imiterent. De là sorte, le nom d'Auguste devint insensiblement le titre de la puissance su-

prême; & celui de César devint de la même maniere, le titre de celui qui étoit désigné pour succéder à l'empire.

Il commence son regne par des actions populaires.

Claude commença son regne par des actions populaires. Il supprima la loi de majesté, il diminua les impôts, il défendit de tester en sa faveur, lorsqu'on avoit des parents, & abolit les étrennes que les empereurs étoient en droit de recevoir, & qui étoient devenues un moyen d'extorsions; mais bientôt livré à ses affranchis & à ses femmes, il ne fut plus que l'instrument de leur avarice & de leur cruauté. Qu'on juge de l'usage que devoient faire de l'autorité ces ames avides, qui avoient appris, sous le regne précédent, ce que le despotisme pouvoit oser. On agissoit sans prendre ses ordres, souvent contre ses intentions : on ne cachoit pas même le mépris qu'on avoit pour lui. Claude, qui s'en appercevoit quelquefois, s'en plaignoit & laissoit faire.

Il se livre aux affranchis & à ses femmes.

Il donne les jugements aux affranchis

Jaloux de rendre la justice par lui-même, il se saisit des affaires qui appartenoient aux différents tribunaux; c'est-à-dire, que ses affranchis jugerent avec lui ou sans lui. Ceux que les empereurs avoient établis dans les provinces pour percevoir leurs revenus, avoient été jusqu'alors sans jurisdiction. Claude les autorisa par un décret du sénat, à juger en son nom; & ils obtinrent, sans résistance, ces mêmes jugements que les sénateurs & les chevaliers s'étoient en-

levés tour à tour, & qui avoient été depuis les Gracques, une des principales causes des troubles. Si dans les temps de la république, cette puissance entre les mains des sénateurs, ou des chevaliers, avoit été une source d'injustices; que devenoit-elle sous un prince foible, entre les mains des affranchis?

Ap. Silanus victime de la stupidité de Claude.

Les citoyens riches étoient, sur-tout, exposés à l'avidité de ces valets souverains. Ap. Silanus fut mis à mort, parce que Narcisse dit l'avoir vu en songe, qui attentoit à la vie de l'empereur; & Claude, en plein sénat, eut la bétise de remercier cet affranchi d'avoir veillé sur ses jours même en dormant. On compte trente-cinq sénateurs & plus de trois cents chevaliers, qui furent ainsi les victimes de sa stupidité. Je n'en donnerai plus qu'un exemple.

Autre victime, Valerius Asiaticus.

Messaline sa femme, ayant médité la perte de Valerius Asiaticus, pour avoir les jardins de Lucullus qui lui appartenoient, & qu'il avoit embellis, elle le fit accuser de conspiration; & Valerius chargé de chaînes, fut conduit dans l'appartement de l'empereur, pour être jugé par les affranchis. Il confondit ses délateurs, & Claude étoit disposé à le renvoyer absous, lorsque Vitellius lui représenta qu'il ne pouvoit s'empecher de parler en faveur d'un homme dont il avoit toujours été l'ami; lui rappellant les services que Valerius avoit rendus à la

république, l'exhortant à la clémence & le conjurant de lui laisser le choix du genre de mort. Fait pour être le jouet de la perfidie d'un courtisan, Claude accorda cette grace.

Messaline avoit tous les vices. Claude seul ignoroit les débauches & les forfaits de cette femme, & se livroit à elle avec une confiance qui eût suffi pour le rendre méprisable. Il étoit allé à Ostie, lorsque Messaline, dégoûtée des crimes communs & faciles, imagina d'en commettre qui fussent sans exemple; éprise de C. Silius, elle résolut de l'épouser, & elle l'épousa, solemnellement à la vue du sénat & du peuple. Elle comptoit même si fort sur l'imbécillité de l'empereur, qu'elle se fit un divertissement de lui faire signer le contrat; lui ayant persuadé que ce mariage n'étoit qu'une feinte, pour écarter des malheurs dont il étoit menacé.

Messaline femme de Claude, épouse Silius. Sa mort.

Ce mariage avoit été consommé au grand scandale de toute la ville, & personne n'osoit en parler à Claude; parce qu'on étoit persuadé que si Messaline paroissoit devant lui, elle trouveroit grace, même en s'avouant coupable. De trois affranchis alors en faveur, Calliste & Pallas prirent le parti du silence. Narcisse osa seul tenter de la faire accuser; tous trois avoient été long temps liés avec elle: mais ils s'en étoient éloignés, depuis qu'elle avoit fait mourir Polibe, autre affranchi très puissant.

Effrayé à cette nouvelle, Claude demandoit s'il étoit encore empereur. Narcisse qui prend pour ce jour là le commandement des gardes prétoriennes, le rassure & le conduit au camp. Silius & ses complices sont exécutés.

Cependant Messaline pouvoit encore trouver grace; car l'empereur lui avoit fait dire de préparer sa défense pour le lendemain. Narcisse ordonne de la tuer, & on vient dire à Claude qu'elle étoit morte. Il n'en demanda pas davantage : il ne montra même ni joye ni tristesse.

Claude épouse Agrippine.

Il venoit de jurer devant les gardes prétoriennes, qu'il vivroit désormais dans le célibat : mais ses affranchis qui n'avoient pas juré, résolurent de le marier encore, & il ne crut pas sans doute, avoir pu se lier sans leur aveu. Il ne s'agissoit donc plus que de choisir entre les femmes qu'ils lui proposoient, & il étoit embarrassé, parce que Narcisse, Calliste, & Pallas ne s'accordoient pas. Il se décida enfin pour Agrippine, sa niéce; elle étoit fille de Germanicus.

Loi portée à cette occasion.

Cependant on fut d'abord arrêté. On eut quelque scrupule, parce que ce mariage incestueux étoit sans exemple. Une chose étonnante, c'est que les affranchis n'imaginerent pas de dire au prince qu'il étoit au dessus des loix. On ignoroit encore cette maxime. La complaisance du sénat n'avoit pas fait sentir la nécessité de l'établir. On demanda donc une loi qui autorisât ces

tes sortes de mariages, & le sénat la porta. Il y eut même des sénateurs qui s'écrierent que si César balançoit, il falloit le contraindre.

Elle médite d'assurer l'empire à son fils.

Messaline ne parut que se jouer de l'imbécilité de Claude, & ne chercher dans la débauche que la débauche même. Avec autant de vices & plus d'ambition, Agrippine se fit un plan d'une suite de crimes. Un fils qui lui restoit de son premier mari Cn. Domitius Enobardus, étoit l'objet de tous ses desseins. Elle ambitionnoit si fort de l'élever à l'empire, que quelqu'un lui ayant dit que s'il regnoit, il lui ôteroit la vie: *qu'il me tue*, répondit-elle, *pourvu qu'il regne*, & pour réussir dans ses projets, elle se prostitua aux affranchis qui gouvernoient l'empereur.

Ses mesures à cet effet.

Octavie avoit été fiancée avec L. Silanus. Mais dès le moment qu'Agrippine put penser pour elle à Claude, elle pensa pour Domitius son fils à Octavie; & Silanus à qui elle supposa des crimes, périt le jour même qu'elle célébra ses noces. Octavie fut aussitôt promise à Domitius que l'empereur adopta peu de temps après Il lui donna les noms de Nero-Claudius-César-Drusus-Germanicus, & on fit au nom de ce nouveau César, des largesses au peuple & aux soldats.

Britannicus, dont la concurrence pouvoit être à craindre pous Néron, fut entouré de gens dévoués à Agrippine. Ceux à qui son éducation

avoit été confiée, furent exilés, ou condamnés à mort sous différents prétextes. On ôta le commandement aux deux préfets du prétoire qui paroissoient dans ses interêts ; & on le donna à Burrhus Afranius, qui entra dans les vues d'Agrippine. Ce capitaine jouissoit cependant d'une réputation qui paroissoit méritée.

Elle confie à Sénéque l'education de Néron.

Sénéque, Philosophe stoicien, avoit été exilé; Agrippine le fit rappeller, & le chargea de l'éducation de son fils. Elle se flattoit, sans doute, que la considération du précepteur préviendroit en faveur de l'éleve.

Néron prononce des discours qu'il n'a pas faits.

Dans les temps de la république, les jeunes gens, qui pouvoient aspirer aux magistratures, se montroient au barreau & travailloient à se faire une réputation d'éloquence. Cet usage subsistoit encore: les Césars s'y conformoient eux-mêmes. Ils parloient ordinairement en faveur des peuples qu'on vexoit, ou qui avoient souffert quelque calamité. Agrippine voulut donc que son fils parût instruit. Mais les harangues qu'il prononça étoient de Sénéque. Il est le premier des Césars qui ait prononcé des discours qu'il n'avoit pas faits.

Agrippine empoisonne Claude.

Agrippine avoit enfin tout préparé pour assurer l'empire à son fils, lorsqu'un mot échappé à son mari la détermina à ne pas renvoyer à un autre temps l'exécution de ses desseins. *Si je suis destiné*, avoit dit l'empereur, *à souf-*

frir quelque temps les déréglements de mes femmes, je sais aussi les punir. On le prévint & il fut empoisonné. Il mourut dans la quatorzieme année de son regne & dans la soixante-quatrieme de son âge.


54





CHAPITRE VI.

Néron.

On a tort de louer les premieres années du regne de Néron.

PRÉSENTÉ par Burrhus aux gardes prétoriennes, Néron, à l'exemple de Claude, fit des largesses & fut salué empereur. Il vint ensuite au sénat qui avoit confirmé le choix des soldats, & on crut, au plan de gouvernement qu'il se proposoit, qu'on alloit voir renaître les temps d'Auguste.

Malheureusement ce plan n'étoit que dans le discours que Sénéque avoit composé, & Néron n'étoit capable ni de penser, ni d'agir comme on le faisoit parler. Il est vrai qu'on loue les cinq premieres années de son regne. On rapporte, comme une preuve de clémence, qu'ayant à signer la mort d'un coupable, il dit: *je voudrois ne savoir pas écrire.* Mais ce mot est-peut être moins l'expression d'une ame sensible, que le langage d'un ame fausse, qui feint des sentiments qu'elle n'a pas. En effet, Néron a été vicieux de bonne heure ; & si l'empire l'a ignoré pendant un temps, c'est que les affaires

publiques étoient entre les mains de Sénéque & de Burrhus.

Dès les commencements de son regne, lorsque le jour tomboit, il couroit les rues, déguisé en esclave, & suivi d'une troupe de débauchés. Il pilloit les boutiques, il insultoit les uns, il chargeoit les autres, il s'exposoit à mille outrages. Dans une de ces rencontres, un sénateur qui le repoussa & qui le frappa, crut lui devoir des excuses, lorsqu'il l'eut reconnu. Néron le condamna à se donner la mort.

Ses amusements dans les temps même dont on fait l'éloge.

Le temps qu'il ne donnoit pas à la débauche, il l'employoit à faire rouler des chars d'ivoire sur une table, en forme d'hippodrome. Il faisoit de mauvais vers. Il s'étudioit à chanter comme un musicien de profession, & on voyoit dans ses goûts, la futilité de son esprit & la bassesse de son ame.

Agrippine qui ne l'avoit élevé à l'empire, que pour régner elle-même, voyoit avec plaisir qu'il abandonnoit tous les soins du gouvernement. Cependant elle n'en étoit pas encore au dégré de puissance auquel elle aspiroit. Burrhus & Sénéque, quoiqu'ils lui dussent leur fortune, n'étoient pas faits pour se livrer servilement à toutes ses passions. Dans une audience publique, elle s'avançoit pour prendre place à côté de l'empereur; lorsque Néron, averti par Sénéque, courut au devant d'elle, & l'écarta du trône, en feignant de l'embrasser.

Agrippine n'a pas toute la puissance dont elle s'étoit flattée.

Sa conduite avec son fils, qu'elle veut gouverner.

Jalouse du crédit d'une affranchie dont l'empereur étoit amoureux, Agrippine éclata en reproches contre son fils, & l'aliéna tout à fait. Elle voulut ensuite le ramener à elle par des caresses: elle lui avoua qu'elle avoit été trop sévére, & elle n'eut pas honte de s'offrir pour le servir dans ses amours. Les historiens l'ont même accusée d'avoir voulu se prostituer elle-même à Néron; & cette accusation qui fait horreur, paroît avoir été fondée.

Disgrace de Pallas.

Néron ne se laissa pas tromper aux artifices de sa mere. Faux & atroce comme elle, il savoit trop de quoi elle étoit capable. Il voulut lui donner un nouveau sujet d'humiliation, & il disgracia Pallas, le confident & le complice de ses forfaits.

Emportemens d'Agrippine.

Agrippine ne put plus contenir sa fureur. Elle invoquoit les mânes de Claude, elle rendoit grace aux dieux d'avoir conservé Britannicus: elle vouloit le conduire au camp: & elle menaçoit d'avouer les crimes qu'elle avoit commis pour lui ôter l'empire.

Mort de Britannicus.

Néron avoit été complice de la mort de Claude: il ne s'en cachoit pas. Il résolut d'empoisonner Britannicus. Le poison préparé en sa présence, fut donné dans un souper, & Britannicus l'eut à peine goûté qu'il tomba mort; à cette vue quelques uns se retirerent d'effroi, d'autres plus circonspects, réglerent leur contenance sur le maintien de l'empereur, qui dit sans

s'émouvoir, *c'est un mal auquel il a été sujet dans son enfance, il ne faut pas s'en effrayer*, & on continua le repas. Nous ne sommes cependant qu'à la seconde année de ce regne, dont on a loué les commencements.

Agrippine paroît vouloir former un parti.

Agrippine avoit été présente à cette scéne. Malgré ses efforts pour composer son visage, elle ne put cacher son trouble. Elle voyoit ce qu'elle devoit attendre d'un fils, qu'elle avoit formé elle même pour les forfaits. Elle rechercha la faveur des tribuns & des centurions: elle eut des entretiens secrets avec les personnes qui lui étoient dévouées: elle témoigna une considération singuliere aux citoyens illustres. En un mot, elle parut travailler à former un parti.

Prêt à l'immoler, Néron paroît se réconcilier avec elle.

Néron lui ôta la garde qu'elle avoit eue jusqu'alors. Il la chassa du palais: il l'accusa de trahison; impatient de l'immoler à ses soupçons il ne différa sa vengeance, que parce que Burrhus lui promit la mort d'Agrippine, si elle étoit coupable. Sollicité par ce ministre, il consentit même à l'entendre, avant de la condamner, & il parut se réconcilier avec elle.

Néron devient amoureux de Sabina Poppea.

Néron n'osoit encore se livrer ouvertement à tous ses vices, lorsque la passion qu'il conçut pour Sabina Poppea, l'enhardit à briser tout frein; à la vertu près, cette femme avoit tout ce qui plaît dans son sexe, mais l'intêret régloit

seul ses desirs, & son amour n'étoit jamais qu'une ambition déguisée.

Elle avoit d'abord épousé Rufius, Crispinus, de qui elle eut un fils. Dans la suite, éblouie du crédit d'Othon, favori de l'empereur, elle le prit pour amant, & bientôt après elle l'épousa.

Othon ne cessoit de parler à Néron des charmes de sa femme, soit indiscrétion de sa part, soit qu'il se flattât d'avoir plus de crédit lorsqu'elle seroit la maitresse de César. L'empereur la voulut voir. Elle lui plut, & elle feignit elle même d'être éprise. Elle parut frappée de la beauté de Néron, dont la figure sans graces, avoit d'ailleurs des difformités. Mais aussitôt qu'elle fut assurée de la passion qu'elle inspiroit; alors elle devint difficile & dédaigneuse. *J'ai un mari*, disoit-elle à Néron, *auquel je suis attachée, & auquel je dois l'être. Il me fait jouir de tous les avantages d'une grande fortune; & ce que j'estime plus encore, je trouve en lui des sentiments nobles & généreux. Mais vous, que pouvez vous m'offrir? Si jusqu'à présent vous avez aimé une affranchie, vous en avez sans doute les sentiments, & vous n'êtes pas digne de moi.* Jaloux d'Othon, l'empereur qui vouloit l'éloigner, lui donna le gouvernement de Lusitanie.

Cette femme médite la perte d'Agrippine.

Néron paroissoit ménager encore sa mere, depuis qu'il s'étoit réconcilié avec elle : il en craignoit au moins les reproches, & Poppea,

[redacted]

ſi elle ne ruinoit tout à fait le crédit d'Agrippine, déſeſperoit de faire répudier Octavie, & d'épouſer l'empereur. Elle entreprit de la perdre. Combien de temps ſerez-vous donc en tutele, diſoit-elle à Néron? non-ſeulement, vous n'êtes pas maître de l'empire; mais encore vous ne l'êtes pas de vous-même. Car enfin, pourquoi différer notre mariage? dédaignez-vous ma figure, mes ayeux, ou mon amour? Non: mais Agrippine craint de trouver en moi une femme, qui vous dévoileroit ſon ambition & toute la haine que le peuple & le ſénat ont conçue pour elle. Ah! s'il faut que vous ſoyez à votre ennemie, gardez Octavie, & rendez Poppea à ſon époux. J'irai au bout de l'univers avec Othon. Je pourrai entendre parler de votre honte: mais au moins, je ne la verrai pas.

Néron force ſa mere de ſe retirer & ſonge aux moyens de la faire mourir.

Diſgraciée une ſeconde fois, Agrippine fut contrainte de ſe retirer à la campagne, & Néron réſolut de la faire mourir. Comme il n'avoit point de prétexte pour l'accuſer, il ſongeoit aux moyens de commettre ſon attentat, ſans pouvoir être ſoupçonné, lorſqu'Anicetus, affranchi qu'il avoit eu auprès de lui dans ſon enfance, offrit de faire conſtruire un vaiſſeau qui s'ouvriroit, quand il auroit reçu Agrippine, & qui s'abymeroit dans les flots.

Ses diſſimulations atroces.

Néron qui médite de ſang froid les parricides, approuve l'artifice, & feignant de vouloir ſe réconcilier avec ſa mere, il l'invite à venir à

Baïes pour célébrer avec lui les fêtes de Minerve. Il va la recevoir sur le rivage : il l'embrasse. Pendant le repas qu'il conduit à dessein, fort avant dans la nuit, il n'est occupé qu'à lui plaire : il lui parle avec confiance, il paroît l'associer aux secrets de l'empire. Enfin il la reconduit dans le vaisseau qu'il lui a préparé ; & il la quitte, après lui avoir donné de nouvelles marques de tendresse.

Mort d'Agrippine.

Le ciel étoit serein, la mer étoit calme. Agrippine qui échappa comme par miracle, ne put donc pas douter des desseins de son fils. Mais croyant devoir feindre, elle lui envoya un de ses affranchis pour lui dire le danger qu'elle avoit couru. L'empereur résolu à consommer son parricide, jette un poignard aux pieds de l'affranchi, le fait arrêter comme un assassin, envoyé par Agrippine, & ordonne sur le champ la mort de sa mere. Anicetus executa ses ordres
59 *Frappe ces flancs qui ont porté Néron*, dit-elle à cet affranchi, & elle expira.

Conduite de Burrhus, de Sénèque & du sénat.

Cependant Néron parut connoître l'énormité de son crime. Tourmenté par ses remords, il croyoit voir l'image de sa mere, qui le poursuivoit sans cesse. Sa raison s'égaroit : il passoit tour à tour des agitations les plus violentes à un accablement plus cruel encore. Mais tout concourut à le rassurer. Burrhus lui envoya les tribuns & les centurions, pour le complimenter d'avoir échappé aux embûches de sa mere ; plu-

ſieurs villes de Campanie lui témoignerent leur joye par leurs députés. Séneque fit lui-même la lettre que l'empereur écrivit au ſénat pour ſe juſtifier. Enfin le ſénat décerna des ſupplications, ordonna des jeux annuels, & mit au nombre des jours malheureux, celui où Agrippine étoit née.

Néron triomphe en quelque ſorte de ſes forfaits.

Néron, malgré les adulations qui rendoient complices de ſon crime Burrhus même & Séneque, doutoit encore des diſpoſitions dans leſquelles il trouveroit le ſénat & le peuple. On diſſipa ſes inquiétudes: on l'aſſura que la mémoire d'Agrippine étoit odieuſe, & que depuis ſa mort, il en devenoit lui-même plus cher aux Romains. En effet, les tribuns & les ſénateurs vinrent en foule au devant de lui, & il alla au capitole au milieu des acclamations. C'eſt ainſi qu'il triompha en quelque ſorte de ſes forfaits.

Jeux ſcandaleux, dans leſquels Néron ſe donne en ſpectacle.

Déſormais, il pouvoit ſe croire tout permis, & il ſe livra ſans retenue à ſes goûts bas & dépravés. Il engagea par des récompenſes qu'il eût été dangéreux de refuſer, des jeunes gens des plus nobles familles, à ſe montrer ſur le théâtre: il força des chevaliers à combattre ſur l'arene: il ſe donna lui même en ſpectacle dans le cirque; & il ſe produiſit ſur la ſcene dans de nouveaux jeux qu'il inſtitua. C'étoit des farces de la derniere indécence, où l'on voyoit parmi les hiſtrions, des hommes qui avoient paſſé

par les magiſtratures. Pendant qu'il chantoit, un grand nombre de chevaliers, qu'il nommoit la troupe d'Auguſte, faiſoient retentir le théâtre de leurs applaudiſſements; & des ſoldats prépoſés pour obſerver la conduite des ſpectateurs, menaçoient ceux qui auroient paru ne pas ſe plaire à ces jeux; forcé de s'y trouver, Burrhus gémiſſoit & applaudiſſoit.

Mort de Burrhus. Ses ſucceſſeurs dans le commandement.

62

Pendant ces ſcandales, ce capitaine mourut; & Néron ſoupçonné de l'avoir fait empoiſonner, lui donna pour ſucceſſeurs dans le commandement des gardes prétoriennes, Fanius Rufus, qui n'avoit ni vices ni vertus, & Sophonius Tigellinus, homme abymé de débauches.

Retraite de Sénèque.

En perdant Burrhus, Sénéque perdit un appui. Seul en bute aux courtiſans corrompus qui entouroient Néron, il n'ignoroit pas qu'on lui reprochoit ſes richeſſes, ſa faveur auprès des citoyens, & ſon mépris pour les goûts du prince. Il ſe retira de la cour, après avoir offert à l'empereur de lui rendre tous les biens qu'il avoit reçus: offre qui ne fut pas acceptée.

Néron épouſe Poppéa. Octavie eſt égorgée.

Alors Tigellinus eut toute la faveur, & Néron ne fut plus approché que par des hommes dévoués, comme lui, aux débauches & aux crimes de toute eſpece. Sûr déſormais d'être généralement approuvé, quoiqu'il pût entreprendre, il épouſa Poppea. Octavie, dont la conduite étoit irréprochable, fut répudiée, exilée, égorgée; & le ſénat ordonna des ſupplications. C'eſt

ainsi que tous les jours plus servile, il rendoit grace aux dieux, pour chaque meurtre que l'empereur avoit ordonné.

Incendie de Rome.

Quelque temps après, un incendie qui dura six jours & sept nuits, consuma presque Rome entiere; de quatorze quartiers, quatre seulement n'essuyerent aucun dommage: trois furent entierement détruits, & il ne resta que quelques vestiges des autres. Les historiens accusent Néron d'en avoir été l'auteur. Il est au moins certain, que des gens à lui empêchoient d'éteindre le feu, & disoient agir par ses ordres: soit qu'il en eût donné, soit qu'ils voulussent piller impunément. Le bruit se répandit même que, du haut d'une tour, il avoit chanté l'embrasement de Troye, se faisant un spectacle de Rome en proye aux flammes; au reste, il rebâtit la ville sur un nouveau plan, & il éleva pour lui un palais dont l'étendue & la magnificence sont à peine concevables.

Rapines de Néron.

Ruiné par ses dissipations, il se livra plus que jamais aux rapines; il faisoit mourir les citoyens dont il vouloit la dépouille; il fouloit les provinces, & il pilloit les temples.

Conspiration découverte. Nouvelles cruautés.

Sur ces entrefaites, une conspiration qu'il découvrit, fournit de nouvelles proyes à son avarice & à sa cruauté. Ce fut un crime de s'être entretenu avec un conjuré, de s'être trouvé à un même repas, non-seulement de l'avoir salué. Il ne donnoit qu'une heure à

Mort de Sénéque.

ceux qu'il condamnoit. Sénéque accusé d'avoir trempé dans la conspiration, eut ordre de mourir ; il se fit ouvrir les veines. Après tant de meurtres, le sénat, suivant sa coutume, décerna des supplications, ordonna des jeux & bâtit des temples.

Vainqueur dans tous les jeux de la Grece, Néron Triomphe.

67

L'avant derniere année de son regne, car il est temps de vous en faire prévoir la fin, il parcourut la Grece, jaloux de vaincre dans tous les jeux. A son retour en Italie, il entra dans les villes par la breche ; & il parut à Rome dans le même char, dans lequel Auguste avoit triomphé ; toutes les rues étoient illuminées: on brûloit des parfums sur son passage, & le peuple crioit : *Auguste, Auguste, vainqueur aux jeux Olympiques, vainqueur aux Pythiens. A Néron l'Hercule, à Néron l'Apollon, seul vainqueur dans tous les jeux, seul depuis tous les siecles ; Auguste, Auguste, voix divine, heureux ceux qui vous entendent.*

Il perd l'empire & la vie.

68

Enfin ce monstre avoit trop long-temps abusé de la complaisance servile des Romains. Vindex, Gaulois d'illustre origine, en fit justice ; il souleva les Gaules où il étoit propréteur, & Galba gouverneur d'Espagne, à qui il offrit l'empire, prit le titre de lieutenant du sénat & du peuple Romain ; à cette nouvelle, les provinces se déclarent : Rome qui souffroit de la cherté, éclate en murmures ;

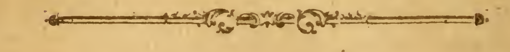
& Néron abandonné de ses gardes, s'enfuit & se cache dans la maison d'un de ses affranchis.

Cependant le sénat le poursuit comme ennemi de la patrie, & le condamne au supplice des Anciens. Néron qui ignoroit en quoi consistoit ce supplice, tremble, lorsqu'il apprend qu'il sera dépouillé, attaché à un poteau, battu de verges, précipité du roc Tarpéien, & traîné dans le Tibre. Il voulut alors essayer de deux poignards : mais il ne 68
montra que de la pusillanimité; il ne se tua que lorsqu'il alloit être découvert & saisi, ou plutôt il se laissa tuer par son secrétaire. Il avoit trente ans, il en a regné quatorze.





LIVRE TREIZIEME.



CHAPITRE PREMIER.

Galba.

Quel étoit l'eſprit des troupes à la mort de Néron.

68

PENDANT les guerres civiles qui ont ruiné le gouvernement républicain, les généraux étoient au moins aſſurés de l'obéiſſance des troupes. Elles ſe donnoient à eux; mais elles n'avoient pas encore perdu tout eſprit de ſubordination; & à quelque récompenſe qu'elles oſaſſent prétendre, elles n'imaginoient pas que le pillage de Rome même, dût être le prix de leurs ſervices; elles conſervoient encore quelque reſpect pour la capitale de l'empire.

Tout a changé. Le deſpotiſme ſanguinaire d'une ſuite de tyrans a effacé juſqu'aux noms des anciennes familles, & une longue ſervi-

tude

tude a achevé d'étouffer tout sentiment. Un sénat avili, un peuple esclave, & des richesses immenses, voilà ce que Rome offre à l'avidité des soldats, & ils en sont déja les maîtres; ils n'ont pas besoin de courage. Les gardes prétoriennes qui font trembler cette capitale, n'en ont pas : elles sont amollies, elles-mêmes, mais elles ont des armes.

Galba avoit été proclamé hors de Rome. Les armées apprirent donc qu'elles pouvoient à leur tour vendre l'empire; & les soldats, par conséquent, ne songerent plus qu'au prix qu'ils en pourroient retirer. Il leur importera peu de choisir l'empereur, de le connoître même; il leur suffira de le faire; ne voulant un chef que pour vaincre, ne voulant vaincre que pour piller, & ne connoissant plus de maître, lorsqu'ils auront vaincu. Nous pouvons prévoir que plusieurs empereurs, crés en même temps, se disputeront le siege de l'empire; que les armées se raviront tour-à-tour, les richesses des citoyens; & que Rome sera plus d'une fois la proye des soldats.

Galba avant qu'il parvint à l'empire.

Servius Sulpicius Galba étoit d'une famille ancienne & illustre. Parvenu aux honneurs avant le temps, il commanda, avec différents titres dans plusieurs provinces; & il acquit une réputation qui le fit juger digne de l'empire, tant qu'il ne fut pas empereur. Assez politique pour ne pas donner d'ombrage

à Néron, il vécut dans la retraite, jusques vers le milieu du regne de ce prince; ayant ensuite obtenu l'Espagne Tarragonoise qu'il gouverna pendant huit ans, il tint une conduite fort inégale. D'abord occupé de ses devoirs avec zele, il se relâcha dans la suite, disant que personne n'est obligé de rendre compte de son oisiveté.

Défauts de ce prince.

Incapable de choisir ses amis & ses affranchis, il s'accommodoit de ceux qui étoient bons, il souffroit ceux qui étoient méchants; & parce qu'il étoit également foible avec les uns & les autres, il se croyoit humain & généreux, quoique cruel, lorsqu'il voulut être sévere, & avare, lorsqu'il vouloit être économe : il avoit soixante-douze ans, lors de son avenement. Avec l'âge, sa foiblesse n'avoit pu que s'accroître.

Les légions de Germanie le reconnoissent malgré elles.

Vindex étoit mort, Verginius qui commandoit dans la haute Germanie, s'étoit refusé aux instances des soldats qui lui offroient l'empire; & lorsque Galba eut été reconnu à Rome, il força, en quelque sorte, les légions à lui prêter serment.

Conspiration.

Cependant une conspiration se formoit. Nimphidius, collegue de Tigellinus dans la préfecture des gardes, en étoit le chef; & il songeoit à se faire proclamer empereur, lorsqu'il périt dans une sédition de soldats.

Galba aliene plusieurs sol-

Galba auroit donc pu s'appercevoir qu'il ne réunissoit pas encore tous les vœux, & que,

par conséquent, il avoit des ménagements à garder. Il n'en garda point; il traita durement plusieurs peuples d'Espagne & des Gaules, pour avoir balancé à se déclarer en sa faveur. Il prit en chemin Verginius, lui ôta le commandement, & l'emmena avec lui. Quoique la probité de ce général fût reconnue, la considération dont il jouissoit auprès des troupes, le rendit suspect à l'empereur, naturellement soupçonneux.

dats.

Il ôte le commandement à Virginius.

Arrivé à Rome, ce prince confirma l'opinion qu'on avoit de sa sévérité; il fit punir sans les entendre, ceux qu'on accusoit d'avoir trempé dans la conspiration de Nimphidius. Il décima des troupes, qui s'obstinoient à vouloir servir dans les légions plutôt que dans la marine; enfin il cassa la cohorte des soldats germains, que les Césars avoient prise pour leur garde, & il la renvoya sans récompense. Il exerçoit le despotisme avec les troupes : cette conduite n'étoit pas prudente.

Il exerce le despotisme avec les soldats.

Il étoit gouverné par trois hommes qui ne le quittoient point & qu'on nommoit ses pédagogues, Icetus, affranchi plus avide qu'aucun de ceux de Néron, Vinius qui mérita la prison sous Caligula, & Laco, homme arrogant, qui paroissoit n'avoir d'autres regles, que de s'opposer aux conseils qu'il n'avoit pas donnés. Mais pour mieux juger des révolutions

Ministres qui le gouvernent

qui ſe préparoient ſous ce vieil empereur, il eſt néceſſaire de conſidérer quelle étoit la diſpoſition des eſprits à Rome, dans les armées & dans les provinces.

Sentiments divers à la mort de Néron.

La fin de Néron avoit d'abord cauſé une joye univerſelle, parce que le premier mouvement de la multitude eſt d'obéir à l'impreſſion qu'elle reçoit. Mais comme tous les citoyens n'étoient pas réunis par un même intérêt, le ſénat, le peuple, les cohortes prétoriennes & les armées, ſe livrerent bientôt à des ſentiments différents.

Quelques citoyens ſe faiſoient illuſion ſur Galba.

Les ſénateurs crurent qu'ils alloient recouvrer la liberté ſous un prince de l'âge de Galba, jugeant qu'il ſeroit plus amoureux de ſon repos, que jaloux de l'autorité. Ils ne prévoyoient pas que ce prince leur donnoit plus d'un maître. Les principaux de l'ordre équeſtre & la partie la plus ſaine du peuple étoient dans la même illuſion. Cependant Néron emportoit les regrets de la populace, à laquelle il ne falloit que des jeux, & ceux encore des hommes qui perdus de dettes & des débauches, avoient mis en lui toute leur reſſource.

D'autres regrettoient Néron.

Diſpoſitions des gardes prétoriennes.

Les gardes prétoriennes, attachées de tous temps aux Céſars, ne l'avoient abandonné que parce qu'on leur avoit dit qu'il s'étoit enfui; elles craignoient de s'être laiſſés ſurprendre; elles craignoient dans Galba une réputation de ſévérité: elles n'attendoient rien de ſon avarice;

& elles préſumoient que les faveurs ſeroient plutôt pour l'armée qui l'avoit élu. Non-ſeulement, on ne leur avoit rien donné ; mais Galba déſavouant les promeſſes qu'on leur avoit faites en ſon nom, dit qu'il choiſiſſoit les ſoldats, & qu'il ne les achétoit pas : mot courageux qui ne convenoit, ni à ſon caractère, ni aux temps où il regnoit ; enfin la mort de Nimphidius n'avoit pas éteint tout eſprit de ſédition. Les complices de ce chef vivoient dans la crainte d'être découverts & punis ; & en général, les ſoldats deſiroient des troubles, pendant leſquels ils faiſoient valoir leurs prétentions, bien mieux que dans la paix.

Deux meurtres rendent Galba odieux.

Les eſprits étoient dans ces diſpoſitions, lorſqu'on apprit les meurtres de Clodius Macer, & de Fonteius Capito. Le premier qui commandoit en Afrique, étoit, en effet, coupable de révolte, & il avoit été tué par ordre de Galba. Le ſecond le fut par ſes lieutenants, Cornelius Aquinus, & Fabius Valens, qui n'avoient pas reçu d'ordres, & qui l'accuſoient d'avoir voulu ſoulever les légions de la baſſe Germanie. Bien des perſonnes penſoient que Capito, plongé dans la débauche, n'étoit pas capable d'une pareille entrepriſe. On ſoupçonnoit ſes lieutenants de ne l'avoir aſſaſſiné, que parce qu'ils n'avoient pu lui perſuader de prendre les armes ; & on diſoit que Galba, n'oſant approfondir la vérité, les avoit approuvés. Quoiqu'il en

soit, on reprocha généralement ces deux meurtres à Galba, & il en devint plus odieux.

Les généraux de l'orient pouvoient aspirer à l'empire.

L'orient étoit tranquille; il y avoit sept légions: quatre en Syrie, sous les ordres de Licinius Mucianus, & trois en Judée, sous ceux de Flavius Vespasianus, que Néron avoit chargé de la guerre contre les Juifs. Ces deux généraux étoient dans une position à pouvoir aspirer à l'empire, ou du moins à pouvoir le donner. Nous aurons bientôt occasion d'en parler.

L'Egypte devoit se declarer pour eux.

Depuis Auguste, les empereurs gouvernoient l'Egypte par un simple chevalier. Ils n'osoient confier aux premiers citoyens cette province, dont l'abord étoit difficile, & qui étoit un des greniers de l'Italie. Afin même d'en ménager les habitants qui portoient impatiemment le joug étranger, ils avoient voulu que le gouvernement ne parût point changé à leurs yeux, & que le gouverneur en fût comme le roi. Celui même qui commandoit dans cette province, du temps de Galba, étoit un Egyptien, nommé Tibérius Alexander. Elle étoit soumise, ainsi que l'Afrique, depuis la mort de Macer, ou plutôt elle étoit tranquille; mais si l'orient se soulevoit, il l'entraînoit dans la révolte.

Provinces qui ne faisoient point crain-

Cluvius Rufus, orateur estimé, commandoit en Espagne; il n'y avoit rien à craindre de sa part: peu expérimenté dans la guerre, il

aimoit l'étude & la paix. Mais tous les peuples de cette province ne paroissoient pas également bien disposés pour Galba.

dre de révolutions.

Les légions de la Bretagne ne songeoient point à troubler l'empire, soit à cause de leur éloignement, soit parce que c'étoit assez pour elles de contenir les peuples de cette île.

Quelques provinces, telles que la Mauritanie, la Rhétie, la Norique & la Thrace, étoient chacune trop foibles pour oser les premieres, lever l'étendard de la révolte.

L'armée d'Illyrie avoit offert ses services à Verginius : elle pouvoit les offrir à un autre. Mais c'est dans les Gaules, & sur-tout, dans la Germanie que les troubles devoient naturellement commencer; parce que c'est dans ces provinces qu'il y avoit & plus de forces & plus de mécontentement. Des peuples Gaulois, que Galba avoit dépouillés de leurs terres, n'attendoient que le moment de la vengeance. S'il paroissoit pouvoir compter sur ceux qui avoient suivi Vindex, c'est qu'il les avoit déchargés de tout tribut, & qu'il leur avoit donné les droits de cité : bienfaits qui excitoient la jalousie des légions de Germanie, & qui, par consequent, les aliénoient. D'ailleurs ces légions pensoient que Galba n'oublieroit pas qu'elles avoient balancé à le reconnoître, & elles songeoient aux moyens de n'avoir pas à le craindre.

Provinces qui en faisoient craindre.

Généraux auxquels Galba les avoit confiés.

Les généraux étoient peu capables de les contenir. Hordéonius Flaccus, qui avoit succédé à Verginius, commandoit l'armée du haut Rhin. Vieux, infirme, sans vigueur, il étoit généralement méprisé des soldats.

Après la mort de Capito, Vitellius prit le commandement dans la basse Germanie. Fils de ce Vitellius qui se deshonora sous Claude, il avoit été élevé auprès de Tibere, auquel il se prostituoit; & il avoit contracté de bonne heure les vices les plus crapuleux. Voilà donc le choix que Galba faisoit de ses généraux.

Circonstances dans lesquelles les légions du haut Rhin se souleverent

Pendant qu'il négligeoit les provinces, il ne gouvernoit pas la capitale avec plus de sagesse. Ses ministres qui abusoient, tour-à-tour, de sa foiblesse, sembloient se hâter de profiter d'un regne qui devoit être court, & il n'y avoit qu'un cri contre leurs rapines. C'est dans ces circonstances, qu'il apprit que les légions du haut Rhin avoient brisé ses images, & qu'elles invitoient le sénat & le peuple à proclamer un autre empereur.

Galba adopte Pison.

69

Le danger étoit pressant; il ne restoit d'autre ressource à Galba, que d'associer à l'empire un homme dont les vertus ôteroient tout prétexte aux séditieux; il adopta L. Piso Frugilicianus.

Mais ce ne fut pas dans le sénat, ce fut dans le camp qu'il fit cette adoption. Il paroissoit donc reconnoître que les soldats avoient le droit

de faire les empereurs, & cependant il ne leur promit aucune gratification ; ignoroit-il qu'on ne pouvoit se les concilier que par des largesses ?

Othon aspire à l'empire.

Othon, que Néron avoit envoyé en Lusitanie, s'étoit le premier déclaré pour Galba ; il l'avoit accompagné à Rome, dans l'espérance d'en être adopté ; & il avoit tout tenté pour réussir dans ce projet. Entierement ruiné, il restoit avec des dettes immenses & un luxe qui eût été à charge dans un empereur ; de sorte que l'empire étoit pour lui une ressource, plutôt qu'un objet d'ambition. Il jugea devoir saisir le moment, où l'autorité de Pison commençoit à peine, & où celle de Galba étoit chancelante.

Deux soldats le lui donnent.

Deux soldats entreprirent de disposer de l'empire, & ils en disposerent. Il n'y en avoit encore que vingt-un qui étoient entrés dans
la conjuration, lorsque le 15 janvier, cinq 69
jours après l'adoption, ils se rassemblerent au milliaire doré, où Othon se rendit. Ils le saluerent empereur, & le porterent au camp ; telle fut la disposition des esprits, que tous approuverent cet attentat, ou le souffrirent.

Le peuple & les grands dans cette conjoncture.

Le peuple, à cette nouvelle, accourt au palais : il demande la mort d'Othon, & Galba délibere, incertain du parti qu'il doit prendre. Cependant le bruit se répand que ce chef des séditieux vient d'être tué ; un soldat qui se

préſente avec une épée enſanglantée, dit l'avoir tué lui-même. *Qui vous en a donné l'ordre*, répond l'empereur? & les grands, qui ſe précipitent alors au devant de lui, ſe plaignent qu'on leur ait enlevé la gloire de le venger.

Mort de Galba & de Piſon.

Enfin Galba & Piſon ſortent; ils rencontrent ſur la place les gardes prétoriennes. Ils meurent percés de coups, Vinius périt dans le
69 tumulte. Lacon fut tué par l'ordre d'Othon, & on réſerva Icétus pour être exécuté publiquement. Galba a regné ſept mois & quelques jours, à compter de la mort de Néron.





CHAPITRE II.

Othon.

OTHON n'étoit pas encore ſorti du camp, lorſque les ſénateurs, les chevaliers, & le peuple accoururent avec les démonſtrations d'une joye d'autant plus vive, qu'elle étoit peu ſincere. Ils inſultoient à la mémoire de Galba; ils rendoient graces aux gardes prétoriennes, & ils s'humilioient à l'envi devant l'aſſaſſin, dont un moment auparavant ils avoient demandé la mort. Othon parut ignorer les outrages qu'on lui avoit faits, & depuis il n'en témoigna aucun reſſentiment.

Le ſénat & le peuple s'humilient devant Othon.

Maître du ſénat & du peuple, il ne l'étoit pas egalement des troupes. Pour ſauver Marius Celſus, conſul déſigné, que ſa fidélité pour Galba leur rendoit odieux, il fut contraint de le faire charger de chaînes, feignant de le reſerver à de plus grands ſupplices. Tout fut enſuite à la diſpoſition des ſoldats. Ils donnerent la préfecture de Rome à Flavius Sabinus, frere de Veſpaſien; & ils choiſirent pour préfets du prétoire, Plotius Firmus, & Licinius Proculus.

Les ſoldats diſpoſent de tout.

Consternation des Romains qui se voyent menacés d'une guerre civile.

Le souvenir des anciens déréglements d'Othon faisoit trembler pour l'avenir, lorsqu'une guerre civile qui se préparoit, répandit une consternation générale.

Quelques jours avant le meurtre de Galba, les légions de Germanie, dont nous avons vu le mécontentement, avoient donné l'empire à Vitellius, & elles marchoient déja sous les ordres de deux lieutenants qui les avoient soulevées. Fabius Valens, avec quarante mille hommes, avoit pris sa route par les Gaules & par le mont Cenis : Alienus Cecina, avec trente mille s'avançoit, par les passages, qu'on nomme aujourd'hui le grand St Bernard.

On se rappelloit les anciennes guerres civiles, les proscriptions, les provinces dévastées, les plus belles contrées de l'Italie données en récompense aux soldats. Mais enfin, disoit-on, l'empire a subsisté sous César, il a subsisté sous Auguste; & aujourd'hui il semble que ce soit pour sa ruine, qu'Othon & Vitellius prennent les armes. Pour lequel formera-t-on des vœux ? On sait seulement que le vainqueur, quel qu'il soit, est celui des deux qu'on doit redouter davantage. Quelques-uns tournoient les yeux du côté de l'Orient, & présageoient une autre guerre qu'on ne craignoit pas moins, parce que la réputation de Vespasien étoit encore équivoque.

Othon cependant contre l'attente de tout le monde, se donnoit uniquement aux soins du gouvernement ; mais il ne rassuroit pas. Ses vertus, dont les circonstances lui faisoien une nécessité, faisoient craindre le retour de ses vices.

Othon montre des vertus, qui ne rassurent pat.

Vitellius n'étoit pas seulement capable de ces vertus forcées & passageres. Abrutie dans la crapule, son ame, comme son corps, étoit, pour ainsi dire, sans action, & il falloit que les soldats prissent sur eux les fonctions du général.

Vitellius n'en montre point.

Comme le peu de confiance qu'on avoit aux talents militaires de l'un & de l'autre, ne permettoit pas de prévoir de quel côté seroit la victoire, on n'osoit prendre ouvertement un parti : on auroit craint de s'être déclaré contre le vainqueur. Dans le sénat, où c'étoit une nécessité d'ouvrir un avis, & où il n'étoit pas possible de ménager à la fois Othon & Vitellius, chacun eût voulu parler, & personne n'eût voulu être entendu : ce n'étoit que dans les moments de tumulte que les sénateurs montroient quelque assurance.

Les Romains n'osent se déclarer ouvertement ni pour l'un ni pour l'autre.

Sur ces entrefaites, une sédition qui s'éleva tout-a-coup, répandit de vives alarmes dans la ville. Varius Crispinus, chargé de faire porter des armes à une cohorte qu'Othon faisoit venir d'Ostie, crut devoir choisir la nuit pour exécuter cet ordre avec plus de tranquillité. Cette précaution même occasionna la sé-

Sédition qui répand l'alarme dans Rome.

dition ; un tranſport d'armes, à pareille heure, parut ſuſpect à des ſoldats ivres. Ils jugent qu'Othon eſt trahi par le ſénat : ils ſe ſaiſiſſent des armes : ils tuent les tribuns & les centurions qui les veulent contenir : ils demandent que les ſénateurs leur ſoient livrés, & ils marchent au palais.

Ce jour même, Othon avoit à ſouper chez lui les citoyens les plus diſtingués. Effrayés au bruit que font les ſoldats, les ſoupçons qui s'offrent tout-à-coup à leur eſprit, redoublent leur effroi. Ils ne ſavent s'ils doivent s'enfuir, & ils obſervent la contenance d'Othon qui craint lui-même & qui ſe hâte de les congédier. Ils ſe ſauvent à la faveur des ténébres. Cependant les ſoldats forcent les portes, pénétrent juſqu'à l'empereur, ſe laiſſent à peine fléchir, & ſe retirent à regret.

Diſcours d'Othon aux ſéditieux.

Le lendemain Othon ſe rendit au camp. Trop de ſévérité pouvoit aliéner les ſoldats, trop d'indulgence pouvoit les enhardir à tout oſer : la conjoncture étoit délicate. Le diſcours que Tacite fait tenir à l'empereur, la peint trop bien pour le paſſer ſous ſilence.

Je ne viens point, dit Othon, animer votre zele & votre courage, vous avez aſſez prouvé l'un & l'autre ; je viens, au contraire, vous demander d'y mettre des bornes. Ce ſont ces ſentiments qui, pour n'être pas réglés, produiſent parmi vous ces déſordres, qui ſont

dans les autres armées, l'effet de la haine, de la cupidité, de la désobéissance ou de la crainte : car les meilleurs motifs ont des suites funestes, lorsque la prudence ne dirige pas nos démarches. Nous allons commencer la guerre. Faudra-t-il donc délibérer toujours en public, & ne rien entreprendre que chacun n'ait donné son avis ? l'occasion qui passe rapidement, le permet-elle ? n'est-ce pas une nécessité de traiter bien des choses dans le secret ? & y aura-t'il quelque subordination dans une armée, si tous sont en droit de demander compte des ordres qu'on leur donne ? un ou deux séditieux tremperont les mains dans le sang de leurs officiers, & ils porteront le tumulte jusques dans la tente de leur général. Je dis un ou deux : car je ne crois pas que la derniere sédition ait eu un plus grand nombre de chefs. C'est en ma faveur, à la vérité, qu'elle a été excitée : mais dans les tenébres & dans le tumulte, ne pouvoit-elle pas tourner contre moi même ? Que pouvoit nous souhaiter Vitellius, sinon que l'esprit de discorde soulevât le soldat contre le centurion, & le centurion contre le tribun ? c'est l'obéissance des troupes qui assure le succès d'une guerre ; & l'armée la plus soumise, est la plus redoutable. Laissez moi le soin de vous conduire ; ne soyez jaloux que de montrer votre courage. Peu sont coupables : deux porteront la peine du crime ;

que les autres oublient les désordres honteux de la nuit derniere ; qu'aucune armée n'apprenne, que vous tenez contre le sénat, l'ame, l'ornement de l'empire, des discours menaçants, que les Germains armés pour Vitellius, n'oseroient tenir eux mêmes. Faut-il que des Romains ayent demandé la ruine d'un ordre, dont la gloire nous donne tout l'avantage sur cette horde que Vitellius a formée d'un ramas de nations ? car enfin, le sénat étant pour nous, la république est où nous sommes, & nos ennemis sont les siens ; de son salut dépendent l'éternité de l'empire, la paix de l'univers, votre conservation & la mienne. Conservons-le à nos descendants avec tout l'éclat qu'il a reçu de nos ancêtres ; & songez qu'on choisit les sénateurs parmi vous, comme on choisit les princes parmi les sénateurs.

Cette sedition fait voir l'état où étoit la discipline militaire.

Je me suis arrêté, Monseigneur, sur cette sédition, afin de vous faire connoître l'état où étoit alors la discipline militaire. Vous voyez que les généraux n'avoient plus d'autorité, & que les soldats, sans subordination, s'armoient contre la fortune & la vie des citoyens. Voilà principalement ce qui caractèrise la guerre qui va commencer.

Les provinces se déclarent pour Othon, ou pour Vitellius sui-

Othon apprit que les légions de Dalmatie, de Pannonie, & de Mœsie lui avoient prêté serment ; & peu de jours après, il sut que l'Espagne, l'Aquitaine, & la Gaule Narbonnoise s'étoient

s'étoient déclarées pour son ennemi. Ce n'est pas que ces provinces fussent plus attachées à l'un qu'à l'autre : mais elles craignoient davantage celui qui les menaçoit de plus près. L'afrique & l'Orient paroissoient reconnoître Othon, soit par respect pour le sénat, soit parce qu'on y avoit appris sa proclamation avant celle de Vitellius.

vant qu'elles craignent l'un ou l'autre.

Cependant Cecina & Valens avançoient, laissant sur toute leur route des traces de leur avarice & de la licence des soldats. Othon qui avoit fait ses préparatifs, harangua le peuple avant de partir. Il établit ses droits sur le consentement des deux ordres : il parla avec circonspection des légions qui s'étoient déclarées contre lui, ne les accusant que d'erreur ; & il ne fit aucune mention de Vitellius, soit modération de sa part, soit politique de la part de Galerius qui avoit fait la harangue, il laissa Salvius Titianus son frere pour gouverner Rome avec Flavius Sabinus ; & il emmena les principaux citoyens, moins pour en tirer des secours, que parce qu'il craignoit de les laisser ; de ce nombre, étoit L. Vitellius, qu'il ne traita, ni comme son ennemi, ni comme frere d'un empereur.

Modération d'Othon avant son départ de Rome.

Sa flotte fit voile vers la Gaule Narbonnoise, & il partit à la tête de son armée de terre, marchant à pied, couvert d'une cuirasse, & aussi peu recherché qu'un simple soldat. Il avoit

Il part à la tête de son armée de terre.

sous lui, pour lieutenants Suétonius Paullinus, Marius Celsus & Annius Gallus, trois capitaines estimés: mais Licinius Proculus, préfet du prétoire, avoit toute sa confiance, & c'est lui qui la méritoit le moins.

Il n'y a point de subordination dans ses troupes.

Si la flotte eût d'abord quelques avantages, ce fut sans fruit, parce que les généraux ne conserverent aucune autorité. Les soldats en mirent un dans les fers, & ils pillerent les provinces mêmes qui s'étoient déclarées pour Othon.

Quoique l'armée de terre n'offrît pas absolument les mêmes désordres, il n'y avoit cependant ni discipline, ni subordination; les soldats se portoient pour juges des généraux, & à chaque mouvement qu'ils n'approuvoient pas, ils croioient qu'ils étoient trahis. Les meurtriers de Galba qui craignoient d'être punis, si tout autre qu'Othon avoit l'empire, étoient les premiers à former des soupçons, & à les répandre. Les choses vinrent au point que l'empereur ne sachant plus à qui donner sa confiance, écrivit à son frere de venir prendre le commandement des troupes.

Même licence dans l'armée de Vitellius.

Des deux généraux de Vitellius, Cécina avoit le premier passé les Alpes, & il étoit maître de tout le pays jusqu'au Pô. Il y avoit la même licence dans ses troupes: mais quelques revers paroissoient avoir rétabli la subordination quand Valens arriva.

Ces deux généraux ayant réuni leurs forces, il ne pouvoit plus leur venir de secours, ni de Germanie, ni des Gaules, ni d'Espagne, ni de Bretagne. Ils avoient déja ruiné les provinces qu'ils occupoient. Ils commençoient même à manquer de vivres ; & on prévoyoit que les Germains ne résisteroient pas au changement de climat, si la guerre continuoit jusques dans les chaleurs de l'été.

Etat de cette armée.

Il importoit donc à Cécina & à Valens d'en venir promptement à une action décisive, & Othon, par conséquent, devoit temporiser. C'est le conseil que lui donnoient Paullinus, Celsus & Gallus. Mais Proculus & Titianus furent d'un avis contraire. Ils persuadèrent même à l'empereur de ne pas se trouver à la bataille qu'on alloit livrer. On ne pouvoit pas lui faire faire une plus grande faute : en effet, les soldats qui mettoient en lui toute leur confiance, s'abandonnerent à leurs premiers soupçons. Il n'y eut plus de discipline ; les généraux perdirent toute autorité ; & l'armée fut défaite à Bédriac, entre Crémone & Mantoue.

Fautes d'Othon. Sa défaite.

Quoique vaincu, Othon n'étoit pas sans ressources. Il lui restoit assez de forces pour se flatter encore de pouvoir vaincre. Ses soldats lui montroient un zele & une ardeur qui l'invitoient à continuer la guerre. Mais son parti

Ses soldats l'invitent à continuer la guerre.

étoit pris, & il répondit aux instances de ses troupes.

Réponse qu'il leur fait.

Nous nous sommes éprouvés la fortune & moi, peu de temps, il est vrai : mais j'aurai usé avec modération d'un bonheur, dont je prévoyois le peu de durée. Vitellius a commencé la guerre, je la finirai, & la postérité nous jugera. Qu'il jouisse de son frere, de sa femme, de ses enfants ; il ne me faut à moi, ni vengeance ni consolation. D'autres auront conservé l'empire, plus long-temps, aucun ne l'aura quitté avec plus de courage. Quoi! je pourrois vous exposer encore! je pourrois enlever à la république une si belle armée! non : ce seroit mettre un trop grand prix à ma vie. C'est assez que j'emporte l'idée que vous étiez prêts à vous immoler pour moi. Vivez : souffrez que je ne sois plus un obstacle à votre conservation, & cessez de vous opposer à la résolution que j'ai prise.

Sa mort. 69

Après ce discours, il les invita à ne pas aigrir le vainqueur par un plus long retardement ; parlant avec autorité aux plus jeunes, employant les prieres avec les plus âgés, les consolant tous, & ne montrant ni crainte, ni trouble, ni altération. Il brûla les écrits trop flatteurs pour lui, ou trop injurieux pour Vitellius ; il distribua de l'argent avec économie, & non comme un homme qui va cesser de vivre. Enfin, assuré du départ de ses amis, il

paſſa une nuit tranquille : on aſſure même qu'il dormit, & à la pointe du jour il ſe perça le cœur.

Ainſi finit Othon, après trois mois de regne. Il étoit dans ſa trente-huitieme année. Sa mort l'a rendu célébre ; elle fait voir au moins qu'il auroit été capable de vertus, dans un ſiecle où il y auroit eu des mœurs. Tacite aſſure qu'il gouverna la Luſitanie avec intégrité.





CHAPITRE III.

Vitellius.

Le sénat rend graces aux légions qui dévastent l'Italie.

69

LE sénat se conduisit avec les légions de Germanie, comme il avoit fait avec les gardes prétoriennes : il leur rendit graces, & cependans ces légions dévastoient les campagnes, pilloient les villes & profanoient les temples. Les généraux ne pouvoient les réprimer, ou ne le vouloient pas. Valens, sur-tout, fermoit les yeux sur les rapines des soldats, parce qu'il étoit lui-même d'une avidité insatiable.

Intempérance & férocité de Vitellius.

Vitellius étoit encore dans les Gaules, & déja on le proclamoit à Rome : il venoit lentement. Son intempérance retardoit sa marche; toujours plongé dans le vin, il sembloit arriver pour se baigner dans le sang. A Bedriac, à la vue des cadavres qui infectoient l'air, il dit : *un ennemi mort sent toujours bon.*

Son arrivée à Rome.

A son approche, les sénateurs & les chevaliers, soit crainte, soit adulation, s'empressérent d'aller au devant de lui. Aucun citoyen connu n'osa l'attendre. La populace accourut, sur-tout, & avec elle, les farceurs,

les hiſtrions, & tout ce que Rome avoit de plus corrompu; c'eſt avec ce cortége qu'il ſe montra dans la capitale, où la licence ruina ſon armée. Toujours ivres, à ſon exemple, les ſoldats commettoient toutes ſortes de violences, & tournoient leurs armes les uns contre les autres.

Ses troupes s'amolliſſent.

Il diſperſa les troupes qui avoient ſervi ſous Othon, caſſa les gardes prétoriennes qu'il redoutoit, & il retint en Italie les légions qu'il avoit amenées de Germanie. Il ne les fit pas camper, il les répandit dans les villes, où elles s'amollirent promptement. Sans diſcipline, elles vivoient dans la débauche.

Cécina, Valens, & un affranchi partagent ſa faveur.

Toute la puiſſance fut entre les mains de Cécina & de Valens qui ſe mépriſoient mutuellement, & qui jaloux de ſe ſurpaſſer en richeſſes & en faſte, ne pouvoient cacher la haine qu'ils ſe portoient. Forcés l'un & l'autre à ménager un affranchi qui partageoit la faveur, ils partagerent avec lui les dépouilles de l'empire. Il y avoit à peine quatre mois que Vitellius régnoit, & déja cet affranchi égaloit en rapines ceux qui avoient le plus abuſé du crédit, ſous les regnes précédents.

Veſpaſien proclamé en orient. Ses préparatifs.

Livré à ces trois hommes, le ſtupide empereur s'abrutiſſoit de plus en plus, ſans crainte, comme ſans prévoyance: & cependant il n'étoit pas encore arrivé à Rome, lorſque l'Orient donnoit un nouveau maître à l'empire.

Vespasien que l'Asie venoit de proclamer, s'étoit transporté en Egypte, d'où il menaçoit d'affamer l'Italie; & Mucianus, qui l'avoit engagé à prendre les armes, marchoit à Bysance, se proposant, suivant les circonstances, de pénétrer par l'Illyrie, ou de se porter à Dyrachium. La saison ne lui avoit pas permis de tenter le trajet par mer.

Antonius Primus, qui arme pour lui, marche en Italie.

A cette nouvelle que Vitellius feignoit de ne pas croire, les légions d'Illyrie, de Pannonie & de Dalmatie se déclarerent pour Vespasien. Deux consulaires vieux & riches, qui commandoient dans ces provinces, ne prirent aucune part à leur soulevement. Ce fut le chef d'une simple légion, Antonius Primus, qui se mit à la tête des troupes, & qui les conduisit en Italie; cependant il n'avoit point reçu d'ordre. Au contraire, Vespasien vouloit qu'on attendît Mucianus. Primus d'abord flétri & chassé du sénat, avoit recouvré la dignité de sénateur pendant les derniers troubles. Eloquent, audacieux, ravisseur, dissipateur, il avoit les vices & les talents, qui font d'un chef de parti un homme tout à la fois utile & dangereux.

Etat de l'armée de Vitellius.

Vitellius enfin, ne pouvoit plus se cacher le danger qui le menaçoit. Il arma: mais les Germains énervés par les débauches, n'avoient plus les mêmes forces, ni le même courage. Ils marchoient lentement, sans ordre, sans

discipline. La chaleur, la poussiere, le poids des armes, tout les incommodoit.

Elle est défaite.

Cette armée avoit pour général Cécina, qui jaloux du crédit de Valens, étoit parti dans le dessein de trahir Vitellius. Il est vrai qu'il ne sut pas conduire cette entreprise avec assez d'adresse. Ses soldats le mirent dans les fers, & choisirent deux autres généraux ; mais cette révolution ayant jeté le désordre dans l'armée, Primus qui en profita eut l'avantage dans plusieurs combats, & se rendit maître de Crémone qu'il livra au pillage. Cette ville fut consumée par les flammes.

Mort de Valens.

Valens qui étoit parti de Rome, auroit pu joindre l'armée avant la défection de Cécina. mais aussi intempérant que Vitellius, il marchoit avec la même lenteur ; & il n'étoit encore qu'en Etrurie, lorsqu'il apprit le sac de Crémone. Quelques jours après s'étant embarqué pour la Gaule Narbonnoise, d'où il comptoit revenir avec de nouvelles forces, il tomba entre les mains des ennemis, & il perdit la vie.

Combats à l'arrivée de Primus à Rome.

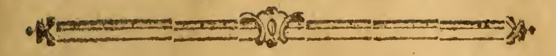
La mort de Valens acheva de ruiner le parti de Vitellius. Abandonné de toutes ses armées, ce prince se vit réduit aux seules troupes qu'il avoit gardées aupres de lui ; & Primus vint à Rome presque sans obstacles, ravageant l'Italie comme un pays de conquête. Il se livra, au dehors & au de dans des murs, plusieurs com-

bats, dans lesquels il périt cinquante mille hommes ; & ce qu'il y eut de plus étonnant, c'eſt que le peuple applaudiſſoit, comme au cirque, aux combattants des deux partis.

Mort de Vitellius. 69

Vitellius trouvé dans la loge d'un eſclave, où il avoit cru ſe cacher, fut expoſé aux inſultes du peuple, qui le mit en pieces, il a ſurvécu huit mois à Othon.





CHAPITRE IV.

Vespasien.

LA guerre paroissoit finie, & cependant la paix ne commençoit pas encore; maîtres de Rome, les soldats ne croyoient plus devoir obéir à un général, qui n'avoit eu le commandement, que parce qu'ils le lui avoient donné; & Primus qui s'enrichissoit des dépouilles de Vitellius, autorisoit la licence par son exemple, bien loin de penser à la réprimer. Le sang couloit donc jusques dans les temples.

Licence des soldats sous Primus.

69

Mucianus arriva; comme il n'osoit blâmer ouvertement la conduite de Primus, il le combla d'éloges en plein sénat, il lui offrit des récompenses. Il accorda des graces à plusieurs personnes à sa considération; & lorsqu'il eut assez flatté sa vanité, il lui enleva toutes ses forces, en éloignant sous différents prétextes, les légions qui lui étoient le plus attachées. Primus fut réduit à se retirer auprès de l'empereur qui le reçut bien, mais pas aussi bien qu'il l'espéroit. Les lettres de Mucianus l'avoient

Mucianus force Primus à se retirer.

desservi, & il se nuisoit encore plus lui-même, par la hauteur avec laquelle il faisoit valoir ses services. Alors Mucianus gouverna plutôt comme collegue, que comme ministre de Vespasien; & il se rendit si odieux, qu'on lui sut à peine gré d'avoir rétabli l'ordre. Il immola plusieurs citoyens à ses soupçons.

Soulevement des Bataves, des Germains & des Gaulois.

La derniere guerre civile parut aux Germains & aux Gaulois une occasion de secouer le joug. Les Bataves leverent les premiers l'étendard, portés à la révolte par Claudius Civilis, qui descendoit des Rois du pays. Chargé de chaînes sous Néron, sous Vitellius menacé de perdre la vie, Civilis avoit ses injures à venger. Il représenta aux principaux de sa nation, que les Romains n'avoient laissé que de vieux soldats sur le haut & le bas Rhin; que leurs meilleures troupes se ruinoient en Italie; & que les Germains & les Gaulois étoient au moment de se soulever.

Il avoit été invité à s'opposer aux secours, que Vitellius entreprendroit de faire venir de Germanie. Primus lui avoit écrit lui-même à ce sujet. Civilis saisissant le prétexte qui lui étoit offert, feignit d'armer pour Vespasien; il arma contre l'empire.

Révolte des légions de Germanie contre leurs chefs.

Il eut d'abord des succès qui attirerent successivement dans son parti, les Germains & les Gaulois, & qui semerent l'esprit de sédition dans les légions Romaines. Les soldats

ſoulevés à pluſieurs repriſes contre Hordéonius Flaccus qu'ils regardoient comme la cauſe de leurs revers, finirent par l'égorger; & ſous Vocula qu'ils choiſirent pour général, ils continuerent d'être indociles & ſéditieux.

Sur ces entrefaites, le capitole ayant été brûlé, les Gaulois jurerent que les dieux ſe déclaroient pour eux. Autrefois, diſoient-ils, nous avons pris Rome; mais nous n'avons pas détruit le temple de Jupiter, & l'empire Romain a ſubſiſté. Aujourd'hui la deſtruction de ce temple eſt une preuve que les dieux courroucés contre Rome, veulent que l'empire paſſe aux nations tranſalpines; comme les Druides prédiſoient eux-mêmes cette révolution, il ne paroiſſoit pas qu'on en pût douter. Les premiers événements contribuerent même à donner de la confiance aux Gaulois.

Les Druides prédiſent l'empire aux Gaulois.

Claſſicus leur chef vint camper à deux milles des légions du bas Rhin; ſe flattant de les aſſocier à ſa révolte, parce qu'elles refuſoient de reconnoître Veſpaſien; en effet, elles ſe ſouleverent contre les officiers qui les commandoient, tuerent les uns, mirent les autres dans les fers, & préterent ſerment aux Gaulois.

Les légions romaines prétent ſerment aux Gaulois.

Les légions du haut Rhin ayant ſuivi cet exemple, Claſſicus crut avoir jeté les fondements de l'empire des Gaules. Cependant on demandoit où ſeroit le ſiege de cet empire,

Les Gaulois ſe diviſent. Cerialis les ſoumet.

& cette queſtion diviſoit déja les peuples qui avoient pris les armes. D'ailleurs tous n'étoient pas encore entrés dans cette ligue, & pluſieurs attendoient l'événement pour ſe déclarer, lorſque ſur le bruit que Mucianus envoyoit des troupes dans les Gaules, toutes les villes, à l'exception de Treves & de Langres, abandonnerent Claſſicus. Les légions arriverent peu après, & Cérialis termina cette guerre.

Conduite de Domitien.

Domitien, ſecond fils de Veſpaſien étoit alors à Rome. A peine venoit-il d'être créé Céſar par le ſénat, & il abuſoit déja de l'autorité. Il eût pris le commandement des troupes qui partoient pour les Gaules, ſi Mucianus ne s'y fût oppoſé; il n'oſa lui réſiſter ouvertement: mais il écrivit à Cérialis pour l'engager à lui livrer l'armée. On n'a point ſu quel pouvoit être ſon deſſein; quand il ſut que ſon pere qu'il avoit irrité par ſa conduite, devoit bientôt arriver, il ceſſa de ſe mêler du gouvernement, & il affecta de s'appliquer à différentes études.

Veſpaſien eſt le premier que la puiſſance ſouveraine ait changé en mieux.

Titus-Flavius-Sabinus-Veſpaſianus, né à Rieti de parents obſcurs, employa la flatterie pour plaire à Caligula. Sous Claude, il s'éleva par le crédit de Narciſſe. Sous Néron, il gouverna l'Afrique avec intégrité; il en revint ruiné, & il fut peu délicat ſur les moyens de rétablir ſa fortune. Simple particulier, il eut

une réputation au moins équivoque : il montra des vertus sur le trône. Il est le premier que la puissance souveraine ait changé en mieux.

Il abolit la coutume où étoient ses prédécesseurs de faire fouiller les personnes qui venoient leur faire la cour. Il pardonna généralement à tous ceux qui avoient porté les armes contre lui. Sans crainte & sans soupçons, il fut accessible à tous les citoyens, & il n'écarta que les délateurs. Sur ce qu'on vouloit lui rendre suspect Metius Pompotianus, il le fit consul, disant : *si jamais il devient Empereur, il se souviendra que je lui ai fait du bien.* Il donna une dot à une fille que Vitellius avoit laissée, & il la maria convenablement. Sa générosité,

Simple dans ses mœurs, il vivoit familierement avec ses amis. Il alloit manger chez eux, & ils venoient manger chez lui. Il avoit auprès de Riéti une petite maison dans laquelle il étoit né, & où il alloit passer les étés. Il n'imagina point de l'agrandir, ni de l'embellir. Les jours solemnels il buvoit dans une petite tasse d'argent que sa mere lui avoit laissée. Il ne dissimuloit point la médiocrité de sa naissance, & il se moquoit des flatteurs qui lui cherchoient des ayeux. Le Roi des Parthes lui ayant écrit, *Arsace, Roi, des Rois, à Flavius Vespasianus* : il lui répondit, *Flavius Vespasianus, à Arsace, Roi de Rois.* Ses mœurs simples.

Sa tolérance.

Il railloit volontiers: mais il souffroit qu'on le raillât. Il vouloit qu'on lui parlât avec liberté; il ne s'offensoit même pas de l'indépendance qu'affectoient quelques philosophes. Démétrius le cynique, dédaignoit de le saluer, & ne cessoit de crier contre la monarchie: *cet homme*, disoit Vespasien, *voudroit que je le fisse mourir, mais je le laisse aboyer.*

Le Préteur Helvidius Priscus lui refusoit le prénom d'empereur, & ne faisoit aucune mention de lui dans les édits qu'il publioit. Vespasien auroit pu en être d'autant plus offensé, qu'Helvidius jouissoit d'une grande considération. Il ne l'exila néanmoins, que lorsqu'il eut été poussé à bout par les outrages qu'il en reçut publiquement. L'innocence trouvoit en lui une sauvegarde; s'il se commit des injustices, ce fut à son insu; il donnoit des larmes aux punitions les plus justes.

Il réprime la licence des soldats.

Occupé à rétablir l'ordre, il licencia une partie des troupes de Vitellius; il réprima l'autre, & il maintint dans la discipline les légions qui avoient combattu pour lui. Il s'appliqua, sur-tout, à la réforme du luxe & des mœurs, & il y contribua par son exemple.

Il réforme le luxe.

Il complete & purge l'ordre des sénateur & celui des chevaliers.

Pendant sa censure, dans laquelle il eut pour collegue, Titus son fils, il compléta l'ordre des sénateurs & celui des chevaliers, exterminés en partie par la tyrannie, ou par les guerres civiles; & il en exclut les membres indi-

gnes, qui s'y étoient introduits à la faveur des troubles. Le dénombrement qu'il a fait a été le dernier.

Il n'a pas tenu à lui que le sénat ne reprît son premier lustre.

Sous ce regne, le sénat auroit pu reprendre son premier lustre, si Rome avoit encore eu des citoyens, dont l'ame eût été capable de quelque élévation. Vespasien communiquoit les affaires au sénat. Il y étoit assidu, il lui écrivoit, lorsqu'il ne pouvoit pas s'y rendre, & ses fils portoient eux-mêmes ses lettres.

Son avarice.

L'avarice est le seul vice qu'on lui ait reproché; en effet, il rétablit plusieurs impôts abolis sous Galba; il en ajouta de nouveaux & de plus onéreux. Il vendoit les dignités aux candidats, & l'absolution aux coupables; on prétend même qu'il élevoit aux emplois des hommes avides, afin de les pressurer, lorsqu'ils se seroient enrichis. Il ne cherchoit pas même à cacher son avarice : souvent il en faisoit un sujet de plaisanterie. Une ville lui avoit décerné une statue colossale d'un grand prix ; il dit aux députés, en leur montrant le creux de sa main, *voilà la base.*

On ne la peut justifier.

L'épuisement, où il trouva le trésor public, & l'usage qu'il faisoit de ses revenus, pourroient le justifier, s'il étoit possible de justifier un souverain qui foule ses peuples. Car enfin tout l'état souffre, lorsque les impôts sont portés à l'excès; & la générosité du prince ne ré-

pare jamais que la moindre partie des maux que fait son avarice.

Usage qu'il faisoit de ses revenus.

Vespasien entretenoit les grands chemins. Il en faisoit de nouveaux, il élevoit des édifices publics, il réparoit ceux que le temps avoit endommagés. Il faisoit rebâtir les villes incendiées, ou renversées par des tremblements de terre; il soulageoit les peuples qui avoient éprouvé des calamités; enfin il soutenoit par ses largesses, les familles illustres qui avoient besoin de secours. Je ne parle pas des gratifications qu'il accordoit aux poëtes, aux rhéteurs; &, je voudrois qu'il n'eût jamais été sourd aux cris du peuple, & qu'il eût acheté moins chérement les suffrages du peuple.

Il bâtit le temple de la Paix.

Il triompha des Juifs la seconde année de son regne, & le temple de Janus fut fermé pour la sixieme fois; il bâtit celui de la Paix, dans lequel il déposa les dépouilles les plus précieuses du temple de Jérusalem; il destina cet édifice aux assemblées des gens de lettres qu'il protégeoit, & on y conserva leurs ouvrages.

Fonctions de Titus auprès de Vespasien.

Titus fut alors associé à la puissance tribunicienne, & selon quelques-uns à l'empire. Il est au moins certain qu'il faisoit auprès de son pere, les fonctions de secretaire & de ministre; il prit même le commandement des gardes prétoriennes, ce qui ne donna pas peu

de lustre à cette place, occupée jusqu'alors par de simples chevaliers.

Vespasien a réduit en provinces Romaines l'Achaïe, la Lycie, Rhodes, Bysance, & Samos, qu'on regardoit comme des pays libres; la Thrace, la Cilicie & la Comagene, auparavant gouvernées par des rois.

Pays réduits en provinces romaines.

Dans la dixieme année de son regne, on découvrit une conspiration, dont Alienus Cécina & Eprius Marcellus étoient les chefs. Le premier fut assassiné par ordre de Titus, & l'autre condamné par le sénat, se donna la mort.

Conspiration.

Quelques jours après, l'empereur tomba malade, & se retira dans sa petite maison de Rieti. *Il me semble*, disoit-il, *que je deviens dieu*. Quoique sa maladie empirât, il continua de donner ses soins au gouvernement, disant qu'un empereur doit mourir debout. En effet, ce fut ainsi qu'il mourut, dans la soixante-dixieme année de son âge. 79

Mort de Vespasien.





CHAPITRE V.

Titus.

Jeunesse de Titus.

ÉLEVÉ à la cour de Claude & de Néron, avec Britannicus, Titus eut la même éducation & les mêmes maîtres; il montra de bonne heure des dispositions à tout. Bien fait, fort, adroit, il se formoit sans efforts, à tous les exercices de son âge; une intelligence prompte & une grande mémoire le rendoient également propre à tous les genres d'étude; & il acquit une connoissance profonde des lettres grecques & latines. Dès ses premieres armes, il se distingua, on voyoit en Germanie & en Bretagne; les monuments que ces provinces avoient élevés à sa valeur & à sa modération. Ce fut lui qui acheva de soumettre la Judée.

Prévention des Romains qui le croyent un second Néron.

Tout paroissoit donc devoir prévenir en sa faveur. Aucun prince néanmoins n'est parvenu à l'empire avec une plus mauvaise réputation; on le jugeoit cruel, parce qu'il avoit en effet donné des preuves de violence; débauché, parce qu'il passoit souvent les nuits avec des jeu-

nes gens dissolus ; avare, parce qu'on le soupçonnoit d'avoir fait un trafic de son crédit, en un mot, on disoit publiquement que ce seroit un second Néron.

Il devient l'amour & les délices du genre humain

Quelques asservis que soient les peuples, il y a des préjugés que le despote même est forcé de respecter. A Rome, si un prince eût épousé une étrangere, il se fût rendu odieux; & voilà ce qu'on craignoit de la part de Titus. C'est, peut-être, aussi ce qui prévint contre lui, en effet, il aimoit Bérénice, fille d'Agrippa dernier Roi de Judée : il en étoit aimé : elle logeoit dans le palais, & elle se conduisoit déja, comme si elle eût été la femme de l'empereur. Titus la renvoya : il écarta les jeunes gens qui manquoient de mœurs : il s'attacha les citoyens éclairés & vertueux : sa conduite dissipa jusqu'à l'apparence du vice : il ne montra plus que des vertus, & il devint l'amour & les délices du genre humain.

Il confirme les graces accordées avant lui.

Sous Tibere, il fallut solliciter de nouveau pour être confirmé dans les graces qu'on avoit obtenues sous Auguste ; & depuis, chaque empereur avoit eu pour maxime de regarder comme nulles, toutes les concessions qu'il n'avoit pas ratifiées. Titus abolit cet usage, & confirma par un édit tout ce qui avoit été accordé avant lui. Cet exemple ne seroit pas bon à suivre, si on succédoit à un prince dissipateur

qui auroit diſtribué les graces ſans diſcernement.

Sa bienfaiſance.

La bienfaiſance faiſoit le caractère de Titus ; elle ſe montroit dans tous ſes réglements, & l'empire attendoit ſes ordres, comme autant de bienfaits ; vous ſavez ce mot, Monſeigneur: *mes amis, j'ai perdu un jour*! mot admirable, mais ce ne ſeroit pas aſſez de le répéter: ce ne ſeroit pas même aſſez de marquer par des bienfaits chaque jour de ſon regne ; un prince ſeroit inhumain, ſi pour être généreux envers ſes courtiſans, il ſurchargeoit ſes peuples qui doivent être le principal objet de ſa bienfaiſance. Titus diminua les impôts. Il refuſoit même les préſents que l'uſage autoriſoit; c'eſt ſon économie qui fourniſſoit des fonds à ſa généroſité.

Il n'a fait mourir aucun citoyen.

En recevant le ſouverain pontificat, il déclara qu'il ne l'acceptoit que pour conſerver ſes mains pures ; en effet, il ne verſa jamais le ſang d'aucun citoyen. Deux patriciens furent convaincus d'avoir conſpiré contre lui : il leur fit grace, les admit à ſa table, leur donna une place à côté de lui dans un ſpectacle de gladiateurs, & leur préſenta les épées des combattants, qu'on lui avoit apportées ſuivant l'uſage; il dépecha même un courier à la mere de l'un des deux, pour la raſſurer ſur le ſort de ſon fils. Domitien qui ſe déclaroit ouvertement ſon ennemi, il le traita toujours avec les mêmes

égards, & la même considération, il défendit aux magistrats de prendre connoissance des accusations de leze Majesté, aimant mieux laisser de pareils crimes impunis, que d'exposer les meilleurs citoyens à être persécutés sous ce prétexte; il ordonna, au contraire, de sévir contre les délateurs.

Villes abymées par une éruption du mont Vésuve. Titus occupé du soulagement de la Campanie.

Ce fut la premiere année de son regne, qu'Herculanum, Pompeïa, & d'autres villes furent englouties par une éruption du mont Vésuve. Les cendres volerent en Afrique, en Egypte, en Syrie; le ciel en fut couvert à Rome, & le soleil obscurci pendant plusieurs jours. Titus occupé des moyens de soulager la Campanie, assigna des fonds à cet effet; il envoya dans cette province deux consulaires pour réparer les dommages, autant qu'il étoit possible, & l'année suivante il s'y transporta lui-même.

Sa générosité lors d'un incendie.

Il y étoit encore, lorsqu'un incendie qui dura trois jours, consuma le capitole, le panthéon, la bibliotheque d'Auguste, le théâtre de Pompée & quantité d'autres édifices. Il déclara qu'il répareroit à ses frais toutes ces pertes; & pour remplir cet engagement, il vendit tout ce qu'il y avoit de plus précieux dans ses palais.

Ses soins paternels pendant une peste.

Si jamais prince n'eut plus d'humanité, aucun n'eut aussi dans un si court espace, autant d'occasions d'exercer cette vertu. L'incendie fut suivi d'une peste si cruelle, qu'à peine en avoit-

on vu de semblable. L'empereur présent par tout, se montra comme le pere du peuple ; donnant des secours aux uns, consolant les autres, veillant sur tous.

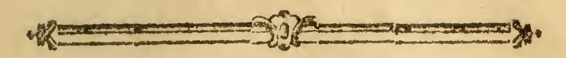
Il donne des jeux.

Peu de temps après, il acheva un amphithéâtre que son pere avoit commencé, & qui aujourd'hui subsiste en partie ; à l'occasion de la dédicace de cet édifice, il donna des jeux pendant trois mois. Il les jugeoit nécessaires pour faire oublier les calamités passées.

Sa mort.

C'est ainsi qu'il s'occupoit du bonheur des
81 peuples, lorsqu'il fut enlevé à l'empire : nouvelle calamité, qui répandit une consternation, générale & que rien ne pouvoit faire oublier ; le sénat lui donna plus d'éloges après sa mort, qu'il n'avoit prodigué de flatteries à aucun prince vivant. Titus mourut dans sa maison de Rieti, âgé de quarante-un ans, après avoir regné deux ans, deux mois & vingt jours.





CHAPITRE VI.

Domitien.

DOMITIEN ſoupçonné d'avoir empoiſonné ſon frere, lui ſuccéda, & affecta de le décrier. Cependant il ne fit pas d'abord connoître tous ſes vices, & dans les commencements on crut voir en lui quelques vertus. Il montroit du déſintéreſſement: il paroiſſoit abhorrer le ſang; il ſembloit s'occuper de la réforme des mœurs; & on prétend que la juſtice n'a jamais été adminiſtrée avec plus d'intégrité. Il étoit néanmoins peu capable de travail. Dès lors il s'enfermoit tous les jours pendant une heure, pour prendre des mouches qu'il perçoit avec un poinçon.

Commencements de Domitien.

Sa cruauté ſe manifeſta par degrés; dès qu'une fois il eut verſé du ſang, il en répandit tous les jours davantage. Ce ne fut pas aſſez pour lui de chercher des prétextes: ſes craintes lui en firent chercher juſques dans l'avenir; il voulut avoir l'horoſcope des principaux citoyens, & il fit mourir ceux à qui le ſort pro-

Sa cruauté ſe montre par degrés.

mettoit quelque chose de grand : prouvant à la fois qu'il croyoit à l'astrologie & qu'il n'y croyoit pas, puisqu'il pensoit pouvoir en arrêter les effets.

Il se ruina en spectacles, en bâtiments, en profusions de toute espece; pour s'attacher les soldats, il leur donna une augmentation de paye. Alors ne pouvant plus suffire à ses dépenses, il se livra aux rapines, & devint plus cruel que jamais; pour être criminel à ses yeux, il suffisoit d'être accusé, quelque fût le délateur. Les actions les plus indifférentes, les paroles échappées, tout fut crime de leze Majesté; & pour insulter aux malheureux qu'il condamnoit, il parloit de clémence, lorsqu'il alloit prononcer un arrêt de mort; on redoutoit même jusqu'à ses faveurs : car il ne traitoit jamais mieux ceux avec qui il vivoit familierement, que lorsqu'il avoit résolu de les faire périr.

Jeux de ce monstre.

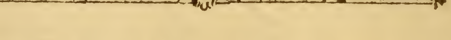
Il imagina un jour de donner un souper dans une salle tendue de noir avec tout l'appareil de la mort, & c'est là qu'il rassembla les principaux des sénateurs & des chevaliers. Quand ils se séparerent, il voulut qu'ils fussent accompagnés par des gens à lui : & quelques heures après il envoya encore chez eux, afin de leur donner de nouvelles frayeurs. C'étoit des présents qu'il leur faisoit: mais il se réjouissoit de les avoir alarmés; tels étoient les jeux de ce monstre.

Les délateurs répandus de toutes parts, étouffoient jusqu'aux plus légeres plaintes; on craignoit ses esclaves, ses affranchis, ses parents, ses amis; & personne n'étoit assuré d'échapper à la cruauté de Domitien, ni ses affranchis, ni sa femme, ni ses confidents les plus intimes. On conspira enfin, & il fut assassiné dans la quarante-cinquieme année de son âge, après avoir regné quinze-ans; il a fait la guerre aux Celtes, aux Daces, & aux Sarmates. Après quelques succès, il eut des revers, & il finit par acheter la paix de Décébale, roi des Daces. Sa mort. 96.



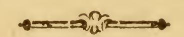


LIVRE QUATORZIEME.



CHAPITRE I.

Nerva & Trajan.



On comprend difficilement que Rome puisse être long-temps bien gouvernée.

ON a de la peine à comprendre que la nature humaine puisse être dégradée au point où elle l'a été sous les regnes de Caligula, Claude, Néron, Domitien. Mais quand on a vu ce que la tyrannie osoit se permettre, on a peut-être, plus de peine encore à comprendre que Rome puisse jamais être gouvernée par une suite de princes vertueux. Nous allons cependant commencer un siecle, où cinq empereurs ont successivement fait le bonheur des Romains.

Nerva est vertueux, mais

Les conjurés éleverent à l'empire M. Coccéius Nerva, né à Narni en Ombrie, d'une

famille originaire de Crete. C'eſt le premier empereur qui n'ait pas été Romain, ou Italien d'origine.

trop foible.

Agé de 65 à 70 ans, Nerva, quoiqu'éclairé & vertueux parut trop foible pour le fardeau, dont il s'étoit chargé On ſe plaignit que tout fut permis ſous ſon regne, comme tout avoit été criminel ſous le précédent.

Il ſut allier, dit Tacite, deux choſes auparavant incompatibles, la monarchie, & la liberté. Il paroît cependant qu'il ne fut pas capable de les maintenir dans un juſte équilibre; un trait prouve tout à la fois ſa foibleſſe & ſa bonté. Dans le temps même qu'il faiſoit ſévir contre les délateurs, il en avoit à ſa table. La converſation étant tombée ſur un de ces hommes infâmes, *que feroit-il aujourd'hui* demanda Nerva, *s'il vivoit encore*? quelqu'un lui répondit, *il mangeroit avec nous*, & l'empereur ne s'offenſa point de cette répartie.

Il connoît le beſoin qu'il a d'un appui, & il adopte Trajan.

Les gardes prétoriennes, à qui les mauvais princes étoient toujours chers, ſe ſouleverent & demanderent la mort des meurtriers de Domitien; il ne fut pas au pouvoir de Nerva de les contenir; & on égorgea ſous ſes yeux ceux qui lui avoient donné l'empire. Il ne ſe diſſimula pas ſa foibleſſe, il adopta & prit pour collegue M. Ulpius Trajanus Crinitus, qui commandoit alors ſur le bas Rhin. Il mourut peu après; rien ne lui a fait plus d'honneur

Sa mort. 98

que d'avoir choisi, hors de sa famille, un prince tel que Trajan; il a regné seize mois.

Trajan est digne du trône.

Trajan étoit d'Italica ville d'Espagne; il n'y avoit point eu d'illustration dans sa famille, jusqu'à son pere qui parvint au consulat; mais on trouvoit en lui les vertus & les talents, qu'on peut désirer dans un souverain.

Ce prince à la tête de ses troupes.

Grand capitaine, il rétablit la discipline, & il eut des armées redoutables & victorieuses: il marchoit toujours à pied à la tête de ses troupes, se nourrissant des mêmes aliments que les soldats, supportant comme eux, la faim, la soif, la fatigue, & dispensant avec discernement les peines & les récompenses.

Ses guerres contre les Daces.

Sa premiere guerre fut contre les Daces; honteux de payer le tribut auquel Domitien s'étoit assujetti, il saisit le premier prétexte que lui fournit Décébale, le vainquit, & lui fit la loi.

Quelques années après, Décébale n'ayant pas été fidele à ses engagements, Trajan reprit les armes; cette seconde guerre, plus longue que la premiere, fut terminée par la conquête entiere du pays des Daces. La colonne trajane, qu'on voit encore à Rome, est le monument des victoires remportées dans ces deux guerres.

Ses conquêtes en orient.

Jaloux d'exécuter le projet de Jules-César, Trajan marcha contre Cosrhoés, roi des Parthes, qui avoit disposé de la couronne d'Armenie; l'empereur qui regarda cette démar-

che comme une usurpation sur ses droits, conquit ce royaume, la Mésopotamie, l'Adiabéne, l'Assyrie, Babylone, Ctesiphon, capitale des Parthes, & l'Arabie heureuse. Il eût desiré d'être plus jeune, afin de porter ses conquêtes aussi loin qu'Alexandre ; mais il avoit alors soixante-trois ans, & c'étoit la dix-neuvieme année de son regne. L'empire cependant n'étoit déja que trop étendu ; & la passion des conquêtes est d'autant plus blamable dans Trajan, qu'il étoit fait pour une gloire plus réelle & plus solide. C'est sous ce point de vue que je vais le considérer.

Sa passion pour les conquêtes est blamable.

C'étoit l'usage de donner le consulat aux empereurs, le premier janvier après leur avénement. Trajan le refusa. Il étoit absent : il voulut se conformer à une loi plus ancienne que cet usage. Il vint à Rome l'année suivante. Sa marche ne fut ni à charge aux peuples, ni dispendieuse pour l'état ; il fit son entrée à pied, au milieu des acclamations.

Son attention à faire respecter les loix par son exemple.

Lorsqu'il brigua le consulat, il observa scrupuleusement toutes les formes usitées, quoique ses prédécesseurs eussent dédaigné de s'y soumettre. Il vint aux comices en habit de candidat. Après son élection, il se présenta pour faire le serment. Il le répéta debout, devant le consul qui étoit assis. Il ajouta qu'il se soumettoit à la colere du ciel, s'il manquoit jamais à ses engagements. Il voulut même que dans les

vœux qu'on faisoit tous les ans pour lui, on inférât cette condition : *s'il gouverne, comme il doit, la république, & s'il procure le bien de tous.* Il pensoit qu'un souverain qui veut faire respecter les loix, doit les respecter lui-même.

Ses soins pour le bonheur des peuples.

A son avénement, il donna, suivant l'usage, une gratification aux soldats. Mais le peuple étoit, sur-tout, l'objet de ses largesses on prétend que sous son regne, les distributions qui se faisoient chaque mois, nourrissoient deux millions de personnes. Il faisoit élever les enfants, dont les parents étoient dans la misere. Il avoit assigné, à cet effet, des fonds à Rome & dans les provinces. Il fonda des villes. Il en rétablit plusieurs. Il répara la population. Il multiplia les chariots de poste, qu'Auguste avoit le premier établis. Il continua les grands chemins jusqu'aux extrémités de l'empire. Enfin il orna Rome de bâtiments utiles & magnifiques & il y forma plusieurs bibliothèques.

Son économie & sa vigilance.

Il suffisoit à toutes ces dépenses par une économie sage & par une vigilance éclairée; riche, parce qu'il vivoit avec simplicité, il enrichissoit l'état, parce qu'il veilloit sur tous ceux auxquels il confioit quelques parties de l'administration. Il auroit été difficile de commettre des rapines, sous un prince aussi vigilant. *Eurithme n'est pas Policlete, ni moi Néron*, disoit-il, à des personnes qui craignoient l'intèret que cet affranchi prenoit à une affaire; & un jour que ce même affranchi

affranchi apprehendoit qu'on ne le soupçonnât d'abuser de son crédit, *je ne crains pas ce soupçon pour vous*, lui dit Trajan, *je le craindrois plutôt pour moi-même*.

La suite de Trajan étoit modeste. Il n'envoyoit pas devant lui des gardes pour écarter le peuple. Il vouloit que les rues fussent également libres pour tous les citoyens, & s'il trouvoit de l'embarras, il attendoit qu'il fût dissipé. *Je veux être pour les autres*, disoit-il souvent, *ce que je voudrois qu'un empereur fût pour moi, si je n'étois que particulier*.

Sa simplicité.

Il respectoit le mérite. Il l'excitoit par des récompenses. Il aimoit, sur-tout, à trouver des talents dans les jeunes gens qui portoient un grand nom; & quoique lui-même il eût peu de naissance, il cherchoit les occasions de relever les anciennes familles. Il est inutile de remarquer qu'il n'y eut point de délateurs pendant son regne, & que la justice ne fut jamais mieux administrée. Les loix regnoient, parce qu'au lieu de se croire le maître absolu de l'empire, Trajan se croyoit seulement le premier magistrat d'une république libre. En armant un préfet du prétoire, il lui dit: *servez-vous de cette épée pour moi, si je gouverne bien; contre moi, si je gouverne mal*. Le sénat reprit de l'autorité: mais par lui-même, il n'étoit pas capable de la conserver. Elle ne pouvoit plus être que le bienfait d'un prince vertueux.

Il ne se croyoit que le magistrat d'une république libre.

Il connut l'amitié & la fit connoître.

Sous les mauvais princes, l'amitié étoit bannie, les particuliers même ne la connoissoient pas : Trajan la connut, & la fit connoître. Il vivoit sans défiance avec ses amis qu'il savoit choisir. Il alloit chez eux sans gardes : il s'entretenoit de leurs affaires il se mêloit à leurs plaisirs, & il y avoit, en quelque sorte, entre eux & lui, un commerce d'attentions & de devoirs, comme d'égal à égal. Ses vertus ont fait pendant dix-neuf ans, le bonheur des Romains. Il mourut âgé de soixante-trois ans, à Selinonte en Cilicie. On lui donna le nom d'*optimus*, très bon.

Sa mort. 117





CHAPITRE II.

Adrien.

Proclamation d'Adrien.

P. Ælius Adrianus, Originaire d'Italica, étoit parent de Trajan, qu'il eut pour tuteur dans son enfance, & dont dans la suite, il épousa la petite niece. Trajan néanmoins ne l'adopta que quelques moments avant de mourir, si 117
même encore il l'adopta. Il est certain qu'il ne l'aimoit pas; c'est sur cette adoption vraie ou supposée qu'Adrien fut proclamé par l'armée d'Antioche. Il écrivit au sénat qui ne pouvoit pas ne pas le reconnoître.

Il abandonne les conquêtes que Trajan avoit faites sur les Parthes.

Les Parthes avoient été vaincus, mais ils n'étoient pas soumis; ils avoient même forcé Trajan à reprendre les armes. Adrien se hâta de leur donner la paix. Il rétablit Cosrhoés, & lui rendit toutes les provinces qu'on venoit de lui enlever. Il eût encore abandonné la Dace, s'il n'eût été retenu par la considération des colonies romaines que Trajan y avoit transportées.

Pourquoi ?

Grand capitaine, Adrien ne craignoit ni les fatigues ni les dangers. Mais les Parthes paroif-

ſoient en quelque ſorte inacceſſibles aux Romains. Défendus par les barrieres que la nature avoit élevées entre les deux empires, ils pouvoient toujours ſe ſoulever; & pour les retenir ſous la domination, il auroit fallu ſoutenir des guerres continuelles & ruineuſes. C'eſt un pays dont Rome ne pouvoit s'aſſurer, qu'en exterminant les habitants. Adrien préféra la paix.

Il avoit d'ailleurs à diſſiper des troubles qui auroient pu faire des progrès. Les Juifs de Cyrene avoient cruellement ravagé la Libye & l'Egypte: la Lycie & la Paleſtine ſe révoltoient: une partie de la Bretagne s'étoit ſouſtraite aux Romains: enfin les Maures & les Sarmates faiſoient des irruptions dans les provinces de leurs frontieres.

Sa libéralité.

Auſſitôt après avoir conclu la paix avec les Parthes, Adrien revint à Rome. Il remit tout ce qui étoit dû au fiſc depuis ſeize ans; il défendit d'en rien exiger; & il en brûla publiquement les régîtres, afin que perſonne ne pût être inquiété à ce ſujet. Cette libéralité, ſans exemple, fit dire de lui qu'il avoit enrichi toute la terre.

Sa libéralité ne ſe démentit jamais; il ſe fit un devoir de ſecourir les anciennes familles, que des accidents malheureux plutôt qu'une mauvaiſe conduite, avoient miſes hors d'état

de se soutenir; & il assigna de nouveaux fonds pour l'éducation des enfants, que les parents ne pouvoient pas élever. Il disoit souvent: *l'empire n'est pas à moi, il est au peuple.*

Ce n'est pas assez qu'un prince fasse le bien par lui-même: s'il n'empéchoit pas le mal que d'autres peuvent faire, il ne rempliroit que la moindre partie de ses devoirs. Adrien se proposa d'assurer la paix & d'empêcher les véxations.

Il voyage dans toutes les provinces pour soulager les peuples, & pour réprimer les abus.

Pour remplir ce double objet, il résolut de se porter avec des forces par-tout où sa presence seroit nécessaire, & il visita toutes les provinces de l'empire. Il y en eut même où il se transporta plusieurs fois. Il se faisoit rendre compte de l'administration. Il réprimoit les abus: il réparoit les édifices publics: il en construisoit de nouveaux: il soulageoit les peuples par une diminution d'impôts ou par des largesses. Un tremblement de terre ayant ruiné, en Bithynie, Nicée, Nicomédie & plusieurs autres villes, il les rétablit toutes à ses dépens, ensorte qu'il mérita le titre de *Restaurateur de la Bithynie;* il rebâtit aussi Jérusalem, qu'il nomma *Ælia capitolina.*

Comment il voyageoit.

Il ne vouloit pas que sa présence fût à charge aux provinces. Il voyageoit à piéd, à la tête de ses troupes; exposé à la pluie, à la neige, au soleil, il campoit avec elles. Sa vie, quoique

dans la paix, étoit toute militaire. Il partageoit les fatigues des soldats. Il se nourrissoit comme eux. Il ne paroissoit que le premier soldat de l'empire; par cette conduite qui le faisoit respecter des troupes, il étoit aussi redouté des ennemis, qu'il étoit chéri de ses peuples; & son regne fut tranquille & florissant.

Peu jaloux de ses titres, il étoit populaire jusqu'à oublier son rang

Il prenoit rarement les titres d'empereur, de pere de la patrie, de souverain pontife. Il n'accepta le consulat que les deux premieres années de son regne. Populaire au point qu'il oublioit quelque fois son rang, il alloit volontiers aux bains publics se mêler avec le peuple, & il paroissoit importuné des hommages des grands. Ce n'étoit pas lui faire la cour, que de venir le saluer, lorsqu'on n'avoit point d'affaires à lui communiquer.

Son amitié n'assuroit pas sa confiance.

Comme Trajan, il vivoit familierement avec ses amis: mais naturellement soupçonneux, il n'étoit pas capable de leur donner la même confiance. Ni le temps, ni les services, rien n'assuroit le sort de ceux qu'il aimoit davantage. Ce fut, sans doute, par cette raison, que Similis préfet du prétoire, ayant obtenu de passer les sept dernieres années de sa vie dans la retraite, ordonna d'écrire sur son tombeau, qu'il étoit mort âgé de soixante-seize ans, & qu'il en avoit vécu sept.

Quelquefois cruel avec les

Adrien, dans les commencements de son regne, a fait mourir sur de simples soupçons quatre

consulaires qui avoient eu part à la confiance de Trajan. Quoiqu'avec les grands quelquefois porté à la cruauté, il étoit généreux avec ceux qui ne lui pouvoient donner d'ombrage. Si quelqu'un lui avoit déplu, il se bornoit à lui écrire qu'il étoit mécontent; & lorsqu'il se voyoit forcé de punir, il modéroit la peine à proportion du nombre des enfants du coupable. Après son avénement, il dit à un homme dont il avoit été l'ennemi déclaré: *ne craignez rien, je suis empereur.*

grands, il étoit toujours humain avec le peuple.

Il joignoit à une grande mémoire, un esprit vaste & une curiosité qui le portoit à tout; versé dans les lettres grecques & latines, il écrivoit également bien en vers comme en prose dans l'une & l'autre langue. Il chantoit, il jouoit des instruments, il gravoit, il peignoit. Il paroissoit avoir fait une étude de toutes les sciences.

Il paroissoit avoir etudié toutes les sciences.

Avec ce goût pour les lettres & pour les arts, il recherchoit les savants & les artistes, & il les combloit souvent de ses bienfaits. Mais il avoit la manie de vouloir passer pour supérieur dans tous les genres, & malheur à celui qui auroit affecté quelque supériorité sur lui. Ayant fait bâtir un temple à la fortune de Rome, sur un dessin qu'il avoit fait lui même, il envoya le plan à l'architecte Apollodore, & il lui en demanda son sentiment, d'un ton qui pa-

Il protégeoit les savants & les artistes, & il en étoit jaloux.

roissoit un défi. Apollodore n'étoit pas flatteur. Du temps de Trajan il avoit écouté avec assez de dédain, des raisonnements d'Adrien sur l'architecture. Il répondit donc que le temple n'étoit pas assez élevé pour le lieu où il étoit placé, &, qu'au contraire, les statues de Rome & de Venus étoient trop hautes pour le bâtiment: car, ajoutoit-il, quand il plaira à ces statues de se lever & de sortir, elles ne le pourront pas. Adrien ne pardonna pas cette critique; il bannit Apollodore & la même année, il le fit mourir sous quelques faux prétextes.

Sa mort.

138.

Après une suite de maladies compliquées qui firent des progrès pendant trois ans, Adrien termina sa vie dans les tourments les plus cruels. La douleur l'avoit rendu furieux. Il demanda un poignard ou du poison, & dans son désespoir, il ordonna la mort de plusieurs sénateurs, se plaignant d'être le maître de la vie des autres & de ne pouvoir disposer de la sienne.

Choix qu'il fait de ses successeurs.

Quelques mois avant sa mort, il adopta T. Aurelius Fulvius Boionius Antoninus: *je sais bien*, disoit il, *qu'Antonin est de tous ceux que je connois, celui qui desire le moins l'empire: mais je sais aussi que personne n'est plus capable de bien gouverner*. Il lui fit adopter L. Commodus & M. Annius Varus. Il étoit dans la soixante-deuxieme année de son âge, & dans la vingt-deuxieme de son regne.

Adrien a eu des vices dont je n'ai pas parlé. Il est triste d'en trouver dans un prince qui a fait le bonheur des peuples, qui a voulu l'assurer après lui, & qui a choisi des successeurs tels qu'Antonin & Marc-Aurele.

Il est triste qu'il ait eu des vices.





CHAPITRE III.

Antonin.

Temps peu féconds pour l'histoire.

LES temps les plus heureux ſont les moins féconds pour l'hiſtoire. Le regne d'Antonin offre ſi peu d'évenements, qu'on peut oublier l'empire, pour ne s'occuper que du prince. Ce n'eſt pas que l'adminiſtration d'un ſouverain éclairé & vertueux ne puiſſe fournir un grand nombre d'obſervations intéreſſantes & inſtructives : mais ces obſervations ſont préciſément, ce qui échappe au commun des hiſtoriens. D'ailleurs, il faut l'avouer, l'hiſtoire des monarchies eſt bien aride; ſi les monarques ſont foibles, on paroît ne faire que des ſatyres qui ſe reſſemblent; & s'ils ont des lumieres & des vertus, on paroît ne faire que des panégyriques qui ſe reſſemblent encore.

Le vertueux Antonin mit ſon bonheur à être aimé.

Antonin étoit originaire de Nîmes. Sa famille très ancienne, mais étrangere à Rome, ne parvint que tard aux magiſtratures. Il montra ſur le trône toutes les vertus. Il n'eut aucun vice; & il fit ſon bonheur d'être aimé des peuples. *Que je ſerois malheureux, ſi je découvrois*

que je suis haï d'un grand nombre de mes concitoyens, dit-il, à l'occasion d'une conspiration qui se forma dès le commencement de son regne, & dont il arrêta les recherches.

Sans précipitation & sans foiblesse, il veilloit sur toutes les parties du gouvernement avec une égalité d'ame, qui assuroit le bonheur des peuples, & qui le rendoit en quelque sorte invariable. Il réparoit au moins par ses soins éclairés & généreux, les maux que la prudence humaine ne peut ni prévoir ni empêcher. Il y eut des incendies à Rome, à Narbonne, à Antioche, à Carthage; & un tremblement de terre ruina les villes de Cos, de Rhodes, & plusieurs encore dans la Lycie & dans la Carie. *Je n'ai rien à moi*, disoit Antonin, *depuis que je suis empereur*, & sa bienfaisance qui ne se lassoit jamais, se montroit, sur-tout, dans les calamités publiques. Alors, il n'avoit en effet rien à lui; son patrimoine même étoit employé au soulagement des malheureux.

Il n'avoit rien à lui.

Simple dans ses mœurs, la nature sembloit l'avoir fait tout ce qu'il étoit. Il jouissoit des avantages attachés à son rang, comme s'il en eût toujours joui; & il s'en passoit plus volontiers, sans s'appercevoir qu'ils lui manquoient. Contre la coutume des autres empereurs, il voulut n'être servi que par des esclaves.

Avec quelle simplicité il jouissoit des avantages de son rang.

Avant lui, on étoit dans l'usage de récompenser un gouverneur de province, en lui donnant

Sa conduite avec les gou-

verneurs des provinces.

un meilleur gouvernement. Au lieu de déplacer ceux qui se conduisoient bien, Antonin les laissoit où ils se trouvoient & les récompensoit d'ailleurs. Il les choisissoit avec un tel discernement, qu'on eût souvent dit qu'il leur communiquoit ses lumieres & son intégrité.

Trait qui le caractérise.

Incapable de jalousie & de soupçons, il donnoit de la considération au sénat, dont il ne paroissoit que le ministre. Il respectoit le peuple: il protégeoit les lettres: il vivoit avec confiance au milieu de ses amis. Il y a un trait de sa vie, qui peut faire juger de la douceur de son caractère. Lorsqu'il étoit proconsul d'Asie, il se logea, en arrivant à Smirne dans la maison du sophiste Polémon qui étoit alors absent. Polémon étonné à son retour de trouver sa maison occupée, se plaignit & demanda qu'elle lui fût rendue. Bien des proconsuls auroient prouvé à ce sophiste que sa maison n'étoit pas à lui. Antonin aima mieux la lui rendre: quoique ce fût au milieu de la nuit, il délogea sur le champ; lorsqu'après son avénement, Polémon vint à Rome pour lui faire sa cour, il le reçut comme un ancien hôte, voulut le loger dans son palais; & ayant donné des ordres à cet effet, il ajouta, *sur-tout, qu'on ne le déloge pas.*

Il étoit respecté des nations étrangeres.

Chéri des Romains, Antonin fut considéré chez toutes les nations. Vologese, Roi des Parthes, marchoit pour se rendre maître de l'Armenie: l'empereur lui écrivit, ce roi se retira.

Les barbares le prirent souvent pour arbitre de leurs différents, & les rois s'empresserent de lui rendre des hommages. Il parut regner sur tous les peuples connus.

Dès la seconde année de son regne, il donna le titre de César, & sa fille Faustine à Annius Verus, connu, sous le nom de Marc Aurele. Il le désigna pour être consul avec lui l'année suivante; & quelques années après, il lui assura l'empire auquel il l'associa. Quant à L. Commodus, il ne paroissoit le souffrir, que parce qu'Adrien le lui avoit donné; il ne lui accorda jamais le titre de César, & il ne l'éleva que tard au consulat. Il permit seulement qu'on le qualifiât de *fils d'Auguste*.

Choix qu'il fait de Marc-Aurele.

Antonin mourut dans la soixante-quatorzieme année de son âge, après un regne de vingt deux ans. Ses vertus lui mériterent le surnom de *Pius*, mot pour lequel nous n'avons point d'équivalent; & elles firent du nom d'Antonin un titre Auguste, que ses successeurs furent jaloux de porter, où qu'ils refuserent par modestie.

Sa mort.

Le nom d'Antonin devient un titre Auguste.

161





CHAPITRE IV.

Marc Aurele.

La famille de Marc-Aurele. Nom que lui donnent les historiens.

LA famille de Marc-Aurele prétendoit remonter jusqu'àNuma. Cette chimere pouvoit la flatter : mais il suffisoit d'avoir été adopté par Antonin. Il paroît que son bisayeul est le premier qui se soit élevé aux magistratures. Après son avenement, il donna le nom de *Verus* à L. Commodus, son frere d'adoption, & il prit lui même celui d'Antonin. C'est sous ce dernier nom qu'il est ordinairement désigné dans l'histoire.

La secte des stoïciens dominante sous les empereurs

Sous les empereurs, la philosophie des stoïciens étoit dévenue la secte dominante ; toujours en contraste avec les mœurs publiques, elle affichoit la morale la plus austère, dans ces temps où le luxe se portoit au derniers excès. Elle devoit, par consequent, former des enthousiastes.

Or, l'enthousiasme est d'autant plus contagieux, qu'on seroit honteux d'échapper à la contagion. On en prend donc au moins le lan-

gage. Ainſi un grand nombre ſe donnoit pour ſtoïciens, & il leur ſuffiſoit de le paroître.

D'autres l'étoient ſincérement. Le malheur des temps ſembloit leur en faire une néceſſité: car les vertus ſtoïques leur offroient des motifs de conſolation, & leur ouvroient un aſyle contre la tyrannie.

Pourquoi Marc-Aurele adopte la morale de cette ſecte.

Ne ſous Adrien, Marc-Aurele n'avoit vu que deux regnes heureux & floriſſants, où l'on ne ſentoit pas le même beſoin de ces vertus. Il les eut toutes cependant: c'eſt qu'il les trouva en lui; ayant eu dès l'âge de douze ans, occaſion de connoître la philoſophie des ſtoïciens, il s'attacha principalement à la morale. Cette étude ne fit que lui découvrir les principes qui régloient, à ſon inſu, toutes ſes actions; & on eût pu remarquer qu'il étoit ſtoïcien, avant d'avoir penſé à l'être. Auſſi le fut-il toujours, & il le fut ſans oſtentation. Les vertus les plus ſublimes paroiſſoient ſimples comme lui, parce quelles prenoient ſon caractère: parvenu à l'empire à l'âge de quarante ans, il confirma cette maxime de Platon: *les peuples ſeront heureux, quand les philoſophes ſeront rois, ou quand les rois ſeront philoſophes.* Il frémiſſoit néanmoins, lorſqu'il ſongeoit au fardeau dont il s'étoit chargé.

On ne peut l'excuſer d'avoir aſſocié à

Antonin l'avoit préféré à L. Verus dont il connoiſſoit les vices. Cependant Marc-Aurele ſe hâta de partager tous ſes titres avec ce frere

l'empire L. Verus.

adoptif; & Rome eut deux Augustes. Cette action, quoique généreuse, est inexcusable. Comment ne frémissoit-il pas, lorsqu'il se voyoit un collegue qui n'étoit pas digne de commander, & qui pouvoit lui survivre ?

Les ennemis arment contre l'empire.

La mort d'Antonin parut aux ennemis une conjoncture favorable pour attaquer l'empire. les Parthes entrerent dans l'Armenie, surprirent l'armée romaine, la taillerent en pieces, & porterent le ravage jusques dans la Syrie; d'un autre côté, les Cattes couroient impunément la Germanie & la Rhétie; & il y avoit encore des soulevements dans la Bretagne,

Plusieurs fléaux retiennent à Rome Marc-Aurele.

Marc-Aurele envoya contre les Parthes L. Verus, qu'il se flattoit de retirer de la mollesse, en lui fournissant une occasion de se signaler. Il chargea deux de ses généraux des deux autres guerres, & il resta lui-même en Italie, où plusieurs fléaux rendoient sa présence nécessaire; un débordement du Tibre avoit renversé une partie de Rome, & causé de grands dommages dans la campagne; des tremblements de terre survenus presque en même temps, avoient ruiné plusieurs villes. L'air étoit infécté d'une multitude d'insectes, & la famine commençoit à se faire sentir. Marc-Aurele fut présent par tout avec une bienfaisance ingénieuse à soulager les peuples, & ses vertus parurent les consoler des maux auxquels il ne pouvoit pas remédier.

Il

Il ne reste aucun détail des campagnes faites en Bretagne & en Germanie. Quant à la guerre contre les Parthes, on sait que L. Verus ne la fit pas. Il s'arrêta dans tous les lieux où il trouva des plaisirs conformes à ses penchants. Il fit son séjour ordinaire à Antioche, allant, suivant la saison, à Daphné & à Laodicée, & vécut dans la débauche pendant que ses généraux, Avidius Cassius & Martius Verus, remporterent des victoires; ils forcerent à la paix Vologese roi des Parthes. Flatté cependant de ces succès auxquels il avoit si peu de part, il commençoit à souffrir impatiemment un collégue qui le gênoit; & on voyoit qu'il eût secoué le joug, si la chose eût été en son pouvoir.

Conduite de Verus en orient.

Il revint à Rome après cinq ans d'absence. La peste étoit alors parmi les troupes qu'il ramenoit, & il n'avoit pris aucune précaution pour l'empêcher de se répandre. Elle passa avec lui de province en province, parcourut l'empire pendant plusieurs années, dépeupla, surtout, l'Italie, laissa plusieurs terres sans culture, & occasionna une famine.

Par son imprudence la peste ravage l'empire.

Ce fleau continuoit depuis trois ans, lorsque les Marcomans, les Quades, les Sueves, les Sarmates, les Allemands, les Vandales, les Daces & d'autres Barbares prirent les armes en même temps. Ils dévasterent la Pannonie, firent des courses dans la Grece, & pénétrerent jusques dans le Péloponese.

Les nations Germaniques prennent les armes.

Trifte conjoncture, où cette guerre commence.

Cette guerre, une des plus grandes que l'empire eût foutenue jufqu'alors, arriva dans la conjoncture la plus trifte : car les fecours donnés pendant les calamités publiques avoient abfolument épuifé les finances ; & la dépopulation caufée par la pefte, ne laiffoit pas affez de citoyens pour compléter les troupes. Il fallut enrôler des efclaves & des gladiateurs ; & il auroit fallu mettre de nouveaux impôts, fi Marc-Aurele n'eût pas préféré de vendre les meubles de fes palais.

Les deux Auguftes marchent contre les peuples de Germanie.

Le fénat ayant arrêté que les deux Auguftes marcheroient contre les peuples de Germanie, ils partirent pour Aquilée. Ce réglement avoit été fait de concert avec Marc-Aurele, qui ne vouloit ni laiffer Verus à Rome, ni lui confier le commandement de l'armée ; heureufement pour l'empire, la mort enleva ce collégue quelques mois après ; plus maître alors de faire le bonheur des peuples, Marc-Aurele n'en parut que plus grand.

Mort de Verus.

169

Les peuples de Germanie ne connoiffoient d'autre droit que celui du plus fort.

Nous avons peu de détails fur la guerre de Germanie. On voit que les barbares infideles à tous leurs engagements, ne connoiffoient d'autre droit que celui du plus fort. Ils faifoient la paix lorfqu'ils avoient été vaincus ; & lorfqu'ils croyoient avoir réparé leurs forces, ils recommençoient la guerre. On pouvoit prévoir dès-lors qu'ils extermineroient les Romains, ou qu'ils feroient eux mêmes exterminés.

Après cinq ou six campagnes, Marc-Aurele, les ayant réduits à demander la paix, songeoit à les mettre hors d'état de reprendre les armes de long-temps; lorsqu'il se vit forcé de terminer promptement avec eux, & de leur accorder des conditions plus favorables. Sur un faux bruit de sa mort, Avidius Cassius, qui l'avoit répandu lui-même, venoit de se faire proclamer empereur.

Marc-Aurele les force à la paix.

Révolte de Cassius.

175

Pendant la guerre des Parthes, ce capitaine avoit déja paru suspect à L. Verus, qui l'eût condamné sur de simples soupçons, s'il en eût été le maître. Voici la réponse de Marc-Aurele à son frere, qui l'invitoit à sévir.

Lettre de Marc-Aurele à Verus, à qui Cassius paroissoit suspect, & qui demandoit la mort de ce capitaine.

»J'ai reçu votre lettre. Elle décele une in-»quiétude qui fait injure à notre administration. »Si les dieux ont résolu de donner l'empire à »Cassius, il n'est pas en notre pouvoir de l'em-»pêcher; & s'ils ne l'ont pas résolu, il se per-»dra lui-même, sans que nous devenions cruels. »Vous savez le mot de votre ayeul Adrien: *ja-»mais on n'a fait mourir son successeur.* Ajoutez »que nous ne pouvons pas faire le procès à un »homme, que personne n'accuse, & qui est ai-»mé des soldats. D'ailleurs, dans les crimes de »lése Majesté, le public croit presque toujours »qu'on fait injustice à ceux mêmes qui en sont »visiblement convaincus; avez vous oublié ce-»que disoit encore Adrien: *tel est le sort des »princes, on ne croit aux conspirations qui se*

»*ſont contre eux, que lorſqu'on les voit aſſaſſi-*
»*nés*. Domitien eſt le premier qui ait dit ce »mot: mais j'ai mieux aimé vous le citer d'A- »drien, parce que les penſées des tyrans n'ont »pas le poids de celles des bons Princes. Servons »nous donc de Caſſius, puiſque c'eſt un grand »capitaine, néceſſaire à la république. Quant à »mes enfants dont vous voudriez procurer »la ſureté par ſa mort, qu'ils périſſent, ſi Caſ- »ſius mérite plus d'être aimé, & ſi ſa vie eſt »plus utile à l'état."

Quoiqué l'événement ait confirmé les ſoupçons de L. Verus, on ne peut qu'applaudir à la conduite de Marc-Aurele. Il eſt de la ſageſſe de ne pas ſoupçonner légérement un homme qui a rendu des ſervices, & qui en peut rendre encore. Il y auroit même de la cruauté & de la puſillanimité à le condamner pour des crimes, dont on ne peut pas le convaincre.

Clémence de Marc Aurele, lors de la révolte de Caſſius.

Marc-Aurele gémiſſoit de ſe voir engagé dans une guerre civile. Mais ſans inquiétude ſur l'évenement, il ne deſiroit la victoire, que pour rendre Caſſius fidéle à force de bienfaits *Je veux prouver*, diſoit-il, *qu'on peut faire un bon uſage, même des guerres civiles*. Caſſius, trois mois après ſa révolte, ayant été tué par un centurion, l'empereur ſe plaignit qu'on l'eût enlevé à ſa clémence, & il ne ſongea plus qu'à ſauver les complices de ce rebelle. Il écrivit au ſénat. » Je vous prie, je vous conjure de vous

départir de votre févérité ordinaire, & de ne pas faire ce tort à ma clémence, ou plutôt à la vôtre, de condamner perfonne à la mort. Rappellez même ceux que vous avez exilés, & que les profcrits jouiffent de leurs biens; plût à dieu pouvoir encore rendre la vie à ceux qui l'ont perdue. Je ne puis approuver dans un empereur la vengeance de fes injures perfonnelles: elle paroît toujours trop grande, quelque jufte qu'elle puiffe être. Pardonnez donc aux enfants de Caffius, à fa femme, à fon gendre. Que dis-je? ils ne font pas coupables. Qu'ils confervent leurs jours, leurs biens, leur liberté, pour apprendre qu'ils vivent fous Marc-Antonin, & pour être partout où ils iront, une preuve de votre piété & de la mienne. Ce n'eft certainement pas une grande clémence que de pardonner aux enfants & aux femmes des coupables. Je vous demande encore d'exempter de la mort, de la profcription, de l'infamie & de toute injure, les fénateurs & les chevaliers, qui ont trempé dans la confpiration. Accordez cela aux temps où je gouverne la république, afin qu'on excufe la mort de ceux qui ont été tués dans le dernier tumulte." Quand la vertu fe montre avec cette fimplicité, quels fentiments touchants & délicieux, elle répand dans les ames honnêtes!

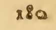
Marc-Aurele etant allé en Afie, où il rétablit l'ordre, tout l'orient lui rendit des hommages. Il parut aux peuples & aux rois, comme

Marc-Aurele en orient.

une divinité bienfaisante qui assure le calme par sa présence. A son retour à Rome, d'où il étoit absent depuis sept ans, il fut reçu avec les démonstrations de la joye la plus vive & la plus sincere; il remit aux provinces de l'empire tout ce qui étoit dû au fisc, pour les quarante-six ans écoulés depuis la remise faite par Adrien.

Nouvelle guerre en Germanie. Marc-Aurele magistrat plutôt que souverain.

Cependant les Marcomans, les Sarmates & d'autres peuples de Germanie avoient repris les armes; forcé de marcher contre eux, Marc-Aurele demanda au sénat la permission de prendre dans le trésor public, les fonds qui lui étoient nécéssaires. *Car*, disoit-il, *rien n'est à moi le palais même que j'habite, vous appartient.* C'est ainsi qu'il saisissoit toutes les occasions de relever le premier ordre de la république; & c'est aussi de lui, sur-tout, qu'on a pu dire, qu'il allioit deux choses, trop souvent incompatibles, la monarchie, & la liberté; comme Trajan, il dit au préfet du prétoire: *je vous donne cette épée pour me défendre, tant que je m'acquitterai fidelement de mon devoir; mais elle doit servir à me punir, si j'oublie que mon devoir est de faire le bonheur des Romains.* Il ne s'oublia jamais. Magistrat plutôt que souverain, il fut le salut de la république dans des temps malheureux, où les barbares commençoient à devenir redoutables, & où des fléaux de toute espece paroissoient conspirer la ruine de l'empire. On



remarque qu'il a le premier élevé un temple à la bienfaisance. Dans un siecle idolâtre, il étoit fait pour partager le culte avec cette divinite. Rome le perdit, lorsqu'il avoit remporté les plus grands avantages sur les barbares, & qu'il se flattoit avec raison de les réduire. Il étoit sur la fin de la cinquante-neuvieme année de son âge, & il en avoit regné dix-neuf & quelques jours. Il laissa l'empire à Commode son fils.

Sa mort.

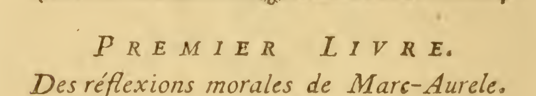
180





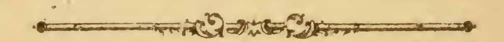
CHAPITRE V.

Je n'ai pas eſſayé, Monſeigneur, de vous peindre Marc-Aurele, Cette entrepriſe eût été au deſſus de mes forces. Heureuſement il s'eſt peint lui-même dans ſes réflexions morales. Je vais vous en faire connoître le premier livre. C'eſt celui qui a le plus de rapport à vous : il vous apprendra ce que vous devez être.



PREMIER LIVRE.

Des réflexions morales de Marc-Aurele.



J'ai appris de mon ayeul Verus à avoir des mœurs ſimples, honnêtes & toujours bien réglées.

De la réputation que mon pere a laiſſée & de la mémoire que j'en conſerve, à être d'un caractère mâle & modeſte.

De ma mere, à avoir de la piété, à ne nuire à perſonne, à ne pas même en avoir la pen-

ſée, à éviter toute eſpece de luxe, & à vivre d'un maniere ſimple & frugale.

De mon biſayeul à ne rien épargner pour avoir de bons maîtres.

De mon gouverneur, à ne prendre aucun parti dans les factions qui partagent le peuple aux combats des gladiateurs & aux courſes des chevaux, à ſoutenir le travail, à être patient dans les fatigues, à ſavoir me ſervir moi-même, à me contenter de peu, à ne point me mêler des affaires des autres, à ne jamais écouter les délateurs.

De Diognétus, à ne pas m'occuper à des choſes vaines & frivoles, à ſouffrir qu'on parle de moi avec liberté, à ne pas ajouter foi aux preſtiges, aux enchantements, aux impoſteurs.

Je lui ai encore l'obligation de m'être adonné à la philoſophie, d'avoir ſu faire des dialogues dans mon enfance, de m'être accoutumé à coucher ſur un grabat, couvert d'une ſimple peau, & à me conformer en tout aux mœurs auſtères des vrais ſtoïciens.

Je dois à Ruſticus d'avoir penſé à me corriger de mes défauts, & d'avoir ſenti le beſoin d'y donner toute mon attention. Il m'apprit à goûter la poëſie ſans paſſion, à mépriſer les ſubtilités de la rhétorique & de la dialectique, à ne pas m'étudier à parler avec une élégance qui eſt toujours vicieuſe, quand elle eſt recher-

chée, à éviter l'oſtentation des ſophiſtes, & toute affectation de ſavoir & d'auſtérité. Il me montra comment je devois écrire mes lettres d'un ſtile ſimple, avec quel ſoin je devois faire mes lectures, combien il eſt néceſſaire de ne pas ſe contenter d'entendre les choſes ſuperficiellement. Je lui ai l'obligation d'avoir lu les commentaires d'Epictete, dont il m'a fait préſent, de vivre chez moi ſans faſte, & de pardonner facilement les fautes ou les offenſes.

J'ai appris d'Apollonius (de Chalcis) à me conſerver libre : à ne pas flotter dans mes deſſeins, à conſulter la raiſon juſques dans les plus petites choſes, à être toujours le même dans les douleurs les plus aiguës, dans les longues maladies, dans les adverſités de toute eſpece. Je voyois en lui un modele d'un caractère ſévere ou indulgent ſuivant les circonſtances, & d'un eſprit, qui ſe communiquant ſans contrainte, regardoit ſes connoiſſances & le talent d'en faire part comme le moindre de ſes avantages. Enfin j'ai appris de lui comment une ame honnête reçoit des bienfaits, ſans être ingrate ni ſervile.

Sextus m'a montré, par ſon exemple, à gouverner ma maiſon en pere de famille, à me ſoumettre à la providence, à être ferme ſans chercher à le paroître, à être attentif envers mes amis, à ſouffrir les ignorants & les perſonnes inconſidérées qui ne ſe conduiſent que d'a-

près l'opinion, à m'accommoder à tout le monde. Quoique ſon commerce eût quelque choſe de plus doux que la flatterie même, il inſpiroit une ſorte de vénération à ceux qui l'approchoient. Il avoit, ſur-tout, le talent de mettre dans le meilleur ordre, & dans le plus beau jour, les préceptes néceſſaires à la conduite de la vie. Il m'apprenoit à vaincre mes paſſions, à me conſerver tout entier à l'amitié, à faire du bien ſans bruit, & à m'inſtruire ſans en devenir plus vain.

J'ai appris d'Alexandre le grammairien, à ne pas relever d'un ton choquant, ce qui échappe aux perſonnes avec qui je m'entretiens: mais à les reprendre avec adreſſe, ſoit en ne paroiſſant que répondre, ſoit en feignant d'ajouter de nouvelles raiſons, ſoit en m'occupant plus des choſes que des mots, ſoit par d'autres voyes indirectes qu'on ne prend pas pour des leçons & qui en ſont néanmoins.

J'ai appris de Fronton que la cour eſt le ſéjour de l'envie, de la fauſſeté, de l'hypocriſie, & combien il faut peu compter ſur l'affection des grands.

D'Alexandre le platonicien, que les affaires, quelles qu'elles ſoient, ne doivent jamais être un prétexte pour m'exempter de rendre à chacun les ſervices, dont l'humanité, ou l'amitié me fait un devoir; & que *je n'ai pas le temps* eſt une réponſe que la néceſſité doit ſeule m'arracher.

De Catulus, à ne jamais négliger les plaintes de mes amis, lors même qu'elles ne sont pas fondées; mais plutôt à me montrer tel que j'étois, lorsque je n'y donnois pas occasion.

De mon frere Sévere, à aimer mes parents, la verité, la justice. C'est lui qui m'a fait connoître Thraséa Petus, Helvidius, Caton, Dion, Brutus; & qui m'a fait concevoir le plan d'un gouvernement populaire, où l'équité préside, & où le souverain veut & assure la liberté des sujets. Je lui dois mon goût pour la vie simple, mon attachement constant pour la philosophie, mon plaisir à faire du bien, mon habitude à espérer jusques dans les revers, ma répugnance à douter de l'affection de mes amis, & ma confiance à m'ouvrir à eux sur ce que j'approuve ou désapprouve dans leur conduite.

Maximus m'a appris à me rendre maître de moi même, à ne me permettre ni emportement, ni écart, à conserver du courage dans les accidents les plus fâcheux, à me former à la douceur sans me rendre trop facile, & à traiter toutes les affaires sans impatience & sans humeur. Il parloit & se conduisoit lui-même de maniere que sa franchise se montroit dans tous ses discours, & sa droiture dans toutes ses actions. Sans jamais s'étonner, il agissoit constamment avec la même modération, toujours exempt de précipitation, de lenteur, d'irrésolution, de découragement, d'hu-

meur, de colere, de défiance. Il aimoit naturellement à pardonner & à faire du bien. Jamais il n'a donné lieu de croire qu'il méprisât les autres, ou qu'il s'estimât lui-même davantage.

Mon Pere Antonin m'a appris par son exemple à avoir de la clémence, à être ferme dans les partis pris après une mûre délibération, à n'être pas séduit par les honneurs, à trouver du plaisir dans l'assiduité au travail, à écouter volontiers tous ceux qui peuvent proposer quelque chose d'utile pour la république. Attentif à démêler les talents & les vertus, rien ne pouvoit l'empêcher de rendre ce qui étoit dû au mérite. Incapable d'envie, il cédoit à ceux qui dans quelques genres, avoient plus de talents que lui, ou plus de connoissances, & il aimoit à contribuer à leur célébrité.

Son amitié n'étoit pas comme celle des grands, un sentiment qui paroît vif aussitôt qu'il commence, & qui passe rapidement. Il choisissoit ses amis, & il n'y avoit, ni inconsidération dans son choix, ni légéreté dans son attachement. Soigneux à les conserver, il n'exigeoit d'eux aucune complaisance. Soit qu'ils l'eussent prévenu par des attentions, soit qu'ils n'y eussent pas pensé, ils le retrouvoient toujours le même.

Il ne s'avilissoit jamais devant le peuple, pour en obtenir la faveur : au contraire, il en réprimoit les acclamations. S'il donnoit des spectacles, s'il faisoit des largesses, s'il élevoit des

édifices, il ne ſongeoit point à ſa propre célébrité: il ne voyoit dans tout ce qu'il faiſoit que la convenance ou l'utilité publique. Jaloux de fournir à tous les beſoins de l'empire, il retranchoit ſur ſes propres dépenſes; & ſouffrant qu'on lui réprochât ſon économie, il n'étoit recherché ni dans ſa table, ni dans ſes habits, ni dans le choix de ſes eſclaves. La Robe qu'il portoit à Lorium, avoit été faite dans un village voiſin.

D'un commerce facile, il ſoutenoit la converſation avec un enjouement qui ne fatiguoit point, & qui n'ennuyoit jamais. Aux ſoins qu'il prenoit de ſa perſonne, il ne paroiſſoit ni rechercher, ni négliger l'élégance, ni s'attacher à la vie, ni s'en dégoûter. Il ſe conformoit aux anciennes mœurs, ſans affecter de s'y conformer. Il s'accommodoit aux temps, aux lieux, aux affaires. Il ne changeoit jamais, par inquiétude, ni de place, ni d'occupation. Il faiſoit toujours ce qu'il devoit faire: il étoit toujours où il devoit être, & il paroiſſoit trouver le loiſir au milieu des plus grandes occupations, lors même que ſes ſoins ſe portoient juſques ſur les plus petites choſes. En un mot, dans quelque poſition qu'il fût, toujours calme, toujours content, il ſe ſevroit des commodités de ſon état avec une modération qui lui permettoit de s'en paſſer comme d'en jouir: double avantage, dont la

plupart des hommes sont privés par foiblesse, ou par intempérance.

Je rends graces aux dieux de m'avoir donné de bons ayeux, un bon pere, une bonne mere, une bonne sœur, de bons précepteurs, de bons domestiques, de bons amis, & presque toutes les choses qui sont bonnes.

De n'avoir manqué à aucune de ces personnes, quoique j'en eusse été capable. Heureusement mon naturel ne s'est pas décelé, & c'est aux dieux, qui ne l'ont pas permis, que j'en ai l'obligation.

Je dois les remercier encore, de n'avoir pas été élevé plus long temps auprès de la concubine de mon ayeul, d'avoir passé ma jeunesse sans taches, & de m'avoir donné pour pere, un prince qui devoit m'inspirer de l'éloignement pour le faste, & m'apprendre comment un empereur peut sans luxe, sans pompe, sans gardes, vivre comme un simple particulier, & conserver cependant la dignité nécessaire dans celui qui commande.

Je les remercie d'avoir fait peu de progrès dans l'éloquence, dans la poësie & dans d'autres études de cette espece, qui m'auroient peut être tenu trop long temps si j'y avois réussi; de m'avoir fait connoître Apollonius, Rusticus & Maximus; d'avoir fait naître en moi le desir de choisir le genre de vie le plus conforme aux ordres de la providence, & de m'avoir éclairé

par leurs inſpirations. C'eſt uniquement ma faute, ſi ayant été ſourd à leurs avertiſſements, je ne me ſuis pas toujours bien conduit.

Je reconnois que c'eſt par une faveur particuliere des dieux, qu'avec une ſanté foible, j'ai pu réſiſter long temps au travail & à la fatigue; que j'ai renoncé de bonne heure à l'amour, auquel je m'étois laiſſé ſurprendre; qu'ayant eu de la colere contre Ruſticus, il ne m'ait rien échappé, dont j'aye dû me repentir; que ma mere, quoique morte jeune, a paſſé les dernieres années de ſa vie avec moi, que lorſque j'ai voulu faire du bien, on ne m'a pas répondu une ſeule fois que les fonds me manquoient; que je n'ai jamais été dans la néceſſité de rien recevoir de perſonne; que j'ai trouvé pour mes enfants des précepteurs habiles; qu'ayant eu la paſſion de la philoſophie, je ne ſuis pas tombé entre les mains d'un ſophiſte, qui nè m'auroit entretenu que de choſes ſubtiles & frivoles. Je ne puis devoir tous ces avantages qu'aux ſecours que les dieux m'ont donnés.

Voilà, Monſeigneur, une idée des réflexions que faiſoit Marc-Aurele, pour ſe rappeller continuellement ſes devoirs, je vous les ai rendues bien

bien imparfaitement : cependant vous y trouvez une candeur & une ſimplicité qui vous charment. Jugez du plaiſir que vous auriez à les lire dans l'original.

Il écrivit ce premier livre dans ſon camp, ſur le fleuve Granua, au pays des Quades. Vous voyez donc l'uſage qu'il faiſoit de quelques moments de loiſir. Inſtruiſez vous par ſon exemple. Apprenez de lui ce que des précepteurs plus habiles que moi, lui avoient appris à lui-même ; & ſouvenez vous, ſur-tout, que, quoique ce grand prince fût né avec les diſpoſitions les plus heureuſes, & qu'il les eût cultivées de bonne heure avec une attention au deſſus de ſon âge, il crut devoir travailler tous les jours de ſa vie à ſe former à la vertu.





CHAPITRE VI.

Depuis la mort de Marc-Aurele jusqu'à celle de Caracalla.

La flatterie a fait un monstre de Commode.

COMMODE né peu après l'avénement de son pere, est le premier empereur qui ait été élevé dans la pourpre. Il étoit simple, timide, & par lui-même peu porté au vice, dit Dion qui a vécu sous son regne : mais ajoute cet historien, cette simplicité, & cette timidité le rendirent plus facile aux impressions des hommes corrompus qui l'entouroient. En effet, la flatterie qui le prit au berceau, en fit un monstre.

Faustine sa mere a contribué à le rendre vicieux.

Faustine, fille d'Antonin, & femme de Marc-Aurele, fut, sans doute, une des premieres causes des vices de son fils : car cette princesse s'est elle-même deshonorée par ses déréglements. Or, si les caresses & les complaisances d'une mere vertueuse, sont dangéreuses, parce que ce sont des foiblesses ; que pouvons nous attendre des caresses & des complaisances d'une mere, qui donne l'exemple du vice ?

Marc-Aurele qui vit le mal, le vit trop tard, & n'y remédia pas. Il est vrai qu'il écarta les corrupteurs, qu'il mit auprès de son fils des hommes vertueux, & qu'il sacrifia des moments pour l'instruire lui-même. Mais Commode ne se consoloit pas d'être séparé des personnes qui flattoient ses vices : il s'opiniatra dans son chagrin ; il en tomba malade ; & son pere trop foible eut la complaisance de les lui rendre. Une plus grande faute qu'il commit encore, c'est qu'il le fit déclarer Auguste, chose jusqu'alors sans exemple. Il falloit ou que la tendresse l'aveuglât, ou qu'il pensât qu'on ne change pas la destinée.

Fautes de Marc-Aurele au sujet de son fils.

Commode avoit dix-neuf ans, lorsqu'il parvint à l'empire. Impatient de se débarrasser de la guerre, il n'eut rien de plus pressé que de faire la paix avec les barbares, & il l'acheta. A son retour à Rome, il fut reçu avec toutes les marques de l'amour que le peuple conservoit pour les deux Antonins.

Commode achete la paix des barbares.

180

Il parut d'abord avoir quelques égards pour les ministres que Marc-Aurele lui avoit laissés. Mais bientôt il ne donna sa confidence qu'à des affranchis qui faisoient un trafic des emplois, & il n'eut pas honte de partager avec eux les gains infames, qu'il leur laissoit faire. Afin même d'avoir plus de graces à vendre, il désigna pour une seule année, jusqu'à vingt-cinq consuls.

Trafic qu'il fait des emplois.

Il porta l'impudence au point qu'il faisoit écrire sur les regîtres publics, ses actions les plus honteuses.

On conspire contre lui; sa mort.

192

Aussi odieux que méprisable, il suscita contre lui plusieurs conspirations. La premiere, dans la quelle entra Lucile, sa propre sœur, fut découverte, & coûta la vie à tous ceux que le tyran cruel ou avide enveloppa dans ses proscriptions. Il échappa encore à la seconde: la troisieme en délivra l'univers. Marcia sa concubine, Létus préfet du prétoire, l'affranchi Electe, grand chambellan, découvrirent qu'il avoit résolu leur mort, & ils le prévinrent. Ce monstre fut étranglé par un gladiateur, dans la trente-deuxieme année de son âge & dans la treizieme de son regne.

Pertinax lui succéde.

Létus donna l'empire à P. Helvius Pertinax, soldat de fortune, âgé de soixante-sept ans. Sans naissance ou plutôt d'une naissance vile, ce vénérable vieillard, né d'un esclave, avoit passé par tous les emplois militaires. Marc-Aurele dont il mérita l'estime, lui donna successivement le commandement des armées dans plusieurs provinces, le fit sénateur & l'éleva au consulat. Il étoit alors préfet de Rome. En acceptant l'empire, il réunit les vœux du sénat & du peuple.

Sous le regne précédent, les désordres s'é-

Pendant quatre-vingt & quelques années les Romains avoient été heureux par les vertus des

grands princes qui les gouvernoient. Les armées accoutumées à la discipline, avoient oublié qu'elles pouvoient disposer de l'empire, & la sagesse des souverains faisoit regner les loix.

toient tout à coup reproduits.

Sous Commode, le désordre se reproduisit tout à coup. Occupé à corrompre les troupes, ce prince leur apprit qu'il n'étoit puissant que par elles; & dès-lors les soldats ne voulurent plus sur le trône que des tyrans qui, odieux comme lui, fussent intéressés à les ménager.

Pertinax occupé à réformer les abus, veilloit sur toutes les parties du gouvernement. Il acquittoit les dettes de l'état, il retablissoit les finances, il encourageoit l'agriculture, il remettoit la discipline en vigueur & on voyoit déja naître les temps des Antonins. Tant de vertus souleverent les gardes prétoriennes. Létus lui-même les arma contre un prince qu'il n'avoit élevé que par des vues d'ambition; & Pertinax fut massacré, après un regne de trois mois.

La Sagesse de Pertinax souleve ses gardes, & il est égorgé.

193

Flavius Sulpicianus, son beau pere, demanda l'empire aux soldats. Ils lui déclarerent qu'ils en disposeroient en faveur de celui qui leur en donneroit davantage, & aussitôt ils le mirent à l'enchere. M. Didius Julianus osa se présenter. Les deux concurrents enchérirent l'un sur l'autre, & l'empire fut adjugé à Didius.

L'empire à l'enchere.

Le sénat ne fit aucune difficulté de reconnoître cet empereur. Mais pendant qu'il s'humi-

Il est adjugé à Didius. Mé-

contentement du peuple.

lioit, le peuple moins capable de dissimulation, se souleva. Il traita Didius d'usurpateur, de parricide: il fit des imprécations contre lui, contre les soldats; & il se retira dans le champ de mars où il passa la nuit & le jour suivant à implorer le secours de tous les généraux, & nommément celui de Niger qui commandoit en Syrie.

Trois Augustes proclamés par leurs troupes. Niger.

C. Pescennius Niger, d'un naissance médiocre, mais grand capitaine, avoit exercé le consulat avec distinction. Appellé par le peuple de Rome, aimé dans son gouvernement & généralement estimé, il fut reconnu dans toutes les provinces de l'Asie. Mais dans le même temps deux autres généraux furent proclamés par leurs troupes, Decimus Clodius Albinus en Bretagne, & L. Septimius Severus en Illyrie.

Albinus.

Albinus avoit de la naissance & du courage, & Marc-Aurele, qui l'avoit employé, avoit paru en faire cas. Il falloit pourtant qu'il eût bien des vices, puisqu'on l'appelloit le Catilina de son siecle.

Et Severe qui marche à Rome.

Severe étoit un mélange de bonnes & de mauvaises qualités. Actif, vigilant, laborieux, faux, sans probité, sans foi, il étoit capable de tout oser, & de porter dans ses entreprises la hardiesse, la confiance & la promptitude. Il marcha sur le champ à Rome.

Didius est abandonné &

A cette nouvelle, les prétoriens abandonnerent Didius qui leur avoit promis plus qu'il

n'avoit pu leur donner, & le sénat qui le condamna aussitôt à mort, le fit exécuter dans le palais même. Severe à son arrivée à Rome, reprocha aux gardes prétoriennes, le meurtre de Pertinax, l'empire mis à l'enchere, leur infidélité envers Didius, & il les cassa. Il créa ensuite une nouvelle garde, qu'il composa de soldats de tous pays, & qui, par cette raison, devenoit plus difficile à discipliner. Il paroît même qu'il la forma quatre fois plus nombreuse, ce qui fut une nouvelle charge pour l'état, parce que la paye des gardes prétoriennes étoit plus forte que celle des autres troupes.

executé.

193

Severe casse les prétoriens & crée une nouvelle garde.

Cependant cette garde, quelque puissante qu'elle fût, ne pouvoit plus se promettre de disposer de l'empire. Les armées lui enlevoient ce droit, le choix d'un empereur devoit être le sujet d'une guerre civile. L'orient & l'occident armoient contre Severe.

L'orient l'occident arment contre Severe.

Dans l'impuissance de faire face à tous ses ennemis, Severe feignant de rechercher l'amitié d'Albinus, le désigna pour son successeur, afin de ne l'avoir pas pour concurrent. Albinus y fut trompé.

Niger perdit trois batailles & la vie. Severe ne pardonna ni aux provinces, ni aux villes ni aux particuliers qui s'étoient déclarés pour son ennemi. Il n'eut aucun égard à la nécessité, qui avoit pu les engager dans ce

Niger est vaincu & tué.

parti ; & ses proscriptions forcerent les soldats de Niger à se retirer chez les Parthes, auxquels ils apprirent l'usage des armes romaines.

Albinus est vaincu & se tue.

198

Les Gaules furent le théâtre de la guerre contre Albinus. Après une bataille sanglante, ce général vaincu, s'enferma dans Lyon où il se tua, & cette ville fut réduite en cendres. Cruel & avare, Severe poursuivit tous ceux qui avoient eu quelque liaison avec Albinus, & sous ce prétexte il enveloppa dans ses proscriptions un grand nombre de citoyens riches ; vainqueur de ses ennemis, il fit déclarer Auguste, par un décret du sénat, son fils Buscien, auquel il avoit donné le nom d'Antonin, & qu'on nomme Caracalla. Il marcha ensuite contre les Parthes, sur lesquels il remporta de grands avantages.

Politique ruineuse de Severe.

Il avoit pour maxime d'enrichir les gens de guerre & de s'embarrasser peu du reste des citoyens. Avec cette politique, il acheva de perdre la discipline militaire. Cependant il n'enrichissoit pas les soldats, qu'il rendoit aussi dissipateurs qu'avides, & il ruinoit l'empire par des exactions de toute espece. Si cette politique étoit suivie par ses successeurs, comme on avoit lieu de le présumer ; il devoit arriver un temps où les provinces réduites à la misere, ne pourroient plus fournir aux dépenses de l'état, & où cependant il seroit d'autant plus difficile d'enri-

chir les gens de guerre, qu'on les auroit accoutumés à de plus grandes largesses.

Plautien a toute sa confiance.

Severe avoit donné toute sa confiance à Plautien, préfet du prétoire; & cet homme étoit auprès de lui ce que Séjan avoit été auprès de Tibere. Il le gouvernoit entierement. Plautien cependant de la plus basse naissance, banni dans sa jeunesse pour des crimes, abusoit insolemment du pouvoir, & s'enrichissoit par les voyes les plus odieuses. Cette confiance de la part de Severe étonnoit d'autant plus qu'il étoit extrémement jaloux de son autorité, & que d'ailleurs il savoit discerner les hommes de mérite & les employer.

Mort de ce ministre.

Il paroissoit ne manquer au préfet du prétoire que de s'allier de l'empereur. Severe n'eut pas honte de préférer cette alliance à celle des plus illustres familles, & Caracalla épousa la fille de Plautien, qui lui apporta des richesses immenses. Mais ce mariage prépara la ruine du préfet du prétoire. De tout temps odieux à Caracalla, il lui devint plus odieux encore, parce que ce prince avoit été forcé d'épouser une femme qu'il n'aimoit pas. Il connut aux menaces du fils de Severe, à quoi il étoit exposé. Pour prévenir sa perte, il trama une conspiration; & il perdit la vie, lorsqu'il aspiroit à l'empire.

Papinien préfet du prétoire.

Le Commandement des gardes prétoriennes fut donné à Papinien. Comme le prétoire étoit

devenu un tribunal, & que le préfet au nom de l'empereur, jugeoit souverainement, il étoit de la plus grande importance que cette place fût occupée par un homme vertueux, juste & versé dans les loix. Tel étoit Papinien. Ce choix fit d'autant plus d'honneur à Severe, qu'il devint lui-même plus juste & moins cruel, depuis qu'il eut donné sa confiance à ce ministre,

Mort de Severe.

211

Six ans après, lorsqu'il étoit en Bretagne, où il venoit de terminer heureusement la guerre, son fils Caracalla attenta à ses jours, & il mourut d'une maladie, à laquelle le chagrin parut avoir beaucoup de part. Il a regné près de dix-huit ans, & en a vécu soixante six.

Caracalla égorge son frere Géta, & fait mourir Papinien.

Il laissa l'empire à ses deux fils Caracalla & Géta, qu'il avoit faits Augustes. De tout temps odieux l'un à l'autre, ces deux princes se haïrent encore davantage, lorsqu'ils partagerent l'autorité, également vicieux & faits pour les mêmes attentats, ils se tendirent mutuellement des embuches, & il en coûta la vie au plus jeune : Caracalla l'égorgea dans les bras même de sa mere. Il fit ensuite mourir Papinien, qui refusant de justifier ce forfait, lui dit qu'il n'étoit pas aussi facile de justifier un parricide que de le commettre ; & pour appaiser les soldats, il leur donna une augmentation de paye, & il leur prodigua les trésors que son pere avoit amassés.

On pourroit appeller Caracalla , non pas un tyran, mais le destructeur des hommes , remarque M. de Montesquieu , *Caligula*, *Néron*, *Domitien bornoient leurs cruautés dans Rome : celui-ci alloit promener sa fureur dans tout l'univers.* En effet, il s'abreuva de sang dans les Gaules, en Asie, & en Egypte. C'est ainsi qu'il regnoit dépuis six ans, lorsqu'Opilius Macrinus, préfet du prétoire, le fit assassiner sur le chemin d'Edesse à Carres. Il étoit dans sa trentieme année.

Mort de ce monstre. 218





CHAPITRE VII.

Jusqu'à l'avénement de Valerien.

Objet qu'on se propose dans cette histoire jusqu'à Dioclétien.

LES désordres qui ont commencé à Commode continueront, & iront même en croissant jusqu'au regne de Dioclétien, dans cet intervalle qui est d'un siecle, je n'ai d'autre objet que de considérer comment le despotisme, qui met toute sa confiance dans les soldats, & qui compte pour rien le reste des citoyens, dégénere en une anarchie militaire, pendant laquelle les despotes, précipités presque aussi rapidement qu'élevés, paroissent monter sur le trône comme sur un échaffaut où ils doivent perdre la vie.

Macrin successeur de Caracalla mécontente les troupes.

Macrin né en Mauritanie dans la condition la plus vile, obtint l'empire. Les troupes qui regrettoient Caracalla, ignoroient qu'il en fût l'assassin. Mais il ne tarda pas à les aliéner, parce qu'il voulut les assujettir à la discipline, & les réduire à la solde qu'elles avoient eue sous Severe. Elles furent vaincues par les Parthes, & elles rejeterent sur lui la honte de leurs défaites. Enfin elles découvrirent, ou soupçonnerent au

moins qu'il étoit le meurtrier de Caracalla. Une femme profita de ce mécontentement & donna un chef à l'empire.

Severe avoit épousé une fille de Bassien, pontife du soleil ou d'Elagabal à Emese en Phenicie ; & Mœsa autre fille de ce pontife venoit de quitter la cour après la mort de Caracalla, & s'étoit retiree à Emese avec ses deux filles, Soémie & Mamée, & ses deux petits fils Bassien & Alexien. Elle fit pontife du soleil le plus âgé de ses petits fils, connu sous le nom d'Héliogabale ; & bientôt après, elle osa tenter de le faire empereur.

Mœsa fait donner l'empire à son petit fils Heliogabale : Mort de Macrin. 218

On commençoit deja à croire que la naissance donnoit quelques droits à l'empire. Il falloit même qu'on pensât que le fils naturel d'un Auguste pouvoit y prétendre, avec autant de titre qu'un fils légitime ; car Mœsa pour faire réussir son projet, répandit qu'Héliogabale étoit adultere de Caracalla avec Soémie ; des soldats qui étoient aux environs d'Emése, & qu'elle corrompit par des largesses, feignirent d'ajouter foi à ce bruit scandaleux, & saluerent empereur Héliogabale. Macrin envoya des troupes qui se joignirent aux rebelles. Vaincu peu après, forcé de s'enfuir, il fut arrété, & perdit la vie après un an & deux mois de regne.

Héliogabale n'avoit que quatorze ans. Mœsa régna ; elle accompagnoit son petit fils au sénat : elle prenoit place auprès des consuls, & opi-

Mœsa opine dans le sénat.

noit ; une femme sénateur étoit une chose qu'-on n'avoit point encore vue & qu'on ne vit plus depuis.

Sa puissance est mal affermie.

Sa puissance étoit néanmoins mal affermie. Héliogabale sans jugement & sans mœurs, se rendoit tous les jours plus méprisable par ses extravagances & par ses sales débauches ; & il étoit d'autant plus difficile de le ramener à ses devoirs que Soémie, sa mere l'entretenoit dans le déréglement. Ce ne fut pas assez pour lui de se livrer stupidement aux vices les plus honteux : il voulut encore insulter aux dieux que Rome adoroit. Il les chassa des temples & il offrit au peuple, comme unique objet de culte, le dieu dont il avoit été le pontife. C'étoit une pierre noire, ronde pas le bas, & qui s'élevoit en forme de cône. Si d'autres monstres avoient été soufferts on ne pouvoit donc pas souffrir long-temps Héliogabale. Les soldats même, malgré ses prodigalités, étoient toujours au moment de se soulever.

Elle cherche un appui dans Alexien qu'elle fait adopter.

Mœsa chercha un appui, & l'empereur, à sa considération, adopta Alexien. Il lui donna les noms de M. Severus Alexander, le fit César, & le désigna consul pour l'année suivante. Il conçut d'abord de l'amitié pour ce fils adoptif. Il se flattoit, sans doute, de l'entraîner dans ses désordres : mais quand il ne vit dans ce jeune prince, que des inclinations honnêtes, il résolut de le faire mourir, ou de casser au moins son

adoption. Il ne s'apperçut pas que les soldats s'intéressoient au sort d'Alexandre, & il lui en coûta la vie. Les gardes prétoriennes l'egorgerent, lui & Soémie sa mere; il étoit âgé de dix-huit ans & il en avoit regné près de quatre.

Mort d'Héliogabale. 222

L'épuisement des finances, la licence des troupes, l'avilissement de tous les ordres, & les abus sans nombre introduits sous les derniers regnes, paroissoient demander un prince consommé. Cependant les Romains n'avoient pour les gouverner qu'un enfant de seize ans. Ils furent heureux de l'avoir.

Gouvernement de Severe Alexandre.

Le jeune Auguste se hâta de renvoyer en Syrie le dieu Elagabal qui étoit pour Rome un objet de scandale; & il chassa les hommes corrompus qui avoient contribué aux déréglements du dernier empereur. Ces commencements donnerent de lui les plus grandes espérances.

Il se laissa néanmoins séduire lui-même. Mamée sa mere & Mœsa lui avoient formé un conseil de seize sénateurs, choisis parmi ceux qui passoient pour les plus éclairés & les plus vertueux. Alexandre trompé par des flatteurs, qui l'invitoient à gouverner par lui-même, éloigna de lui ces hommes sages. Heureusement il ne fut pas long-temps à reconnoître sa faute. Il chassa ignominieusement, ceux qui avoient abusé de sa confiance: il voulut que le sénat les poursuivît comme corrupteurs, & quelques

uns furent punis de mort. Cet exemple réprima la flatterie, & l'empereur devenu plus circonſpect, apprit à choiſir ſes amis, & fit aimer ſon gouvernement.

Fin de l'empire des Parthes & commencement du nouvel empire des Perſes.

La quatrieme année de ſon regne, l'empire des Parthes qui ſubſiſtoit depuis 476 ans, finit ſous Artaban, le dernier des Arſacides. Autrefois redoutables, les Parthes alors amollis avoient préparé leur ruine. Un Perſe nommé Artaxerce, ſouleva ſa nation, vainquit Artaban, & jeta les fondements d'une nouvelle monarchie.

Les Perſes font la guerre aux Romains.

Les prétextes les plus frivoles ſont des titres pour les conquérants. Souvent il ne leur faut qu'un mot, & un mot, en effet, s'il eſt ſoutenu par les armes, eſt un titre aux yeux des peuples ſtupides; parce que les Perſes s'appelloient encore Perſes, Artaxerce prétendit avoir des droits ſur toutes les provinces qui avoient fait partie de la monarchie des ſucceſſeurs de Cyrus, & il arma pour en faire la conquête.

On ne ſait pas les événements de cette guerre.

232

Alexandre partit pour l'orient & commanda lui même ſes troupes. On ſait qu'il montra du courage, & qu'il rétablit la diſcipline par ſa fermeté. D'ailleurs les hiſtoriens ne s'accordent pas ſur les événements de cette guerre. Il paroît ſeulement qu'à ſon retour à Rome, l'empereur triompha des Perſes.

Severe Alexandre marche contre les

L'année ſuivante, il marcha contre les Germains qui avoient fait une irruption dans les Gaules, & il les battit. Cependant il n'avoit pas

pas trouvé dans les légions du Rhin la même docilité que dans les troupes de l'orient. Il voulut rétablir la discipline : il parla de punir, les soldats murmurerent, & Maximin qui entretint leur mécontentement, le fit assassiner. Il étoit âge de vingt-quatre ans, & il en avoit regné treize.

Germains. Sa mort. 235

Maximin salué Auguste par l'armée, s'associa son fils sous le titre de César. De berger devenu soldat, il s'étoit élevé de grades en grades : & fait sénateur sous Alexandre, il avoit obtenu le commandement d'une légion. Une taille gigantesque & une force extraordinaire le faisoient, sur-tout, remarquer. Il étoit Goth. C'est le premier empereur d'origine barbare. Il ne signala son regne que par des cruautés.

Maximin empereur.

Il étoit encore dans les Gaules, lorsqu'en Afrique, un de ses intendants, le ministre de ses rapines, ayant été assassiné; les meurtriers pour s'assurer l'impunité, offrirent l'empire au proconsul de la province, Gordien qui descendoit des Gracques. Agé de quatre-vingts ans, ce nouvel empereur prit son fils pour collegue. Il écrivit sur le champ au sénat qui le fit reconnoître, & on arma dans toute l'Italie contre les deux Maximins.

Les deux Gordiens créés Augustes.

Mais lorsqu'à Rome on prenoit des mesures pour assurer l'empire aux deux Gordiens, ils n'étoient déja plus. Ils avoient été tués l'un & l'autre, quelques jours après leur proclamation.

Trois Augustes élus par le sénat.

Comme il n'étoit plus possible de revenir à Maximin, le sénat créa Auguste Maxime & Balbin ; & parce que le peuple déclara qu'il vouloit un prince de la famille des Gordiens, il associa à ces deux empereurs un enfant de treize ans, fils du jeune Gordien, mort en Afrique.

Mort de Maximin, de Maxime & de Balbin.

238

Pendant que ces choses se passoient à Rome, les deux Maximins qui assiégeoient Aquilée, furent égorgés par leurs soldats, & l'armée reconnut les empereurs que les sénat avoit élus. Mais trois mois après, les gardes prétoriennes tuerent Maxime & Balbin, & déclarerent le jeune Gordien seul Auguste.

Sort des empereurs pour s'être mis dans la dépendance des soldats.

Pour être absolus, les empereurs s'étoient mis dans la dépendance des soldats. Ils périssoient, s'ils vouloient rétablir la discipline ; & s'ils ne la rétablissoient pas, ils périssoient encore. Toujours exposés aux caprices d'une multitude séditieuse, ils n'étoient pas assurés d'un instant de vie. Ils n'avoient que le pouvoir de commettre des crimes.

Regne de Gordien.

Gordien n'étoit pas né pour le vice ; mais à son âge, il avoit besoin d'être éclairé : & cependant il fut livré par sa mere à des affranchis qui regnerent sous son nom. Il se seroit rendu méprisable & odieux, s'il avoit eu la foiblesse de se laisser gouverner long-temps par de pareils ministres. Chose singuliere, dans un prince mal entouré ! il voulut approcher de lui un homme vertueux & instruit, & il le

trouva. Cet homme se nommoit Misithée, L'empereur pour se l'attacher, en fit son beau pere; il n'avoit alors que seize ans.

Eclairé par Misithée qui lui dévoila les iniquités de ses ministres, il se hâta de réparer le mal qu'il avoit laissé faire; & déterminé à suivre désormais les conseils de cet homme sage, il le fit préfet du prétoire, & lui donna les titres de pere des princes & de tuteur de la république.

Vers la fin de la quatrieme année de son regne, il ouvrit le temple de Janus, cérémonie qui paroît s'être alors observée pour la derniere fois. L'empire avoit la guerre avec Sapor, fils & successeur d'Artaxerce, & les Romains avoient perdu la Mésopotamie. Gordien repoussa les Perses au de-là des frontieres de l'empire, mais il perdit son beau pere.

Misithée avoit été tué par la trahison de Philippe. Gordien qui l'ignoroit, nomma préfet du prétoire Philippe même. Ce traître le fit périr, & usurpa l'empire; il étoit fils d'un Arabe, chef de Brigands. 244

Il est assassiné par Philippe qui lui succéde.

Philippe fit la paix avec Sapor, revint à Rome, & fut égorgé par ses soldats, lorsqu'il marchoit contre Décius que les légions d'Illyrie avoient salué empereur. Dans cet intervalle périrent encore deux Augustes, qui avoient été proclamés, l'un par l'armée de Syrie, & l'autre par celle de Mœsie.

Mort de Philippe & de deux autres Augustes.

Mort de Décius.

249 Décius, d'un Bourg d'Illyrie, province qui donnera plusieurs chefs à l'empire, n'a regné que deux ans, ce furent des temps de troubles. Il périt dans la guerre contre les Goths, & vraisemblablement par la trahison de Gallus qui lui succéda, & dont on ignore la famille & la patrie.

De Gallus & d'Emilien.

Pour obtenir la paix, Gallus se rendit tributaire des Goths, & après un regne de dix-huit mois, pendant lequel la peste ravagea plusieurs provinces, ses soldats le tuerent, pour passer dans le parti d'Emilien que les légions de Pannonie venoient de proclamer, celui-ci périt de la même maniere au bout de trois mois; & P. Licinius Valerianus qui étoit venu au secours de Gallus, fut fait empereur, il s'associa son fils Gallien.

Valerien proclamé empereur s'associe son fils Gallien.

253



CHAPITRE VIII.

Jusqu'à l'avenement de Diocletien.

L'EMPIRE étoit attaqué de toutes parts; les peuples du nord pénétrerent jusqu'en Italie, & les Francs qui parurent pour la premiere fois, ravagerent les Gaules. A ces Barbares Valerien opposa d'habiles généraux. Il les savoit choisir, & on a remarqué que tous sont parvenus à l'empire; quant à lui, il marcha contre Sapor.

Valerien oppose ses généraux aux Barbares.

Ce prince avoit rempli toutes les magistratures avec distinction. Il avoit de la naissance, des connoissances, des mœurs; & tant qu'il ne fut que particulier, personne ne parut plus digne de l'empire. Mais dans les circonstances où il se trouvoit, & qui demandoient de la célérite, une lenteur naturelle qui ne lui permettoit ni de se déterminer promptement, ni d'agir à propos, rendoit presque inutiles les meilleures qualités qu'on lui connoissoit; aussi pendant que ses généraux repoussoient de toutes parts les ennemis, il perdit en Asie des provinces & la liberté. La septieme année de son

Il marche contre les Perses & il est fait prisonnier.

260

regne, il fut livré à Sapor qui lui fit souffrir toutes sortes d'outrages.

Etat déplorable de l'empire sous Gallien.

La captivité de Valerien parut être l'avant-coureur de la ruine de l'empire. Sous Gallien son fils qui regna seul pendant huit ans, Sapor envahit presque toute l'Asie. Les Barbares porterent le ravage dans les Gaules, dans la Grece, dans l'Italie, & les Francs pénétrerent en Espagne d'où ils passerent en Afrique.

Sans défense contre tant d'ennemis, les provinces furent encore dévastées par les armées romaines, qui se révolterent & qui donnerent chacune des chefs à l'empire; pendant cette confusion, sur laquelle les historiens jettent peu de lumiere, on compta jusqu'à trente tyrans qui prirent le titre d'Auguste, & Gallien se vit à peine maître de l'Italie. L'incapacité de ce prince, plongé dans la débauche, fut la principale cause des calamités publiques.

Circonstances qui retardent la chûte de l'empire.

L'anarchie militaire étoit enfin parvenue à son dernier période; mais il est inutile de s'arrêter sur ces temps malheureux, & il l'est encore plus d'étudier l'histoire de ces tyrans qui, dans un espace fort court, périrent presque tous de mort violente; bornons nous à observer les circonstances qui retarderent la chûte de l'empire.

Si les Barbares n'envahirent pas les provinces qu'ils ravageoient, c'est qu'ils ne songeoient point encore à faire des établissements; ils ne vouloient que piller.

Sapor auroit vraisemblablement achevé la conquête de l'Asie, s'il n'avoit eu que les Romains à combattre; mais Odonat prince de Palmyre, le vainquit & le repoussa jusques dans la Perse. — Odonat Prince de Palmyre.

Allié des Romains, Odonat leur fut toujours fidele. Gallien l'associa à l'empire & triompha pour les victoires que ce Général avoit remportées. Odonat cependant étoit seul maître de l'orient.

Enfin Gallien périt dans une conspiration; & quatre grands hommes qui, par un bonheur inespéré, se succéderent, sauverent l'empire. Le premier fut M. Aurelius Claudius, un des généraux de Valerien. — Mort de Gallien. Claude lui succéde. 268

Odonat étoit mort, & Zenobie sa femme, maitresse de la plus grande partie de l'Orient, avoit conquis l'Egypte, & secoué le joug des Romains. Il restoit encore deux Augustes: Tetricus qui tenoit sous sa domination les Gaules & l'Espagne; & Auréolus, à qui l'Illyrie obéissoit, & qui avoit conduit une armée dans le Milanés. Enfin les Allemands, les Goths, & d'autres Barbares continuoient leurs irruptions. — Zenobie maîtresse de l'orient. Deux Augustes, Tetricus & Auréolus.

Mort d'Auréolus. Défaite des Goths.

Claude marcha contre Auréolus qui perdit la bataille & la vie ; & il vainquit les Allemands & les Goths. On prétend que ceux-ci laisserent sur le champ de bataille plus de trois cens mille hommes. Mais la peste qui

Mort de Claude.

270

étoit dans leur camp, se communiqua aux Romains, & elle enleva Claude sur la fin de la seconde année de son regne.

Aurelien qui lui succéde est le restaurateur de l'empire.

Aurélien qui lui succéda, avoit encore été un des généraux de Valerien ; il ne regna que cinq ans, & cependant il fut le restaurateur de l'empire. Non-seulement, il recouvra les provinces perdues, il travailla encore avec succès à rétablir l'ordre, bannissant les brigues, les violences & les délations. Une si grande réforme demandoit, sans doute, de la fermeté : mais il est fâcheux que pour être sévére, il ait quelque fois été cruel.

Il triomphe des Barbares.

Les Allemands avoient ravagé les Milanés, & se repandoient dans l'Ombrie. Aurelien, d'abord vaincu près de Plaisance, les vainquit à son tour dans plusieurs combats, & les extermina ; ayant ensuite passé les Alpes, il défit les Vandales qu'il força à demander la paix.

Zenobie.

Sa principale guerre fut contre Zenobie ; cette femme célébre, remplie de connoissances, courageuse, & capable même des fatigues de la guerre, paroissoit n'avoir aucune des foiblesses de son sexe, quoiqu'elle en eût la beauté. Elle gouvernoit avec humanité les

peuples qu'elle avoit soumis, & faisoit aimer sa domination.

Dans le dessein de recouvrer les provinces qu'elle avoit enlevées à l'empire, Aurelien arma, & prit la route de Bysance. Il chassa les Barbares qui inondoient l'Illyrie, & la Thrace, passa l'Hellespont, se rendit maître de la Bithynie sans résistance, & successivement vainqueur à Immes, à Daphné, à Emese, il mit enfin le siege devant Palmyre.

Aurelien arme contre elle. Ses succés.

Cette place entourée de deserts où il étoit difficile qu'une armée subsistât, ne paroissoit pas devoir être forcée. Les Perses, les Armeniens, les Sarrasins étoient venus à son secours, & elle avoit des munitions pour soutenir un long siege; mais Aurélien ayant vaincu les Perses, engagea les Armeniens & les Sarrasins à se joindre à lui; & par les précautions qu'il prit, son armée se trouva dans l'abondance, lorsque les assiegés commençoient à manquer de vivres. Alors Zenobie ayant tenté d'aller chercher elle-même de nouveaux secours chez les Perses, fut faite prisonniere, & Palmyre ouvrit ses portes.

Zenobie faite prisonniere.

272

L'empereur avoit repassé en Europe, quand les Palmyriens révoltés le forcerent à revenir sur ses pas. Il se vengea cruellement. Palmyre fut rasée, & tous les habitants massacrés sans distinction. Il soumit ensuite l'Egypte, où Firmius avoit ramassé les restes du parti de Zenobie.

Ruine de Palmyre.

Aurelien maître de tout l'empire.

Il ne restoit plus à l'empereur qu'à recouvrer les Gaules, l'Espagne & la Bretagne; c'est à quoi Tetricus, fatigué des séditions continuelles de ses troupes, l'invita lui-même. L'empire se trouva donc rétabli dans ses limites, à la Dace près qui n'en faisoit partie que depuis Trajan; en abandonnant cette province, l'empereur en transporta les habitants dans la Mœsie.

Quoique toutes les provinces fussent réunies sous un seul chef, l'empire étoit foible par lui même.

Par la réunion de toutes les provinces sous un seul chef, l'empire paroissoit rétabli; en effet, il l'étoit autant qu'il pouvoit l'être, & c'est pourquoi, j'ai dit qu'Aurelien en a été le restaurateur. Mais dans l'état où sous les derniers regnes, l'anarchie militaire l'avoit réduit, ce n'étoit plus, dans le vrai, qu'un colosse sans forces; & il avoit en lui-même tous les principes de destruction qui naissent du despotisme & de la corruption des mœurs. S'il lui arrivoit par intervalles de montrer encore quelque vigueur, il le devoit uniquement aux talents des chefs qui le gouvernoient.

Mort d'Aurelien. 275

Maître de toutes les provinces de l'empire, Aurelien voulut venger sur les Perses les guerres que Sapor avoit faites aux Romains, & il arma. Il étoit dans la Thace, lorsque son affranchi Mnesthée, craignant d'être puni pour ses extorsions, contrefit l'écriture de son maître, & fit une liste de proscrits où il mit les noms des principaux capitaines. Cette liste

montrée à ceux qui crurent leurs jours ménaces, fut la cause d'une conspiration qui coûta la vie à l'empereur. Peu après l'imposture ayant été découverte, Mnesthée fût livre aux bêtes, & tous les conjurés furent punis, les uns sur le champ, par l'armée, les autres, dans la suite, par les successeurs d'Aurelien.

Ordre qui survit à Aurelien.

Dans la crainte de donner l'empire à un de ceux qui avoient eu part à la mort d'Aurelien, l'armée invita le sénat à nommer lui-même l'empereur; & le sénat, au lieu de saisir cette occasion de rentrer dans ses droits, renvoya le choix à l'armée. Cette modération, à laquelle on ne s'attendoit pas, se soutint & occasionna un interregne de huit mois; l'armée & le sénat continuant de céder à l'envi l'un de l'autre; ce qui étonna encore, c'est le calme qui regna pendant cet interregne. Il n'y eut de soulevement ni parmi le peuple, ni parmi les soldats: aucun général ne tenta d'usurper l'empire: aucun même ne brigua pour l'obtenir. Rien ne pouvoit donner une plus grande idée de l'ordre, qu'Aurelien laissoit après lui.

Regne de Tacite.

Tacite élu par le sénat, n'accepta qu'à regret, il étoit âgé de soixante-quinze ans; on ne sait pas ce qu'il avoit fait jusqu'alors: on voit seulement qu'il jouissoit d'une grande considération; son regne ne dura que six mois; il fut assassiné en Cilicie, lorsqu'il venoit de chasser les Barbares.

Probus élu empereur. Ses qualités. Son regne.

Florien son frere se saisit de l'empire & le perdit presque aussitôt avec la vie : l'armée de Syrie l'ayant donné à Probus, que Tacite avoit proposé lui-même, lorsqu'il se refusoit aux instances du sénat.

Probus, né en Pannonie, d'une famille obscure, est encore un des capitaines que Valerien avoit employés. Comme il avoit servi dans des temps, où l'empire étoit attaqué de toutes parts, il n'y avoit point de province où il n'eût laissé des preuves de valeur & de capacité. Homme de guerre, il étoit encore homme d'état, & on estimoit ses mœurs.

Les cinq premieres années de son regne furent une suite de guerres & de succès ; & la sixieme, il venoit de donner la paix à l'empire lorsqu'il périt dans une sédition. Les troupes se révolterent, parce qu'il voulut les employer à des travaux utiles.

Sa mort. 282.

Carus & ses deux fils Carin & Numérien. 283

Le préfet, du prétoire, Carus, né à Narbonne, lui succeda, fit une recherche des séditieux, les punit, & s'associa ses deux fils, Carin qu'il envoya commander dans les Gaules, & Numérien, qu'il emmena avec lui contre les Perses. Il défit les Sarmates, & il conquit la Mésopotamie ; mais il ne regna qu'un an. Il mourut dans sa tente d'un coup de foudre. Le bruit en courut au moins ; il paroît cependant qu'il fut assassiné par Aper, préfet des gardes prétoriennes, & beau pere de son fils.

Numerien ; ce qui confirma ce ſoupçon, c'eſt que Numerien qui ramenoit l'armée victorieuſe, fut poignardé quelques mois après par ce même Aper. 284

Dioclétien alors ſalué empereur, vengea ces meurtres. Il tua lui-même Aper en préſence de l'armée ; & l'année ſuivante, Carin ayant été tué par ſes propres ſoldats, il reſta maître de l'empire.

Avenement de Dioclétien





CHAPITRE IX.

Depuis l'avénement de Dioclétien jusqu'en 325, que Constantin seul maître de l'empire, donne la paix à l'église.

Quel est Dioclétien.

284

DIOCLETIEN, Dalmate, né à Dioclée d'où il tiroit son nom, avoit été, suivant quelques historiens, l'esclave d'un sénateur qui l'affranchit. Sous Aurelien & sous Probus, il parvint par degrés au commandement. Il fut comte des domestiques sous Numerien; & en cette qualité, il commandoit un corps que les empereurs qui redoutoient les prétoriens, avoient créé pour les garder dans l'intérieur du palais. Il dût sa fortune à ses talents; il montra même des vertus, tout barbare qu'il étoit, ou plutôt parce qu'il étoit barbare : car les Romains qu'on regardoit comme le seul peuple policé, étoient arrivés au dernier degré de corruption.

Il s'associe Maximien.

Dioclétien prit pour collegue Maximien Hercule, soldat de fortune comme lui, né près de Sirmith, de parents très pauvres. Il lui donna les provinces Occidentales, & il se

réserva l'Orient. Mais ces deux Augustes partagerent moins les provinces, que les soins du gouvernement; ils vécurent dans la plus grande intelligence, & l'empire parut n'avoir qu'un chef.

Objet du plan qu'il formoit.

Par le plan que Dioclétien formoit, il se proposoit de détruire l'anarchie militaire. Il pensoit que les deux principales armées, contenues par la crainte de trouver un vengeur, contiendroient encore toutes les autres; & que par conséquent, les deux Augustes se fortifioient mutuellement contre les séditions des soldats.

Guerres qui troubloient l'empire.

Cependant plusieurs chefs de rebelles dans les Gaules, en Bretagne, & en Egypte, entreprirent encore de se faire proclamer empereurs, & ces guerres intestines n'étoient pas les seules: les peuples du Nord continuoient leurs irruptions, & on avoit à se défendre contre les Perses.

Dioclétien & Maximien créent Césars, Galere & Constance.

Pour faire face à tant d'ennemis, Dioclétien quelque temps après s'être associé Maximien Hercule, imagina de créer deux Césars. Il nomma Maximien Galere, & son collegue choisit Constance Chlore; ils leur donnerent le titre de pere de la patrie, celui de souverain pontife, la puissance tribunicienne: en un mot, ils les rendirent égaux à eux, au titre d'Auguste près.

Partage des provinces entre ces quatre princes.

Dioclétien confia l'Italie, l'Afrique, & les îles de la Méditerranée à Maximien Hercule, les Gaules, la Bretagne & l'Espagne à Constance, la Grece, la Thrace & l'Illyrie à Galere, & il continua de commander dans les provinces orientales; ce partage ne divisoit pas l'empire. Les loix se publioient aux noms des quatre princes; & l'autorité de chacun d'eux étoit reconnue dans les départements de ses collegues comme dans le sien.

Ce plan vicieux se soutint par le génie de Dioclétien.

Ce plan vicieux en lui-même se soutint: mais ce fut uniquement par le genie de Dioclétien. C'est une espece d'Anarchie que quatre princes égaux, qui avoient chacun séparément des provinces & des armées, & il en devoit naître des troubles tôt ou tard. Il est vrai que, tant qu'ils gouverneront de concert & sans jalousie, ils en seront plus puissants pour réprimer les abus: mais cette intelligence ne se maintiendra, qu'autant qu'un d'eux prendra sur les autres une supériorité, que le caractère assure bien mieux que les titres; tel fut Dioclétien: il parut créer des princes égaux à lui, & dans le fait, il ne créa que des lieutenants.

Circonstances où ce prince abdique l'empire.

305

L'ordre se rétablit donc, l'empire déploya toutes ses forces contre les ennemis, & les quatre Césars signalerent chacun ce regne par des victoires. C'est dans ces circonstances que Diocle-

Dioclétien abdiqua. Il sortoit d'une maladie longue & dangereuse, qui lui laissoit quelques absences ; il a regné vingt-ans.

On raisonna différemment sur cette abdication ; ses partisans admiroient sa grandeur d'ame, & le trouvoient bien sage d'abandonner le gouvernement, lorsque l'empire ne pouvoit plus que tomber. Sés ennemis, au contraire, le représentoient comme un homme foible qui avoit cédé aux menaces de Galere ; il est vrai, que celui-ci attendoit ce moment avec impatience : mais, il est vrai aussi, que Dioclétien ne se repentit jamais de sa démarche. Il vécut encore près de neuf ans en Dalmatie, cultivant son jardin, & disant qu'il n'avoit commencé à vivre que du jour de sa retraite.

Il est heureux dans sa retraite.

Maximien Hercule qui abdiqua malgré lui, se retira dons la Lucanie, & tenta plusieurs, fois de reprendre la pourpre. Si vous pouviez voir les légumes que j'ai semés, lui écrivoit Dioclétien, qu'il sollicitoit de se joindre à lui, vous ne me conseilleriez pas de changer mon jardin contre l'empire.

Depuis Auguste jusqu'à Marc-Aurele, les Romains se soutinrent sous les bons empereurs, par leurs propres forces bien ménagées ; & sous les mauvais par l'habitude où l'on étoit de les craindre : on les redoutoit, moins parce

Ce qui a fait la puissance des Romains depuis Auguste jusqu'a Marc-Aurele.

qu'ils pouvoient vaincre, que parce qu'on se souvenoit de leurs victoires.

Leur foiblesse depuis Marc-Aurele jusqu'à Dioclétien.

Depuis Marc-Aurele jusqu'à Dioclétien, tout concourut à leur ruine; les plus grands succès furent sans fruit: il ne leur resta que la gloire de se défendre; & ils se ruinoient par leurs victoires. Les guerres civiles & les guerres étrangeres concouroient à dépeupler les provinces; les dévastations des barbares les appauvrissoient; les abus qu'on pallioit par intervalles & qui se reproduisoient avec plus de violence, augmentoient continuellement le désordre, & les impôts qui se multiplioient d'autant plus qu'il restoit moins de ressources, achevoient de mettre le comble à la misere.

Depuis Dioclétien l'empire s'épuise de plus en plus.

Sous Dioclétien, quatre princes & quatre grandes armées furent un surcroit de charges, que l'état ne pouvoit supporter qu'en s'épuisant de plus en plus. C'est néanmoins dans ces circonstances que le faste asiatique s'introduisoit à la cour des empereurs, faste qui coûtera quelque fois aux peuples, autant que l'entretien même des armées.

Alors Rome cessa d'être le centre des richesses de l'empire, parce que les empereurs n'y vinrent presque plus; elle s'appauvrissoit donc sensiblement, & cependant on continua d'assujettir l'Italie aux mêmes impositions qu'elle payoit auparavant.

Enfin l'empire dont les richesses s'épuisoient, manquoit encore de bras pour le défendre. Comme avant Dioclétien, » la condition des soldats étoit la seule heureuse, depuis que les armées disposoient de la dignité impériale, & que prendre le parti des armes, c'étoit changer sa qualité d'esclave en celle d'oppresseur & de tyran; l'empire trouvoit toujours à sa disposition plus de milice qu'il n'en avoit besoin. » Mais lorsque ce prince eut accoutumé les légions à l'obéissance; » les armées n'étant plus en état de déposer les empereurs, de piller les peuples, & de se faire donner arbitrairement des gratifications, le sort des soldats ne fut plus envié, & personne ne voulut porter les armes; les citoyens les plus distingués par leur naissance, n'ambitionnerent que les magistratures, ou ne voulurent être que courtisans sous des empereurs, qui s'amollirent sur le trône, dès qu'ils ne craignirent plus de le perdre, & qui consommerent en peu de temps les richesses, échappées à l'avidité des Barbares; à l'égard du peuple, quoiqu'accablé sous le poids des impositions & des charges publiques, il préféroit l'oisiveté & la pauvreté de ses maisons, aux périls laborieux de la guerre. Les légions, n'étoient plus composées que d'hommes enlevés avec violence de leur famille; & sans que j'en avertisse,

Il manque de soldats. Pourquoi.

» on doit sentir que les armées perdirent ce reste de courage qu'elles avoient conservé jusques-là.

Les empereurs sont réduits à prendre des barbares à leur solde.

» Dans cette extrémité, les empereurs » pour ne pas laisser l'empire ouvert aux in» cursions de ses ennemis, traiterent avec quel» ques tribus de Barbares, qui de leur côté ne » subsistoient qu'avec peine, depuis que les pro» vinces Romaines épuisées & presque déser» tes, n'offroient plus qu'un butin médiocre » à leur avarice. Ces princes les prirent d'abord » à leur solde pour quelque expédition particu» liere ; ils les reçurent ensuite sur les terres » de leur domination comme auxiliaires, & » s'en firent un boulevard contre les autres » Barbares. Ce n'est qu'avec le secours des » Goths que Dioclétien même pacifia l'Egyp» te, & que Maximien battit les Perses, péné» tra dans les états de Sapor, & réduisit ce prin« ce à demander la paix. Il est certain, dit Jor» nandes, que sans les Barbares qui combatti» rent pour les Romains, jamais les empereurs » n'auroient, depuis Dioclétien, pu former » d'entreprises considérables ; mais il est enco» re plus certain que cette ressource devoit en» fin être fatale à l'empire. « (*) En effet, les Barbares qui apprenoient l'art de la guerre, n'avoient qu'à remarquer qu'ils faisoient la

(*) Observations sur les Romains. Liv. VI pag. 358. & suivantes.

principale force des armées Romaines. Voilà l'état où se trouva l'empire sous les successeurs de Dioclétien, on prévoyoit que les Barbares feroient la conquête des provinces, lorsqu'ils armeroient pour former des établissements.

Sous Galere & sous Constance, l'empire est divisé.

Galere, Dace & fils d'un paysan, conservoit toute la grossiereté de sa premiere éducation; d'ailleurs il étoit brave & bon capitaine. On trouvoit dans Constance le même courage & la même connoissance de la guerre, & on louoit sa modération & sa justice. Il étoit fils de Claudia, Niece de Claude II. Ces deux Augustes gouvernerent indépendamment l'un de l'autre, & l'empire fut réellement divisé.

Severe & Maximin Césars.

Galere créa Césars deux paysans d'Illyrie, Severe & Maximin, qui n'étoient pas connus des soldats. Il les avoit choisis comme deux hommes qui dépendroient entierement de lui, & auxquels il pourroit tout ôter, lorsqu'il auroit dépouillé son collegue.

Constantin succéde à Constance. 306

Sur ces entrefaites, Constance mourut & eut pour successeur Constantin son fils, qui fut salué empereur par l'armée, & qui se maintint, quoique Galere refusât de le reconnoître. Il y avoit donc quatre princes : il s'en éléva encore deux. Maxence qui étoit à Rome, ayant été proclamé Auguste par les troupes de la ville, engagea son pere, Maximien Hercule à reprendre le même titre.

Maxence proclamé Auguste.

Mort de Sévere. Galere en Italie. Licinius crée César.

A cette nouvelle, Sévere ayant eu l'imprudence de marcher à Rome avec les légions qui avoient servi sous Maximien, fut abandonné & perdit la vie. Galere vint aussitôt en Italie; mais comme il n'avoit jamais vu Rome, & qu'il n'avoit pas imaginé de prendre des informations sur la grandeur de cette ville, il ne se trouva pas assez de forces pour en former le siege. Une partie de ses troupes passa même du côté de Maxence, & il fut contraint de se retirer avec le reste. Alors il nomma César, à la place de Sévere, Licinius, autre paysan d'Illyrie.

Mort de Maximien Hercule. 310

Au milieu de ces troubles, Maximien Hercule qui tendoit des pieges, tantôt à son propre fils, tantôt à Constantin, perdit enfin la vie à Marseille. Fausta sa fille, femme de Constantin, découvrit elle-même la conspiration qu'il avoit tramée contre son mari.

Licinius maître de tout l'orient. 311

Galere mourut l'année suivante; Licinius & Maximin qui se partagerent ses états, armerent bientôt l'un contre l'autre, & le premier resta maître de tout l'Orient.

Mort de Maxence.

D'un autre côté, comme Maxence menaçoit de venger la mort de son pere, Constantin passa les Alpes, & Maxence vaincu, se noya dans le Tibre, lorsqu'il voulut rentrer dans la ville. C'est à cette guerre qu'on rapporte la conversion de Constantin.

Les deux empereurs qui restoient, parurent rechercher la paix ; Licinius épousa même la sœur de son collegue. Mais ayant armé quelques années après, il fut vaincu ; & c'est alors que Constantin, seul maître de l'empire, fit cesser la persécution contre l'eglise.

Constantin seul maître de l'empire.

325

Arrêtons nous, Monseigneur, à cette époque, où commence un nouvel ordre de choses. Il s'agit maintenant de mettre sous vos yeux l'histoire de la religion, étude qui demandoit quelques connoissances de l'histoire Romaine.

Pourquoi on s'arrête à cette époque.

FIN du neuvieme volume.

